

1148048

ARBA 2

ACTA ROMANICA BASILIENSIA
février 1994

Simona Pekarek

Gestion des rôles et comportement interactif verbal
dans l'interview semi-directive de recherche



Philol Zs 1861: 2

1175546



UNI
BASEL

Université de Bâle
Institut des Langues et Littératures Romanes
Stapelberg 7-9
CH-4051 Basel

81f226248

KATALOG

Die **Acta Romanica Basiliensia** sind eine Publikation
des Romanischen Seminars der Universität Basel.

Es sind weitere Faszikel in französischer, italienischer und hispanischer Sprach- und
Literaturwissenschaft geplant.

Herausgeber:

Claude Blum, Germán Colón, Robert Kopp, Georges Lüdi,
Ottavio Lurati, Maria Antonietta Terzoli

Copyright © Romanisches Seminar der Universität Basel 1994

ISSN 1022-6176

ISBN 3-907772-28-8

Weitere Exemplare dieses Faszikels sind zum Preis von SFr. 18.- erhältlich bei:
Romanisches Seminar Universität Basel, Stapfelberg 7/9, CH 4051 Basel
Telefon #41.61.261 61 92 / Fax #41.61.261 61 41

| |
|--------------------|
| TABLE DES MATIERES |
|--------------------|

INTRODUCTION

| | | |
|----|--------------------------------------|----|
| 1. | CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE..... | 9 |
| 2. | LE CORPUS | 10 |
| 3. | ABBREVIATIONS | 11 |
| 4. | OBJECTIFS | 12 |

I. VOLET THEORIQUE

| | | |
|-------|---|----|
| 1. | REMARQUES SUR LES INTERACTIONS VERBALES - LES PRINCIPES DE BASE..... | 13 |
| 1.1 | INTERACTION VERBALE ET CONSTRUCTION SOCIALE DE LA REALITE | 13 |
| 1.2 | EGO ET ALTER: LA CONSTRUCTION DES RELATIONS INTERPERSONNELLES ET INSTITUTIONNELLES | 14 |
| 1.2.1 | L'IMAGE | 14 |
| 1.2.2 | LA FACE | 16 |
| 1.3 | DROITS ET OBLIGATIONS - ATTENTES - RECIPROCITE | 17 |
| 1.4 | COOPERATION ET NEGOCIATIONS..... | 20 |
| 2. | LES NOTIONS DE ROLE, DE STATUT ET DE PLACE..... | 22 |
| 3. | L'INTERVIEW - THEORIE..... | 25 |
| 3.1 | DIFFERENTES APPROCHES..... | 25 |
| 3.2 | LE CORPUS D'ANALYSE: DES INTERVIEWS SEMI-DIRECTIVES DE RECHERCHE | 28 |
| 4. | INTERVIEW ET ROLES..... | 29 |
| 4.1 | L'INTERVIEW: UN JEU DE ROLES | 29 |
| 4.2 | ROLE PUBLIC ET IDENTITE PRIVEE..... | 30 |
| 4.3 | ROLE PASSIF vs ROLE ACTIF ? | 31 |
| 4.4 | QUESTIONS ET REPONSES | 32 |
| 4.5 | L'ASYMETRIE COMBATTUE | 34 |
| 5. | L'ORIENTATION DE L'ANALYSE..... | 37 |

II. VOLET PRATIQUE

| | | |
|-------|--|----|
| 1. | L'ORGANISATION DE L'INTERVIEW | 39 |
| 1.1 | L'ORGANISATION GLOBALE: OUVERTURE ET CLOTURE | 39 |
| 1.1.1 | L'OUVERTURE | 40 |
| 1.1.2 | LA CLOTURE | 54 |
| 1.1.3 | CONCLUSION..... | 61 |

| | | |
|-------|--|-----|
| 1.2 | L'ORGANISATION LOCALE: L'ALTERNANCE DES TOURS DE PAROLE..... | 62 |
| 1.2.1 | QUEL RAPPORT AUX ROLES?..... | 62 |
| 1.2.2 | LES REGLES D'ALTERNANCE ET LA SPECIFICITE DE L'INTERVIEW | 64 |
| 1.2.3 | VERS UNE CLASSIFICATION DES CHANGEMENTS DE TOUR DE PAROLE | 66 |
| 1.2.4 | CLASSIFICATION | 67 |
| 1.2.5 | RESULTATS | 73 |
| 1.2.6 | CONCLUSION..... | 81 |
| 2. | STRUCTURE ET GUIDAGE THEMATIQUE..... | 82 |
| 2.1 | GENERALITES..... | 82 |
| 2.2 | QUESTIONS, REPONSES ET LA STRUCTURE THEMATIQUE | 83 |
| 2.3 | LA STRUCTURE THEMATIQUE: UN PRODUIT COLLECTIF | 85 |
| 2.4 | PROCEDURE..... | 85 |
| 2.5 | LES SCHEMAS STRUCTURAUX | 86 |
| 2.6 | RESULTATS | 95 |
| 2.6.1 | DEUX TYPES DE STRUCTURATIONS - DEUX STRATEGIES COMMUNICATIVES | 95 |
| 2.6.2 | LES BLOCS THEMATIQUES..... | 96 |
| 2.6.3 | LES SOUS-THEMES..... | 99 |
| 2.6.4 | LES DIGRESSIONS | 102 |
| 2.6.5 | LES 'CHAINES'..... | 109 |
| 2.6.6 | COHERENCE, COOPERATION ET EQUILIBRAGE DES DROITS ET OBLIGATIONS AU NIVEAU THEMATICO-STRUCTURAL - UN EXEMPLE | 110 |
| 2.7 | CONCLUSION..... | 112 |
| 3. | LES REACTIONS DE L'INTERVIEWE: COHERENCE ET RUPTURES | 114 |
| 3.1 | LA COHERENCE INTRA- ET INTER-DISCURSIVE..... | 114 |
| 3.2 | LES RUPTURES | 115 |
| 4. | L'INTERVIEWEUR: ENTRE OPERATIONS DE GUIDAGE ET PROCEDURES DE FIGURATION..... | 119 |
| 4.1 | INSTRUMENTS DE TRAVAIL RELATIONNEL: EVALUATIONS ET COMMENTAIRES..... | 119 |
| 4.1.1 | LES REMARQUES EVALUATIVES POSITIVES..... | 121 |
| 4.1.2 | LES COMMENTAIRES | 124 |
| 4.1.3 | EVALUATIONS ET COMMENTAIRES - VUE D'ENSEMBLE..... | 134 |
| 4.2 | LES INSTRUMENTS DE GUIDAGE | 135 |
| 4.2.1 | LES ENONCES METALANGAGIERS | 136 |
| 4.2.2 | LES QUESTIONS RESUMANTES | 144 |
| 4.2.3 | LES QUESTIONS D'INSISTANCE..... | 148 |
| 4.3 | L'INTERVIEWEUR FACE A L'INTERVIEWE: GUIDAGE ET TRAVAIL RELATIONNEL - ROLES ET PERSONNES..... | 152 |
| | CONCLUSION | 155 |
| | BIBLIOGRAPHIE | 159 |

| | |
|--|-----|
| <i>ANNEXES</i> | 163 |
| ANNEXE I: PROTOCOLES D'ENTRETIEN..... | 164 |
| ANNEXE II: CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION..... | 167 |
| ANNEXE III: TABLEAU: CHANGEMENTS DE TOUR DE PAROLE | 168 |
| ANNEXE IV: TRANSCRIPTION (EXTRAIT I F3) | 171 |

"L'homme parlant (...) se constitue comme sujet au fur et à mesure qu'il parle, écoute, ou mieux encore parle l'écoute qu'il imagine à sa propre parole: en parlant, l'homme ne s'exprime pas, il se réalise, il se produit (...)"

(Roland Barthes, dans
l'introduction à FLAHAULT
1978, 10)

"(...) aucune vraie parole n'est seulement parole du sujet, puisque c'est toujours à la fonder dans la médiation à un autre sujet qu'elle opère, et que par là, elle est ouverte à la chaîne sans fin - mais non sans doute indéfinie, car elle se referme - des paroles où se réalise concrètement dans la communauté humaine, la dialectique de la reconnaissance."

(LACAN 1966, 351)

INTRODUCTION

1. CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE

Le titre de cette étude, "Gestion des rôles et comportement interactif verbal dans l'interview semi-directive de recherche", fait référence à trois paramètres. L'un d'entre eux est donné dès l'abord: un corpus d'interviews semi-directives de recherche. Les deux autres, gestion des rôles et comportement interactif verbal, restent à découvrir. Selon la conception qui fonde mes réflexions, l'objet véritable d'une analyse ne se cristallise qu'au fur et à mesure que l'analyste observe et ré-observe le corpus qu'il étudie. Ainsi rôles et comportement interactif verbal ne me semblent définissables qu'en fonction de cet objet précis qu'est le corpus des interviews, soumis à une étude empirique.

Dans la perspective adoptée ici, le comportement interactif verbal est l'élément central parmi les trois paramètres mentionnés dans le titre. Cet accent est ancré dans un intérêt plus global pour la compréhension du langage, plus précisément de l'interaction verbale, au sein du comportement humain. Dans un travail antérieur j'ai été amenée à m'intéresser à la construction de l'identité personnelle à travers l'exercice de la parole. Cette fois, c'est **l'identité officielle** que je vise et, en particulier, **le processus dynamique par lequel s'élabore dans l'interaction communicative une relation officielle**, c'est-à-dire une relation de rôles entre les participants.

Le choix du cadre théorique résulte directement de la conception de l'interaction communicative dans laquelle s'inscrit mon approche. Il appartiendra au volet théorique du présent travail de définir cette conception ainsi que les réflexions théoriques et méthodologiques qui la fondent. Il s'agira moins de présenter différentes approches théoriques que de retracer en détail certains principes de base qui ont influencé les démarches discutés au volet pratique.

Mis à part les études spécifiques portant sur l'interview (cf. ch. 3 et 4 du volet théorique), trois courants ont essentiellement contribué à l'élaboration de la base méthodologique du présent travail. **L'interactionnisme** (Goffman, Berger/Luckmann, Gumperz) constitue, avec l'accent sur les notions de dynamisme et d'interaction, l'arrière-plan de ma démarche. Les concepts de base des **ethnométhodologues** américains développés dans les années soixante (Garfinkel) viennent compléter cette base théorique. Les deux approches se trouvent reflétées en particulier dans les chapitres 1.1 et 1.2. La mise en œuvre concrète et pratique de ces concepts - essentiellement l'idée de traces linguistiques des processus relationnels et de la construction de la vie quotidienne - par les analystes de la conversation appartenant directement au courant ethnométhodologique (Etats Unis, années soixante-dix et quatre-vingt: Sacks, Schegloff, Jefferson, et Schenkein) m'a aidé à concrétiser un nombre de notions théoriques qui me paraissaient de premier intérêt (ch. 1.3). De plus, elle a directement inspiré certaines procédures pratiques dans l'analyse du corpus. Il en va de même pour **l'analyse conversationnelle** de provenance française (Bange, Kerbrat-Orecchioni) ou allemande (Gülich, Schmale, Dausenschön-Gay). Son accent sur des processus linguistiques de négociation et de constitution a plus précisément influencé les chapitres 1.3 et 1.4 du volet théorique, tandis que la priorité donnée aux structures formelles du déroulement de l'interaction

pour découvrir des procédures et des schémas significatifs s'est avérée précieuse pour la confrontation directe avec le corpus d'analyse. A des moments plus ponctuels, je me suis appuyée sur certains éléments de pragmatique à orientation interactive (Brown/Levinson, Roulet, Holly, Frank), ceci en particulier pour une application concrète et pratique de la notion goffmanienne de 'face' (GOFFMAN 1974).

Les trois courants théoriques se trouvent reflétés dans la procédure méthodologique suivie: l'analyse se fonde sur un corpus d'enregistrements et de transcriptions; elle constitue une approche empirique basée sur l'observation et une mise en relation avec la théorie, car l'évaluation des observables, et même leur choix, ne peut se faire sans théorie sous-jacente. Le choix des observables s'harmonise avec le cadre théorique: mon objectif consiste en premier lieu à déceler les **régularités (ou systématécités)** dans le comportement communicatif verbal des interactants qui, à la fois, traduisent les stratégies poursuivies et véhiculent les rôles. Par conséquent, les situations de 'dérapage' s'avèrent être secondaires par rapport aux processus systématiques et ne sont pertinentes ici que dans la mesure où elles viennent illustrer l'observation de ces processus. La perception de l'interaction comme processus séquentiel organisé (tours, structure, organisation locale et globale), dont l'unité fondamentale est une unité interactive, influencera la structure du volet pratique et les observables qui y sont discutés.

La démarche suivie procède donc par la construction d'un cadre autour des matériaux donnés pour aboutir à une corrélation d'observations empiriques et de données théoriques.

2. LE CORPUS

Le présent travail s'appuie sur trois interviews semi-directives. Elles ont été recueillies en 1989 dans le cadre d'une recherche linguistique portant sur la migration interne en Suisse¹. Les intervieweurs² sont des chercheurs, les interviewés des migrants provenant de la Suisse romande qui sont venus s'installer à Bâle. Après avoir été contactés par l'équipe de recherche, les interviewés se sont déclarés prêts à participer à l'enquête. Ils ont été mis au courant des objectifs de la recherche et de leur statut d'informateurs.

La caractérisation des interviews comme interviews semi-directives repose sur le fait que les intervieweurs ne suivent ni un questionnaire ni un ordre prédéterminé de questions. Bien qu'un questionnaire existe, il n'est pas directement appliqué mais constitue plutôt un cadre de référence tacite pour la procédure des intervieweurs. Ceux-ci donnent largement libre cours à l'interview qu'ils orientent selon certains domaines d'intérêt, comme par exemple:

- l'origine socio-professionnelle du migrant,
- la situation en région d'origine,
- la motivation de la migration,
- l'arrivée à Bâle,
- les contacts à Bâle,
- les contacts avec la région d'origine,
- les pratiques et les compétences linguistiques, etc.

¹ Ce projet, dirigé par G. Lüdi (Université de Bâle) et B. Py (Université de Neuchâtel), s'inscrivait dans le cadre du programme national de recherche (PNR) 21 Identité nationale et pluralisme culturel et avait pour titre Migration interne, contacts linguistiques et conversation.

² Il s'agit ici en fait d'un intervieweur et d'une intervieweuse. Par souci de commodité et de lisibilité j'emploierai dans ce texte la forme masculine pour renvoyer à l'un comme à l'autre.

Le corpus est constitué d'enregistrements de trois interviews (F6, F3, FSG6), chacune d'une durée de 1 h 15 à 1 h 30 environ. Les transcriptions des différentes séquences d'enregistrements couvrent en tout entre 20 et 40 minutes de chaque interview. Les participants sont: une intervieweuse (X), un intervieweur (Y), les deux âgés d'une trentaine d'années, et un interviewé (H). Tandis que les intervieweurs sont toujours les mêmes, l'interviewé est à chaque fois différent:

- F6:** L'interviewé, âgé de 55 ans environ, est chimiste. Intervieweurs et interviewé se vouoient.
- F3:** L'interviewé a 30 ans et travaille dans le commerce. Vers la fin de l'entretien E, la femme de l'interviewé, rejoint les interlocuteurs et contribue par quelques remarques à l'interview. Les participants se tutoient.
- FSG6:** L'interviewé (une ancienne connaissance de l'intervieweur Y) a 25 ans. Il est projectionniste. Les participants se tutoient.

Les interviews ont lieu chez les interviewés, dans un cadre qui leur est donc familier. Chacune des interviews est précédée de l'accueil des intervieweurs par l'interviewé et d'une phase préparatrice (installation du microphone, explication de la procédure, etc.). L'atmosphère est agréable, des biscuits et des boissons sont offerts aux intervieweurs. Les interviews se déroulent sur un ton détendu, accompagné par un nombre de plaisanteries et de rires de la part de tous les participants. Les intervieweurs décrivent les trois interviews comme "agréables" et "intéressantes" dans leurs protocoles d'enregistrement (voir annexe I).

3. ABBREVIATIONS

générales:

| | |
|--------------|---|
| Ir | intervieweur/intervieweuse (Y et X) |
| Ié | interviewé (H) |
| F6, F3, FSG6 | les trois interviews |
| L1, L2 | premier locuteur/second locuteur dans une séquence spécifique |

références aux chapitres du présent travail:

| | |
|------------|--|
| ch. I-1.2 | chapitre 1.2 dans le volet I (volet théorique) |
| ch. II-2.3 | chapitre 2.3 dans le volet II (volet pratique) |

référence aux (citations des) transcriptions:

| | |
|------------------|---|
| I. 321 | ligne 321 |
| I, II, III, etc. | numéro de l'extrait; F3 II I. 36-39 signifie donc: interview F3, extrait II, lignes 36-39 |
| A 325-356 | indication de la position sur la cassette - face A |
| B 12-19 | - face B |

dans la transcription:

Voir conventions de transcription dans l'annexe II. Des *italiques* sont utilisés dans les extraits cités pour mettre en relief l'élément focalisé dans le cadre plus vaste d'une séquence discursive.

Je tiens à signaler qu'il me paraît important d'analyser les extraits sélectionnés dans le contexte discursif où ils figurent. Les séquences reproduites dans ce texte seront par conséquent souvent assez longues.

4. OBJECTIFS

La thèse fondamentale de ce travail est que les rôles sont construits, déconstruits et reconstruits constamment au cours de l'interaction communicative. L'objectif global consiste à **étudier, dans une perspective interactive, les rôles d'Ir et d'Ié à travers leur comportement communicatif verbal, c'est à dire à travers les traces linguistiques des processus de construction de rôles.**

A partir de cette base, la visée est double:

- a) dégager les principes fondamentaux qui régissent la construction des rôles dans **le type d'interaction communicative** qu'est l'interview semi-directive de recherche,
- b) déceler des particularités propres à chacune des **trois situations spécifiques**, c'est à dire déceler les différences par rapport aux modalités de la construction des rôles entre les trois interviews.

Cette double orientation permettra de repenser le général (le type) à la lumière du particulier, le particulier à celle du général et d'approfondir ainsi les résultats obtenus.

L'option méthodologique qui a déterminé le choix du corpus a un impact important sur la visée et la démarche de l'analyse: les Irs étant les mêmes dans les trois interviews, ils constituent - et ceci bien que leur comportement puisse varier en fonction de l'interlocuteur et de la situation - en quelque sorte la constante par rapport à laquelle seront évaluées certaines stratégies comportementales des Iés qui, eux, constituent la variable.

Dans l'étude qui suit, il va s'agir plus précisément de révéler la corrélation qui existe entre comportement communicatif et construction des rôles, de repérer des mécanismes ou **procédures systématiques** employés de part et d'autre par les participants pour effectuer cette construction et pour consolider ou altérer le rapport de rôles. Une attention particulière sera portée, d'une part, à l'interdépendance entre les stratégies de réalisation des rôles et la perception que les participants ont de leur propre rôle et du rôle de leur interlocuteur et, d'autre part, sur la façon dont cette perception influe sur leur comportement communicatif et, par là même, sur le déroulement de l'interaction. Les mécanismes de **rééquilibrage** et d'**adaptation** réciproque joueront un rôle central dans ce cadre. Le rapport entre **le rôle** - qui, lui, est pour ainsi dire public - et la **personne privée** des interactants constituera un autre centre d'intérêt.

Ce travail ne prétend être ni un inventaire exhaustif des mécanismes qui régissent la constitution des rôles ni une définition précise de l'interview semi-directive. Ma visée primordiale consiste à **révéler de quelle façon certains principes fondamentaux qui régissent toute interaction communicative en face à face sont exploités, consciemment ou non, par les participants pour moduler leur rôle d'Ir ou d'Ié et pour gérer le rapport de forces qui sous-tend la distribution de ces rôles.**

I. VOLET THEORIQUE

1. REMARQUES SUR LES INTERACTIONS VERBALES - LES PRINCIPES DE BASE

1.1 INTERACTION VERBALE ET CONSTRUCTION SOCIALE DE LA REALITE

La réalité sociale n'est pas une donnée, elle est un acquis: 'la construction sociale de la réalité', titre du fameux livre de BERGER / LUCKMANN (1986), se réalise à travers toute situation sociale. La réalité sociale est le produit de l'ensemble des situations, produit jamais complètement stable, puisqu'il est remodelé à travers chaque nouvelle situation qui surgit. Le terme "Vollzugswirklichkeit" (fr.: accomplissement), qui figure dans les traductions et présentations germanophones des oeuvres de Goffman et de Garfinkel³, exprime parfaitement ce caractère perpétuel. La réalité sociale, produit social constamment "im Vollzug" - en train de se faire -, est, selon Garfinkel⁴, le produit local (donc produit à des endroits spécifiques au cours d'une situation sociale), endogène (dans et par la situation), audiovisuel (par l'audition et le dire, la perception et l'action) et méthodique (obéissant à un ensemble de règles) de l'interaction des participants dans une situation sociale⁵.

Qu'est-ce que cela signifie pour l'interaction communicative? La communication, nous dit Goffman⁶, qui fut parmi les premiers⁷ à évaluer cette idée de façon approfondie, la communication est le lieu "privilegié" où se réalisent et se vivent les relations sociales entre les individus. L'interaction verbale se présente ainsi comme processus social de base, sous-catégorie de l'interaction en général, le langage étant, selon BERGER/LUCKMANN (1986,88) "l'élément le plus important de la socialisation".

³ cf. par exemple GOFFMAN 1986 et BERGMANN 1980

⁴ résumé dans BERGMANN 1980, 12; voir également GARFINKEL 1972

⁵ Dans la perspective sociologique de Garfinkel, qui a donné le nom d'ethnométhodologie à l'étude des activités sociales de la construction de la réalité, cette construction "s'effectue à l'aide d'ethnométhodes, c.-à.-d. dans des activités routinières réglées, par lesquelles on maîtrise quotidiennement les problèmes sociaux, on catégorise la réalité, on construit une réalité sociale commune" (BANGE 1983, 6). Il s'agit donc d'une construction systématique obéissant à un ensemble de lois et de règles. (voir également les comportements rituels chez GOFFMAN 1971 et 1974)

⁶ cf. en particulier GOFFMAN 1974

⁷ avec Gregory Bateson, Ray Birdwhistell, Edward Hall, pour ne mentionner que quelques chercheurs qui, se fondant sur les thèses de Durkheim, Radcliff-Brown et aussi de Sapir, ont fait oeuvre d'innovation dans les années cinquante. Birdwhistell et Bateson se sont engagés avec d'autres chercheurs dans une entreprise particulièrement intéressante. Etudiant de façon extrêmement minutieuse la texture d'une interaction, les chercheurs ont entrepris une triple analyse - psychologique, linguistique, kinésique - de certaines séquences d'un entretien filmé entre une mère de famille et Bateson lui-même. Commencée en 1956 et s'étendant sur dix ans, l'entreprise a abouti à un immense ouvrage dirigé par Norman Mac Quown et intitulé The Natural History of an Interview, ouvrage inédit car trop volumineux. Le manuscrit est déposé à la bibliothèque de l'Université de Chicago. Deux extraits (l'introduction de Bateson et une étude de Birdwhistell) sont reproduits dans WINKIN 1981.

Dès que nous entrons en communication, nous établissons une relation sociale, comportant la relation interpersonnelle, le rapport des statuts sociaux et le rapport des rôles, les trois étant interdépendants. Cette relation préexiste éventuellement à la situation spécifique, soit en tant que produit de l'ensemble des rencontres antérieures, soit en tant que partie d'un cadre socioculturellement et/ou institutionnellement déterminé. Mais elle est surtout constamment (re)créée, (re)construite à travers l'interaction même dans une dialectique entre 'moi' et 'toi'. La conversation apparaît comme construction interactive, systématique (c'est à dire obéissant à un ordre et régi par des règles), constamment 'en train de se faire' et impliquant des relations sociales (et par là même des rapports de force) entre les individus.

Nous aboutissons ainsi aux trois 'piliers' de base de l'analyse conversationnelle: **interaction - ordre - accomplissement**⁸. Dans ce triangle constitutif et selon les règles qu'il implique se jouent les rapports de force et se construisent les relations - privées (personnelles) et publiques (institutionnelles) - entre les interactants.

Au chapitre suivant nous définirons en termes généraux les éléments qui entrent en jeu dans la constitution du 'moi', de son rôle et du rapport de rôles que ce moi entretient avec autrui.

1.2 EGO ET ALTER: LA CONSTRUCTION DES RELATIONS INTER-PERSONNELLES ET INSTITUTIONNELLES

1.2.1 L'IMAGE

"Toute parole, si importante que soit sa valeur référentielle et informative, se formule aussi à partir d'un 'qui je suis pour toi, qui tu es pour moi'." (FLAHAULT 1978, 50)

L'individu se définit dans et par les relations sociales qu'il entretient avec autrui, donc aussi dans et par l'interaction communicative. "Speaking is constituting ourselves" constate GOFFMAN (1981, 78)⁹. L'individu a bien un moi privé qui lui est propre, mais la confirmation de ce moi et du rôle qu'il occupe sont entièrement le produit d'un travail interactif social. Dans ce travail, le comportement de l'individu a autant d'importance que la mesure dans laquelle les autres acceptent ou refusent cet individu et son comportement:

"C'est par le regard des autres que l'individu sait si le rôle social qu'il joue est un bon rôle et s'il est bien joué. C'est par l'image de soi renvoyée par les autres qu'on vérifie la qualité de cette image de soi qu'on leur propose, et c'est celle qu'on se fait de soi-même." (ANDRE - LAROCHEBOUVY, 1984, 39)¹⁰

Qu'il s'agisse de son **identité privée** (l'individu en tant que personne) ou **publique** (l'individu en tant qu'occupant d'un rôle), la définition du 'moi' est loin d'être autonome; elle est toujours le produit d'une interaction et comporte nécessairement l'orientation vers autrui. Cette orientation se réalise sous forme de l'image que l'individu présente de lui-même à travers ses

⁸ terminologie empruntée à GUELICH 1987

⁹ ou, comme dit EHRlich (1986), l'interaction verbale implique la consolidation du moi; cf. aussi GUMPERZ / GURINDER / KALTMANN 1982a.

¹⁰ GOFFMAN exprime cette même idée en soulevant également la question du déterminisme contextuel, c'est-à-dire situationnel: "The treatment that an individual gives others and receives from them expresses or assumes a definition of him, as does the immediate context in which the treatment occurs." (1971, 394).

actions et son comportement (verbal et non verbal). C'est ainsi qu'il construit sa face sociale¹¹. Son interlocuteur, de son côté, est censé manifester une réaction qui confirme, refuse partiellement ou totalement l'image proposée, de façon que le premier puisse ajuster l'image qu'il expose de soi. Il se produit l'**instauration d'une relation sociale entre les interlocuteurs à travers un processus d'adaptation réciproque** jusqu'à ce que, dans le cas idéal, les images de l'un et de l'autre deviennent acceptables pour les deux. Les interlocuteurs doivent trouver un consensus sur la définition de chacun d'entre eux, sinon la communication devient problématique, voire impossible:

"La compétence des protagonistes est paralysée quand la situation veut que les partenaires aient un doute sur leur identité propre." (JACQUES 1985, 229)

L'acceptation de l'autre comme partenaire valable constitue la condition de base sans laquelle la communication ne peut avoir lieu. Cette "validation interlocutoire"¹² doit être répétée au cours de l'interaction. Les comportements rituels, comme par exemple les salutations, constituent les marques les plus ouvertes de ces ratifications réciproques par lesquelles les interactants agissent les uns sur les autres.

Dans ce cadre, les définitions des individus et des rapports entre eux se font à travers leur comportement interactif. En ce qui concerne les activités verbales, des choix portant sur la forme des messages (choix souvent systématiques) peuvent indirectement créer ou refléter la relation locuteur-allocutaire¹³. Le comportement verbal interactif en situation de communication fournit des indices¹⁴ sur chaque participant et sur la façon dont il perçoit son rapport aux autres participants à un moment spécifique tout en véhiculant en même temps ce rapport. La production ainsi que l'interprétation de ces marques formelles est effectuée sur la base d'un cadre de normes comportementales conditionnées socio-culturellement qui font partie du savoir commun des interactants (cf. ch. I.2.2 ci-dessus). La définition du rapport personnel et institutionnel entre les locuteurs se joue ainsi à travers leur interaction communicative sur un fond de normes communicatives et sociales dans une situation particulière, indépendamment, en large mesure, du sujet de leur conversation.

¹¹ ANDRE - LAROCHEBOUVY remarque: "Dans la conversation, l'individu se doit d'offrir une image de lui aussi juste mais aussi favorable que possible, qui soit agréée par les autres: il construit sa face sociale." (1984, 5)

¹² KERBRAT-ORECCHIONI 1990

GOFFMAN (1974) décrit cette validation dans les termes suivants: "Les participants se servent d'un ensemble de gestes significatifs, afin de marquer la période de communication qui commence et de s'accréditer mutuellement. Lorsque des personnes effectuent cette ratification réciproque, on peut dire qu'elles sont *en conversation*: autrement dit, elles se déclarent officiellement ouvertes les unes aux autres en vue d'une communication orale et garantissent conjointement le maintien d'un flux de paroles." (33; c'est Goffman qui souligne)

¹³ MYERS SCOTTON (1983) et BROWN/LEVINSON (1987), p. ex., montrent, de deux points de vue différents, l'impact des choix de formes linguistiques sur (et leur dépendance de) la relation sociale entre les interlocuteurs.

¹⁴ Les ethnographes parlent d'indexicalité: ce que nous disons ou faisons dans l'interaction comporte des indices sur les données situationnelles et contextuelles; cf. également la notion de "contextualization cues" chez Gumperz.

1.2.2 LA FACE

L'intégrité des images réciproques est due au fait que, selon la fameuse hypothèse de GOFFMAN (1974), les interactants s'efforcent de sauvegarder leurs faces. GOFFMAN (ibid.) définit la face comme

"la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier." (9)

La face n'est donc pas une caractéristique donnée propre à l'individu, mais une "valeur sociale positive" qu'il s'agit constamment à la fois d'établir et de défendre. Dans la communication, l'acceptation réciproque des interactants et de leurs lignes d'action constitue un instrument de stabilisation indispensable. Les stratégies de protection et de maintien des faces y sont par conséquent d'une importance capitale.

Du besoin d'acceptation réciproque découle selon GOFFMAN (ibid.) que les interactants ne se soucient pas seulement de défendre leur propre face, mais aussi de garder intacte celle de l'autre afin de ne pas mettre en danger l'interaction en tant que telle. Cependant, l'individu est pris entre deux nécessités: défendre sa face et celle de l'autre et établir un rapport social avec autrui. L'établissement d'un tel rapport implique la transgression de certaines limites, ce qui constitue toujours potentiellement une menace pour la face de l'un ou de l'autre. D'où la nécessité pour tout interactant de disposer d'un répertoire de pratiques qui lui permettent de sauvegarder sa propre face et de préserver celle de l'autre. GOFFMAN (ibid.) désigne ces pratiques comme "facework" ou "activités de figuration" et entend sous ce terme

"tout ce qu'entreprend une personne pour que ses actions ne fassent perdre la face à personne (y compris elle-même)" (1974, 15).

Dans une tentative élaborée de révéler l'influence de l'interaction sociale sur les structures linguistiques, BROWN/LEVINSON (1987) partent à la suite de GOFFMAN de la thèse que tout acte de langage constitue une menace potentielle pour la face. En disant quelque chose, j'empiète sur le territoire de l'autre et je le mets dans la situation de réagir. Les auteurs fondent leur approche sur la distinction entre face négative - le besoin de défendre le territoire de son moi - et face positive - le besoin d'être reconnu et apprécié par les autres.

Sont menaçants pour la face négative du destinataire: ordres, requêtes, offres, etc.;

pour sa face positive: offenses, reproches, critiques, désaccords, etc.

Sont menaçants pour la face négative du locuteur: promesses, acceptations d'offres, etc.;

pour sa face positive: aveux, excuses, auto-critiques, etc.¹⁵

Cette classification ne doit cependant pas masquer le fait que "ce sont les activités réciproques des participants qui déterminent s'il s'agit d'une attaque de la 'face' du partenaire ou non" (SCHMALE 1988, 292)¹⁶.

La réalisation verbale des énoncés dans l'interaction communicative repose entre autre sur des considérations de préservation de face. Un ensemble de procédures de construction des

¹⁵ Selon BROWN/LEVINSON (1987) il s'agit de "face threatening acts". ROULET (1980b) traduit ce terme par "actes qui menacent de faire perdre la face à l'un des interlocuteurs" (217).

¹⁶ voir également DAUSENSCHOEN-GAY 1988

messages est à la disposition du locuteur lui permettant de neutraliser les violations potentielles de la face. Les procédures de figuration se manifestent dans la réalisation des actes de langage¹⁷, dans la construction des énoncés motivés par des soucis d'anticipation à des difficultés possibles¹⁸, dans des commentaires métadiscursifs, des manifestations de solidarité et dans toute sorte de négociation conversationnelle.

Toutes ces procédures de figuration font partie du **travail relationnel**: elles sont des actes relationnels visant au maintien d'une relation sociale positive entre les interactants.

1.3 DROITS ET OBLIGATIONS - ATTENTES - RECIPROCITE

La conversation¹⁹ ainsi que la relation entre les interlocuteurs sont contrôlées et gouvernées par des attentes partagées - et réglées par des normes communicatives et sociales - concernant le système des droits et obligations réciproques²⁰. Ces attentes sont signalées, et leur partage est négocié dans l'interaction²¹. L'ensemble des droits et obligations est à la fois lié aux positions et aux rôles respectifs²² qu'occupent les interlocuteurs et négocié dans l'interaction. Leur distribution est soit égalitaire, soit inégalitaire. Les conversations à rôles asymétriques comme l'interview se caractérisent précisément par une divergence partielle des droits et obligations des participants.

Or, dans l'interaction communicative on ne parle pas simplement, on parle à quelqu'un. Tout énoncé produit par un locuteur doit être orienté vers son (ses) interlocuteur(s), ce qui implique que:

- a) le locuteur s'applique à ce que son comportement communicatif soit conforme aux droits et obligations pour satisfaire aux attentes des interlocuteurs à son égard, et simultanément,
- b) tout énoncé produit (on pourrait même dire: tout élément du comportement communicatif) implique certaines attentes quant à la réaction du destinataire, lui imposant ainsi un ensemble de droits et d'obligations.

La prise de parole est à la fois contrainte et contraignante. L'interactant impose des obligations à la fois à lui-même et à son co-participant. Dans l'interview, par exemple, en posant une question l'ir oblige son partenaire à réagir d'une façon adéquate et se contraint à attendre la réponse; en entamant une anecdote, l'Ié oblige l'ir à l'écouter tout en se soumettant lui-même à l'obligation d'achever cette anecdote. Locuteur et allocutaire doivent constamment s'orienter l'un vers l'autre.

Un principe de réciprocité soutend ainsi toute interaction communicative. Soulignons pourtant que ce principe n'est pas identifiable à une harmonie idéale, certaine et prédéterminée entre les interactants et entre leurs activités. Il s'agit, au contraire, d'un principe de base qui, bien que régissant les tâches et les attentes respectives des interlocuteurs, ne caractérise pas la réalisation effective de ces tâches. Le système des droits et obligations ne fait qu'imposer un choix d'alternatives aux interactants: un participant peut soit accepter, soit refuser une offre, il peut

¹⁷ ROULET (1980a et b) reprend l'idée de BROWN/LEVINSON (1987) que tout interactant est placé entre le besoin d'assurer la compréhension et de ménager la face, ce qui peut s'avérer problématique étant donné que les procédures de figuration reposent largement sur une formulation indirecte des actes de langage.

¹⁸ cf. en particulier SCHMALE 1988

¹⁹ j'emploie le terme de conversation dans le sens large pour désigner l'interaction communicative en face à face en général.

²⁰ MYERS SCOTTON (1983) parle de "RO-sets" (rights and obligation sets): "Community norms designate specific linguistic choices as the unmarked realizations of a particular set of rights and duties holding between speaker and addressee" (115). Voir également EHRlich 1986.

²¹ GUMPERZ/AULAKH/KALTMAN (1982a) parlent de "interspeaker coordination of signals".

²² et à d'autres éléments comme par exemple les buts communicatifs.

répondre directement à une question, mais il a également le droit de formuler lui-même une sorte de contre-question.

La satisfaction des attentes réciproques comporte l'affirmation réciproque des personnalités et des rôles respectifs des interactants. Une infraction aux attentes, en revanche, témoigne soit d'une non-conformité au rôle et à la place que l'autre suppose qu'on occupe, soit d'une non-acceptation de l'autre dans son rôle et à sa place.

Le caractère réciproque de la constitution et négociation des identités privées et officielles fait partie de la réciprocité générale des comportements communicatifs interactifs des interlocuteurs. Cette orientation réciproque se joue à deux niveaux interdépendants qui sont

- a) l'orientation réciproque des interlocuteurs
- b) l'orientation réciproque des interventions et activités subséquentes²³.

a) *L'orientation réciproque des interlocuteurs:*

Locuteur et allocutaire s'orientent l'un vers l'autre et doivent manifester leur accessibilité mutuelle pour entrer et se maintenir en interaction communicative. Leur interaction ne se limite pas à un jeu de va-et-vient correspondant aux changements des tours de parole. Au contraire, locuteur et allocutaire produisent constamment, même à l'intérieur des tours, des signaux de nature verbale, paraverbale et mimo-gestuelle témoignant de leurs intentions et de leurs attentes réciproques²⁴.

Le locuteur construit son énoncé conformément aux attentes qu'il croit que ses interlocuteurs ont à son égard et de façon à signaler à ceux-ci ce qu'il attend d'eux. SACKS/SCHEGLOFF/JEFFERSON (1974) dénomment cette orientation "recipient design" en la définissant comme

"a multitude of respects in which the talk by a party in a conversation is constructed or designed in ways which display an orientation and a sensitivity to the particular other(s) who are the coparticipants [...] with regard to word-selection, topic selection, admissibility and ordering of sequences, options and obligations for starting and terminating conversation, etc." (727)

b) *L'orientation réciproque des interventions subséquentes:*

Tout dialogue (dialogue, etc.) se présente comme succession d'interventions et d'activités qui sont orientées les unes vers les autres. "En faisant quelque chose, les participants se lient eux-mêmes et lient leurs partenaires pour des activités subséquentes déterminées " dit BANGE (1983,15). Une salutation demande une salutation comme réaction, une question une réponse, etc. Les interventions et les activités sont dites être en **dépendance conditionnelle**²⁵: toute intervention, toute activité impose un certain nombre de contraintes sur la suite immédiate de la conversation. Etant donné la force illocutoire de la question, ces contraintes sont particulièrement prononcées dans les types de conversations interrogatives comme l'interview (cf. ch. I-4.4).

²³ la terminologie allemande me semble mieux saisir l'essence de ces deux niveaux, que SCHWITALLA (1978), FRANCK (1980) et BERENS (1975) décrivent comme "Sprecher-/Hörerorientiertheit" d'une part, et "Handlungsorientiertheit", d'autre part. ('Handlung' étant défini comme l'action performée avec une intervention).

²⁴ p. ex. les "signaux à demande d'approbation discursive" (SETTEKORN 1977 et 1985), "captateurs" selon KERBRAT-ORECCHIONI (1990): vous savez, n'est-ce pas, etc. ; ou encore les "régulateurs" (KERBRAT-ORECCHIONI 1990, COSNIER 1988): mhm, oui, etc.

²⁵ ou "conditional relevance", notion employée dans l'ethnométhodologie et l'analyse conversationnelle.

Le principe de dépendance conditionnelle a été étudié en détail par les éthnométhodologues et illustré en particulier par SCHEGLOFF/SACKS (1973). Leur notion de "adjacency pair"²⁶, considérée comme étant l'unité de base de la conversation, renvoie à l'idée que l'interaction communicative est organisée en séquences de paires, dont le premier constituant ("first pair part") établit des conditions de réalisation pour le deuxième constituant ("second pair part"), les deux étant en général produits par deux locuteurs distincts. Ces paires sont de types différents tels que question-réponse, salutation-salutation ou encore offre-acceptation/refus. Le "second pair part", p.ex. une réponse, sera interprété par rapport au cadre conditionnel établi par le "first pair part", p. ex. une question. Le principe des "adjacency pairs" comporte une sorte de validation du premier constituant par le second, la condition de base d'une conversation raisonnable étant, comme le formule GOFFMAN que "[...] the next move demonstrates that the prior one has been heard and seen to be interpretable and relevant"(1981,46).

Cependant, L2 peut se tromper dans son interprétation de l'énoncé précédent ou transgresser volontairement les règles du jeu et ne pas remplir les pertinences conditionnelles. Dans ce cas, des incohérences d'enchaînement inter-tour, déclenchant des négociations implicites ou explicites, se produisent à différents niveaux:

- a) au niveau des *changements de tour de parole* les incohérences (chevauchements, pauses prolongées) sont dues à une interprétation éronée de la part de L2 de l'intention de clôture de L1 et/ou du choix du "next speaker" effectué par L1 (cf. ch. II-1.2)
- b) au niveau des *actes de langage* les incohérences consistent en une transgression (accidentelle ou délibérée) des contraintes illocutoires imposées par un premier acte (la complétude illocutoire n'étant pas remplie; cf. ch. I-4.4, II-1.1.1 et II-2.2)
ex.: L1 : vous fumez?
L2 : bonjour
- c) au niveau du *contenu propositionnel* les incohérences correspondent à des ruptures thématiques. Ceci est le cas dans l'interview si par exemple une "réponse" de l'Ié n'est pas thématiquement cohérente avec la question précédente de l'Ir. (cf. ch. II-1.1.1 et II-2)
- d) au niveau des *rôles respectifs*, une incohérence se produit par exemple dans le cas où un Ir répond à sa propre question.

Toutes ces transgressions des règles des "adjacency-pairs" constituent en effet des violations du cadre des attentes réciproques (et par là des faces) et causent des dérangements de la cohérence de l'interaction communicative. De ce fait, elles ont un impact sur le déroulement et la structuration de l'interaction mais aussi sur la relation entre les locuteurs et leurs rôles, comme le montrera le volet pratique. Les transgressions et les processus de réparation/renormalisation

²⁶ un "adjacency pair" est défini par SCHEGLOFF / SACKS (1973) comme suit:

- il comprend deux interventions ("two utterance length")
- les deux interventions sont juxtaposées
- elles sont produits par deux locuteurs différents
- leur mise en séquence est déterminée: premier et second constituant ne sont pas interchangeables
- les deux constituants sont en "discriminative relation", c'est-à-dire le premier constituant de la paire sélectionne le deuxième.

Je reprends ici la notion d'adjacency pair en tant que schéma de base qui n'exclut point l'existence de séquences plus complexes, comportant p. ex. des paires enchassés.

explicites ou implicites qu'elles déclenchent font partie du modelage négociatif des places interlocutives et des rôles respectifs des interactants²⁷.

Le dynamisme sur les deux niveaux du couplage relationnel entre les interventions et entre les interlocuteurs constitue une caractéristique de base de la communication²⁸. La "coparticipant orientation", comme l'appellent SACKS, SCHEGLOFF et JEFFERSON dans leurs travaux, fait que le dialogue soit dialogue, un ensemble d'énoncés respectifs, mutuellement déterminés et non pas une suite de monologues se déroulant parallèlement.

1.4 COOPERATION ET NEGOCIATIONS

La réciprocité des activités communicatives repose sur un travail collectif entre les interactants, comme le fait l'interaction toute entière. Des notions comme "co-operative principle" de GRICE²⁹ ou "collaboration work" de GOFFMAN³⁰ renvoient à l'idée que dans la conversation, les interactants constituent ensemble un objet commun. Bien que le principe de coopération ne soit pas la seule force gouvernant le déroulement de la conversation (les infractions étant fréquentes), il reste néanmoins le principe dominant de la communication en face à face, les interlocuteurs ayant intérêt à préserver des relations sociales. Sans coopération, l'interaction devient impossible, car

"Talk is socially organized, not merely in terms of who speaks to whom in what language, but as a little system of mutually ratified and ritually governed face to face action, a social encounter."
(SACKS/SCHEGLOFF/JEFFERSON, 1974, 697, note 1)

Lorsque des individus entrent en interaction communicative ils le font avec des compétences hétérogènes et des attentes divergentes, en présupposant toutefois qu'ils sont des interlocuteurs semblables. Ils se situent dans une certaine opacité réciproque qu'il s'agit de dissiper. Ils émettent des symboles vagues quant à leurs identités, la perception qu'ils ont de leurs rôles et les attentes réciproques dont l'interprétation reste souvent ambiguë. Au cours de la conversation les disparités sont en partie coopérativement neutralisées à travers un processus d'ajustement mutuel du code, du comportement communicatif, des rôles, etc.. Cet ajustement repose sur d'innombrables négociations.

²⁷ Si L2 traite l'énoncé de L1 de façon contraire aux attentes de celui-ci, L1 peut soit développer des activités de correction et entamer des négociations plus ou moins ouvertes, soit accepter l'interprétation/ la transgression de L1, dans quel cas la négociation se déroule sur le mode implicite.

²⁸ cf. également JACQUES 1988 qui remarque au sujet des attentes réciproques: "En fait c'est la relation qui explique les attentes réciproques, et non l'inverse: les perturbations permises sont celles qui ne peuvent être excédées sans rompre le couplage relationnel ni détruire le système auto-organisé qu'il a engendré." (53)

²⁹ Chez GRICE (1975) cette notion se rapporte aux performances verbales elles-mêmes, non pas aux stratégies d'action qui sont poursuivies par ces performances (voir également ses maximes conversationnelles). Le principe de coopération permet de produire des énoncés conformes à la situation et au but commun des interactants. Le principe dit: "make your conversational contribution such as is required, at the stage at which it occurs, by the accepted purpose or direction of the talk exchange." (1975, 45)

³⁰ Chez GOFFMAN (1974 et 1981), la notion de "collaboration work", moins concrétisée que le principe de coopération chez GRICE (1975), renvoie à l'ensemble des activités des partenaires lors d'une interaction communicative. Elle englobe ainsi la constitution du sens, des identités respectives, des rôles et de la situation.

A ce principe de coopération, qui régit toute la série des négociations conversationnelles, MYERS SCOTTEN (1983) ajoute un principe de négociation ("négociative principle") à statut égal:

"Conversation must be characterized as governed by a negociative principle and its sets of maxims, along with Grice's cooperative principle. The negociative principle directs the speaker to chose the form of your conversational contribution such as it symbolizes the set of rights and duties between speaker and adreesee for the current exchange." (116)

Le "set of rights and duties" - l'ensemble des droits et obligations - est, nous l'avons vu, déterminé par les positions et rôles respectifs qu'occupent les interactants. Toute négociation conversationnelle comporte une valeur indicatrice au niveau des positions et des rôles. **Qu'elle porte sur la forme, le contenu, l'organisation structurale ou directement sur la constitution des relations sociales, la négociation se trouve liée au rapport qui existe entre les interactants: elle le reflète et le (re)créé³¹.** La conception de MYERS SCOTTEN (ibid.) rejoint ainsi l'idée de KERBRAT-ORECCHIONI (1984, 1987 et 1988), JACQUES (1988) et FLAHAULT (1978) selon laquelle toute négociation met les interlocuteurs en place (cf. chapitre I-2.1). En plus, comme le dit JACQUES (1988),

"C'est un outil indispensable de l'intérêt et de la puissance. Son succès dépend souvent de la démonstration de force qui a précédée les pourparlers."(60)

Essentiellement des techniques interactives de règlement de conflit, les négociations sont de double nature. D'une part, elles ont pour effet de renforcer, réaffirmer, mettre en cause ou même inverser l'ordre des rôles et des positions réciproques. D'autre part, elles sont des procédures méthodologiques pour remédier à des violations de cet ordre. Leur valeur indicatrice au niveau du rapport des rôles est incorporée dans les deux côtés fonctionnels.

Coopération et négociations amènent des harmonisations, synchronisations et coordinations des comportements respectifs à tous les niveaux de la conversation³². Ces mécanismes de régulation permettent le maintien de l'équilibre conversationnel et débouchent, dans le cas idéal, sur un consensus concernant la définition des interlocuteurs et de leurs rôles respectifs, consensus toujours provisoire, évidemment, puisqu'il fait l'objet d'autres négociations à tout moment de l'interaction.

³¹ MYERS SCOTTEN (1983) souligne que ce principe de négociation dépend de la forme (selon elle essentiellement du registre) et non pas du contenu de l'énoncé. Elle illustre en particulier que le choix du code dans des communautés bilingues comporte une telle fonction.

³² GUMPERZ (1989) parle à ce sujet de "synchronie conversationnelle": "la synchronie conversationnelle offre donc une mesure empirique de la coopération. Elle reflète un comportement automatique, indépendant des premières hypothèses sémantiques sur le contenu ou la fonction de ce qui est dit." (136). Voir également MATARAZZO et al. (1965) qui étudient la synchronisation dans des interviews.

2. LES NOTIONS DE RÔLE, DE STATUT ET DE PLACE

Le rapport social dans l'interaction communicative qu'est l'interview s'établit sous forme d'un rapport de places, de rôles et, dans une moindre mesure, de statuts. Précisons ici les notions de place, de rôle et de statut en les distinguant les unes des autres.

Une telle distinction n'est pas sans poser des problèmes: d'une part, la délimitation entre ces concepts se résume plutôt à une question de degrés que de constituer une séparation nette; d'autre part, la perception de l'analyste ne peut pas prétendre à une correspondance nette à la vision que l'individu lui-même a de son propre statut, de son rôle ou de sa place actuelle et de ceux de son interlocuteur. A ces difficultés s'ajoute malheureusement souvent un manque de clarté terminologique.

CICOUREL (1972) propose une définition du statut et du rôle qui repose sur le degré d'institutionnalisation en tant que paramètre distinctif. Le statut d'un individu correspond à sa position sociale clairement institutionnalisée ("definitely institutionalized"), position plus ou moins stable qu'il occupe dans la structure sociale. Le rôle, en revanche, est une position sociale moins institutionnalisée ("less institutionalized"), comme par exemple les relations entre pairs dans des jeux de groupe, constituée par l'ensemble des actions dans une situation spécifique³³. Le statut, correspondant à l'ensemble des positions sociales occupées (sexe, âge, profession, religion, etc.) et des rôles attachés à ces positions³⁴, préexiste à toute situation d'interaction spécifique tout en étant recréé à travers l'ensemble de ces situations. Le rôle, en revanche, est lié à telle ou telle situation particulière et **construit**, "constitué" comme dit CICOUREL (ibid.), dans l'interaction même. L'ir, par exemple, n'occupe son rôle d'intervieweur que dès le moment où il agit conformément aux règles que ce rôle comporte.

Définis à l'ouverture de l'interaction, les rôles et relations doivent constamment être redéfinis par les interactants. Dans ce dynamisme, l'individu

"[...] is creating and modifying roles as well as bringing them to light; the process is not only role-taking but also **role-making**." (TURNER, 1962, 22; c'est Turner qui souligne)

Il convient de rappeler, par rapport à ce dynamisme, la pertinence de la distinction faite dans l'introduction entre identité publique et identité privée: la constitution du rôle est liée, mais non identique³⁵, à la constitution du moi dans l'interaction et également soumise à la validation

³³ Le fait que certains rôles puissent s'institutionnaliser avec le temps et donc devenir des statuts, illustre combien la frontière entre les deux est incertaine. Statut et rôle peuvent se confondre.

³⁴ cf. p. ex. ANDRE-LAROCHEBOUVY 1984 à ce sujet

³⁵ Ce besoin de distinguer par rapport à la réalisation du moi dans l'interaction sociale entre, d'une part, une position plutôt officielle ou institutionnelle, position qui se traduit dans les termes de statut et de rôle, et, d'autre part, un côté plus personnel, informel, individuel se retrouve par exemple chez SCHENKEIN (1978) qui distingue entre l'identité officielle ("official identity", par exemple vendeur, client) et l'identité personnelle ("personal identity"), les deux étant négociées et générées réciproquement. GOFFMAN (1981, 395) oppose dans un sens différent la personne ("Person": "accorded assumptions of him") au moi ("Self"; "virtually acted/projected assumptions"), les deux étant des portraits de la même personne. Sous une autre forme BROWN/FRASER (1979) distinguent dans la définition de la situation de communication au niveau des participants individuels entre "individual qua individual" et "individual as a member of a social category" et, au niveau des relations entre les participants, entre "interpersonal relations" et "role and category relations". Bien que distinguables, les parties du moi ne sont pas séparables: c'est pourquoi GOFFMAN (1981, 278) et aussi BERGER/LUCKMANN (1986) parlent de **distance** et non pas de séparation entre le moi et son rôle. Ces deux se trouvent en interdépendance et corrélation permanente, d'où la variété dans la réalisation de tel ou tel

interlocutive. (Il en résulte que les deux, rôle public et identité privée, peuvent entrer en conflit et que la frontière qui les sépare peut se brouiller; ne s'agit-il ici pas d'une véritable dualité à l'intérieur même de la présentation de soi?³⁶) Quant à la validation interlocutive, le fait d'être admis à une conversation constitue l'affirmation du participant dans son rôle d'interlocuteur valable. Le fait de répondre à une question d'un Ir marque l'acceptation de l'Ir dans son rôle de 'demandeur d'information' et en même temps l'acceptation, de la part de celui qui répond, de son propre rôle d'Ié. Inversement, le refus de la part de l'Ié de répondre à des questions constitue une transgression des droits et obligations ainsi que des attentes liés à son rôle et comporte une mise en cause de son propre rôle et de celui de l'Ir.

Une fois que l'on accepte une telle conception dynamique du rôle interactivement construit opposée à l'idée d'un rôle entièrement prédéterminé et à contours rigides, la notion de rôle change radicalement: le rôle ne comporte pas une série de lois inaltérables et coercives, mais laisse au contraire une marge de liberté à l'individu qui l'occupe; ceci bien que tout membre d'un groupe socio-culturel³⁷ possède une image modèle des rôles et exerce donc un contrôle (auto- et hétéro-contrôle) sur la performance des rôles dans l'interaction. Le rôle d'Ir, tout en comportant un noyau d'invariance au-delà duquel ce rôle ne serait plus définissable comme tel, peut être réalisé sous différentes formes avec plus ou moins de déviations par rapport à l'image-standard attendue, sans que soit pour autant transgressé le cadre définitoire des rôles et de la situation. Ainsi, si l'on parle de conversations à rôles symétriques ou asymétriques, elles le sont en droit, mais pas nécessairement en fait. Un simple dialogue entre des interactants à droits égaux, par exemple, peut facilement se détériorer en une manifestation de la dominance d'un locuteur sur l'autre, comme nous l'observons tous les jours; les rôles se transforment du fait même qu'il y a interaction!

La réalisation effective du rôle qu'occupe l'individu ainsi qu'une partie de l'image qu'il présente de soi se joue indépendamment du statut social et, dans une moindre mesure, d'une définition standard de son rôle actuel. C'est dans cette perspective qu'intervient la notion de place.

Le concept de place, introduit par FLAHAULT (1978) et étudié en détail par KERBRAT-ORECCHIONI (1987 et 1988)³⁸ renvoie à l'idée qu'au cours d'une interaction communicative les interlocuteurs

"[...] peuvent se trouver 'positionnés' en un lieu différent sur cet axe vertical invisible qui structure leur relation interpersonnelle" (KERBRAT-ORECCHIONI, 1987, 319)

rôle et la difficulté, voire l'impossibilité, de dresser des définitions précises d'un rôle *in abstracto*, sans la base de données empiriques.

³⁶ Voir les chapitres I 4.2 et II 4.3. ici-même.

³⁷ La définition du rôle et des droits et obligations qu'il comporte diffère selon les groupes socio-culturels.

³⁸ FLAHAULT (1978) présente, dans une perspective théorique, la conversation comme lieu d'exercice réciproque de forces et de pouvoirs par les interactants. Il définit la place sur la base de "remporter la victoire" et constate: "[...] appuyée sur des rapports de place, la parole autorise l'exercice d'une violence, mais violence bien distincte du simple déploiement d'énergie physique [...]" (158).

Les travaux de KERBRAT-ORECCHIONI (1987, 1988, et dans une moindre mesure 1984), fondés sur des analyses empiriques, abordent le concept de place sous un angle beaucoup moins centré sur la notion de pouvoir et sans jamais parler de violence. Les négociations des places sont perçues comme des mécanismes de positionnement respectif qui influent sur le déroulement de l'interaction et qui permettent de caractériser, à partir d'indices linguistiques, les rapports interlocutifs entre les interactants et de dégager certaines stratégies communicatives que ces derniers poursuivent. C'est essentiellement dans cette perspective que j'aborde ici la notion de place et son importance par rapport à la constitution des rôles.

et, j'ajouterais, leur rapport de rôles.

La place d'un participant à une conversation se définit toujours et exclusivement par rapport à celle de son interlocuteur à un moment précis de l'interaction. Il s'agit d'un positionnement respectif, effectué à travers le comportement communicatif des interactants, dans un rapport de force entre eux. Ce positionnement est décrit par FLAHAULT (1978) et KERBRAT-ORECCHIONI (1984, 1987 et 1988) à l'aide d'une métaphore spatiale: se trouve en "position haute" celui qui domine l'interaction à un moment précis de son déroulement, se trouve en "position basse" celui qui est dominé en ce même moment. KERBRAT-ORECCHIONI (1987) ajoute la définition de "être sur le même plan" pour les échanges égalitaires.

A l'intérieur du (ou des) rôle(s)³⁹ qu'assume un individu au cours d'une conversation, il occupe une multitude de places successives. Lors de l'événement communicatif, les places sont négociées et redistribuées à travers

"[...] une grande variété de paroles (et pas seulement paroles) qui ont apparemment un tout autre contenu que la question de savoir qui sont l'un pour l'autre les personnes qui les échangent."
(FLAHAULT 1978, 53)⁴⁰

La distribution des places respectives se fait par le biais de toutes les négociations qui ont lieu au cours de l'interaction. Quel que soit le contenu de la négociation, qu'elle porte sur l'alternance des tours de parole, sur la structuration, la forme ou le contenu, sur des signes ou des opinions ou, plus directement⁴¹, sur les rapports sociaux, elle véhicule toujours le positionnement respectif des interactants: "la négociation des places intègre donc toutes les formes de négociation" constate KERBRAT-ORECCHIONI (1984, 236). Se mettra ainsi en position haute celui qui parvient à imposer à l'autre son vocabulaire, son interprétation des mots et des énoncés, 'ses' thèmes, sa planification discursive, etc. A l'exception des conversations 'totalitaires' dans un cadre inégalitaire absolument rigide, les places sont constamment redistribuées au cours du développement de la conversation.

La négociation des places laisse des traces linguistiques dans le discours des interlocuteurs, des 'marqueurs de place', que KERBRAT-ORECCHIONI (1987 et 1988) appelle des "taxèmes". Celles-ci sont de nature hétérogène non-verbale (posture, regard, prosodie) et verbale (initiatives, actes de langage accomplis, etc.). Fonctionne par exemple comme taxème de position haute tout acte de langage qui constitue une menace potentielle pour l'une et/ ou l'autre des faces de l'allocutaire. De l'ensemble des places successivement occupées au cours d'une interaction résulte un "échiquier taxémique". Soulignons que la configuration de cet échiquier se modifie sans cesse dans la dynamique conversationnelle.

La notion de place se réfère donc à ces processus très ponctuels que constituent les négociations: les places sont redistribuées avec elles, tandis que le rôle est construit à travers l'ensemble de ces négociations. C'est dans la négociation des places que réside le potentiel de mise

³⁹ car il est possible que l'on change de rôle au cours d'une situation ou même qu'on occupe simultanément plusieurs rôles (ce qui entraîne évidemment des conflits de rôles).

⁴⁰ De même selon GARCIA (1982, 103): "C'est dans l'échange même que se construit le système de places [...]". GOFFMAN (1981, 35) décrit la conversation comme "[...] game in which the position of each player is reestablished or changed through each of his speakings [...]".

⁴¹ KERBRAT-ORECCHIONI (1984, 234) remarque à ce sujet: "En même temps qu'ils définissent leur statut mutuel, les interactants spécifient la nature de leur relation: la négociation des identités débouche donc sur celle [...] rapports de place."

en question, voire d'inversement, des rôles. Rôles et places font partie du processus de (re)définition permanente de la situation qui a lieu au cours de l'interaction communicative: certes partiellement déterminés par le contexte (institutionnel ou autre) et le statut social antérieurement constitués ou définis, ils en sont également en partie indépendants. Les comportements langagiers, tout en reflétant certaines relations de pouvoir et de rôles, construisent, affirment ou contestent ces relations. Places et rôles n'existent effectivement que dès le moment où ils sont réalisés et négociés dans l'interaction. Dans ce contexte, KERBRAT-ORECCHIONI (1984) souligne que:

"[...] tout n'est pas joué hors langage; qu'au cours du déroulement de l'interaction, les cartes peuvent dans une certaine mesure être redistribuées, et que les places sont en permanence négociables, qu'entre les pratiques discursives et leurs conditions socio-culturelles la relation est dialectique: Les comportements sémiotiques sont déterminés par les relations de pouvoir au même temps qu'ils les constituent." (235).

3. L'INTERVIEW - THEORIE

3.1 DIFFERENTES APPROCHES

L'interview en tant que type d'interaction communicative en face à face est régie par les principes de la conversation tels qu'ils ont été décrits ci-dessus. L'interview a fait l'objet d'approches très diverses, issues, par exemple, des domaines de la psychologie, de la sociologie ou de la linguistique⁴². Ces approches se concentrent pour la plupart sur des types spécifiques d'interviews (interviews médiatiques⁴³, interviews d'embauche⁴⁴, interviews en psychothérapie⁴⁵ ou dans la recherche⁴⁶). Avant d'aborder la définition du type spécifique d'interview qui sera étudié ici, je présenterai un choix restreint de travaux du domaine en question pour en dégager des idées à valeur générale, en partie complémentaires, qui me semblent pertinentes par rapport à l'objectif du présent travail.

L'approche psychologique étudie le "processus psycho-affectif" (MORIN 1966, 60) qui détermine la forme et les conditions de réalisation de l'interview. Selon MORIN (ibid.)

"L'interview est une communication personnelle suscitée dans un but d'information [...]. Mais ce processus informatif, toujours présent, peut ne pas être le processus ni le but essentiel de l'interview; c'est le processus psycho-affectif lié à la communication qui peut être le plus important [...]." (60)

⁴² parmi les auteurs qui seront mentionnés ici, HELLER (1972), MORIN (1966), MATARAZZO et al.(1965) et SIEGMAN/POPE (1972) se situent dans le cadre d'une approche psychologique; ECKER et al. (1977) mettent - dans une perspective socio-linguistique - l'emphase sur la définition de l'interview médiatique et les rapports sociaux entre Ir et Ié; BRENNER (1981), BERENS (1975), GREATBATCH (1988), SCHANK (1989) et SCHWITALLA (1978) partent d'une perspective linguistique sur l'interaction communicative; Formation Continue des Journalistes (1986), BLANCHET (1987) et GRAWITZ (1986) étudient l'interview d'un point de vue fonctionnel: le premier porte sur la pratique des Irs, les deux autres étudient l'interview en tant qu'instrument de recherche dans les sciences sociales.

⁴³ ECKER et al. 1977, GREATBATCH 1988 en partie BERENS 1975, MORIN 1966, SCHANK 1989 et SCHWITALLA 1978

⁴⁴ KRESS/FOWLER 1979, NIYI/SEABROOK 1982

⁴⁵ HELLER 1972, SIEGMAN/POPE 1972

⁴⁶ BLANCHET 1987, BRENNER 1981, GRAWITZ 1986 et en partie SCHWITALLA 1978

Bien que cette constatation n'ait qu'une valeur ponctuelle à certains moments du déroulement d'une interview, elle laisse entrevoir une idée de première importance grâce à laquelle le texte de MORIN, datant des années soixante, garde son intérêt: l'interview est perçue non seulement comme un instrument pour l'obtention d'informations, mais aussi et surtout en tant que conversation, donc comme **forme d'interaction sociale** impliquant la construction de relations sociales.

MORIN (ibid.), et avec lui les études à caractère psychologique en général, ont soulevé le problème de la corrélation entre l'obtention de l'information, d'une part, et le rapport psycho-affectif (qui est en partie inséparable du rapport social) entre Ir et Ié⁴⁷, d'autre part. En insistant sur la dimension interactive et interpersonnelle, MORIN montre que la forme même de l'interview, régie par des comportements de rôles en partie schématisés et ritualisés, favorise l'exercice de forces:

"En bref, tout, dans l'interview, dépend d'une interaction enquêteur - enquêté, petit champ clos où vont s'affronter, se confronter ou s'associer de gigantesques forces sociales, psychologiques et affectives." (1966, 63)

En ce qui concerne la distinction entre différents types d'interview, MORIN (ibid.) les situe, sans cependant les spécifier, sur une gamme intermédiaire entre deux pôles: d'une part, "l'interview ouverte" non directive où Ir et Ié prennent une importance capitale et où les réponses de l'Ié sont abondantes et complexes, et, d'autre part, "l'interview fermée" qui comporte une répartition stricte des rôles et où le questionnement se déroule selon un rythme rapide. La définition de "l'interview centrée", plus proche du premier pôle, caractérise en termes généraux le type d'interview semi-directive qui sera étudié ici: l'Ir y

"[...] mène assez librement l'entretien de manière à ce que l'interviewé dégage toute son expérience personnelle sur le problème posé par l'entretien" (MORIN, 1966, 61)

ECKER et al. (1977) étudient un sous-groupe d'interviews qui se situent, selon les traits caractéristiques que les auteurs dégagent, plutôt du côté "fermée" de la gamme définitoire: les interviews dans les mass média⁴⁸. Cette spécification n'empêche cependant pas les auteurs d'aboutir à des conclusions à valeur générale extrêmement intéressantes. Leur notion de **jeu de rôles communicatif** ("kommunikatives Rollenspiel"), fondée sur l'idée que les rôles des participants, jamais figés, sont en interaction et en mouvement constants, ainsi que leur insistance sur le rapport **inégalitaire** entre Ir et Ié renvoient à des caractéristiques fondamentales de l'interview. Les auteurs font également référence au processus d'adaptation réciproque des interlocuteurs dans un cadre de règles et de normes. Leur apport consiste essentiellement en une concrétisation des principes qui définissent l'interview comme forme d'interaction communicative.

Selon JACQUES (1988, 55) "[...] le dialogue suppose une relation interlocutive symétrique, l'entretien dirigé une relation asymétrique". Cette **asymétrie** des rôles au coeur de

⁴⁷ Selon MORIN (1966), p. ex., une attitude sympathique de la part de l'Ir favorise l'informativité.

⁴⁸ Les auteurs distinguent l'interview médiatique des types de textes 'information', 'récit', 'reportage' ("Nachricht, Bericht, Reportage") par le critère d'une plus grande transparence des conditions de la transmission d'informations. Selon eux, dans l'interview, par opposition à ces autres types, les faits ne sont pas présentés sous une objectivité feinte, mais ouvertement exposés en tant qu'opinions. L'Ié prend une position de médiateur entre les faits et les récepteurs de l'information.

l'interview constitue la caractéristique vers laquelle convergent la plupart des approches, quelque diverses qu'elles soient. BERENS (1975), fondant son analyse sur le rapport entre comportement communicatif et contexte situationnel, définit les deux volets de l'inégalité des rôles comme suit:

"Ein Sprecher ist gegenüber den anderen Kommunikationspartnern **privilegiert**, wenn die Möglichkeit seiner Einflussnahme auf den Kommunikationsablauf grösser ist als die der anderen [...]" (35)

"Ein Kommunikationspartner ist dann **untergeordnet**, wenn er nur auf Beiträge seines Partners antwortet, sich in der Gesprächsführung passiv verhält, keine eigenen Themen vorschlägt und hinsichtlich der Dauer des Kommunikationsaktes seinem Partner die Entscheidung über das Ende des Gesprächs überlässt" (37) (c'est Berens qui souligne)

SCHWITALLA (1978), dans son étude détaillée et intéressante sur les procédures de guidage dans l'interview, modalise la schématisation de ces deux pôles en démontrant l'existence de toute une gamme intermédiaire de distributions des rôles. Néanmoins, l'auteur considère l'asymétrie et les divergences comportementales des interactants qu'elle implique comme caractéristique définitoire suffisante de l'interview⁴⁹. Mais qu'est-ce qui distinguerait alors l'interview d'autres types d'interactions communicatives inégalitaires comme les conversations maître-élève, médecin-patient⁵⁰, juge-accusé⁵¹, les situations d'examen⁵² ou les interrogatoires? Sans soutenir la valeur définitoire absolue que Schwitalla attribue à ce concept, je considère l'inégalité, ou asymétrie, des rôles comme principe fondamental du type d'interaction communicative qu'est l'interview, et ceci tout en insistant sur le caractère interactif, construit et dynamique de cette asymétrie et des relations interlocutives qu'elle comporte. Dans une telle perspective il correspond à l'interview ce qu'ABBOU formule par rapport à toute communication sociale, notamment qu'elle

"[...] s'alimente [...] des modèles culturels, de relations aux autres et aux choses, et des systèmes de rôles, d'attentes de rôles et d'interprétations données, de négociations entre partenaires pour dégager un équilibre provisoire des échanges." (1980, 70)

BERENS (1975), BLANCHET (1987), GRAWITZ (1986), MORIN (1966) et d'autres considèrent l'interview essentiellement comme une forme spécifique de l'interaction communicative en général. En effet, comme l'a montré GUELICH (1980), la différence entre conversation quotidienne et communication institutionnalisée se résume à une question de degrés. Par conséquent, j'aborderai l'interview d'un point de vue interactionnel comme forme d'interaction communicative régie par des normes sociales et communicatives, lieu où se créent, se négocient et se modifient des rapports sociaux sous forme de relations interpersonnelles et de rapports de rôles, dont il convient d'étudier les deux pôles Ir et Ié.

⁴⁹ SCHWITALLA (1978, 174) : "Ich möchte hier dafür plädieren, dass allein das Merkmal 'situativer Rang' in der Ausprägung 'unterschiedliche Ränge' zur Definition der Textart 'Interview' ausreicht."

⁵⁰ cf. CICOUREL 1985

⁵¹ cf. SBISA 1988

⁵² cf. DEDERING/NAUMANN 1986

3.2 LE CORPUS D'ANALYSE: DES INTERVIEWS SEMI-DIRECTIVES DE RECHERCHE

Les interviews semi-directives étudiées dans ce travail font partie du type "entretien centré" (GRAWITZ 1986) sur une expérience et/ou un savoir. Ils constituent une

"[...] procédure d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé" (GRAWITZ 1986, 718)⁵³

Tout en étant une forme de dialogue social, ce type d'interview s'inscrit comme élément méthodologique dans une démarche scientifique. Les interviews étudiées constituent plus spécifiquement des instruments de transmission ou de repérage des expériences des Iés et des savoirs sociaux liés à ces expériences. La parole est ici à la fois véhicule de représentations personnelles de l'Ié relatives à un sujet spécifique et de relations sociales entre Ir et Ié⁵⁴.

La nature du rapport Ir-Ié, vécu ici comme rapport chercheur-informateur, distingue l'interview semi-directive d'autres types d'interviews: disposant d'un degré de liberté relativement important, Ir et Ié ont la possibilité de gérer et de négocier en commun leurs rôles respectifs de diverses façons. Comme, dans le cas qui nous occupe, le cadre institutionnel est peu prononcé, les tâches et attentes respectives peuvent, à l'intérieur de leur asymétrie, s'approcher potentiellement d'un état plus ou moins égalitaire sans que se produisent des conflits. ECKER et al. (1977) rappellent à ce sujet que l'Ié, qui - ne l'oublions pas - se met volontairement à disposition pour l'enquête, a le droit de refuser de fournir certaines informations sans avoir à craindre des sanctions négatives importantes. De plus, puisqu'il est le détenteur du savoir, il a, au moins dans une certaine mesure, la possibilité d'influencer le contenu de l'entretien ainsi que la façon dont sont abordés les thèmes⁵⁵; souvent l'Ir, visant à l'obtention d'informations, l'encourage dans ses 'prises de liberté'. Cependant

"La liberté de l'enquêteur et de l'enquêté n'est pas totale, mais limitée par le cadre de la recherche. L'enquêté peut répondre à sa guise, mais non parler de n'importe quoi. L'enquêteur le ramène au sujet. Il doit se rendre compte du niveau de profondeur auquel se situent les réponses de l'enquêté et les orienter dans le sens de l'objectif de l'entretien" (GRAWITZ, 1986, 723) (c'est moi qui souligne).

L'Ir a donc fondamentalement le rôle de meneur de jeu qui oriente et le cours de la conversation et les contributions de l'Ié et guide ce dernier dans son rôle d'interviewé en fonction d'un objectif précis.

Une telle finalité externe à la situation, finalité définie par le cadre donné (ici: la recherche) et consistant, au-delà de la situation de communication actuelle, à contribuer à ce cadre, est propre à l'interview en général. Le trait distinctif le plus important de l'interview de recherche me semble

⁵³ SCHWITALLA (1978) dit au sujet de ce type d'interview qu'il appelle "Experteninterview": "Personen, die aufgrund ihrer Bildung, ihres Berufes oder aus besonderen Lebensumständen über ein spezielles Wissen verfügen, werden in diesen darüber befragt." (184)

⁵⁴ cf. ch. I-4.2 ici même au sujet de la tension que ces deux aspects peuvent comporter; voir également BLANCHET 1987.

⁵⁵ Ces propriétés caractérisent les interviews en général, mais elles sont plus prononcées dans l'interview semi-directive.

consister justement dans la nature de cette finalité et son impact sur le comportement des interactants et sur le déroulement de l'interaction. L'interview de recherche est qualitativement et quantitativement centrée exclusivement sur l'obtention d'informations concernant un sujet spécifique. La tâche de l'Ir consiste à repérer des informations abondantes et pertinentes; il n'est point censé d'évaluer les attitudes de l'Ié ou de le présenter dans une perspective particulière. Dans d'autres sortes d'interviews, par contre, l'obtention d'informations peut être accompagné ou même dépassée par d'autres objectifs tels que l'examen de l'Ié sur un savoir ou une compétence particuliers (interview d'embauche), la propagande pour l'Ié ou un défi lancé à celui-ci (interview de vedettes), le soutien ou la mise en question des opinions de l'Ié (interview politique), etc.. Contrairement à toutes ces sortes d'interviews, dans l'interview de recherche la personne de l'Ié n'est en principe pas visée. Seuls intéressent son expérience sur un sujet particulier, son savoir socio-culturel lié à cette expérience et la transmission de ces deux: l'information pure compte.

Je ne voudrais pas clore ce chapitre sans faire deux remarques sur une certaine ambiguïté de l'interview comme moyen d'investigation scientifique et les problèmes que celle-ci peut poser à Ir⁵⁶:

- L'Ir, guide de l'interview par son rôle même, doit tenter d'être un guide discret, voire invisible, car une attitude trop directive de sa part risquerait de fausser les informations à obtenir⁵⁷.
- L'Ir se trouve en position de pouvoir du fait même qu'il est Ir (en plus, l'activité de recherche elle-même peut impliquer une telle position). Or, c'est au contraire la proximité sociale (c'est à dire une relation sociale plus égalitaire) qui facilite le dialogue et le flux de l'information comme le signalent BLANCHET et al. (1987). D'où la situation paradoxale de l'intervieweur-enquêteur qui doit trouver un équilibre entre, d'une part, sa position de supériorité en tant que guide de l'interview, responsable du bon déroulement de celle-ci, et, d'autre part, le besoin de proximité sociale, donc de décomposition de l'asymétrie, afin de favoriser le flux de l'information.

L'analyse du corpus illustrera de quelle façon les Irs gèrent ces difficultés.

4. INTERVIEW ET ROLES

4.1 L'INTERVIEW: UN JEU DE ROLES

L'interview est un type de communication largement standardisé. Cette standardisation, qui peut être de différents degrés, implique pour les interactants des attentes normatives réciproques de type spécifique. Les interviews médiatiques, par exemple, tendent à une normativité et à une standardisation institutionnelles très marquées, ce qui se manifeste le plus ouvertement dans les formules de salutation et de prise de congé fort ritualisées. De l'autre côté, pour ne mentionner que

⁵⁶ Sans vouloir me lancer dans la discussion sur la subjectivité impliquée dans cette méthode de collection de données, subjectivité qui est considérée comme allant à l'encontre de l'idéal scientifique, je renvoie à GRAWITZ (1986) et BLANCHET et al. (1987) pour une étude approfondie. Notons seulement ceci: la recherche qui recourt à une telle méthode le fait dans un but précis, notamment celui de rassembler des informations fondées sur des expériences, attitudes ou savoirs **individuels** (tout en étant évaluées finalement dans leur ensemble). L'analyse des résultats étant généralement adaptée aux propriétés des instruments de collection de données utilisés, elle légitime l'emploi de ces instruments.

⁵⁷ BRENNER (1981) considère l'attitude non-manipulative comme une des règles de base que doit suivre l'Ir.

deux pôles extrêmes (sans pour autant prétendre que ce soient les plus extrêmes), les interviews semi-directives du type étudié ici prennent d'habitude une forme plus libre, moins institutionnellement marquée, tout en restant dans la marge de la définition de l'interview en tant que telle. Le degré d'institutionnalisation et les normes que celle-ci comporte ont un impact sur la forme de l'interaction ainsi que sur les comportements respectifs des interactants. Les règles régissant le rapport de rôles asymétriques sont elles mêmes nécessairement asymétriques⁵⁸, c'est-à-dire qu'elles attribuent des droits et obligations en partie divergents aux occupants des différents rôles.

L'interview est souvent comparée à un jeu: ANDRE-LAROCHEBOUVY (1984) identifie l'attitude directive de l'Ir à celle d'un meneur de jeu, et ECKER et al. (1977), parlant de "Kommunikatives Rollenspiel", comme mentionné ci-dessus (ch. I-2.1), distinguent l'interview en tant que jeu 'complémentaire' des jeux symétriques:

"Das Interview ist ein Komplementäres Spiel, das heisst der Interviewer ist befugt, Aeusserungen anderen Typus zu tätigen als der Interviewte" (1977, 60).

La notion de complémentarité renvoie à la réciprocité dans l'asymétrie des rôles respectifs.

Ces rôles des participants à l'interview - pour l'un de poser des questions, d'inciter la transmission de l'information et d'orienter le cours de l'interaction; pour l'autre de fournir cette information - leur imposent donc des comportements communicatifs spécifiques régis par des règles en partie asymétriques. Ces règles ne peuvent être violées qu'au prix de menaces des faces des interlocuteurs et de sanctions plus ou moins graves. De telles violations consistent par exemple de la part de l'Ié à interroger l'Ir sur sa personne ou d'être le premier à exprimer des remerciements lors de la clôture de l'interview, et de la part de l'Ir de ne pas poser des questions ou de ne pas donner à l'Ié l'occasion de placer ses réponses. La façon dont sont gérées les règles définit les rôles et le rapport de rôles entre les interactants.

4.2 ROLE PUBLIC ET IDENTITE PRIVEE

Une tension bien particulière me semble sous-tendre la situation d'interview présentée ici. WERLEN (1987) constate pour la conversation médecin-patient que, tandis que le médecin n'est présent pour l'essentiel qu'en tant qu'occupant d'un rôle, le patient se situe entre son rôle de patient et la transmission de sa personnalité en tant qu'individu privé. Cette tension se retrouve sous forme prononcée dans ce type d'interview où l'Ié est censé relater une partie de son expérience personnelle: l'Ié y est à la fois occupant du rôle institutionnalisé et individu explicitant l'expérience privée qu'il doit non seulement transmettre mais aussi présenter comme pertinente et parfois même défendre.

L'Ié doit s'adapter à un type de parole contraint et, gérant à la fois les thèmes abordés et la relation avec l'Ir, faire valoir une image de lui-même. Quel que soit le thème abordé, l'Ié engage donc des efforts continus de mise en scène de son propre personnage, efforts imposés puisqu'incités par les questions de l'Ir: l'Ié s'expose face à l'Ir qui, lui, a le droit de rester couvert. D'où cette tendance fondamentale de la part de l'Ié à défendre sa propre personne. Comme le dit MORIN (1966),

⁵⁸ GOFFMAN (1974) distingue deux classes de règles comportementales: règles symétriques - règles asymétriques.

"L'interview provoque d'elle-même (car c'est une intrusion qui peut apparaître traumatique, ou agressive à l'intéressé) un gigantesque système de défenses. Mais en même temps l'interview s'adresse à un gigantesque besoin de s'exprimer." (65)

Le désir de la protection et/ou de la présentation du moi de la part de l'Ié risque d'entrer en conflit avec le désir de l'Ir d'obtenir des informations. Ce conflit se manifeste sous forme d'un manque de coopérativité entre les interactants dont peut résulter un passage, d'une longueur variable, de monologues parallèles à la place du mouvement dialogal. Dans ce cas, le rapport de rôles Ié-Ir est momentanément suspendu et l'Ié prend la liberté d'évaluer ses propos sans tenir compte des interventions de l'Ir (voir ch. II-2.4.4).

Quant à l'Ir, il a la possibilité, ou même l'obligation, de cacher son identité privée derrière l'identité officielle qu'il revendique, son expérience personnelle n'étant point en question. Comme le montrera l'analyse, la tension identité privée - rôle public peut poser des problèmes également à l'Ir, mais cette fois dans le sens inverse qu'à l'Ié, notamment quand la première éclate et bouscule le second, ce qui risque de nuire à l'objectivité requise de l'interview de recherche.

4.3 ROLE PASSIF vs ROLE ACTIF?

La façon dont est géré le rapport de rôles entre les participants dans la situation concrète dépend en partie de la nature de leur rapport social (statuts sociaux respectifs) et interpersonnel (intimité ou distance, sympathie ou antipathie des interlocuteurs)⁵⁹. Or, dans l'interview, la relation sociale s'instaure essentiellement sous forme d'un rapport de rôles. Nous pouvons esquisser les portraits suivants des rôles d'Ir et d'Ié, fort schématisés, certes, mais contenant néanmoins des caractéristiques fondamentales des rôles. Ces portraits seront nuancés par la suite (cf. ch. I.4.5, I.5. et le volet II):

Quel que soit son statut social et la relation interpersonnelle entre les interactants, l'Ir, souvent représentant d'un médium (une instance de force derrière lui; dans le cas qui nous occupe c'est le cadre de la recherche), est la partie active et initiative dans l'interaction: il a le droit d'ouvrir ou de clore l'interview, d'introduire de nouveaux sujets et surtout de poser des questions et d'insister sur elles. L'Ir contrôle le mécanisme de l'interview. Il tient les rênes du guidage thématique et structural de l'interaction. L'Ié, en revanche, est dans une large mesure réduit à un rôle réactif qui lui impose, une fois qu'il accepte la situation d'interview, l'obligation de répondre aux initiations effectuées par l'Ir. Il ne peut modifier le sujet de la conversation que grâce à d'éventuelles expansions se rapportant au cadre thématique préalablement instauré par l'Ir et qu'à condition que celui-ci l'autorise à le faire. S'il pose exceptionnellement une question, il le fait en toute conscience de l'infraction aux règles ainsi commise⁶⁰, ce qu'il indique en général par des commentaires métacommunicatifs comme "puis-je vous poser une question"⁶¹. En résumé:

⁵⁹ KRESS/FOWLER (1979) insistent sur le fait que le différentiel des pouvoirs respectifs ("power differential") est à la fois externe à la situation de communication spécifique et interne à celle-ci, les deux n'étant pas nettement séparables.

⁶⁰ à l'exception des demandes de précision.

⁶¹ SCHWITALLA (1978, 74, note 4) cite deux exemples pris d'interviews politiques: Ié: "Darf ich sie noch etwas fragen? Ich weiss ich sollte keine Gegenfragen stellen [...]" Dans le second exemple c'est l'Ir qui marque explicitement l'infraction aux règles: "Das ist ein ausserordentliches Interview, weil Sie jetzt nur Fragen stellen".

"Der Interviewer lenkt den Kommunikationsablauf durch seine Initiativen, der Interviewte ist passiv und wird vom Interviewer gelenkt"; "Denn auf die Rolle von Frager und Entgegennem können wir bei aller Differenzierung der Ausdrucksmittel die Rollen im Interview reduzieren." (ECKER et al. 1977, 20; 24)⁶²

Bien que cette affirmation nécessite d'être clairement nuancée, ce qu'ECKER et al. (ibid.) font de façon convaincante, elle a le mérite d'insister sur une propriété primordiale de l'interview: son mécanisme de questions et de réponses et le fait que les rôles respectifs de l'Ir et de l'Ié soient soumis à ce mécanisme.

4.4 QUESTIONS ET REPONSES

La condition de réalisation d'une interview (comme de toute interaction sociale), est que les participants connaissent et acceptent les 'règles du jeu' et leurs rôles respectifs. La connaissance partagée du cadre des attentes réciproques implique dans l'interview entre autres

"[...] dass im Verständnis des institutionellen Rahmens bestimmte Äusserungen eines Rollenspielers von vornherein als Fragen festgelegt sind."(SCHWITALLA, 1978, 128)

Les trois critères grammaticaux de la définition de la question (particule interrogative, courbe intonatoire, ordre des mots) s'avèrent insuffisants pour déterminer les demandes d'information de l'Ir. Un énoncé assertif de sa part peut avoir valeur de question puisqu'il sera interprété par rapport au cadre des attentes réciproques définies par les rôles respectifs. L'Ié sait que les normes communicatives de la situation, qui régissent l'ensemble des attentes réciproques, exigent une réaction de sa part⁶³ à la contribution de l'Ir, réaction qui ne devrait pas contenir un refus total du rôle de l'Ir, sinon l'interview ne serait plus interview. Conformément aux règles des paires adjacentes et même si elle ne se présente pas grammaticalement sous la forme d'une question, la contribution de l'Ir implique par conséquent la commande, adressée à l'Ié, de s'exprimer conformément au cadre imposé par cette contribution:

"[...] it is expected that when a question is asked the next thing said will be a relevant answer. Although this may sound obvious, adjacency pairs are highly significant for the understanding of linguistic behavior, in particular because they provide a way in which one person can compel another to speak, to him, and on a topic of his own choice". (SCHEGLOFF/SACKS, 1973, 295-96)

Même la question d'information pure, dans laquelle est minimisée la fonction de commande et focalisée la demande d'information, impose une obligation au destinataire quant à la nature

⁶² SCHWITALLA (1978, 175) distingue en ce même sens les rôles du "Auskunft-Fordernden" et du "Auskunft-Gebenden".

SIEGMANN/POPE (1972, 29) écrivent: "[...] the interview is conceptualized as a dyadic communication system in which one of the participants, the interviewer, has as its major objective to obtain information from the other participant, the interviewee."

⁶³ La question n'oblige ainsi pas seulement à réagir, mais à réagir de façon appropriée. DUCROT (1972, 4) constate à ce propos: "Le pouvoir proprement interrogatif de la question doit [...] être fondé sur une sorte de déontologie - qui n'a rien de naturel - et qui attribue à certaines formules, prononcées dans certaines circonstances, le pouvoir (exorbitant) d'obliger le destinataire à continuer le discours."

(sémantique et pragmatique) de la suite immédiate du discours. Celle-ci doit satisfaire la complétude illocutoire⁶⁴. GOODY (1978) parle de "power of the question to demand a response" (23). La question constitue ainsi une invitation à une réaction verbale (ou éventuellement non-verbale) dans un cadre d'attentes normatives⁶⁵.

La question, généralement posée par l'Ir, véhicule donc un **pouvoir initiatif** en ce qu'elle établit des obligations locales pour l'Ié quant à la poursuite (généralement **réactive**⁶⁶) de l'interaction communicative. Les questions des Irs sont toujours contraignantes⁶⁷ par rapport à l'intervention suivante de l'Ié. Par rapport à l'intervention précédente de l'Ié elles sont soit indépendantes soit reliées (p. ex. par l'intermédiaire d'un articulatoire ou de termes anaphoriques). Les réponses, en revanche, sont toujours contraintes par la question de l'Ir (elles doivent remplir la complétude illocutoire) sans jamais être contraignantes (elles n'imposent aucune obligation particulière à la prise de parole suivante). D'où le pouvoir⁶⁸ exercé par le questionneur sur le questionné.

⁶⁴ JACQUES (1988, note 7, p.67) distingue entre *consistance illocutoire* et *consistance sémantique*, la première se référant aux rapports logiques entre actes illocutoires, la seconde aux rapports logiques entre contenus propositionnels. Les deux côtés font partie de la complétude illocutoire. MOESCHLER (1980) parle de *conditions de satisfaction* imposées par un énoncé sur la suite du discours.

⁶⁵ SCHWITALLA (1978, 128) définit la question en ce sens comme "Aufforderung zu einer verbalen Reaktion mit einer bestimmten Erwartungsnorm". Précisons que, selon le type de question qui l'initie, la réaction ne doit pas nécessairement être de nature verbale. Des 'réponses' mimo-gestuelles (signes de la tête, par exemple) sont fréquentes. Ici, comme partout dans l'interaction communicative, tout se joue à travers un processus de réciprocité:

"Le questionneur se donne comme s'orientant intentionnellement vers ce qui va suivre et oblige le destinataire à tenir compte de cette orientation. Le récepteur sait donc que ses paroles seront nécessairement interprétées [...] à la lumière de la question qui les précède." (DILLER 1984, 20)

D'où le **contrôle** que la question exerce sur la réponse, contrôle que DILLER (1984) situe aux trois niveaux suivants:

- "contrôle syntaxique" qu'on pourrait appeler 'contrôle structural': la réponse peut être syntaxiquement structurée selon les préindications contenues dans la question (ce qui se voit clairement par exemple dans le cas des reprises d'éléments ou dans les réponses elliptiques où est omis un élément constitutif de la structure syntaxique puisqu'il figure dans la question précédente et est considéré comme étant implicitement transféré dans la structure de la réponse),
- "contrôle présuppositionnel", qui fait partie d'un contrôle sémantique plus vaste: le contenu posé et le contenu présupposé contrôlent le contenu de la réponse,
- "contrôle pragmatique" qui s'effectue au niveau illocutoire et demande l'acceptabilité de la réaction qui suit une question en tant qu'acte de réponse. La réponse doit donc obéir à la force illocutoire de l'énonciation qui la déclenche.

⁶⁶ FRANCK (1980, 53) distingue des "moves" initiatifs, réactifs et initiatif-réactifs ("move" étant défini comme "Zug als Verbale Handlungseinheit", ce qui correspond au sens que Goffman donne à cette notion):

"Initiative Züge elizitieren primär eine Reaktion des Partners im Rahmen des Fortsetzungsrasters"; "Reaktive Züge werden diejenigen Züge genannt, die primär auf ein gegebenes Fortsetzungsraster eingehen, und die Wahl einer Reaktion auf den Vorgänger anzeigen" (la notion de "Fortsetzungsraster" se réfère à la gamme des options possibles concernant la poursuite du discours). FRANCK ajoute les "initiativ-reaktive Züge" comme par exemple les demandes de précision.

ROULET et al. (1985) distinguent des interventions à fonction illocutoire initiative et des interventions à fonction illocutoire réactive. Les premières appellent une réaction, les secondes renvoient à une intervention antérieure.

⁶⁷ selon la terminologie de BOUCHARD (1987)

⁶⁸ FOWLER (1985, 61) définit la notion de pouvoir comme suit: "Power is the ability of people and institutions to control the behavior and material lives of others. It is obviously a transitive concept entailing an asymmetrical relationship: X is more powerful than / has power over Y." La question, faisant partie des

Ainsi, non seulement la paire question-réponse constitue-t-elle la séquence de base de l'organisation de l'interview, mais elle forme également le moyen le plus puissant à travers lequel se jouent les rapports de force entre Ir et Ié⁶⁹:

"Perhaps the interviewer's greatest weapon is the legitimate responsibility for asking questions designed to elicit responses by which the interviewee will be evaluated" (NIYI/SEABROOK, 1982, 121).

Par sa valeur initiative, la question exerce une force aux niveaux thématique, pragmatique et structural et atteint, à travers chacun de ces trois domaines, la sphère de la relation sociale. Instrument de guidage puissant⁷⁰ à double fonction - assurer la transmission de l'information et organiser cette information - la question demande de la part du destinataire un travail attentif de décodage pour que celui-ci puisse formuler sa réponse de sorte qu'elle satisfasse aux exigences conditionnelles imposées par la question. Une incohérence sémantique ou pragmatique au niveau des paires adjacentes constitue une mise en cause des attentes réciproques, et par là même des rôles occupés. Elle déclenche une renégociation explicite ou implicite d'attentes et de rôles.

L'asymétrie des rôles coïncide ainsi avec une inégalité des forces exercées de part et d'autre par les participants. L'interview se présente comme communication interrogative entre quelqu'un qui a le droit ou le privilège de se renseigner et quelqu'un d'autre, se trouvant dans une position moins puissante, qui est obligé de répondre, de se justifier ou d'expliquer: l'interview constitue une forme de discours favorisant, de par sa nature même, l'exercice de pouvoir d'un interlocuteur (l'Ir) sur l'autre (l'Ié).

4.5 L'ASYMETRIE COMBATTUE

L'Ir est pourtant loin d'être toutpuissant. Sa position concrète n'est pas aussi univoque que le portrait type simplifié que nous venons d'esquisser le laisse supposer. Si l'Ir contrôle le déroulement de l'interaction, c'est souvent l'Ié qui est le seul détenteur du savoir qui fait l'objet de la quête d'information. Ainsi

"Le statut taxémique d'un intervieweur est complexe: s'il est bien en position haute dans la mesure où il 'mène' l'interaction, oriente le débat et prend la plupart des 'initiatives', il abdique sur un autre front puisque son rôle est moins de parler que de susciter la parole de l'autre, auquel il laisse le soin de fournir l'essentiel de la matière conversationnelle. Pilote effacé du dialogue, initiateur vite condamné à un silence relatif, l'intervieweur est à la fois dominant et dominé (ses deux composantes se disposant diversement selon les interviews)." (KERBRAT-ORECCHIONI, 1987, 324)

L'image d'une réalisation absolument complémentaire et harmonieuse des rôles ne constitue qu'une idéalisation de l'interview. Ce qui se passe effectivement est un processus de négociations, de chevauchements de rôles, voire de perpétuels combats de places et de rôles, plus ou moins prononcés selon les situations et les personnalités des participants.

directifs, est un acte de langage particulièrement manipulateur, par où elle véhicule l'exercice d'un pouvoir: elle influence et contrôle à la fois.

⁶⁹ "The main linguistic device which interviewer uses to control interviewee's contributions is questioning" déclarent KRESS/FOWLER (1979, 73).

⁷⁰ L'effet de guidage varie selon le type de question et selon le rapport entre la question et le tour précédent de l'Ié, comme nous le verrons au chapitre II-2.

Il existe une marge de liberté pour les techniques et pratiques interactives communicatives à l'intérieur du cadre socio-institutionnel prescrit et des normes que celui-ci comporte. Ce cadre n'étant jamais donné une fois pour toutes, mais construit dans l'interaction, l'asymétrie peut être renforcée, maintenue, affaiblie ou même renversée (au quel cas le cadre est renversé avec elle). Irs et Iés disposent de toute une gamme de stratégies pour diminuer le potentiel dominant de l'Ir, ou, au contraire de consolider les rapports de force asymétriques. L'Ir, certes privilégié par la situation, peut se trouver constamment confronté aux tentatives de l'Ié visant à remédier à sa subordination, ou peut lui-même entamer des **procédures de rééquilibrage**, sans que la définition de la situation comme interview ne soit mise en cause.

Ainsi, l'Ié jouit d'une liberté dans son choix de formulations et de différentes possibilités de réponse. L'ensemble des attentes respectives lui imposant l'obligation de fournir des informations, l'Ié a également le droit de les retenir. Parfois, il contredit l'Ir, réfute certaines de ses présuppositions, avoue un manque de savoir, se plaint de questions non posées ou trop personnelles et dispose de stratégies d'évitement et de modification du thème pour influencer le cours de l'interview. Sa réaction à une question peut se situer quelque part entre acceptation complète et refus total de répondre - dans ce cas il est pourtant obligé de fournir des justifications afin de remédier à la menace de la face de l'Ir et de ne pas mettre en danger la situation de communication. Il peut dévier du cadre thématique proposé par la question précédente et imposer ses propres propos. Ce faisant, il met en danger la face de l'Ir et risque d'être ramené à la ligne thématique par un 'tour de force' de ce dernier: au niveau sémantique, cohérence, incohérence et cohérence partielle sont des virtualités qui marquent le comportement effectif de l'Ié⁷¹ et qui modulent la qualité de la relation interpersonnelle et du rapport de rôles entre Ir et Ié. Cette cohérence repose sur le principe des paires adjacents et, plus généralement, sur le principe de coopération. Il en est de même pour la complétude illocutoire en général. La violation de ces principes constitue une menace pour les faces des interlocuteurs et entraîne des incidents conversationnels (chevauchements, ruptures thématiques, incohérences au niveau de la complétude illocutoire, conflits de structuration, etc.). Elle amène des sanctions plus ou moins graves et déclenche des négociations explicites ou implicites sur les places et les rôles respectifs.

L'Ir, de son côté, dispose dans ses demandes d'information d'un choix entre un certain nombre de formulations et de formes. Même un commentaire de sa part peut avoir fonction de question. Il dépend toutefois de la disposition de l'Ié à fournir des informations. Souvent, dans le but d'obtenir des informations, il ne se contente pas d'enchaîner une question à l'autre, mais tient compte des réponses de l'Ié en les commentant, en cherchant des détails, en demandant des explications: il donne à l'Ié une sorte de soutien⁷². L'Ir se met du côté de l'Ié et l'information est construite coopérativement. Ces modalités du comportement de l'Ir dans l'interview de recherche sont particulièrement significatives puisqu'elles font partie des stratégies visant à obtenir des informations aussi amples que possible. La façon dont l'Ir gère son rôle de demandeur d'informations a un impact sur l'orientation de la réponse et sur les attitudes et les comportements communicatifs de l'Ié. De même, la façon dont l'Ié s'occupe de la transmission d'informations influe sur le comportement communicatif de l'Ir. Le jeu de rôles comporte l'exercice d'influences réciproques constantes.

⁷¹ cf. SCHWITALLA (1978) pour une discussion détaillée de ce qu'il appelle "Responsivität". MOESCHLER (1980) se réfère sous le terme de "cohésion" à la "condition de satisfaction" au niveau thématique.

⁷² ECKER et al. (1977, 17) parlent de "feed back".

Certains aspects des stratégies d'adaptation réciproque ont été analysés dans des travaux à perspective psychologique. Parmi ceux-ci on peut retenir les trois suivants: HELLER (1972), étudiant le dissentiment comme stratégie de l'Ir dans des interviews expérimentales, montre que le résultat final de l'interview dépend de la relation sociale entre les participants et des influences réciproques exercées de part et autre. Le "interactive style" de l'Ir (intime, réservé, hostile; consensuel ou non; approbateur ou non) influe sur le comportement communicatif de l'Ié. Heller illustre en particulier que plus l'Ir effectue de procédures de guidage qui signalent à l'Ié comment il évalue ses réponses, plus l'Ié s'applique à exercer des contre-influences⁷³. MATARAZZO et al. (1965) ont repéré des processus d'adaptation réciproque, qu'ils appellent "synchrony", quant à la longueur des tours, le degré d'articulation des contributions et la longueur des silences inter-tours. POPE/WOLFE SIEGMAN (1972), analysant le rapport entre relation interlocutive et comportement verbal dans l'interview d'embauche⁷⁴, aboutissent aux résultats suivants:

- un comportement chaleureux de la part de l'Ir ("interviewee warmth"⁷⁵) augmente la productivité et le flux des contributions de l'Ié et diminue le taux d'hésitations,
- la longueur des tours de l'Ir influe sur la production de l'Ié: des tours relativement longs favorisent la productivité de l'Ié, des tours courts, par contre, sont accompagnées par un taux élevé de problèmes de formulation de la part de l'Ié ("Higher Speech Disturbance Rate").

Ces études illustrent que les modalités sous lesquelles se joue le rapport des rôles entre Ir et Ié influencent la forme du déroulement de l'interview (thèmes abordés, structure, formes d'expression, etc.) ainsi que la quantité et la qualité de l'information fournie. La diversité d'apparences que peuvent prendre les interviews du même type repose sur la diversité des façons dont sont perçus et gérés les rôles respectifs dans l'interaction communicative⁷⁶.

L'interview se présente ainsi comme lieu d'exercice de forces perpétuelles où les représentations que les interactants se font de la situation, de leur relation interpersonnelle et de leur rapport de rôles interagissent avec le flux informationnel et sont soumis à des remodelages constants. A l'intérieur des rapports de rôles institutionnellement préétablis se joue tout un petit monde de négociations et de forces qui sont et la source et le reflet des relations sociales qui s'établissent dans et par la conversation.

⁷³ "We interpret our results as indicating that when the interviewer controls the conversation by producing few orienting cues by which the subject can monitor his own responding, the subject is forced to follow the only cues available as best he can. But when the subject is provided with enough information so that he himself can judge the adequacy of his own response and postulate possible reasons for the interviewer's disagreement, he feels much more free to persist in the same topic, argue with the interviewer and attempt to convert him. In this latter case, rather than remaining the passive recipient of influence, the subject attempts to exert counter-influence." (HELLER 1972, 14).

⁷⁴ les situations ayant été artificiellement manipulées (le comportement des Irs varie à titre expérimental) et les éléments significatifs ayant été mesurés en quotas quantitatifs (longueur moyenne des tours, taux de phénomènes d'hésitation, etc.).

⁷⁵ défini comme plus compréhensif, amical, et plus attentif.

⁷⁶ Selon ECKER et al. (1977, 37): "Die unterschiedlichen Ausprägungen, die Interviews annehmen können, werden nicht zuletzt durch diese Beziehung bestimmt, d. h. konkret durch das Rollenverständnis der einzelnen Partner und die daraus sich ergebende Rollenkonstellation." Les auteurs distinguent à ce sujet deux formes de rapports entre Ir et Ié qui sont déterminés par leurs attitudes et comportements réciproques: "Bestätigungs-Interview" et "Kampf-Interview" (ibid. 38).

5. L'ORIENTATION DE L'ANALYSE

Plutôt que de formuler des hypothèses, je préfère soulever ici quelques points d'intérêt centraux selon lesquels s'orientera l'analyse qui suit. Cette analyse est fondée sur les principes de l'interaction communicative en face à face et les spécificités de l'interview semi-directive de recherche tels qu'ils viennent d'être décrits. La prémisses de base qui sous-tend l'ensemble de l'approche est que le rapport de rôles et de force entre Irs et Iés est asymétrique et qu'il se réalise et se reflète à travers le comportement communicatif verbal des interactants. D'où découle la thèse de base:

Le processus de constitution des rôles et des rapports de rôles est observable à travers des **traces linguistiques** dans les discours des interactants.

L'interaction communicative étant perçue comme processus organisé, l'accent sera mis sur l'organisation et les formes linguistiques et non pas sur le contenu sémantique des énoncés⁷⁷. Seront ainsi étudiés les paramètres suivants: **l'organisation globale et locale, la construction thématique-structurale** des interviews (ch. II-1 et 2) ainsi que les **procédures et formes linguistiques** employées de part et d'autre pour contribuer à cette organisation (ch. II-3 et 4).

Les notions de **place** et de **guidage** joueront un rôle central. Le terme de guidage renvoie à toute opération organisatrice qui influence le cours de l'interaction et oriente l'interlocuteur selon les intentions, la programmation discursive et/ ou les attentes du sujet qui effectue le guidage. Guidage et rapports de place seront étudiés en tant qu'ils confirment, renforcent ou, au contraire, mettent en cause l'asymétrie des rôles. Deux postulats se trouvent à la base de l'étude:

Des **procédures de rééquilibrage** de l'asymétrie peuvent être engagées des deux côtés Irs et Iés, procédures qui, souvent, réussissent effectivement à neutraliser les droits et obligations mutuels sans mettre en cause la définition de la situation en tant qu'interview.

Irs et Iés poursuivent des **stratégies** particulières de réalisation des rôles selon la perception qu'ils ont de l'ensemble des droits et obligations que leur imposent leurs rôles. Ces stratégies se traduisent par des comportements communicatifs **systématiques** et conditionnent le déroulement de l'interaction.

Il s'agira de déceler ces procédures systématiques à travers les paramètres choisis et de les évaluer, comme mentionné dans l'introduction, par rapport:

- a) à chaque situation d'interview spécifique, ce qui permettra de dresser des portraits des trois interviews (l'intérêt des ch. II-1 et 2 se situera avant tout ici),
- b) au type d'interaction communicative que constituent ces interviews (ce qui figurera au premier plan dans les ch. II-3 et 4).

Cette double perspective aboutira aux questions suivantes:

- Comment la façon dont sont vécus les rôles influe-t-elle sur l'apparence que prennent les interviews ?

⁷⁷ On peut toutefois se demander dans quelle mesure le contenu - en tant que tel - influe sur l'interaction, ceci en particulier dans le type de situation communicative se fondant sur l'alternance de questions et de réponses.

- Quel est le rapport entre guidage et travail relationnel ?
- Est-ce qu'il existe une tension observable entre les rôles publics et les personnes privées des Irs / des Iés? comment rôle et personne sont-ils gérés et quel impacte ont-ils sur le déroulement de l'interaction?
- Est-ce que la position de fournisseur d'informations sur son expérience personnelle implique des difficultés particulières pour l'Ié ? Si oui, comment les affronte-t-il?
- Et finalement: est-ce que les contraintes de solliciteur d'informations impliquent des difficultés particulières pour l'Ir? Si oui, comment les affronte-t-il?

Au-delà de ces points particuliers l'analyse visera à montrer les relations différentes qu'entretiennent les deux Irs et les trois Iés avec la situation et leur rôle.

Une évaluation comparative des résultats obtenus, accompagnée d'une réflexion sur l'interview en tant qu'instrument méthodologique en sciences sociales, achèvera le présent travail.

II. VOLET PRATIQUE

1. L'ORGANISATION DE L'INTERVIEW

L'interview, comme toute interaction communicative, constitue une entité organisée à deux niveaux: **l'organisation globale** subdivise l'unité-interview en trois parties successives - ouverture, noyau et clôture - tandis que **l'organisation locale** règle, entre autres, l'alternance des tours de parole¹. Quant à l'organisation thématique, elle résulte de l'ensemble des opérations et manipulations thématiques ponctuelles, opérations qui se situent au niveau local, mais qui sont négociées par rapport à un cadre thématique plus global (thèmes déjà abordés, thème à l'intérieur duquel est négocié un sous-thème, cadre thématique institutionnellement déterminé, etc.). L'organisation thématique comporte ainsi l'interaction des deux niveaux local et global. L'organisation globale (ouverture, clôture) et l'organisation locale (alternance des tours de parole) des interviews feront l'objet du présent chapitre; la structure thématique sera étudiée séparément au chapitre II-2.

L'organisation de l'interaction communicative repose sur des processus négociatifs et coopératifs. Certaines procédures aux niveaux organisateurs local et global constituent des moyens puissants de guidage de l'interaction. La façon dont sont mises en oeuvre des opérations organisatrices ainsi que le mode de déroulement des séquences organisatrices traduisent et réalisent en même temps le rapport entre les interlocuteurs et les rôles que ceux-ci occupent. L'analyse s'orientera vers les questions suivantes:

- qui engage des activités organisatrices, avec quelle régularité et de quelle façon?
- dans quelle mesure ces activités constituent-elles des moyens de guidage, conférant un statut de supériorité à la personne qui les entame?
- font-elles partie des procédures de figuration ou, au contraire, sont-elles effectuées de telle sorte qu'elles comportent des menaces pour la face de l'un ou de l'autre des participants?
- comment l'un ou l'autre des interlocuteurs réagit-il à de telles opérations mises en oeuvre par son partenaire? et surtout:
- dans quelle mesure les opérations de guidage sont-elles liées à l'ensemble des droits et obligations que comportent les rôles d'Ir et d'Ié?

1.1 L'ORGANISATION GLOBALE: OUVERTURE ET CLOTURE

La conversation en tant qu'unité est répartie en trois phases successives de longueur très variable: ouverture - noyau - clôture. Dans les interviews étudiées, les phases d'ouverture et de clôture sont relativement courtes, tandis que le noyau constitue l'essentiel de la conversation (ce qui est habituellement le cas dans les interactions communicatives). Dans la phase initiale, il s'agit pour les interlocuteurs de se mettre d'accord sur le type d'interaction communicative dans lequel ils

¹ Font également partie du niveau local l'organisation selon les paires adjacentes (dépendance conditionnelle entre deux tours successifs) ainsi que l'organisation intra-tour. Ces deux aspects étant étudiés ici d'un point de vue thématico-structural, ils seront abordés au chapitre II-2.

se trouvent engagés, de clarifier le cadre des activités qu'implique ce type et de s'accréditer mutuellement comme partenaires légitimes. Le noyau de la conversation comporte l'accomplissement des activités conformes aux rôles respectifs et à la définition de la situation. Dans la phase terminale, la clôture de la conversation est négociée. Les activités de négociation des identités réciproques et de la relation sociale se présentent sous forme particulièrement prononcée lors de l'ouverture et de la clôture. D'où l'intérêt à étudier ces séquences par rapport aux rôles des participants.

1.1.1 L'OUVERTURE

La spécificité de la phase initiale de toute interaction communicative réside dans le fait qu'elle a comme fonction essentielle une première définition de la situation, fonction qui accompagne en général, dans le reste de l'interaction, d'autres fonctions sans figurer au premier plan. La densité des mécanismes d'ajustement mutuel à tous les niveaux est plus forte dans cette séquence². Selon GUMPERZ,

"La conversation commence souvent par une phase de présentation où sont négociés les thèmes communs et ajustées les attentes divergentes." (1989, 133)

Dans le cas qui nous occupe, il s'agit pour Irs et Iés de se rendre mutuellement accessibles, de définir les rôles et les tâches conversationnels respectifs (en partie prédéterminés) et de créer un cadre d'attentes réciproques, ces éléments faisant l'objet de redéfinitions permanentes au cours de l'interview.

La phase initiale crée non seulement un premier cadre situationnel, mais reflète également la disposition des interlocuteurs à accepter ce cadre ainsi que l'ensemble des droits et obligations qu'il comporte pour chacun d'entre eux. De cette spécificité fonctionnelle de l'ouverture découle l'hypothèse que le mode sur lequel se déroule la négociation de ce cadre traduit la perception que les participants ont de leurs rôles respectifs et constitue un indice potentiel de certaines modalités du déroulement de l'interview toute entière. Une ouverture complexe et difficile, signe d'un ajustement mutuel problématique, laisse supposer le surgissement d'un pareil type de problèmes dans la poursuite de l'interaction. Une ouverture claire et facile, en revanche, illustre que l'acceptation mutuelle des rôles et des droits et obligations ne pose pas de problèmes et est, par là même, l'indice d'un consensus plus général sur la définition de la situation (consensus qui peut néanmoins être mis en cause au cours de l'interview). Pour illustrer ce propos, comparons les phases initiales très distinctes des trois interviews.

Il ne s'agit ici pas des phases initiales de l'interaction communicative proprement dite. Les enregistrements ne commencent qu'aux débuts des interviews, celles-ci ayant été précédées à chaque fois de l'accueil des Irs par l'Ié, d'une conversation préparatrice et de l'installation du microphone. (Pour les modalités de cette phase préparatrice se référer à l'annexe I: "protocoles d'enregistrement".) Au moment du début de l'interview, une relation sociale s'est déjà instaurée entre les interactants, et lors de l'ouverture l'accent est mis sur la négociation des rôles respectifs dans le cadre 'institutionnel'(ou 'officiel') donné.

² comme l'ont montré entre autres GOFFMAN (1974), KERBRAT-ORECCHIONI (1984), HOLLY (1979), KRESS/FOWLER (1979), SCHWITALLA (1978).

F6:

Voici l'ouverture de l'interview F6:

I 1. 1 - 41

[les tous premiers mots sont coupés sur l'enregistrement]

1 X: forcément parler de vous . voilà . mais peut-être si vous
 H: x x x* oui

X: pouviez nous dire eh comment: oui manifestement c'est à

5 X: cause de vous que vous êtes venus à: à Bâle
 H: disons eh [ça ça ouil]

X: p(e)tit peu nous nous dire un peu je sais pas
 H: ((en riant))

X: quelle quelle formation vous avez eu pour pour vouloir eh

X: travailler à Bâle et comment ça c'est passé .
 10 H: beh disons ça

H: vient essentiellement de eh de ma de ma famille parce que bon

X: mhm

Y: mhm
 H: mon père était aussi bilingue . mon père était aussi

15 H: bilingue parce que j'ai . au fond la famille E. est

H: originaire de Bâle . et j'ai un arrière grand-père . eh: qui

H: était qui était pasteur qui avait la formation je suppose eh

H: habituelle de là et il est venu faire un stage à Neuchâtel

X: mhm

20 H: . dans les années mille huit cent cinquante [soixante]

X: mhm
 H: j'estime à peu près c'était mon arrière grand père .

H: et là il est tombé amoureux de la fille de du pasteur

X: mhm

25 Y: x x
 H: qui le: qu'il x au fond et il s'est installé à Neuchâtel

H: comme pasteur de langue allemande . ensuite il est resté

H: d'abord à Neuchâtel et ensuite pasteur à Cernier il a eu un

X: mhm mhm

30 H: fils qui est mon grand-père . mon grand père est resté dans le

H: canton il est resté trente cinq ans au Locle . si bien qu'on

- H: a qu'il a bourgeoisie du Locle et on est bourgeois de Bâle
-
- X: mhm
- Y: + et du Locle *
- 35 H: et du Locle . . . mais mon m/ et l/le [donc]
-
- H: Charles E. mon grand-père a épousé une pure bernoise .
-
- X: ah
- H: et elle parlait le dialecte bernois patricien que mon père
-
- Y: mhm mhm
- 40 H: a appris si bien que mon père était parfaitement à l'aise
-
- H: . il y avait de la famille dans le canton de Berne dans la
-
- H: région de Berne . et mon père était parfaitement à l'aise
-
- Y: alors c'est une tradition eh familiale
- H: dans les deux langues
-
- 45 Y: de de de passer d'un côté à l'autre
- H: en en quelque sorte . en quelque sorte oui . + en quelque
-
- H: sorte oui * . alors quand j'étais eh p(e)tit garçon . donc
-
- H: vu les effets de la guerre mon père était tout de suite
-
- H: mobilisé . il a été donc il était juriste donc il était
-
- 50 H: dans la justice militaire il était le x major du Général
-
- Y: oui*
- H: Guisan . et on était d'abord x à Konolfingen . une
-
- H: année et ensuite à Berne ville une année et demie . j'ai
-
- H: commencé mes classes dans ce p(e)tit village de Konolfingen
-
- 55 X: mhm ah je savais
- Y: (rire)
- H: eh: (rire) eh + qu'est le village de Dürrenmatt *
-
- X: pas . mais en famille vous parliez déjà: les deux langues
- H: +oui oui*
-
- 60 X: ou comment ça ce passait
- H: non parce que ma mère elle elle a eu beaucoup de (...)

L'ouverture de cette interview se déroule sur un mode direct et harmonieux. Elle témoigne d'une mise en accord réciproque facile sur les rôles respectifs.

1. 1-10:

Un des Irs ouvre l'interview par une première question, tâche qui lui revient par son rôle même. Il s'agit d'une question très ouverte et générale qui facilite l'entrée de l'Ié dans l'interview en lui offrant un large choix d'options possibles quant à la poursuite du discours. Cette caractéristique de la question d'ouverture s'observe dans des interviews de toutes sortes³. Elle réapparaît dans les deux autres interviews analysées. La question, qui constitue toujours une menace potentielle pour la face négative du destinataire (empiètement sur son territoire)⁴, est formulée de façon à remédier à cette menace: il s'agit d'une procédure de figuration, signe d'une attitude 'bienveillante' de la part de l'Ir à l'égard de l'Ié, qui sert à mettre à l'aise l'Ié dès le début de l'interaction. Cette procédure fait partie des stratégies poursuivies par l'Ir visant à l'obtention d'un maximum d'informations.

Cependant, le tour que nous analysons constitue un ensemble complexe dont la question n'est que la composante centrale, à la quelle se joignent d'autres éléments particulièrement significatifs par rapport à la distribution des rôles. Dans cette perspective, le contenu propositionnel de la question devient secondaire par rapport à la façon dont celle-ci est posée.

La première question dans l'interview F6 est accompagnée de trois éléments métalangagiers qui ont pour fonction d'identifier la distribution des rôles avec mention explicite des occupants des rôles. forcément parler de vous, vraisemblablement précédé de 'nous allons' ou d'une séquence équivalente, instaure immédiatement l'Ié, 'vous', comme sujet de la conversation. En le déclarant centre d'attention, l'Ir verbalise la fonction de l'interaction dans laquelle les participants se trouvent liés. Cette verbalisation est renforcée par l'adverbe forcément. L'Ié, certes, est conscient de son statut de centre d'attention sans la mention de ce fait par X. Toutefois, en se référant aux contraintes que la situation impose au déroulement de la communication, l'Ir, dès ses premiers mots, rend immédiatement présent le cadre institutionnel et accentue son poids à ce moment précis. Se chargeant d'entreprendre une définition explicite de la situation, X se met clairement en position en tant qu'Ir qui détermine et contrôle 'ce qu'on va faire', position de domination, bien entendu: on va forcément parler de vous. Cette formule constitue pour l'Ié une explicitation de la menace potentielle pour sa face négative qu'implique la situation d'interview en tant que telle: les questions des Irs vont empiéter sur le territoire de l'Ié qui sera obligé (et aura l'occasion) de révéler sa personne. H remédie immédiatement à cette menace en attestant par un simple oui non seulement qu'il comprend cette 'règle du jeu' mais aussi qu'il l'accepte.

Dans la suite de son tour, X base sa question sur une assertion, manifestement c'est à cause de vous que vous êtes venus à: à Bâle, qui est brièvement ratifiée par H. Deux remarques métadiscursives accompagnent cette assertion: si vous pouviez nous dire et p(e)tit peu nous dire un peu je sais pas. Ces remarques précèdent la véritable question qui n'est posée qu'aux lignes 8/9. Par le biais des remarques métadiscursives, X détermine les deux camps de 'vous' (l'Ié) et de 'nous' (les Irs). Elle fait ainsi référence aux attentes des Irs et, par là, à la tâche, c'est-à-dire à l'ensemble des droits et obligations imposés à l'Ié. Le rapport asymétrique entre les participants se trouve actualisé. La demande d'information est toutefois accompagnée par des modalisateurs: peut-être, le verbe modal 'pouvoir' et sa forme au conditionnel dans la première remarque; p(e)tit peu, un peu, et je ne sais pas dans la seconde. Ces éléments ont pour effet de contrebalancer à la fois la force de la demande et l'imposition des tâches. L'activité de définition explicite des rôles se trouve

³ FORMATION CONTINUE DES JOURNALISTES (1986) considère cette entrée dans l'interview par une question ouverte, qui favorise une ouverture harmonieuse, comme règle fondamentale à suivre pour l'Ir.

⁴ voir BROWN/LEVINSON (1987) sur la menace pour la face négative dans des situations d'interrogation.

ainsi liée à une procédure de figuration, les deux accompagnant l'activité de définition du thème abordé par la question. Les deux énoncés métadiscursifs ont un impact à la fois sur la définition des rôles et sur la constitution de la relation interpersonnelle.

Pour résumer, ce premier tour de l'interview, typiquement prononcé par un des Irs, remplit les fonctions suivantes:

- ouverture de l'interview et explicitation des rôles respectifs et, en termes généraux, de l'objectif de l'interview
- définition et introduction du premier domaine thématique
- travail relationnel: ménagement de la face de l'Ié
 - a) par l'ouverture sous forme d'une question générale, et surtout
 - b) par le recours répété à des moyens de modalisation.

Dans ce premier tour, l'Ir X prend la position de guide de l'entretien sur le plan organisateur et thématique ainsi que par rapport à la définition des tâches respectives. Simultanément, elle se charge des procédures favorisant une relation interpersonnelle harmonieuse. L'Ié H produit des signes (y inclus le rire à la ligne 7) qui attestent son accord sur la définition des tâches réciproques. Il accrédite l'Ir dans son rôle d'Ir et fait en même temps preuve d'une acceptation immédiate de son propre rôle d'Ié. Le fait même que le tour suivant de H ait valeur de réponse - que sa réaction s'intègre donc parfaitement dans sa tâche d'Ié - constitue l'indice le plus prononcé de son adhésion à la situation telle qu'elle a été explicitement définie par X: rôles et tâches respectives s'accordent facilement à travers un processus coopératif.

1. 10 et suivantes:

Après un changement de tour de parole harmonieux (achèvement syntactico-sémantique du tour précédent et pause comme marqueur de fin de tour), H commence à formuler sa réponse en se référant explicitement au thème proposé par X: l'anaphorique *ça* fonctionne comme indice explicitant le rapport direct de la réponse de H à la question précédente. Il s'agit même d'une reprise lexicale de cet élément, marque d'une référence explicite au contenu posé par la question. H semble ainsi soumettre parfaitement son discours à la ligne imposée par la force initiative de la question précédente.

Cependant, comme le montre l'ensemble de la réponse de H, la cohérence au niveau thématique n'est qu'apparente: les référents des deux *ça* ne sont point identiques. Tandis que la question de l'Ir porte sur le rapport entre formation et migration, la réaction de l'Ié consiste à évaluer l'arrière-fond familial et personnel de son histoire migratoire. Bien que s'orientant selon le cadre thématique général de l'interview, H dévie du thème posé par X. En d'autres termes, tout en accomplissant parfaitement son rôle de fournisseur d'informations au sujet de son expérience migratoire (il produit un récit long et détaillé sur un aspect de ce sujet), il ne satisfait pas parfaitement la pertinence conditionnelle. Une vraie réponse comporterait une complétude illocutoire qui repose sur le partage des présupposés entre question et réponse. Ce partage n'étant que partiel et la complétude illocutoire n'étant par conséquent que partiellement remplie, la réaction de l'Ié ne constitue qu'une 'réponse' entre guillemets. Cette 'réponse' comporte un élargissement du cadre thématique posé par la question. L'Ié fait éclater ce cadre et s'octroie ainsi un droit d'indépendance par rapport au thème proposé. Contrariant le guidage thématique de la part de X, il prend (consciemment ou non) le rôle d'initiateur au niveau thématique. Les Irs, de leur part, lui accordent rétroactivement ce droit en le laissant exposer ses informations sans l'interrompre et en

soutenant son discours par la production régulière du régulateur *mhm*⁵. L'interruption de la part de Y (l. 43-45), loin de constituer une tentative de réajustement thématique, confirme au contraire l'acceptation du sujet posé par H: la remarque de Y constitue un commentaire résumant et interprétatif qui porte sur l'ensemble de l'information fournie précédemment par H. Nous observons ainsi une légitimation rétroactive de la réaction de H en tant que réponse: la complétude illocutoire du tour de H est définie dans l'interaction, avec appui sur le savoir des participants concernant le cadre thématique global de l'interview qui est l'expérience migratoire de H⁶. De ce point de vue, la complétude illocutoire est finalement satisfaite.

L'acceptation de la part des Irs du thème proposé par l'Ié et, par là, du rôle initiatif⁷ que celui-ci s'est octroyé, se reproduira à maintes reprises au cours de F6. Elle est également manifeste dans la question suivante de X (l. 55-60). X ne revient pas au sujet qu'elle tentait d'aborder auparavant, mais enchaîne sur les informations fournies par H. La négociation du thème conversationnel se déroule sur un mode implicite et harmonieux et l'objet du discours est construit sur la base d'un travail coopératif entre les participants.

En résumé, la phase d'ouverture de F6 témoigne d'une acceptation immédiate de la part de l'Ié de la situation d'interview et de son rôle d'Ié. H se montre tout de suite prêt à fournir des informations, s'octroie cependant le droit d'une certaine liberté de choix à l'intérieur du cadre thématique donné. Tout en acceptant son rôle, il participe activement à la modulation de l'ensemble des droits et obligations que celui-ci comporte conformément à sa perception de la situation d'interview. Les Irs s'imposent dès le début en tant qu'Irs et 'exposent' littéralement l'Ié à leurs questions, lui rappelant par des commentaires métalangagiers ce qu'ils attendent de lui. Tout en créant immédiatement une forte distinction Irs-Ié, ils produisent des activités de figuration favorisant une relation sociale positive et laissent l'Ié évaluer ses propos et participer au choix thématique. Les perceptions que les participants ont de leurs rôles respectifs s'accordent facilement de façon qu'une complémentarité harmonieuse de ces rôles se produit.

F3:

L'ouverture de F3 comporte des caractéristiques semblables à celles que nous venons d'observer pour F6. Elle témoigne d'une même harmonie des rôles entre Irs et Ié:

11.1-30:

Y: en fait eh (il) y a pas mal de questions qu'on a eu à poser

Y: sur eh. la situation ici . et les premières questions c(e)

H: *mhm*

⁵ Les régulateurs sont des éléments phatiques produits par un locuteur au cours du tour d'un autre locuteur et qui ont pour fonction essentielle de signaler la réception du message et l'orientation du récepteur vers le locuteur; voir chapitre II-4.1.2.

⁶ Ces observations nécessiteraient d'être vérifiées et analysées en détail, ce qui dépasserait largement le cadre du présent travail. Il serait intéressant d'étudier dans quelle mesure la valeur illocutoire d'un acte est interactivement définie et non pas nécessairement contenue dans la forme de cet acte, comme le soutiennent par exemple ROULET (1980a et 1980b) et ROULET et al. (1985) (voir en particulier la notion de "marqueurs d'actes illocutoires"). Il reste à vérifier si la notion de "relevance" telle qu'elle est définie par SPERBER/WILSON (1986) ne serait pas pertinente pour décrire ce phénomène.

⁷ initiatif en ce sens que son énoncé, qui constitue un acte réactif, véhicule une force initiatrice au niveau thématique: l'Ié entame un thème qui sera soit accepté soit réfuté par l'intervention suivante d'un des Irs.

Y: serait peut-être sur l'histoire de ton arrivée à Bâle . enfin

5 Y: t'est t'est pas originaire de la même place qu' E. .

H: mhm

Y: comment c'est fait . comment t'as vécu ton arrivée à Bâle et

X: surtout que t'as t'as

Y: le départ de la région d'origine .

10 X: déjà été en Suisse allemande je crois . avant de venir à

H: mhm oui oui

X: Bâle (rire)

H: oui tout à fait non mais (rire) j'ai : bon je suis allé en

H: sept/ en septante sept à Lucerne deux ans ou là bon c'est

15 H: clair j'avais dix-neuf ans c'est décontracte c'est c'est

H: cool quoi on va là-bas pour apprendre l'allemand mais en

H: fait . bon très décontracte p(u)is ensuite bon je suis

H: retourné à Lausanne où on a: ou: j'ai on a vécu enfin enfin

H: on s'est marié on a vécu cinq ans . ensemble bon bin si ça

20 H: c'est arrivé l'arrivée en Suisse romande a oui pas été très

H: facile à Lausanne je veux dire [elle a été] très dure parceque

Y: de peine

H: la mentalité vaudoise j'ai eu beaucoup de mal à accepter en

H: étant étant en étant pourtant Suisse romand . +j(e) veux pas

25 X: (rire) t'as ressenti fort cette

Y: (rire)

H: dire Fribourgeois* bon (rire) oui

X: différence

H: oui non c'était non c'était c'est . disons bon . le problème

30 H: c'est qu'en étant en étant à Lucerne comme Suisse romand (...)

Nous retrouvons dans cet extrait une métacommunication (l. 1/3) qui sert à introduire la première question, à définir les tâches ((il) y a pas mal de questions qu'on a eu à poser) et à poser un premier cadre thématique ((...) la situation ici . et les premiers questions ce serait peut-être sur l'histoire de ton arrivée à Bâle). Cette première question, à laquelle X fournit un complément aux lignes 8/10, est à nouveau du type ouvert. L'É a le choix d'enchaîner sur un aspect des deux éléments soulevés par Y (arrivée à Bâle, départ de la région d'origine). Il choisit cependant de prendre pour point de départ de son discours sur son expérience migratoire un séjour antérieur en

Suisse allemande, auquel le complément de X faisait allusion. Comme dans F6, l'Ié dévie du cadre posé par la question. Il effectue ainsi le choix du premier thème, thème qui régira une longue séquence de l'interview. Se chargeant d'une réorganisation discursive, l'Ié se met en position haute.

La réponse de H est longue. Il parle vite et sans hésitation. Il enchaîne même par anticipation sur le tour de X (chevauchement bref l. 13/14) après avoir signalé sa volonté de prise de parole par l'accumulation de régulateurs (mhm oui oui oui). L'Ir semble s'adapter facilement à son rôle de fournisseur d'informations. Les Irs ratifient sa 'réponse' et légitiment rétroactivement son opération thématique. Ils soutiennent son discours à l'aide de régulateurs et d'une demande de précision (1.25) qui enchaîne directement sur le dit de H. Leur comportement communicatif témoigne ainsi d'une acceptation du droit organisateur de l'Ir et du modelage de son rôle qu'effectue ce dernier.

L'ouverture de F3 est très directe et se déroule sur un mode harmonieux. L'objet du discours y résulte d'une négociation tacite entre Irs et Ié. La répartition des rôles et la définition de la situation comme rencontre interrogative, verbalisées par l'Ir Y, ne donnent aucunement lieu à des désaccords. L'interaction se fonde sur un accord implicite quant aux tâches à accomplir de part et d'autre ainsi que sur une complémentarité apparemment parfaite des perceptions que les participants ont de leurs rôles respectifs.

FSG6:

L'ouverture de la troisième interview se présente sous une forme très différente. La négociation des rôles respectifs et l'acceptation du cadre institutionnel par l'Ié y posent des problèmes considérables:

11.1-107:

- 1 H: dans le cadre de [vot(r)e] famille qu'est-ce que je dois dire
-
- H: ((en riant)) j'ai une grand-mère et un grand-père et des
-
- X: non non . ici tu vis seul . c'est
- Y: non mais x non non x
- 5 H: parents quoi ah oui
-
- X: s/ . . c'est
- Y: ici si s/ s/ si eh: que tu réponds quelque chose que
- H: oui (rire)
-
- Y: nous qui n'entre pas du tout eh: que tu pars trop loin comme
-
- 10 Y: ça des fois on dit non mais c'est pas du tout dans cette
-
- Y: direction qu'on mais en général eh: je te dis c'est
-
- Y: vraiment un questionnaire cadre quoi le but
- H: oui beh justement
-
- Y: c'est de comprendre le truc c'est pas de de tirer des
-

- 15 Y: informations à tout prix x x
 H: oui beh c'est plus simple pour moi de mettre
-
- Y: (rire) + bon c'est moins intéressant
 H: des croix en général
-
- Y: quand même ((en riant))
 20 H: (rire) j'en ai fait un d'ailleurs il y a pas
-
- X: sur la quoi . la dianétique
 H: longtemps sur la dianétique là* la dianétique
-
- Y: + c'est quoi ca **
 H: là ils font beaucoup de de pubs eh: dans la rue .
-
- 25 X: oui c'est une espèce de truc qui te fait croire que t'es
 H: dianétique
-
- X: con et p(u)is qu'à/ et p(u)is qu'en aill/qu'en aillant :
 H: et p(u)is qu' x x
-
- X: qu'en faisant de la dianétique tu deviendras génial
 30 Y: mhm
-
- X: x te
 Y: . . . comme la scientologie et ces trucs là
 H: +en gros* oui
-
- X: montrer qu'on fait eh: t'as un potentiel énorme en toi
-
- 35 X: mais que jusqu' là t'as été plouc . + et p(u)is qu'
 Y: mhm
-
- X: après tu vas devenir génial *
 H: eh eh ils disent que t'est
-
- H: un aberré . et p(u)is qu'après tu deviendras un clair .
-
- 40 X: ah oui
 Y: (rire) x x ils jargonnent eh: .
 H: (rire) dans les termes dianétiques (rire)
-
- X: bon alors oui allons y
 Y: ils se font x encore en fait on
-
- 45 H: O.K. on essaie eh c'est x x
-
- Y: va tout de suite sauter le début parce que:
 H: x c'est japonais
-
- X: oui . T-C-S quatre cent trente
 H: eh c'est Sony eh' (rire) et
-
- 50 Y: ah beh ça va x eh
 H: p(u)is il va déformer ma voix encore (rire)
-
- Y: la nôtre aussi . non on va passer très vite sur le début
 H: (rire)

- 55 Y: en fait bon puisque tu tu vis seul ici eh' et
 H: O.K. oui [seul oui]
-
- X: t'es né quand ah: alors
 Y: p(u)is : : [est-ce que]
 H: en soixante six
-
- 60 X: on est vieux (rire)
 Y: beh oui eh +il faut que vous [vous entendiez]
-
- X: on fait semblant de rien
 Y: quoi ((en riant)) et p(u)is bon donc
 Y: tu tu viens de la Chaux-de-Fonds ça moi je le sais mais t'as
-
- 65 X: t'as
 Y: toujours vécu à la Chaux-de-Fonds avant
 H: oui . toujours
-
- X: fait toutes tes écoles à Chaux-de-Fonds . .
 H: toutes mes
-
- 70 X: c'est-à-dire
 H: écoles ça x mais mais mes écoles oui (rire)
-
- X: primaire oui
 H: école obligatoire et secondaire . + primaire et secondaire *
-
- X: à Chaux-de-Fonds
 75 H: . et p(u)is un bout d'école de commerce
-
- X: + tu y as préparé le x *
 H: oui oui et p(u)is j(e) suis
-
- X: ah tout (de) suite déjà
 H: venu à Bâle oui j'ai : pendant une
-
- 80 H: année je suis resté: sans travail et p(u)is après j(e)
 Y: donc ça fait t/ t'es t'es venu
 H: suis venu à Bâle
-
- Y: exactement quand à Bâle . exactement
 H: eh : (il) y a une année
-
- 85 X: en Mai l'année passée .
 Y: (il) y a une année
 H: oui oh le mois
-
- X: en printemps quoi oui
 H: eh: même un peu ça fait oui début printemps
-
- 90 Y: et p(u)is en fait bon la première question qui en fait
 Y: qui nous intéresse vraiment c'est quelle est l/l/

- Y: pourquoi t'es t'es venu à Bâle en fait comment s'est
-
- Y: prise cette décision comment .
- H: parce que j'avais de la
-
- 95 H: famille je voulais changer je voulais venir dans une
-
- Y: mhm
- H: grande ville et p(u)is j'ai de la famille à Bâle
-
- X: ah t'as de la famille à Bâle mais de la famille
- H: c'est oui
-
- 100 X: proche ou des des cousins x ou
- H: de ma mère ma mère elle est
-
- X: aha
- Y: donc
- H: bâloise . alors eh: c'était plus simple pour moi
-
- 105 X: oui
- H: m'installer ici . au début je pouvais dormir chez mes . ma
-
- H: famille et p(u)is pour trouver du travail ils (...)
-

Le début de l'interview est coupé. Le tour de H par lequel commence la transcription suggère que la question précédente porte sur la famille de H. Le contenu propositionnel de la question n'est pourtant que secondaire pour l'analyse par rapport à la réaction de H qui suit. Cette réaction déclenche toute une séquence discursive au cours de laquelle l'organisation de l'interaction, les rôles respectifs et les rapports interpersonnels sont soumis à des négociations répétées et difficiles.

Dans sa réponse, l'Ié se réfère apparemment sous forme d'une citation (dans le cadre de [vot(r)e] famille) à la question précédente. Il avoue par le biais d'un commentaire métadiscursif son incapacité à répondre. Ce faisant, il menace sa propre face et essaie d'y remédier par le rire qui suit. Aussi l'information qu'il fournit est-elle des plus évidentes; elle comporte une légère ironie et ne constitue en aucun sens une vraie réponse. Le qu'est-ce que je dois dire porte sur sa tâche actuelle qui consiste à répondre à une question donnée. Il s'agit plutôt d'une expression aidant l'Ié à formuler son énoncé que d'une vraie question. Cette remarque indique toutefois l'insécurité de H par rapport au rôle qu'il occupe et aux exigences duquel il ne pense pas pouvoir satisfaire en ce moment. L'emploi du verbe 'devoir' souligne l'aspect d'imposition et de malaise. Bien qu'il se déclare être en position de subordination, H accepte son rôle en reconnaissant qu'il 'doit dire' quelque chose.

Les indices du malaise qu'il éprouve dans ce rôle d'Ié et de la tension que celui-ci comporte pour lui, particulièrement prononcés dans cette phase initiale, réapparaîtront au cours de toute l'interview. Ainsi, malgré la tentative de Y de ménager la face de H en lui expliquant les 'règles du jeu' (l. 6-15), le comportement de ce dernier témoigne de grandes difficultés à se conformer au rôle d'Ié. L'Ié tente à plusieurs reprises de retarder le début du questionnement:

- l. 16-18: H explicite l'aversion qu'il éprouve envers son rôle: il préférerait mettre des croix dans un questionnaire que de répondre aux questions des Irs.

1. 20/22: H introduit une digression par le connecteur d'ailleurs et initie de cette façon une séquence négociative (l.21-44) portant sur le terme dianétique, terme introduit par lui-même.
1. 47-52: H fait référence à des données extérieures (la présence du magnétophone: c'est japonais eh c'est Sony eh) et coupe court aux efforts organisateurs de Y. Ceci malgré l'accord momentané sur le début du questionnement qui a été instauré coopérativement entre les trois participants aux lignes 43-45 (initié par X: bon, alors, oui allons-y, ratifié par H: OK on essaie et poursuivi par la métacommunication de Y). Quand l'Ié poursuit en remarquant et puis il va déformer ma voix encore, expression du malaise et décalage du questionnement se rejoignent. La référence au magnétophone, symbole matériel de la situation d'interview, est particulièrement significative.
- Ajoutons à ces remarques que la première réponse de H n'est fournie qu'à la ligne 59 et que ce n'est qu'à partir des lignes 90/91 qu'un rythme plus ou moins régulier de questions et de réponses s'instaure, les rares réponses de H étant pour la plupart minimales jusqu'à ce moment-là.

Dans cette phase initiale, de véritables 'tentatives de fuite' de la situation d'interview marquent le comportement communicatif de l'Ié. Les moyens qu'il emploie pour effectuer ces tentatives sont pour la plupart menaçants: déviations et références à des données extérieures coupent court aux opérations organisatrices et aux initiations thématiques des Irs. Elles constituent des attaques graves et répétées aux faces positives de ceux-ci et mettent en cause leur rôle de sollicitateurs d'informations.

Le processus d'adaptation de l'Ié à son rôle s'avère particulièrement problématique. Ce n'est qu'après cette longue phase d'ouverture que l'Ié trouve un certain équilibre dans son rôle, équilibre qui est pourtant peu stable, comme le montrera la suite de l'interview.

Significativement, le comportement des Irs est sous l'influence des modalités du déroulement de la phase initiale. Nous observons une adaptation visible de leur comportement communicatif à celui de l'Ié: ils contrarient les tentatives d'échappement de l'Ié par des opérations de guidage inhabituellement prononcées. Contrairement aux deux autres interviews, de légers conflits de stratégies ou d'organisation entre les Irs se produisent. Ces conflits concernent soit les prises de parole, soit la programmation discursive. Ils semblent être dus à la disharmonie générale de cette interview. La caractéristique la plus frappante de l'extrait étudié est peut-être la distribution partiellement complémentaire des tâches entre les Irs. Tandis que Y se charge de l'organisation et du déroulement harmonieux de la conversation - souvent par un recours à des remarques métacommunicatives - X situe ses opérations plutôt à un niveau local et s'occupe du développement positif de la relation sociale entre les deux camps Irs-Ié. Les deux stratégies poursuivies se traduisent par exemple par:

- la réaction des Irs au premier tour de H:
 les Irs marquent explicitement par des non répétés que la réponse de H ne correspond pas à leurs attentes. Cependant, X et Y entrent dans un léger conflit portant sur la prise de parole suivante (chevauchements aux lignes 3/4 et 6/7, X ne réussit pas à terminer son énoncé). De plus, leurs remarques prennent deux orientations différentes. Tandis que X se réfère au contenu propositionnel de la paire question-réponse précédente, Y développe toute une séquence explicative non pas au niveau du contenu mais à celui de l'organisation de l'interaction en tant que telle (l. 7 - 11). En expliquant 'les règles du jeu' telles qu'il les

perçoit, il se pose en meneur de ce jeu. Dès le début de l'entretien, il définit le rapport entre 'tu' et 'nous' en insistant sur le privilège que comporte le rôle d'Ir (nous/on) et qui consiste à diriger le cours de l'entretien et les contributions de l'Ié (tu):

1.6-11:

- 6 X: s/ . . . c'est
 Y: ici si s/ s/ si eh: que tu réponds quelque chose que
 H: oui (rire)
-
- Y: nous qui n'entre pas du tout eh: que tu pars trop loin comme
-
- 10 Y: ça desfois on dit non mais c'est pas du tout dans cette
 Y: direction qu'on (...)

Cependant, cette explicitation de la position privilégiée des Irs est modalisée par une procédure de figuration dont le contenu propositionnel fait référence à la définition plus globale de la situation:

1.11-16:

- 11 Y: (...) mais en général eh: je te dis c'est
 Y: vraiment un questionnaire cadre quoi le but
 H: oui beh justement
-
- Y: c'est de comprendre le truc c'est pas de de tirer des
-
- 15 Y: informations à tout prix x x
 H: oui beh c'est plus simple pour moi de mettre

Y suggère ici en quelque sorte que le but de l'entretien n'est pas si difficile à atteindre. Il introduit cette remarque par le commentaire métadiscursif je te dis, commentaire fort stéréotypé à fonction phatique, qui a toutefois pour effet de ramener le discours momentanément au niveau plus personnel entre un 'toi' et un 'moi'.

- le comportement communicatif des Irs lors des deux déviations de H qui servent à décaler le début du questionnement (1.20-58):

X favorise le libre développement du discours de H en enchaînant sur ses remarques: à la ligne 21, elle initie une longue séquence explicative sur la notion de dianétique introduite par H. Elle signale ainsi l'acceptation de la digression tout en participant à sa négociation. Elle prolonge même cette séquence en fournissant elle-même l'essentiel de l'explication du terme, tandis que H est curieusement relégué au second rang d'où il ne fait que fournir un complément en partie reformulatif. Tout en étant ainsi mis en position d'infériorité, H est du même coup soutenu dans sa référence à un élément visiblement extérieur au cadre thématique de l'interview. Ce soutien de la part de X se

reproduit à la ligne 48 où elle enchaîne sur la remarque de H, eh c'est japonais eh c'est Sony eh, qui coupe court à une tentative de structuration de Y.

Y, de sa part, se limite presque exclusivement à des activités d'organisation de l'interaction. En recourant à des remarques métacommunicatives, il tente à plusieurs reprises de ramener l'interview, qui se présente sous forme très déséquilibrée en ces moments, à un déroulement régulier. Il n'y parvient cependant que très difficilement. Sa première tentative, en fait on va tout de suite sauter le début (...) (l. 44/46), est interrompue par la référence de l'Ié au magnétophone. Quand il reformule cet énoncé, non on va passer très vite sur le début en fait (...), et commence à poser une question (l. 53-58), c'est X qui l'interrompt pour placer elle-même une question; un autre exemple des difficultés de coordination entre les Irs. Lors d'une troisième tentative, Y recourt à une accumulation de marqueurs d'ouverture, qui signalent la délimitation claire de son intervention des éléments précédents, pour introduire une question et initier le schéma question-réponse: et p(u)is bon donc tu (...) (l.63/64). Pour la première fois Y réussit à obtenir une réponse, bien qu'elle soit minimale. Finalement, aux lignes 90/91, Y déclenche un premier bloc thématique qui occupera plusieurs séquences de questions et de réponses. Il le fait en recourant à une remarque métadiscursive précédée d'une accumulation de marqueurs d'ouverture: oui et p(u)is en fait bon la première question qui en fait qui nous intéresse vraiment c'est (...). Y communique par cette tournure l'importance de la question posée à l'Ié et lui donne ainsi un indice concernant les attentes des Irs par rapport à sa réaction. Ce n'est qu'à partir de ce moment qu'un déroulement régulier de l'interview s'instaure, que les réponses de H deviennent moins minimales et que la transmission de l'information demandée est assurée.

La phase d'ouverture de FSG6 est d'une longueur inhabituelle. L'instauration d'un équilibre conversationnel et l'ajustement des rôles respectifs s'avèrent très problématiques. Interactant rebelle, repoussant son rôle d'Ié, H contrarie les tentatives répétées de la part des Irs visant à l'aider à s'orienter dans la structure et le déroulement prévus de l'interview (explication des règles du jeu par Y), à le guider à travers celle-ci (métacommunications de Y) et à le mettre à l'aise en faisant preuve d'un intérêt pour ce qu'il dit (les réactions de X). Plusieurs négociations des tâches réciproques se produisent au niveau des opérations structurales, organisatrices et thématiques. Ce n'est qu'après toutes ces négociations que H, ayant été exposé aux fortes opérations de guidage produites par Y, se conforme plus ou moins aux modalités de son rôle et au déroulement de l'interview. Malgré ses tentatives d'échappement à cette situation, l'Ié est relégué à une position de subordination. Réussissant certains pas 'hors cadre' de la définition de la situation, il est toutefois toujours ramené au déroulement prévu par les Irs. Les Irs deviennent guides dominants au niveau organisateur (surtout Y par ces métacommunications répétées) et se chargent simultanément d'un travail de figuration important pour rémédier au pouvoir de leur guidage: X en montrant de l'intérêt pour les propos de H, et Y en lui fournissant des indices explicites ou implicites quant aux attentes auxquelles il est censé répondre. Finalement, les Irs, après avoir été confrontés à des mises en cause de leur rôle par le comportement souvent menaçant de l'Ié, parviennent à imposer leur projet de structuration et leur choix thématique sans que l'Ié ait participé activement à l'élaboration de ceux-ci!

1.1.2 LA CLOTURE

SCHEGLOFF/SACKS (1973) ont montré que la clôture d'une interaction communicative résulte d'une négociation entre les participants et qu'elle s'effectue selon un déroulement séquentiel en deux phases que les auteurs appellent "pre-closing" et "terminal exchange". La clôture doit se fonder sur un accord commun entre les interlocuteurs pour qu'elle ne mette pas en danger la face positive de l'un ou l'autre d'entre eux. La structure de la clôture doit offrir aux participants la possibilité de mentionner des éléments qu'ils n'ont pas encore eu l'occasion d'évoquer ("unmentioned mentionables"⁸). SCHEGLOFF/SACKS (ibid.)⁹ décrivent la fonction de la pré-clôture dans les termes suivants:

"In their use of the etiquette of invitation, that is, the offering of the floor to another, possible pre-closings operate to allow a distribution of the opportunities and responsibilities for initiating topic talk and using unmentioned mentionables among various participants in the conversation. It is when the participants to a conversation lay no further claim to these opportunities and responsibilities that the potential of the possible pre-closing for initiating a closing section may be realized." (309)

L'existence d'une stratégie de pré-clôture constitue la condition sur laquelle repose la possibilité d'un accord mutuel sur la clôture. Dans l'interview, c'est en règle générale l'Ir qui se charge de la clôture de l'interaction. Pour éviter une clôture offensante, il doit signaler à l'Ié, à la fin d'un thème ou d'un sous-thème, ses intentions de clôture¹⁰ afin que celui-ci puisse exprimer son accord ou son désaccord. Les signaux employés (par exemple des marqueurs d'articulation comme *voilà*, *bon*, etc.) ayant des fonctions diverses, ils ne font qu'indiquer des pré-clôtures potentielles. La pré-clôture peut ainsi amener soit à un échange terminal et à la clôture définitive, soit à une réouverture d'un thème ou d'un sous-thème, c'est-à-dire à la poursuite de la conversation¹¹. La séquence de pré-clôture, offrant à l'Ié la possibilité d'entamer un thème s'il le désire (cette offre peut se formuler de façon explicite, comme nous le verrons dans nos interviews), lui ouvre un terrain plus égalitaire où est affaiblie la position dominante de l'Ir. Elle constitue une procédure de figuration importante. L'Ié devient participant actif à la clôture bien que celle-ci ait été initiée par l'Ir. Ce dernier a besoin de l'accord de l'Ié s'il ne veut pas violer un principe conversationnel. Les modalités du déroulement de cette séquence, qui implique une orientation attentive des interlocuteurs les uns vers les autres, et les comportements communicatifs des participants à ce moment de la conversation définissent dans quelle mesure le potentiel menaçant est diminué.

Ajoutons que la séquence de clôture implique un travail relationnel intense¹² puisque les interlocuteurs tiennent en général à définir positivement leur relation sociale avant de suspendre leur contact. Les stratégies de clôture poursuivies de part et d'autre par les interactants sont des

⁸ cf. également JEFFERSON 1973

⁹ Les auteurs abordent l'étude de la clôture en partant du principe de l'alternance des tours de parole: la question est de savoir "How to organize the simultaneous arrival of the conversationalists at a point where one speaker's completion will not occasion another speaker's talk, and that will not be heard as some speaker's silence" (1973, 294/5).

¹⁰ "advance notice" ou "foreshadowing of closing intentions" selon SCHEGLOFF/SACKS (1973).

¹¹ En cas de réouverture, une nouvelle séquence de pré-clôture doit être initiée à l'endroit voulu.

¹² Selon GOFFMAN (1974) et JEFFERSON (1973) ce travail se déroule souvent sous forme fortement ritualisée (p.ex. formules de remerciement).

indices de la perception qu'ils ont de leur relation au moment de la clôture. L'organisation de la séquence de clôture telle qu'elle vient d'être décrite offre des moyens pour définir cette relation en termes positifs.

Dans les interviews analysées, les procédures de clôture occupent une phase prolongée de l'interaction et se présentent sous forme complexe en étapes successives.

F6:

B 254-264; B 368-389

[la conversation porte sur les langues ; Y enchaîne sur le sujet discuté par H (les langues au travail)]

a)

1 Y: est-ce que vous avez des collègues au travail eh francophones

Y: . qui eux ont de la peine justement eh avec l'allemand

H: oui

Y: ou avec le suisse allemand tout

5 H: ça [s'est pas trouvé non] .

Y: le monde s'y s'y met bien quoi

H: x* + [s'y met en suisse allemand]*

X: (3 sec.) oui ((hésitant)) finalement un peu pour eh chapeauter

X: tout . qu'est-ce que vous: . . quels sont les inconvénients

10 X: et les avantages à votre avis . de de passer comme ça d'une

X: région linguistique à l'autre en Suisse .

H: eh ben je pense

H: qu'i/il faut évidemment que c'est un gros effort disons de:

X: mhm

15 H: maintenir deux langues en même temps . parce qu'il faut

H: (...)

[H continue à évaluer les avantages et aussi les difficultés, thème soulevé par Y. Ensuite il revient au sujet de la langue et passe finalement à celui de l'orthographe française. Les questions de la part de X et de Y qui interrompent les tirades de H enchaînent plutôt sur les éléments soulevés par celui-ci (pour les spécifier) que d'introduire de nouveaux thèmes ou sous-thèmes.]

b)

1 H: je pense c'est aussi un obstacle dans la diffusion du

X: ah oui

H: français dans le monde . c'est terrible l'orthographe

- X: mhm
 5 H: . parce que finalement . vous avez toujours l'impression
 H: de . que vous faites pas bien que vous êtes par-dessous de
 H: la norme . [il y aura l'i/] des personnes même en France
-
- X: mhm oui*
 Y: (rire) (2 sec.) voilà j(e)
 10 H: personnes + x x *
 Y: sais pas j(e) sais pas s'il y a une question que vous
-
- X: qu'on
 Y: auriez eh: un domaine que vous auriez voulu qu'on: qu'on
-
- x: aborde
 15 Y: discute qu'on aborde . . [ou] si vous avez l'impression
 X: je sais pas ce
 Y: qu'on a [fait] peu un peu fait le tour de:
 X: que vous attendiez comme eh si vous êtes étonné ((en riant))
 H: non + non non non ((vite)) c'est pas c'est comme d'habitude
-
- 20 X: mhm
 Y: mhm
 H: une question qui me passionne forcément toujours . .
 H: eh:: . x je me sens des deux côtés p(u)is je me sens aussi
 H: . eh: maître des deux cultures [que je] dois présenter
-
- 25 H: la culture française ou suisse allemande . p(u)is aussi . la
 H: culture eh: germanique eh x française . et je porte
 H: heureusement que je porte les deux en moi . p(u)is je
 H: suis pas heureusement comme les alsaciens pour des raisons
-
- X: mhm mhm (4 sec.)
 30 Y: mhm mhm
 H: historiques . [ou elle se: elle se] x x
 X: ben très bien. + j(e) crois que: x * (rire)
 Y: je crois c'est passionnant (rire)
-
- X: il y a juste un p(e)tit complément quantitatif eh
 35 Y: je j'éteins
 X: oui

FIN

La réponse de H au début de cet extrait est suivie d'une pause de trois secondes (1.a8) durant laquelle aucun des interlocuteurs ne prend la parole. Cette pause peut être interprétée comme signe d'une mise en accord tacite sur la clôture d'un bloc thématique. La remarque métacommunicative par laquelle X introduit une question sur un nouveau thème, finalement un peu pour chapeauter tout, fait référence à la possibilité d'une clôture proche de l'entretien. Cette remarque ne constitue cependant pas une pré-clôture, car elle est liée à une demande d'information. Elle comporte des fonctions multiples:

- a) introduction d'une question,
- b) signalisation de la possibilité (ou au moins de l'attente de la part de X) d'une clôture proche de la conversation, suggérée en particulier par l'emploi de finalement,
- c) indication de la fonction résumante et conclusive qui caractérise la question introduite: celle-ci sert à chapeauter un peu tout.

En signalant ses intentions communicatives à l'Ié et en formulant une question assez ouverte, X oriente H par rapport à sa planification discursive en même temps qu'elle lui donne la possibilité de placer ce qu'il lui reste à dire. Procédure de guidage au niveau organisateur et travail relationnel sont à nouveau couplés. L'Ié, de son côté, profite largement de sa conscience d'une clôture potentiellement proche pour fournir une réponse longue et exhaustive: il aborde différents aspects du thème actuellement discuté. Les Irs signalent l'acceptation des longues évaluations en enchaînant sur les informations qu'il fournit. En b9, de nouveau à la suite d'une pause inhabituellement longue, Y introduit par le marqueur conclusif voilà la proposition explicite adressée à H de placer des "unmentioned mentionables". X y ajoute en b16/18 une demande d'évaluation de l'interview. L'Ié profite une nouvelle fois abondamment de l'occasion de prendre la parole. Sans effectivement répondre aux questions posées par les Irs (il n'aborde pas de nouveaux thèmes et ne commente pas l'interview, comme le demandent ces questions), il prend la liberté de dévier du cadre imposé par les questions. Il reste cependant rigoureusement fidèle au cadre thématique de l'interview. On observe ainsi chez cet Ié la même stratégie de prise de liberté au niveau thématique que lors de la phase d'ouverture. A la clôture, H résume en quelque sorte certaines des informations fournies au cours de l'interview pour leur donner du poids. Il le fait d'une position énonciative très démarquée dans une tirade particulièrement centrée sur lui-même: je me sens (...) maître de (...), je dois présenter (...), je porte les deux en moi, je suis pas heureusement comme les (...). Le dit de H fait finalement l'objet d'une double ratification rétroactive sous forme des régulateurs mhm de la part des Irs (b29/30). Ceux-ci légitiment ainsi la réaction de H comme réponse satisfaisante. Après une nouvelle pause longue, la clôture est effectuée coopérativement par les Irs, qui ne manquent pas d'engager, pour la dernière fois, des procédures de figuration: X en commentant ben très bien et Y plus ouvertement par sa remarque je crois c'est passionnant.

Le comportement de l'Ié dans F6 lors de la phase de clôture rejoint ainsi celui de l'ouverture en ce qu'il témoigne d'une acceptation très volontaire du rôle d'informateur et d'une certaine aise éprouvée dans ce rôle. L'Ié participe activement au modelage du discours et de son rôle, visant à pouvoir exposer le plus possible d'idées concernant le thème général de l'interview. Les Irs, comme au début de l'entretien, se montrent très attentifs envers les contributions de H. Se chargeant du maintien d'un rapport interpersonnel positif, ils acceptent, voire encouragent, la liberté de l'Ié au niveau thématique par rapport aux contraintes imposées par leurs questions, sans pour autant mettre en danger leur rôle d'Irs.

F3:

B 516-519; B 658-660; B 743/44

a)

- 1 X: _____ (rire)
 Y: on a fait le tour hein il me semble
 H: _____ x x +arrêtez avec
-
- X: _____ t'aimes parler
 5 Y: _____ (rire) peut-être
 H: cette histoire ((en plaisantant)) (rire)
-
- X: Suisse allemand
 H: . . . beh ça me gêne pas (...)

b)

- 1 X: (2 sec.) dernière question . qu'est-ce que tu dirais à quelqu'
 X: un qui va déménager quels conseils tu lui donnerais

[Quelques autres questions suivent. Par la suite, H engage une longue tirade où il parle de ses connaissances en Suisse romande.]

c)

- 1 H: c'est marrant quoi . . . alors voilà
 X: (2 sec.) tu leur expliques les réseaux
 FIN

Dans F3, les intentions de clôture sont à nouveau signalées par un des Irs; Y remarque: on a fait le tour (a2). Par la suite, l'Ir X rouvre deux fois l'interview par des questions dont la deuxième est explicitement marquée comme dernière question (b1). L'Ié est ainsi mis au courant de la clôture proche de l'interview. Contrairement à ce que nous avons observé en F6, les réponses qui suivent enchaînent directement sur les cadres posés par les questions. Des glissements ou expansions thématiques se produisent, mais ils n'ont lieu qu'à l'intérieur des tours de H. Ses réponses longues contribuent à décaler la clôture effective. L'Ié profite de l'occasion de parler. C'est même lui qui se charge, après une pause où aucun participant ne prend la parole, de produire un indice de pré-clôture: la remarque conclusive alors voilà (c1). L'Ié signale ainsi qu'il a reconnu les intentions de clôture des Irs et qu'il est d'accord avec la clôture. L'indice de pré-clôture est suivi d'une pause de deux secondes et d'une référence à un élément extérieur au cadre de l'interview¹³ (X; c2). La pré-clôture est acceptée par les Irs et l'interview est amenée à sa fin.

La clôture dans cet extrait est ainsi implicitement négociée dans l'interaction, Irs et Ié contribuant à part égale à cette négociation qui se déroule sur un mode harmonieux. Les Irs

¹³ Après les interviews, on a demandé aux Iés de faire des schémas représentatifs concernant leurs réseaux sociaux. C'est à quoi X fait référence à la fin de F3.

accréditent l'Ir dans la position d'où il guide momentanément la conversation selon ses projets discursifs. Ils légalisent une certaine neutralisation de l'asymétrie; ils la favorisent même. Signalons finalement le travail relationnel effectué par H dans sa remarque plaisantante arrêtez avec cette histoire (a3/6), qui a pour effet de détendre la situation et de la ramener à un mode presque amical.

FSG6:

B 172-175; B 199-203; B 209-214; B 248-260

a)

1 X: _____ qu'est-
 Y: ben pour moi on arrive au bout
 H: _____ eh ben c'est parfait
 X: ce que tu dirais à quelqu'un qui est sur le point de déménager

5 X: de la Chaux-de-Fonds à Bâle

[X relance l'interview, Y pose une question et H répond]

b)

1 Y: tiens (il) y a une question que x oublié quand on parlait des

Y: clubs ou des associations ou autre eh bon t'as dit que

H: _____ mhm

Y: t'avais pas tellement du temps mais t'aurais le temps tu

5 Y: te mettrais de de l'association des romands de Bâle ou

Y: bien:

H: _____ ah non non non [...]

c)

1 Y: bon ben pour moi eh oui (il) y a (il) y a deux questions

Y: comme ça très générales . eh: . d'une part est-ce que: il y a

Y: des questions qu'on t'a pas posées et que t'aurais voulu

Y: qu'on te pose

[H répond 'non'; il digresse sur d'autres sujets (biscuits, appartements). Le ton est détendu, Y ramène la conversation au cours de l'interview:]

d)

1 Y: non mais par rapport à une enquête comme ça t/t'avais t'as

Y: eu des attentes tu trouves qu'(il) y a des trucs qu'il

Y: faudrait qu'on fasse des (2 sec.) enfin je vais poser la

Y: question autrement . l'entretien qu'on a eu maintenant ça

5 Y: ça correspond à ce que t'attendais un peu ou bien t'as été

Y: surpris

H: non parce/ moi je mais en fait j'ai même pas

H: eu l'impression tellement . ça c/je parle aussi comme ça eh

X: c'est

10 Y: oui mais c'est c'est le but

H: avec des amis (rire)

X: ça qui est bien

Y: + c'est un com/ c'est un com/ c'est un compliment que tu

Y: nous fais ((en riant)) bon ben on va donc pouvoir

15 H: (rire)

Y: arrêter ça t'as plus rien à dire

FIN

Dans cette troisième interview, comme dans les deux autres, les indices d'intention de clôture sont produits par les Irs. Mais cette fois ce n'est pas l'Ié qui prolonge la séquence de clôture en profitant de l'espace discursif qui lui est offert. Au contraire, les Irs eux-mêmes relancent l'interview à plusieurs reprises et diffèrent ainsi le point de clôture. Ils le font en partie en recourant à des procédures de guidage fortement prononcées.

Y signale en a2 par le commentaire métacommunicatif ben pour moi on arrive au bout sa perception de l'état actuel de l'entretien. Après un accord explicite de la part de H, X relance l'interview en posant une question (a1-3). Par la suite, c'est Y qui pose trois nouvelles questions (b1-5, c1-4, d1-6). En b, Y justifie en quelque sorte le 'relancement' de l'interview, ou "new topic opening" dans la terminologie de SCHEGLOFF/SACKS (1973), en introduisant sa question par la remarque métacommunicative tiens (il) y a une question que x oublié quand on parlait (...) t'as dit que (...). L'opération de guidage semble d'autant plus prononcée que l'Ir accroche sa question à un dit de l'Ié. En c, Y prépare son propos en signalant qu'il posera deux questions de nature générale. Il renseigne ainsi l'Ié sur la suite prévue du discours; le guidage implique ici une activité d'hétéro-facilitation.

Des deux questions (c2-4 et d1-6), la première constitue une invitation explicite à poser des "unmentioned mentionables", la seconde une demande d'évaluation de l'interview. Nous retrouvons donc exactement les deux éléments évoqués dans F6 b9-19 et la même intensité de travail relationnel de la part des Irs. Ceci permet une comparaison directe des comportements communicatifs des deux Iés basée sur un exemple concret. Par rapport au comportement communicatif de l'Ié en FSG6, nous observons les points suivants qui l'opposent radicalement à l'Ié en F6:

- les deux réponses de H sont en parfaite cohérence avec le cadre tracé par les questions,

- la seconde réponse est assez courte, la première est même minimale; H ne profite nullement de l'occasion de fournir davantage d'informations,
- au contraire, immédiatement après avoir renoncé à mentionner d'autres éléments à l'intérieur du cadre thématique de l'interview, il recourt, comme dans la phase initiale, à une stratégie d'évitement de la situation d'interview: il introduit une digression portant sur des éléments extérieurs au cadre considéré comme donné (digression sur des biscuits et sur l'appartement). Comme lors de l'ouverture, les Irs acceptent momentanément cette digression avant de ramener l'interaction au déroulement prévu par une opération de guidage (d).

Les dernières secondes précédant la clôture définitive de l'interview FSG6 sont marquées par un travail relationnel particulièrement intense où les trois participants suggèrent qu'ils sont satisfaits de cette interview qu'ils sont en train de clore. Finalement, Y clôt l'interview en éteignant le magnétophone (comme dans F6).

En résumé, le comportement de l'Ié dans la phase de clôture de FSG6 se caractérise par une absence totale d'initiatives relatives à l'organisation et au développement thématique-structural de l'interaction. Cette passivité contraste avec les tours de force d'évitement de la situation d'interview, tels que nous les avons déjà observés dans la phase d'ouverture. Les procédures de guidage reviennent entièrement aux Irs et sont particulièrement prononcées. La phase de clôture se présente comme fortement déséquilibrée par rapport aux contributions des deux partis Irs et Ié.

1.1.3 CONCLUSION

L'étude détaillée des séquences d'ouverture et de clôture des trois interviews permet une première caractérisation provisoire des comportements communicatifs des participants. Ces comportements traduisent la façon dont Irs et Iés perçoivent et vivent leurs rôles respectifs ainsi que les droits et obligations liés à ces rôles

Il se dessine une divergence de fond par rapport aux stratégies comportementales des Iés. L'Ié en F3 et surtout celui en F6 conçoivent leur rôle en termes positifs et selon une conception qui les amène à - et leur donne le droit de - participer activement au maniement des thèmes et de l'organisation de l'interaction. Les Irs gardent toutefois le privilège d'initier les séquences organisatrices globales: ce sont eux qui ouvrent l'interview et qui déclenchent la négociation de la clôture. L'Ié acquiert son statut de co-responsable actif du déroulement de l'interaction par le biais des réactions à ces initiations: une fois qu'est ouverte l'interview, une fois qu'est initiée la phase de clôture, il les module selon ses propres projets discursifs. Dans les phases d'ouverture et de clôture de F6 et F3, les objets du discours sont co-construits et l'organisation de l'interaction se présente comme produit coopératif fondé sur un dynamisme constant entre Irs et Iés. Les interviews se déroulent selon un mode consensuel. Grâce aux activités des Iés et aux légitimations rétroactives de ces activités par les Irs, les relations de domination inhérentes à l'asymétrie de la situation sont en grande partie neutralisées.

L'Ié en FSG6, en revanche, ne s'adapte que très difficilement à son rôle. Il tente à plusieurs reprises d'échapper à ce rôle qu'il conçoit comme état de soumission largement passif - ou est-ce même parce qu'il le conçoit comme tel ?. A l'intérieur des droits et obligations que la situation d'interview lui impose selon sa perception, il est entièrement soumis au guidage des Irs et se voit relégué à un statut purement réactif. C'est pourquoi il entreprend de s'écarter du cadre

situationnel, comportement menaçant à l'égard des Irs et qui n'est pas légitimé par ces derniers. Le mode de déroulement de cette interview fortement inégalitaire s'avère peu harmonieux. Au dynamisme d'une interaction co-construite semble se substituer un entretien où l'Ié ne fait que se glisser - paradoxalement, car il n'y trouve point son aise - dans la construction et l'organisation effectuées par les Irs.

Les Irs, quant à eux, se chargent d'offrir à l'Ié une définition plus ou moins explicite de la situation et de leurs rôles respectifs, d'initier des opérations organisatrices globales et d'effectuer un travail relationnel important. Ils guident les contributions des Iés en produisant des indices variés relatifs à leurs intentions et attentes ainsi qu'aux règles du jeu telles qu'ils les conçoivent. Ils n'hésitent pas à verbaliser leur position de 'meneurs du jeu'. Leurs opérations de guidage restent cependant pour la plupart subtiles: ils produisent généralement plutôt des indices à fonction d'orientation que de véritables directives à suivre.

Nous observons un ajustement de la part des Irs au comportement des Iés et aux particularités de la situation qui en résultent: leurs opérations de guidage étant peu fréquentes et pour la plupart discrètes dans F6 et F3, ils prennent une forme particulièrement prononcée en FSG6. Les Irs acceptent, et parfois même encouragent, les prises de liberté des Iés à l'intérieur du cadre thématique de l'interview, ce qui témoigne d'une conception souple de certaines règles du jeu. Ils coupent cependant systématiquement court aux transgressions de ce cadre. Notons qu'ils ne le font néanmoins jamais sans avoir au moins signalé leur écoute ou même fait des remarques se rapportant à la séquence hors-cadre, ce qui constitue une procédure de figuration importante.

Le comportement des Irs vise à obtenir le plus possible d'informations sur le sujet donné. D'où la liberté qu'ils permettent aux mouvements d'autonomie de l'Ié à l'intérieur du cadre global de l'interview, d'où cependant aussi les tours de force de guidage par lesquels ils sanctionnent les déviations de ce cadre. Deux composantes de base semblent constamment être en jeu dans ce contexte: procédures de guidage et travail relationnel positif. Les deux peuvent pourtant entrer en conflit. Ceci est visiblement le cas dans FSG6 où le besoin d'opérations de guidage prononcées et le maintien d'une relation sociale positive et assez égalitaire s'avèrent difficilement compatibles.

Dans les chapitres suivants, nous étudierons en détail la façon dont la relation sociale et le rapport de rôles se cristallisent en produit de l'interaction à travers certains aspects spécifiques des comportements verbaux respectifs.

1.2 L'ORGANISATION LOCALE: L'ALTERNANCE DES TOURS DE PAROLE

1.2.1 QUEL RAPPORT AUX ROLES?

Converser signifie 'se parler'. Or, se parler veut dire 'je parle à toi et toi tu parles à moi' - chacun des interlocuteurs occupe de temps en temps le terrain locutoire, avec une régularité et pendant une durée variables. Arrivé à un certain point, L1 cède son tour¹⁴ et L2 prend la parole. L'alternance des tours de parole étant en règle générale accompagnée d'interruptions, de pauses ou de chevauchements plus ou moins fréquents, la conversation présente souvent une image peu harmonieuse, voire chaotique, comme par exemple dans des conversations à dominante fortement

¹⁴ La définition du tour pose des problèmes considérables et donne lieu à certains désaccords parmi les chercheurs. Sans entrer dans cette matière, je renvoie en particulier à KERBRAT-ORECCHIONI 1990 pour une discussion. Je définis la notion de tour avec BOUCHARD (1987, 77) comme "[...] la suite d'énoncés cohésifs produits par [un] locuteur sans interruption informative indépendante de l'interlocuteur."

conflictuelle où se produisent de véritables luttes pour la parole. Cependant, l'activité dialogale a pour fondement un mécanisme d'alternance systématique, comportant un nombre de règles et impliquant un ensemble de droits et de devoirs pour chaque interlocuteur, de façon que, pour la plupart, "overwhelmingly, one party talks at a time" (SACKS et al. 1974).

Quel est l'intérêt à étudier l'alternance des tours de parole par rapport aux rôles? Ce qui m'intéresse ici n'est pas son mécanisme fonctionnel en tant que tel, mais la façon dont cette alternance est gérée et négociée - car il s'agit de négociations! - par les participants à chaque moment de l'interaction. L'analyse qui suit part de la prémisse que les modalités de l'alternance des tours de parole dans une interview spécifique fonctionnent comme indices des conditions d'interaction en ce qu'elles fournissent des informations

- a) générales sur les modalités de l'interview, et
- b) particulières sur les comportements et les stratégies de tel et tel Ir ou Ié.

L'analyse s'orientera selon les trois points centraux suivants:

I. face

Les droits et obligations qu'impliquent les règles d'alternance créent des attentes chez les interactants par rapport au déroulement des changements de tour. Des violations de ces règles conditionnent des irritations momentanées de la conversation (chevauchements, interruptions, pauses prolongées) et peuvent même, surtout si elles sont systématiques, provoquer des situations de crise plus ou moins graves. Toute violation de cette sorte constitue une menace pour les faces des interlocuteurs, déclenchant éventuellement des procédures de ménagement des faces. De ce point de vue, l'étude de l'alternance des tours de parole fournit des informations par rapport au travail relationnel des participants (travail qui favorise ou défavorise un rapport positif entre les interlocuteurs): les alternances se déroulent sur un mode menaçant, ou au contraire, sont marquées par des efforts d'éviter des violations et de sauvegarder les faces des participants.

II. coopération et orientation vers l'interlocuteur¹⁵

"Le fonctionnement général du 'turn system' constitue sans doute l'illustration la plus spectaculaire des mécanismes d'inter-synchronisation, et du caractère coopératif des fonctionnements interactionnels"

écrit KERBRAT-ORECCHIONI (1990, 164). La façon dont est gérée, dans une situation spécifique, l'alternance des tours de parole est interprétable comme indice du degré d'orientation des participants les uns vers les autres et de leur coopération.

III. place

L'occupation de la position locutrice est incontestablement une marque d'une position haute. Celui qui parle a "de grandes chances de s'assurer par là même la maîtrise de la conversation" (KERBRAT-ORECCHIONI 1987, 327). Par conséquent, celui qui tend à restreindre le territoire discursif de l'autre en lui coupant la parole ou en saisissant toute

¹⁵ JEFFERSON (1973) illustre dans quelle mesure le placement précis d'une contribution à la conversation (dans un sens global par rapport au cours de l'interaction communicative en tant que telle, mais aussi, dans un sens plus local, par rapport au tour du locuteur actuel/précédent) est fondé sur la "coparticipant orientation".

occasion pour prendre la parole, se place en position de dominant¹⁶. L'étude de l'alternance fournit des indices sur le rapport dominé-dominant qui est loin d'être univoque dans l'interview.

Ces propriétés de l'alternance des tours de parole, qui ont toutes un impact sur les rôles des participants, seront pris en compte en tant qu'ensemble dans l'analyse. L'analyse procédera par une classification des changements de tour selon qu'ils comportent une violation des règles du système ou non, c'est-à-dire selon leur caractère 'violatif' ou 'non-violatif'. Les types de changement de tour effectués de part et d'autre ainsi que le comportement des interlocuteurs lors des changements violatifs véhiculent leur relation interpersonnelle et touchent, par là, au rapport de rôles entre eux. Ils seront étudiés en tant qu'indices de la manière dont Irs et Iés accomplissent leur rôle et perçoivent le rapport des rôles entre eux.

Une classification des changements de tour nécessite une prise en compte des règles qui régissent l'alternance. Ces règles seront brièvement présentées au sous-chapitre suivant, ce qui permettra d'expliquer les principes qui fondent la classification proposée par la suite.

1.2.2 LES REGLES D'ALTERNANCE ET LA SPECIFICITE DE L'INTERVIEW

Selon SACKS et al. (1974), article devenu la référence majeure en ce domaine, le système des tours comporte une série de règles de base qui permettent, en réglant les deux paramètres 'qui parle' et 'quand on parle', de coordonner l'alternance "so as to minimize gap and overlap" (ibid., 700)¹⁷. Les tours qu'organise l'interview sont pour la plupart alternativement des questions et des réponses. Chaque tour comprend ainsi des préspecifications du tour suivant: en schématisant ainsi (car des irrégularités existent évidemment), on peut dire qu'une question de l'Ir suit une réponse de l'Ié, celle-ci suit une autre question de l'Ir, et ainsi de suite. Etant donné que la sélection du locuteur suivant est inhérente à ce schéma assez simple¹⁸ et que ce schéma domine la quasi totalité du corpus étudié ici, la nature du locuteur suivant ne donne pas lieu à des négociations. Par conséquent, l'analyse se concentrera exclusivement sur l'emplacement et le déroulement des changements de tour.

La règle de l'emplacement du changement de tour dit que celui-ci doit s'effectuer à un point de transition ("transition relevance place" dans la terminologie de SACKS et al. 1974) qui correspond à un point de complétion possible de l'unité-tour précédente ("possible completion point"). Cette notion de point de transition possible, peu définie chez SACKS et al. (1974), nécessite d'être précisée.

¹⁶ Deux remarques à ce sujet:

SACKS et al. (1974) signalent que "relative distribution of turns [...] is an index of (or medium for) power, status, influence etc." (711, note 24).

RASPER et al. (1978) ont décelé une corrélation entre "rang", qui englobe pour eux statut et rôle, et comportement lors des changements de tour: les interactants du même rang tendent à lutter pour le prochain tour tandis que ceux d'un rang subordonné tendent à attendre d'être sélectionnés par le locuteur du rang privilégié.

¹⁷ Les auteurs distinguent "gap" - silence inter-répliques - et "pause" - silence intra-répliques -, distinction devenue courante en analyse conversationnelle (cf. p. ex. KERBRAT-ORECCHIONI 1990, 162).

¹⁸ Vu que les interviews analysées comprennent deux Irs et un Ié, il peut y avoir conflit entre les Irs quant à la question du prochain locuteur. Cependant, dans le corpus étudié ici un tel conflit ne se produit que très rarement.

DUNCAN (1973) et DUNCAN / FISKE (1977 et 1985) ont montré que la place transitionnelle est inscrite dans l'énoncé de L1 à l'aide d'un ou de plusieurs signaux de fin de tour qui doivent être interprétés correctement par L2 pour qu'un changement de tour harmonieux puisse avoir lieu. Les signaux pertinents observés dans le corpus d'interviews correspondent largement à la liste plus ample des signaux mentionnés dans DUNCAN (1973) et DUNCAN / FISKE (1977, 184 et 1985, 43-64). Ils sont de nature:

- phonétique ou prosodique: intonation marquant la fin d'une unité du discours, intensité vocale diminuée, voix traînante sur les dernières syllabes de l'énoncé, pause non-remplie,
- verbale: expressions phatiques telles que *hein?*, *non?*, *n'est-ce pas?*¹⁹; marqueurs de clôture²⁰ comme *quoi*, *voilà*, etc.
- syntactico-sémantique: complétude syntactico-sémantique de l'énoncé précédant le point transitionnel²¹.

Ces signaux sont cependant de nature floue, voire ambiguë, et peuvent donner lieu à des interprétations erronées. La complétude syntactico-sémantique, par exemple, ne constitue une condition ni suffisante ni nécessaire pour la fin d'un tour, les marqueurs de clôture peuvent indiquer la clôture d'une séquence (p.ex. thématique) à l'intérieur d'un tour et les pauses figurent également à des positions intra-répliques. Les points transitionnels n'étant que potentiels, la règle de l'emplacement donne lieu à une marge interprétative: le changement de tour est négocié par les interactants à chaque occurrence d'un point transitionnel. Les transgressions de la règle sont fréquentes et les violations du système se manifestent sous forme de 'gap', d'interruption ou de chevauchement. Le risque de violation peut cependant être minimisé, étant donné que plus il y a de signaux de fin de tour, plus les intentions de clôture de L1 sont prévisibles.

RASPER et al. (1978) partent de cette prévisibilité des changements de tour pour développer dans une application pratique les concepts de SACKS et al. (1974). Ils classent les changements en quatre catégories:

1. L1 prévoit un changement -> changement harmonieux
2. L1 rend possible un changement sans le vouloir et continue de parler -> chevauchement
3. L1 ne rend pas possible un changement, L2 ouvre néanmoins un tour ("mitten ins Wort fallen") -> chevauchement
4. dans 3. L1 rend possible le changement immédiatement après l'ouverture du tour par L2 et sanctionne ainsi ce changement ("vorschnelles Reagieren") -> chevauchement très bref.

Bien que les définitions de RASPER et al. (ibid.) manquent en partie de clarté et de précision²², la classification qu'elles opèrent me semble très intéressante par rapport aux questions qui nous occupent. Les auteurs illustrent que, lors de chevauchements, des stratégies de réparation ou des stratégies visant à 'gagner' le tour sont souvent engagées. Cette observation permet de caractériser avec plus de précision le comportement communicatif des participants. RASPER et al. (ibid.) révèlent surtout qu'il existe différents genres d'infractions au système de l'alternance. Je

¹⁹ DUNCAN (1973) parle de "sociocentric sequences" quand il se réfère à ces "stereotyped expressions as 'you know'".

²⁰ c'est moi qui ajoute, les marqueurs de clôture n'étant mentionnés ni dans DUNCAN (1973) ni dans DUNCAN / FISKE (1977 et 1985).

²¹ DUNCAN (1973) et DUNCAN/FISKE (1977 et 1985) ajoutent des signaux mimo-gestuels comme par exemple la direction du regard et certains mouvements physiques.

²² Les auteurs ne se réfèrent pas aux signaux qui indiquent si un locuteur prévoit ou non un changement. En plus, la définition 4. me semble douteuse (voir chapitre II-1.2.4, catégorie IV).

m'appuierais sur ces constatations dans la classification des changements de tour du corpus analysé ici.

L'analyse qui suit part de la prémisse que la façon dont est géré, dans une conversation spécifique, le système des tours influe sur le déroulement de la conversation et sur le rapport entre les participants²³. Il s'agira en particulier de répondre aux questions suivantes:

- est-ce que des violations des règles d'alternance se produisent?
- si oui, sont-elles fréquentes, systématiques, fortes ou faibles?
- de la part de qui viennent-elles? comment sont-elles traitées par les interactants? et surtout:
- quelle est l'image que présente la façon dont est gérée l'alternance des tours de telle ou telle interview, de tel ou tel participant?

1.2.3 VERS UNE CLASSIFICATION DES CHANGEMENTS DE TOUR DE PAROLE: REMARQUES SUR LES NEGOCIATIONS DE L'ALTERNANCE

Le changement de tour de parole repose, nous l'avons dit, sur un travail de signalisation et d'interprétation complexe. L'alternance se fonde sur des efforts coopératifs et des négociations entre les interactants. L'infraction aux règles de la succession des tours place les interlocuteurs dans une situation de conflit potentiel. Toute hétéro-interruption (avec ou sans chevauchement) constitue une offense conversationnelle, une menace pour la face de l'autre - pour sa face négative (empiètement sur son territoire discursif) et positive (comportement impoli, voire vexant à son égard²⁴). De plus, l'interruption est clairement une marque de position haute.

Ces constatations nécessitent certaines précisions. Le degré d'une offense par violation des règles d'alternance et son impact sur l'interaction et la relation sociale dépendent d'une série de facteurs²⁵. Pour le corpus étudié ici, la pertinence des éléments suivants est observable:

1. *degré de vraisemblance du point transitionnel*: est-ce que le point est marqué par des signaux de fin de tour? qu'est-ce qui est perçu comme violation délibérée / comme violation par inadvertance?
2. *contenu et valeur pragmatique de l'énoncé interrupteur*: s'agit-il d'interruptions à fonction d'aide comme c'est le cas des achèvements interactifs (ou 'soufflages'²⁶), à fonction coopérative comme la manifestation d'accord (les régulateurs, cf. ch. II-4.1.2) ou à fonction non coopérative?
3. *comportement négociatif lors d'un chevauchement*: les interlocuteurs ont-ils recours à des **mécanismes de réparation**²⁷ (se taire et céder le tour, s'excuser) ou, au contraire, à des **contre-stratégies** (ou stratégies de défense) visant à 'gagner' le tour (répétitions de mots

²³ C'est de ce point de vue que j'aborderai la matière ici, contrairement à la perspective de SACKS et al. (1974) qui porte sur le système *per se*, c'est-à-dire sur ce qu'il a d'universel, indépendamment des situations de communication particulières.

²⁴ voir à ce sujet BROWN/LEVINSON (1987), BOUCHARD (1987 et 1988) et KERBRAT-ORECCHIONI (1987, 328)

²⁵ voir p. ex. par KERBRAT-ORECCHIONI (1990)

²⁶ BOUCHARD (1987, 92) définit les "interventions de soufflage" comme apports informatifs minimaux. Elles sont "étroitement reliées à l'intervention en cours puisqu'elles en respectent l'organisation syntaxique". Leur fonction consiste à aider le locuteur actuel lors de problèmes de formulation, comme l'illustre GUELICH (1986a).

²⁷ SACKS et al. (1974) regroupent sous la désignation de "repair devices": "interruption markers" (p. ex. "excuse me"), "premature stoppings" et y incluent également les "repeats or recycles of parts of turn overlapped", que je classe, au contraire, parmi les contre-stratégies.

ou de parties d'énoncés, évitement de pauses, augmentation de l'intensité vocale, accélération du débit, etc.)?

L'analyse des changements de tour qui suit s'appuie sur ces trois groupes d'éléments en partant d'une classification des changements fondée sur le premier d'entre eux. La classification, les résultats quantitatifs ainsi que les interprétations reposent sur l'étude d'une séquence de dix à quinze minutes environ de chaque interview.

1.2.4 CLASSIFICATION

Sur la base des observations du corpus et m'inspirant en partie de la classification proposée par RASPER et al. (1978), j'ai regroupé les changements de tour de parole selon le mode sur lequel ils sont effectués. Les changements peuvent être rangés sur une échelle à cinq degrés allant du type le plus harmonieux au plus violatif:

(J'exclus de cette classification les interruptions à fonction d'aide (achèvements interactifs) ainsi que ceux à fonction coopérative et phatique comme les manifestations d'accord brefs (régulateurs) qui ne constituent nullement des tentatives de s'octroyer un tour.)

I28: L1 prévoit un changement de tour de parole et L2 interprète correctement l'intention de L1: un changement parfaitement harmonieux est effectué. Ce type de changement de tour repose en général²⁹ sur la condition minimale d'une clôture syntactico-sémantique d'une unité de discours au point de transition effectif, l'intonation n'indiquant pas une intention contraire. Il convient de distinguer trois sous-catégories:

IA: Le changement a lieu à un point de transition signalé par L1 au moyen de signaux de fin de tour, comme l'illustrent les exemples suivants:

F611.177-180 (voix basse l. 179):

| | | |
|-----|----|--|
| 177 | H: | fallait que je revienne un p(e)tit peu [c'est pour ça] |
| | X: | c'est intéressant que |
| | H: | que j(e) suis revenu + à Neuchâtel * |
| | X: | vous ressentiez un peu comme ça un besoin de (...) |

FSG611.2-5 (marqueur de clôture l. 5):

| | | |
|---|----|--|
| 2 | H: | ((en riant)) j'ai une grand-mère et un grand-père et des |
| | X: | <u>non non</u> , <u>ici</u> tu vis seul , c'est |
| | Y: | non mais <u>x non non x</u> |
| | H: | parents <u>quoi</u> ah oui |

²⁸ RASPER et al. (1978) recourent à propos de cette catégorie (sans faire des sous-catégories) à une définition des critères qui me semble assez vague et qui présuppose chez L2 la connaissance des intentions de L1. Les auteurs se contentent d'indiquer que L1 "intendiert Wechsel" sans se référer à des signaux témoignant de cette intention. Pour eux, le fait qu'il y a pas chevauchement semble un critère suffisant pour prouver et l'intention de L1 et une interprétation correcte de la part de L2.

²⁹ pour l'exception voir type IC

J'inclus dans cette catégorie également les cas où le tour suivant de L2 s'ouvre par un régulateur du type 'mhm' suivi d'une pause. Loin de constituer un moyen de s'octroyer un tour, 'couvrir' pour ainsi dire une pause (signal de fin de tour) de L1, lui donnant la possibilité de continuer son discours. Le régulateur signale en effet l'acceptation du locuteur actuel dans sa position locutrice³⁰. Le fait que L1 ne profite pas de la possibilité de poursuivre son tour fonctionne comme indice de fin de tour. L'extrait suivant illustre deux occurrences de ce type de changement, dont une repose sur la coexistence du régulateur mhm et d'un signal de fin de tour (1.397-399: voix basse):

F6 Il. 397-407:

X: *mhm** et puis vous aviez
 Y: *mhm** .
 H: oui c'est + un Suisse *

400 X: déjà: d/vous aviez déjà des enfants quand vous êtes venu

X: ou ou: *x* *mhm*
 H: eh oui eh deux . donc eh:: les deux premiers ils
 H: sont nés à Neuchâtel mais ils étaient tout p(e)tits donc

X: *p(u)is s/*
 405 H: F. avait quatre ans et Ch. eh deux ans . . le troisième il

X: *mhm* . p(u)is ça qu'est-ce que vous avez pensé
 H: est né ici

Le rire d'un des participants comporte cette même fonction qui consiste à couvrir une pause, donc un signal potentiel de fin de tour. Le rire peut lui-même fonctionner comme un tel signal:

F3 Il. 340-342:

340 X: tu te défends eh E. (rire)
 H: non mais j'ai j'ai rien contre les
 H: vaudois c'est des c'est des mais mais voilà . + du reste (...)

Le mode de changement de tour IA est marqué par le **plus grand degré de coopération**. Il repose sur un accord harmonieux et témoigne d'une attention aiguë de L2

³⁰ SCHEGLOFF (1982) concrétise cette idée avec sa notion de "continuers". Selon l'auteur, ces éléments ont pour fonction de signaler l'acceptation, de la part du récepteur, des intentions communicatives du locuteur: "Perhaps the most common usage of 'uh huh', etc. (in environments other than after yes/no questions) is to exhibit on the part of its producer an understanding that an extended unit of talk is underway by another, and that it is not yet or may not yet be (even ought not yet be) complete." (81)

à l'égard des intentions communicatives de L1. Les faces des interlocuteurs restent entièrement intactes.

- IB:** Le changement de tour obéit uniquement à la **condition minimale de la complétude syntactico-sémantique**, sans que la place transitionnelle ne soit marquée d'une autre manière, l'intonation ne suggérant pas une interprétation contraire:

FSG6 I 1.193-196:

- 193 Y: (...) t'as tu téléphones souvent à : Chaux-de-Fonds
 H: eh: .
-
- Y: (rire)
 H: je téléphone un peu partout eh . parce que (...)

Ce changement n'est point violatif. Cependant, il comporte - non pas du point de vue de l'effet qu'il produit, mais de celui de l'intention de L2 sur laquelle il repose - le danger potentiel que L2 coupe la parole à L1, car la clôture syntactico-sémantique seule constitue un critère peu suffisant pour conclure à une fin de tour. L2 risque ainsi potentiellement de menacer la face de son interlocuteur au moment où il commence son tour (voir la proximité de ce type d'alternance avec le type III, qui, lui, est violatif). Son orientation vers L1 n'est pas aussi clairement marquée qu'en IA. Signalons ici que pour l'Ié il est bien plus facile de repérer des fins de tours sans autres signaux de la part des Irs, étant donné que ceux-ci produisent pour la plupart des questions, qui constituent en elles-mêmes des invitations à la prise de parole³¹. Aussi les résultats obtenus montrent-ils que les Iés effectuent plus souvent ce type de changement que les Irs (cf. tableau ch. II-1.2.5).

- IC:** Ce type de changement constitue un cas particulier. Il regroupe les changements qui n'obéissent pas strictement à la condition minimale; ils suivent des unités dont la complétude syntactico-sémantique se joue souvent au niveau implicite. Il s'agit de changements de tour qui ont lieu lors de l'occurrence d'une **intonation traînante sur la dernière syllabe de l'énoncé de L1**³². Dans le corpus en question, l'intonation traînante en fin de tour figure presque uniquement dans les questions des Irs (à part trois exceptions en FSG6). Elle est destinée par l'Ir à 'suspendre' une partie sémantique et syntaxique de son énoncé comme sous-entendue. Ceci est surtout le cas lors des fréquentes occurrences de et / ou: immédiatement après un point de clôture syntactico-sémantique. L'Ié, ayant compris par inférence la question de l'Ir, prend le tour pour fournir une réponse. Le fait qu'il n'y ait jamais chevauchement lors de ce type de changement de tour indique que L1, qui est l'Ir, attend même de L2, l'Ié, une compréhension par inférence et la

³¹ Selon KERBRAT-ORECCHIONI (1990) "[...] certains types d'actes (ex.: les questions) ont plus que d'autres vocation à fonctionner comme la première partie d'une paire adjacente, donc à solliciter un enchaînement immédiat - mais reste toujours, pour L1, la possibilité d'effectuer un rajout ou une expansion quelconque." (165)

³² L'intonation traînante est interprétée soit comme signal de continuation (appelé "filled pause" dans la littérature anglophone), soit comme indice de fin de tour selon sa position dans l'énoncé.

prise immédiate du tour! Le changement se déroule par conséquent sur un mode harmonieux:

FSG6 11.182-185:

- 182 Y: (...) t'as gardé beaucoup de contacts tu m'as dit que tu
 X: ah parce que
 Y: tu retournais: mhm
 H: =oui pour les échecs oui

Cependant, cette initiative de la part de l'Ié peut comporter un risque: il n'a pas le moyen de savoir s'il ne s'agit pas d'une simple marque d'hésitation et que l'Ir veut continuer son tour. Vu que les intentions communicatives de L1 ne sont pas accessibles à l'analyste et que ce second cas est très rare, les deux modes de ce type de changement ne sont pas clairement séparables. Le type IC sera considéré comme catégorie de changement de tour non-violatif.

Bien qu'ils soient parfois risqués (en IB et en IC), les changements de tour du type I sont fondamentalement non-violatifs et se déroulent sur le mode harmonieux, témoignant d'un accord entre les interlocuteurs quant à la poursuite immédiate du discours.

- II³³: L1 produit des signes suggérant une place transitionnelle possible, sans cependant prévoir une fin de tour. L2 interprète ces signes comme des indices de fin de tour et prend le tour sans que L1 ne le cède. Il en résulte un chevauchement et une phase de négociation de tours:

F6 11. 241-250:

- 244 X: mhm
 Y: hm
 H: je comprends x* eh: oui il faut que je ch/ il
 Y: et les gens ici comment
 H: fallait un certain temps . x . x / ils parlent
 Y: ils réagissent quand x
 H: rapidement x [moi] souvent je tombais sur

Bien que la question de l'Ir soit produite en chevauchement, l'Ié fournit une réponse à cette question. Il ne s'agit pas d'une violation délibérée des règles de l'alternance des tours, mais d'une **interprétation erronée des intentions de L1 par L2!** La face de L1 est menacée, cette menace est cependant immédiatement et facilement ménagée par la réaction de L2. Par conséquent, l'élément intéressant dans ce cas n'est pas le mécanisme

³³ Ce type correspond à la deuxième catégorie de RASPER et al. (1974), que les auteurs définissent à nouveau en termes peu concrets: "Ein Wechsel 2. Art liegt vor, wenn Sprecher A einen Wechsel ungewollt ermöglicht aber nicht verstummt." (11)

qui produit le chevauchement, mais la réaction des interlocuteurs lors de ce chevauchement. Leur comportement négociatif à ce moment véhicule leur rapport de force ainsi que leurs places respectives. Les questions qui se posent dans ce contexte sont: qui met en oeuvre des **mécanismes de réparation** explicites (s'excuser) ou implicites (céder immédiatement le tour) et effectue par là une procédure de figuration, mettant son interlocuteur en position haute? qui, au contraire, engage des **stratégies de défense** (ou contre-stratégies) pour garder le tour (répétitions de mots ou de parties d'énoncés, élévation de la voix, etc.), menace ainsi la face négative (et éventuellement aussi la face positive) de son interlocuteur et se met en place de dominant qui gagne la position locutrice? Ces questions sont de première importance dans tous les types de changement de tour impliquant des séquences négociatives (types II, III et V).

- III³⁴: L2 prend la parole lors de l'achèvement syntactico-sémantique d'une unité du discours de L1 en l'absence de tout autre marqueur de fin de tour et sans que L1 n'ait prévu un changement. Notons que l'intonation seule ne signale pas clairement s'il s'agit d'une fin de tour ou de la fin d'une composante d'un tour. Un chevauchement des deux tours se produit, et souvent des mécanismes de réparation ou des contre-stratégies sont mises en oeuvre, comme dans l'exemple suivant:

F611.41-47:

- 41 H: . il y avait de la famille dans le canton de Berne dans la
 H: région de Berne . et mon père était parfaitement à l'aise
 Y: alors c'est une tradition eh familiale
 H: dans les deux langues
- 45 Y: de de de passer d'un côté à l'autre
 H: en en quelque sorte . en quelque sorte oui . + en quelque
 H: sorte oui * . alors quand j'étais eh p(e)tit garçon (...)

A la ligne 46, H interrompt l'énoncé de Y et engage une contre-stratégie sous forme d'une double répétition de en quelque sorte oui, les deux premières occurrences de cette séquence étant produites en chevauchement avec le tour de Y. H parvient à s'octroyer le tour et à continuer le discours.

Ce type de changement de tour résulte d'un manque d'orientation de la part de L2 vers L1, car L2 n'attend pas des signaux de fin de tour du locuteur précédent. L2 commet ainsi une atteinte à la face de L1. L'offense est d'autant plus grave si L2 engage des contre-stratégies pour gagner la négociation qu'il a déclenchée lui-même et pour se mettre ainsi en position haute face à son interlocuteur. Ce type de changement illustre d'ailleurs le danger potentiel du type IB. Son degré violatif est, selon le cas, proche de celui du type IV.

³⁴ Ce type ne figure pas dans la classification de RASPER et al. (1974).

- IV³⁵: L2 commence un tour en chevauchement bref (pas plus d'un ou de deux mots) avec les mots de L1 lorsque l'énoncé de ce dernier se présente comme unité syntactico-sémantiquement achevée:

F3 I1.47-51:

- 47 Y: t'étais pas du tout d/dans
 H: parler le suisse allemand alors*. ca [pose des problèmes]
-
- Y: un milieu de francophone à Lucerne mhm mhm
 H: pas du tout pas du tout non non je
-
- H: n'ai j'ai sur la période de deux ans que j'étais à (...)

Il s'agit ici non pas d'une interruption délibérément violative mais d'une **interprétation anticipatrice** de la part de L2 qui réagit trop vite avant même que son interlocuteur n'ait terminé le tour. La condition nécessaire pour pouvoir interpréter l'activité de L2 en ce sens est que son énoncé enchaîne directement sur celui de L1, qu'il remplisse donc la complétude illocutoire. Dans le cas échéant, il ne s'agit pas d'une interprétation anticipatrice, qui comporte l'orientation de L2 vers l'énoncé de L1, mais d'une interruption violative (type V) témoignant d'un manque d'une telle orientation. Le statut de ce type de changement de tour par rapport aux places des interlocuteurs ainsi que sa valeur par rapport à leurs faces sont difficiles à déterminer. Tout en indiquant l'orientation de L2 vers L1 (et en étant en quelque sorte indice de la construction commune du sens), ce type constitue également une menace pour la face de ce dernier, d'autant plus que L2 ne peut pas savoir si L1 a effectivement l'intention de céder son tour ou non. D'où la proximité de ce type avec la catégorie V, les changements les plus ouvertement violatifs, et les difficultés de délimitation que posent en partie ces deux catégories. Quoi qu'il en soit, le changement de tour par interprétation anticipatrice constitue un moyen efficace de s'emparer de la parole et de restreindre le terrain locutoire de l'autre sans violation et menaces de face aussi directes qu'en V.

- V³⁶: L2 ouvre un tour en l'absence de tout point de complétion du tour de L1: il lui coupe la parole au milieu de son discours:

F3 I1.474-479:

- 474 Y: par exemple partir à Zurich par exemple ça serait:
 H: oh non .
-
- X: x x
 Y: non plus quoi c'est vraiment x x
 H: non je me vois pas . non maintenant +non non je me vois

³⁵ RASPER et al. (1978, 12): "Wenn in III [voir V ici] Sprecher A den Wechsel unmittelbar nach der turn-Eröffnung von Sprecher B ermöglicht und somit den Wechsel nachträglich sanktioniert". Cette définition, cependant, ne me semble pas interpréter correctement ce que les auteurs désignent à juste titre comme changement de tour à interprétation anticipatrice ("vorschnelles Interpretieren").

³⁶ Selon RASPER et al. (1974): "mitten ins Wort fallen"

H: partir ((à voix plus haute)) non je me vois partir je me vois

Dans cet exemple, la question de l'Ir porte sur d'éventuels projets d'avenir par rapport à un autre changement de lieu de résidence. En anticipant sur la réponse que l'Ié est en train de fournir, l'Ir prononce une remarque parallèlement à cette réponse, de façon qu'une séquence de chevauchement se produit avant que le terrain locutoire ne revienne à nouveau entièrement à l'Ié. L'aspect violatif du comportement de L2 est très fort, et l'empiétement sur le territoire locutoire de L1, c'est-à-dire la menace de sa face négative, est grave. Le comportement de L2 témoigne d'un manque d'égard, voire de politesse, vis-à-vis de L1, ce qui constitue en plus une attaque pour la face positive de L1. Il s'agit d'un véritable tour de force par lequel L2 engage pour ainsi dire une tentative de voler le tour à son interlocuteur pour se mettre lui-même en position de locuteur, position haute bien entendu. Ici, à nouveau, mécanismes de réparation et contre-stratégies sont employés, les premiers remédiant à la violation, les seconds la renforçant s'ils viennent de la part de l'offenseur.

Les changements de tour se situent ainsi sur une échelle à cinq degrés entre les pôles 'non violatif' et 'très violatif'. Tandis que le type I (IA à IC) ne comporte aucune infraction aux règles de l'alternance, les types III à V comportent tous des violations des règles, la classe V impliquant la violation la plus grave. Le type II occupe une sorte de terrain intermédiaire neutre, ne faisant effectivement preuve ni d'une orientation réciproque aiguë des interlocuteurs, ni d'un manque d'une telle orientation: il résulte d'une interprétation erronée des signes produits.

1.2.5 RESULTATS

Le tableau à la page suivante repose sur une étude de l'alternance des tours dans l'extrait I de chaque interview. Les occurrences des changements, qu'il regroupe en quotas quantitatifs, sont indiqués en détail selon chaque type et chaque interview dans l'annexe III. Le tableau présente les taux des types de changement de tour, des mécanismes de réparation et des contre-stratégies mises en oeuvre par l'Ié et par les Irs dans chacune des trois séquences étudiées. Il indique également la quantité de 'victoires' remportées, c'est-à-dire le nombre des tentatives réussies de s'octroyer la parole contre les intentions communicatives de l'interlocuteur lors des négociations de tour (types de changement II à V). Pour des raisons de simplicité, mais aussi et surtout parce que ceci me semble être la manière la plus appropriée compte tenu de l'objectif envisagé ici, les changements de tour effectués par X et Y sont regroupés en une seule catégorie 'Irs', opposée à celle 'Ié'. Les prises de parole simultanées de deux locuteurs sont classifiées selon celui qui remporte le tour.

Le tableau quantitatif fournit des informations portant sur:

- les traits spécifiques caractérisant le comportement communicatif des Irs et celui des Iés en général,
- les particularités de chacune des interviews et, à l'intérieur de celles-ci, les comportements de l'Ié et des Irs,
- certaines caractéristiques et fonctions des différentes catégories de changements de tour par rapport au type d'interaction communicative spécifique qu'est l'interview.

TABLEAU: CHANGEMENTS DE TOUR DE PATIOLE (ce tableau se réfère à l'extrait I de chaque interview)

| type de changement | FG | | F3 | | F5C | | moyenne des trois interviews | | | | | |
|--|-----|-----------|----|-----------|-----|------------|------------------------------|------|------------|------|------|------|
| | Ié | Irs | Ié | Irs | Ié | Irs | Ié | Irs | Iés et Irs | | | |
| IA | 6* | 11,1 | 34 | 63** | 9 | 24,3 | 22 | 57,9 | 15 | 19,2 | 24 | 32,4 |
| IB | 19 | 35,2 | 11 | 20,4 | 12 | 32,4 | 4 | 10,5 | 39 | 50 | 38 | 51,4 |
| IC | 11 | 20,4 | 0 | - | 6 | 16,2 | 0 | - | 6 | 7,7 | 3 | 4,1 |
| Total I | 36 | 66,7 | 45 | 83,3 | 27 | 73 | 26 | 68,4 | 60 | 76,9 | 65 | 87,8 |
| moyenne I par interview | | 81 = 75 | | 53 = 70,7 | | 125 = 82,5 | | | | | | |
| Total II | 1 | 1,9 | 4 | 7,4 | 1 | 2,7 | 4 | 10,5 | 4 | 5,1 | 5 | 6,8 |
| moyenne II par interview | | 5 = 4,6 | | 5 = 6,7 | | 9 = 5,9 | | | | | | |
| III | 5 | 9,3 | 2 | 3,7 | 0 | - | 1 | 2,6 | 3 | 3,8 | 1 | 1,4 |
| IV | 6 | 11,1 | 2 | 3,7 | 6 | 16,2 | 4 | 10,5 | 5 | 6,4 | 1 | 1,4 |
| V | 6 | 11,1 | 1 | 1,9 | 3 | 8,1 | 3 | 7,9 | 6 | 7,7 | 2 | 2,7 |
| Total III-V | 17 | 31,5 | 5 | 9,3 | 9 | 24,3 | 8 | 21,1 | 14 | 17,9 | 4 | 5,4 |
| moyenne III - V par interview | | 22 = 20,4 | | 17 = 22,7 | | 18 = 11,8 | | | | | | |
| les changements de tour effectués par Ié / Irs | 54 | 100 | 54 | 100 | 37 | 100 | 38 | 100 | 78 | 100 | 74 | 100 |
| Total des changements de tour par interview | 108 | | 75 | | 152 | | 100 | | 100 | | 100 | |
| les contre-stratégies | 5 | | 1 | | 3 | | 0 | | 1 | | 1 | |
| les mécanismes de réparation | 0 | | 8 | | 3 | | 1 | | 0 | | 4 | |
| les négociations explicites gagnées | 21 | 77,8 | 6 | 22,2 | 12 | 54,5 | 10 | 45,5 | 17 | 63 | 10 | 37 |
| Total des négociations dans chaque interview | 27 | | 22 | | 27 | | 27 | | 65,1 | | 34,9 | |

* les chiffres en écriture normale indiquent le nombre d'occurrences

**les chiffres en italiques indiquent le taux d'occurrences en pourcentage par rapport à la totalité des changements effectués par tel ou tel participant

a) *Irs - Iés*

Le comportement communicatif des Irs par rapport à l'alternance des tours de parole s'avère visiblement plus régulier que celui des Iés. Seulement 12% de leurs prises de tour se rangent du côté violatif (types III à V), tandis que chez les Iés nous en trouvons 24,6%, soit plus que deux fois le taux des Irs. Les Irs effectuent avec prédominance des changements de tour du type IA, ce qui fait preuve d'un très haut degré d'orientation vers les intentions communicatives des Iés (63% dans F6, 57,9% dans F3; 32,4% dans FSG6 où exceptionnellement le type IB prédomine avec 51,4%). A cela s'ajoute que les Irs tendent à mettre fréquemment en œuvre des mécanismes de réparation (13 vs 3 de la part des Iés) et ne recourent qu'exceptionnellement à des contre-stratégies (2 fois vs 9 fois chez les Irs). Ces données témoignent d'un comportement très attentif et à forte dominante coopérative de la part des Irs. Ne réclamant que peu de terrain locutoire, ceux-ci tiennent apparemment à céder la position locutrice aux Iés, ce qui met ces derniers en place haute. Une telle attitude fait partie des stratégies communicatives poursuivies par les Irs visant à favoriser le flux informationnel des Iés: les Irs ont intérêt à laisser, voire à faire parler l'Ié le plus possible afin d'obtenir un maximum d'informations. Le comportement des Irs contribue en même temps à l'instauration d'une relation sociale positive entre les interlocuteurs en ce qu'il sauvegarde les faces des Iés.

Le comportement communicatif des Iés, bien qu'étant également essentiellement coopératif (72,2% de leurs prises de tour sont du type I), menace davantage la face des interlocuteurs. Malgré que le terrain locutoire ne leur soit généralement point fermé, les Iés tendent à s'engager dans des 'luttres' pour gagner ce terrain. Ils le font sous forme de changements de tour violatifs et d'un recours à des contre-stratégies. Ils réussissent dans ces entreprises et remportent beaucoup plus souvent (dans 64,5% des cas) le tour lors des négociations explicites que les Irs.

A la stratégie 'altrocentrique' des Irs, visant à offrir la position locutrice aux Iés, s'oppose ainsi une tendance 'égocentrique' de la part des Iés qui consiste en une tentative constante de s'octroyer cette même position, souvent au détriment des faces des Irs. Le rapport dominant-dominé se trouve effectivement renversé: tandis que les Irs se retirent de la parole, les Iés s'exposent par la parole! Les comportements des participants s'avèrent complémentaires. Ces caractéristiques correspondent aux rôles de demandeur et de fournisseur d'information.

Aussi les interviews se distinguent-elles par un déséquilibre du temps de parole, ce qui est typique pour cette forme d'interaction communicative: en F6 l'Ié parle environs 2,5 fois plus que les Irs, en F3 même quatre fois plus. Seul dans FSG6 trouvons-nous une distribution équilibrée de la parole. Or, comme dit KERBRAT-ORECCHIONI (1987), "Les deux participants sont 'copilotes' de l'interaction, mais avec une indéniable dominance du parleur sur l'écouteur" (191). Celui qui parle se trouve par là même en position de supériorité d'où il lui est possible d'exercer un pouvoir sur son interlocuteur et de guider directement le cours de l'interaction. Le fait que les Iés parlent beaucoup est certes dû à une volonté de communiquer leurs expériences aux Irs. Mais de surcroît, l'occupation prédominante de la position locutrice constitue probablement le moyen le plus efficace pour les Iés de s'assurer une certaine supériorité sur les Irs et de rééquilibrer ainsi l'inégalité de la situation. Peut-être est-ce la conscience de cette position de domination qui pousse les Iés à élargir leur territoire locutoire aux dépens de celui des Irs.

b) *F6 - F3 - FSG6*

L'alternance des tours telle qu'elle se présente dans les trois séquences étudiées repose sur un mode essentiellement coopératif: 76% des alternances sont du type non violatif I, tandis que

seulement 18,2% sont des types violatifs III à V. Les occurrences du type II sont très rares (5,8 %). Cependant, de grandes différences se dessinent entre les trois interviews. FSG6 est de loin l'interview la plus harmonieuse quant au système de l'alternance: 82,5% des changements y sont du type I et seulement 11,8% des types III à V. F3, par contre, s'avère l'interview la plus conflictuelle: 70,7% I vs 22,7% III à V, donc un taux double de changements violatifs comparé à FSG6. F3 est suivie de près par F6 où 75% des changements sont harmonieux et 20,4% violatifs. Une analyse détaillée de ces chiffres permettra de déceler d'où proviennent les caractéristiques mentionnées.

F6:

Un déséquilibre fort entre le comportement de l'Ié et celui des Irs s'instaure en F6:

- Le pourcentage des changements violatifs effectués par l'Ié est inhabituellement élevé: 31,5% (vs 24,3% en F3 et 17,9% en FSG6). Le comportement des Irs, en revanche, s'avère particulièrement attentif et coopératif: seulement 9,3% de leurs prises de parole, donc trois fois moins que chez l'Ié, relèvent des types III à V (vs 21,1% en F3 et 5,4% en FSG6), tandis que 83,3% sont du type I (vs 68,4% en F3 et 87,8% en FSG6).
- Pour l'Ié, le taux du type IA, qui témoigne d'un degré maximal d'orientation vers le locuteur précédent, est le plus bas de toutes les interviews: 11,1% (vs 24,3% en F3 et 19,2% en FSG6). Pour les Irs, il est par contre plus élevé que jamais: 63% (vs 57,9% en F3 et 32,4% en FSG6).
- L'Ié en F6 entreprend légèrement plus que les autres Iés des prises de parole du type V, qui est le plus directement violatif et qui constitue une atteinte grave aux faces positive et négative de L1: 11,1% vs 8,1% en F3 et 7,7% en FSG6. A nouveau, ce taux contraste fortement avec celui obtenu pour les Irs qui atteint le chiffre le plus faible de toutes les interviews: 1,9% vs 7,9% en F3 et 2,7% FSG6.

Etant donné cette divergence radicale entre les comportements communicatifs des deux partis Ié - Irs, les violations des règles d'alternance de la part de l'Ié apparaissent comme d'autant plus offensantes. Les Irs, au lieu de contrer les menaces graves et répétées de leurs faces par des 'contre-attaques', persistent dans une position très coopérative qui s'oriente selon les intentions communicatives de l'Ié. Il n'est certainement pas dû au hasard qu'en F6 figure la seule occurrence d'une réparation explicite sous forme d'une excuse et que celle-ci provienne d'un des Irs:

F6 VII l. 8-13:

-
- 8 Y: . . . vous: vous êtes mieux plu à: Bâle qu/
 H: oui je me plais mieux
-
- X: (2 sec.) et vous avez l'impression
 H: à Bâle qu'à Zurich oui ss/
-
- X: oh pardon est-ce que vous avez l'impression (...)
 H: non non
-

Cet incident ne se produit pas dans l'extrait I de F6, mais apparaît beaucoup plus tard dans l'interview. Dans la séquence citée, X prend la parole à un point de transition possible marqué par

une pause de deux secondes. Elle effectue un changement parfaitement harmonieux du type IA. Par la suite, H désire apparemment reprendre le tour: ss/. X réagit immédiatement à ce signe en s'excusant (auto-menace de sa face positive). Par son non non, H remédie tout de suite à la menace de la face de X et cède en même temps le terrain locutoire qui lui a été offert. X commence à reformuler sa question. Bien qu'elle soit exceptionnelle, cette occurrence d'une réparation explicite est significative dans le contexte des données observées dans F6.

Le comportement des Irs et de l'Ié lors des négociations explicites de changements de tour confirme les caractéristiques déjà mentionnées. L'Ié gagne 77,8% de ces négociations et se met ainsi en position haute, partiellement grâce à l'attitude très bienveillante des Irs qui engagent à huit reprises des mécanismes de réparation (l'Ié lui-même ne le fait jamais!), partiellement grâce à ses propres contre-stratégies (cinq, tandis que les Irs n'en produisent qu'une seule). Dans aucune des autres interviews ne figurent autant de réparations de la part des Irs et autant de contre-stratégies de celle de l'Ié. Cet Ié lutte beaucoup plus que les autres Iés pour sa parole malgré l'attitude très coopérative des Irs qui s'efforcent de lui offrir cette parole. L'Ié se met dans une position de domination que les Irs ne tentent point d'ébranler. Sa tendance à restreindre excessivement le terrain locutoire des Irs est accompagnée d'un manque d'orientation vers ses interlocuteurs et d'un comportement qui menace leurs faces. Ces résultats semblent confirmer ce qui a été suggéré par rapport au désir d'occupation de la position locutrice comme moyen de se conférer une supériorité sur les Irs, supériorité qui va à l'encontre de la position si souvent privilégiée des Irs.

Les Irs laissent libre cours à la stratégie d'expansion de l'Ié. Ils la favorisent même, probablement dans le but d'obtenir les informations désirées, en même temps qu'ils favorisent une relation sociale positive par leur comportement non-violatif. Nous retrouvons ainsi chez les Irs les mêmes traits comportementaux que lors des phases d'ouverture et de clôture.

F3:

Bien que comportant des moyennes quasi identiques de changements non-violatifs (75% en F6, 70,7% en F3) et violatifs (20,4% en F6, 22,7% en F3), le système de l'alternance des tours est géré de façons très différentes dans F3 et F6. A l'aspect fortement déséquilibré de F6 s'oppose un équilibre inattendu des comportements des participants lors des prises et des négociations de tours en F3:

- Cette fois, ce n'est pas à l'Ié que revient la grande majorité des prises de parole violentes, mais celles-ci sont partagées à part égale entre Irs et Ié: 24,3% des prises de tour de l'Ié et 21,3% de celles des Irs appartiennent aux catégories III à V.
- Parmi ces catégories, c'est surtout le type IV (changement par anticipation) qui prédomine chez les deux partis, ce qui n'est pas le cas dans les autres interviews.
- Les taux des changements non violatifs pour l'Ié et pour les Irs sont proches les uns des autres, contrairement aux autres interviews: 73% pour l'Ié et 68,4% pour les Irs, ce qui revient à une divergence de 4,6% (vs 16,6% en F6 et 10,9% en FSG6).
- La quantité des négociations explicites gagnées par l'un et l'autre des deux partis est assez équilibrée: dans 54,5% des négociations c'est l'Ié qui réussit à se procurer le droit à la parole, dans 45,5% ce sont les Irs.

L'observation d'un grand équilibre entre Irs et Ié quant au comportement lors des changements de tour ne suffit cependant pas à caractériser cette interview. Encore faut-il se poser la question de la provenance de cet équilibre.

Nous avons constaté plus haut que les Irs ont généralement tendance à produire beaucoup moins de changements de tour violatifs et plus de changements harmonieux que les Iés. Or, en F3, le comportement des Irs diffère considérablement des deux autres interviews:

- Leurs prises de parole s'avèrent inhabituellement offensantes: 21,1% d'entre elles se déroulent sur le mode violatif (vs 9,3% en F3 et 5,4% en FSG6).
- Ils produisent le nombre le plus bas de changements harmonieux: 68,4% seulement sont du type I (vs 83,3% en F6 et 87,8% en FSG6).
- Le taux d'occurrence du type V, qui consiste à couper la parole à l'interlocuteur et qui est le plus directement menaçant, atteint 7,9% (en F6 ce ne sont que 1,9% et en FSG6 2,7%).
- Les Irs n'ont qu'une seule fois recours à des mécanismes de réparation (vs 8 fois en F6 et 4 fois en FSG6).

L'image d'un comportement inhabituellement offensant de la part des Irs nécessite cependant d'être nuancée. Bien que le type I se produise moins fréquemment, 57,9% des 68,4% de changements qui constituent ce type sont occupés par les alternances les plus harmonieuses et qui témoignent d'une orientation aiguë vers les intentions communicatives de l'interlocuteur (type IA). Ce taux se rapproche de celui en F6 (63%) et excède largement celui en FSG6 (32,4%). Parmi les prises de parole violatives, la moitié (10,5% des 21,1%) est du type IV, changement par anticipation qui, bien qu'il soit offensant, comporte une orientation prononcée vers L1. L'ensemble des éléments repérés témoigne toutefois d'une attitude moins attentive, moins coopérative - ou au moins moins ostensiblement coopérative - et qui comporte plus souvent des menaces de la face de l'Ié que dans les autres interviews. En F3, c'est même l'Ié qui prédomine par rapport aux prises de parole non violatives: 73% de celles-ci relèvent du type I, tandis que chez les Irs ce ne sont que 68,4%. Ajoutons que l'Ié engage plus de mécanismes de réparation que les Irs (3 vs 1). Finalement, il est l'Ié qui produit le nombre le plus élevé de changements du type IA (24,3% vs 11,1% en F6 et 19,2% en FSG6).

Cette quantité de chiffres nous amène à une image inversée de la situation en F3 par rapport à F6, deux interviews qui paraissent tellement semblables à première vue. A l'Ié inhabituellement violatif en F6 s'oppose un Ié plus coopératif en F3; au comportement inhabituellement coopératif des Irs en F6 s'oppose un comportement inhabituellement violatif en F3 (les Irs, ne l'oublions pas, sont les mêmes!)³⁷. Au déséquilibre de F6 se substitue un équilibrage des comportements communicatifs et, par là même, des forces exercées et des positions occupées lors des changements de tour de parole en F3.

La corrélation de ces données avec le temps de parole occupé par les deux Iés s'avère frappante. En F6, où l'Ié poursuit une stratégie d'expansion offensive quant à l'occupation du terrain locutoire et où les Irs lui offrent volontairement ce terrain, l'Ié occupe 2,5 fois plus de temps de parole que les Irs. En F3, en revanche, où l'Ié se montre plus coopératif et les Irs plus offensants, de façon qu'un équilibre des stratégies d'alternance de parole s'instaure, l'Ié occupe même quatre fois plus de temps de parole que les Irs! Cet Ié réussit ainsi à se placer dans la position haute de celui qui occupe avec grande prédominance le terrain locutoire tout en laissant parfaitement intactes les faces de ses interlocuteurs.

³⁷ Ces constatations reposent évidemment sur la comparaison entre les différentes interviews et ne constituent pas des jugements généraux sur le comportement des interactants. Elles doivent être évaluées par rapport au fait que toutes les trois interviews se déroulent fondamentalement sur un mode harmonieux qui repose sur une orientation prononcée des participants les uns vers les autres.

Quelles conclusions pouvons-nous tirer de ces constatations? La plus évidente est certes qu'une stratégie d'expansion qui passe par un recours fréquent à des prises de parole violentes ne garantit pas une occupation plus importante du temps de parole. Nous constatons également qu'un équilibre des comportements communicatifs entre Ié et Irs par rapport à l'alternance des tours n'implique point un équilibrage des temps de parole. Au contraire, les deux éléments peuvent aller dans des directions opposées comme le montre F3. Il est fort probable que le fait que l'Ié occupe autant de temps de parole en F3 incite les Irs à des prises de parole souvent violentes pour rééquilibrer au moins légèrement les places locutives et diminuer cette forte supériorité de l'Ié. La comparaison entre F3 et F6 illustre que la poursuite de stratégies d'alternance des tours visant à s'octroyer la parole et à restreindre le terrain locutoire de l'autre ne constitue qu'un des moyens qui sont à la disposition de l'Ié pour s'assurer la position locutrice et, par là, la place haute. Indépendamment de telles stratégies, l'occupation de cette position est en F3 probablement plutôt liée au contenu et à la pertinence des énoncés de l'Ié, ce que suggèrent également les résultats obtenus au chapitre II-1.1.

De ce point de vue, le rapprochement des Irs au comportement de l'Ié dans cette interview ne doit pas nécessairement être perçu comme signe d'un entretien plutôt conflictuel et peu harmonieux, mais peut être interprété comme témoignage d'une **interaction à fort engagement conversationnel des deux côtés**. Le taux élevé des changements de parole par anticipation effectués de part et d'autre (type IV; 16,2% pour l'Ié vs 11,1% en F6 et 6,4% en FSG6 et surtout 10,5% pour les Irs vs 3,7% en F6 et 1,4% en FSG6) semble confirmer une telle conclusion, ainsi que le fait la constatation d'un équilibrage des comportements réciproques. Reste à vérifier à la lumière des autres éléments qui seront étudiés par la suite si une telle interprétation est effectivement pertinente. Pour le moment, la divergence entre F6 et F3 par rapport à l'alternance des tours semble ne pas s'harmoniser avec les parallèles que nous avons pu tirer entre ces deux interviews concernant les comportements des Iés lors des phases d'ouverture et de clôture.

FSG6:

L'alternance des tours en FSG6, exceptionnellement harmonieuse, semble contraster avec le rapport de rôles plutôt conflictuel et fortement inégalitaire entre Ié et Irs tel que nous l'avons observé au sujet de l'ouverture et de la clôture de cette interaction (chapitre II-1.1). FSG6 est l'interview où les changements de tour se déroulent le plus fréquemment sur le mode harmonieux: 82,5% en sont du type I (vs 75% en F6 et 70,7% en F3) et seulement 11,8% relèvent des types violatifs (vs 20,4% en F6 et 22,7% en F3). Cette harmonie est due et aux Irs et à l'Ié:

- Pour les deux partis, les taux des prises de parole non violentes sont les plus élevés (pour l'Ié 76,9% vs 66,7% en F6 et 73% en F3; pour les Irs même 87,8% vs 83,3% en F6 et 68,4% en F3), ceux des prises de parole violentes sont les plus basses (pour l'Ié 17,9% vs 31,5% en F6 et 24,3% en F3; pour les Irs 5,4% vs 9,3% en F6 et 21,1% en F3). Comparé aux autres interviews, Irs et Ié favorisent un déroulement non violentif de l'alternance des tours, le comportement de l'Ié restant toutefois plus violentif que celui des Irs (17,9% vs 5,4% des types III-V).
- L'absence quasi totale de contre-stratégies (une seule est engagée de chaque côté) souligne cet aspect harmonieux.

Les Irs étant extrêmement attentifs à l'égard de leur interlocuteur (ils produisent 4 réparations et n'effectuent presque jamais de prises de parole violentes), l'Ié gagne 63% des négociations

explicites de tour et se place ainsi en position haute à ces moments de l'interaction. Toutefois, il n'occupe pas plus de terrain locutoire que les Irs, ce qui apparaît comme très frappant vu qu'il s'agit d'une situation d'interview.

Contrairement à ce que laisse supposer l'équilibre du temps de parole et des comportements des Irs lors des changements de tour de parole, ces éléments s'accordent parfaitement avec les constatations que nous avons pu tirer au sujet des rôles respectifs dans les phases d'ouverture et de clôture de cette interview. C'est justement parce que l'Ié ne se conforme que difficilement à son rôle et qu'il poursuit plutôt une stratégie de retraite que d'auto-exposition qu'il ne s'engage pas à s'approprier du terrain locutoire. De même, c'est parce que l'Ié fournit un flux informationnel très faible, qu'il produit souvent des réponses minimales et qu'il occupe très peu de terrain locutoire que les Irs s'appliquent à ne pas restreindre encore davantage ce terrain. Les Irs poursuivent ainsi une stratégie d'adaptation au comportement de l'Ié visant à favoriser le plus possible le flux conversationnel qui s'avère problématique dans cette interview. L'harmonie de l'alternance des tours n'apparaît ici point comme signe d'une harmonie des rôles. Les difficultés de l'Ié à s'adapter à son rôle et les dérangements conversationnels que ces difficultés impliquent n'entraînent pas d'infractions aux règles de l'alternance des tours. Au contraire, des comportements fondamentalement coopératifs sont poursuivis de part et d'autre, visant à céder le plus de terrain locutoire possible.

De tels comportements peuvent prendre une dimension critique pour la situation d'interview qui repose essentiellement sur la disposition de l'Ié à parler. Le nombre très élevé de changements de tours (152 vs 108 en F6 et 75 en F3, la séquence correspondante de FSG6 étant d'un tiers moins longue que celle des autres) est inhabituel pour la situation d'interview où l'on attend des séquences narratives prolongées de la part de l'Ié. Ce fait constitue un autre indice des difficultés que pose cet entretien. Sans que la situation ne détériore effectivement, l'interaction en FSG6 semble souvent être suspendue à un fil très fin qui rend problématique le maintien de la situation en tant qu'interview. Ces résultats seront concrétisés dans les chapitres qui suivent.

c) *particularités de l'alternance des tours dans la situation d'interview*

Le système de l'alternance des tours semble être soumis à des conditions particulières dans l'interaction communicative qu'est l'interview. Les spécificités de l'alternance sont dues au mécanisme de questions et de réponses qui soutient cette interaction. Le type de changement de tour I s'avère être particulièrement affecté par ce mécanisme. Il a déjà été suggéré que les prises de parole du type IC, qui enchaînent à une intonation traînante sur la dernière syllabe d'un énoncé de L1, comportent une sorte de suspension d'une partie sémantique de cet énoncé, cette suspension étant comprise par inférence par L2. Une telle propriété semble être régulièrement liée à la nature de l'acte produit par L1: 88,5% des changements du type IC sont effectués par les Iés et enchaînent par conséquent généralement sur des questions des Irs. Le fait que le lieu où se produit une intonation traînante soit une question favorise apparemment une interprétation de cette intonation comme signe de fin de tour. Cette constatation s'avère d'autant plus pertinente vu que ce type de changement n'est jamais accompagné d'un chevauchement ou d'une négociation explicite.

Les types IA et IB semblent également être liés à la nature de l'acte effectué par L1 ou, plus précisément, au mécanisme de questions et de réponses. Parmi les prises de parole harmonieuses, les Irs recourent avant tout au type IA, qui repose sur une interprétation correcte de signaux de fin de tour (72,7% de ce type sont produits par eux). Les Iés, en revanche, ne semblent pas avoir besoin de tels signaux pour interpréter correctement les intentions communicatives des Irs. Ils

recourent de préférence aux types IB (changement de tour reposant sur la condition minimale d'une clôture syntactico-sémantique de l'unité-tour précédente) et IC (enchaînement sur une intonation traînante) pour effectuer une prise de tour non violative. Le taux élevé des changements par anticipation (type IV) chez les Iés semble favoriser une telle interprétation. Ajoutons à ces constatations que les Irs tendent plus à des interprétations erronées des fins de tour. Autrement dit, les énoncés assertifs de la part des Iés semblent favoriser davantage une interprétation erronée des signaux de fin de tour que les questions des Iés: 8,2% des prises de parole des Irs sont du type II, tandis que chez les Iés seulement 3,2% appartiennent à ce type.

Nous pouvons conclure à partir de ces données que les questions, constituant des invitations adressées à l'Ié à prendre la parole, rendent possible un enchaînement plus immédiat puisque l'interprétation de leur fin pose moins de problèmes. Les tours de l'Ié, en revanche, étant essentiellement composés d'actes assertifs, demandent un travail interprétatif plus intense. Ce travail doit reposer davantage sur des signes de fin de tour pour qu'un changement de tour harmonieux puisse avoir lieu.

1.2.6 CONCLUSION

L'étude de l'alternance des tours de parole est nécessairement condamnée à être réductionniste si elle est intégrée dans un cadre d'objectifs tel que le propose le présent travail. Il serait certainement intéressant d'entrer plus en détail dans certains aspects que je n'ai pu aborder que brièvement ou que j'ai dû laisser de côté. Je pense en particulier à une étude de la valeur pragmatique de l'énoncé interrupteur et à la prise en compte du contexte sémantique où celui-ci est produit. Les résultats obtenus ont néanmoins contribué dans une mesure importante à la caractérisation des rôles et des comportements communicatifs dans les interviews analysées.

Les changements de tour de parole sont en permanence négociés dans l'interaction communicative. La façon dont s'effectuent ces négociations et, plus généralement, la façon dont se déroule l'alternance, véhicule la relation sociale entre les interactants, les met en place les uns en face des autres et influe sur leur rapport de rôles. La force qu'exercent certains types de changements de tour (les types violatifs III à V) n'est pas directement liée aux rôles des interlocuteurs: que ce soit l'Ié ou l'Ir qui effectue une prise de parole violative, la menace de la face de l'autre est la même. Il semble pourtant que l'asymétrie des rôles ait des retombées importantes sur la façon dont est gérée l'alternance. Les Irs, 'meneurs du jeu' et par là dans une position de supériorité, favorisent fortement un déroulement harmonieux des changements de tour et protègent ainsi les faces des Iés. Par ce biais, ils encouragent l'occupation de la parole par l'Ié en tant que terrain de production de l'information. Les Iés, en revanche, se trouvant plutôt en position de subordination par leur rôle, s'approprient un comportement communicatif à tendance plus offensante dans leur désir constant de prise de parole. Cette tendance est liée à la position dominante que confère l'exercice de la parole et à laquelle les Iés (en tout cas ceux en F6 et en F3) semblent aspirer. L'occupation du terrain locutoire constitue en effet un des moyens les plus efficaces à la disposition de l'Ié pour remédier à cette position plutôt subordonnée dans laquelle il se trouve face à l'Ir.

Le désir d'occupation de la parole est cependant vécu de façons différentes et dépend fortement de la perception que les Iés ont de leur rôle. L'Ié en FSG6 se situe à un point extrême. Visant plutôt à se cacher et à abandonner son rôle, il s'applique à occuper le moins de terrain locutoire possible, à ne pas devoir parler, ce qui dénote le malaise qu'il semble éprouver dans le

rôle d'Ié. L'Ié en F6 se situe à l'autre extrémité. Dans son désir d'exposition, il effectue des violations systématiques pour s'octroyer la parole et se mettre en position haute. Cette volonté de participation très active, qui prend ici la forme d'un exercice de domination, correspond aux constatations faites au sujet du comportement de cet Ié lors des phases d'ouverture et de clôture.

En F6 et en FSG6 les Irs favorisent l'expansion du terrain locutoire des Iés à un degré maximal. Il en est autrement en F3. Cette interview semble constituer un cas à part. Irs et Ié participent à titre égal dans une interaction à fort engagement conversationnel où le comportement par rapport à l'alternance des tours est exceptionnellement équilibré, les Irs commettant plus d'infractions que d'habitude, sans que le temps de parole de l'Ié n'est aucunement restreint.

L'étude de l'alternance des tours a révélé certains empreintes que la situation laisse sur le mécanisme conversationnel et a amené une concrétisation des esquisses des trois interviews, des Irs et des différents Iés. Elle a surtout contribué à différencier les interviews F6 et F3 qui semblaient se ressembler parfaitement. Etudions dans le chapitre suivant dans quelle mesure Irs et Iés profitent de leur terrain locutoire pour co-déterminer, voire guider le déroulement thématico-structural de l'interaction.

2. STRUCTURE ET GUIDAGE THEMATIQUE

2.1 GENERALITES

Le système des tours conditionne une articulation 'naturelle' de la conversation. Dans l'interview, l'alternance des tours, tout en étant gérée localement, est en même temps soumise à un réglage institutionnel en ce qui concerne le type de tours alloué à l'un ou l'autre des interlocuteurs. SACKS et al. (1974) avaient déjà signalé l'existence de situations avec un mélange d'allocation locale et de pré-allocation institutionnelle. GREATBATCH (1988) considère la pré-allocation des types de tours ("turn type preallocation") comme caractéristique fondamentale de l'interview. Une telle pré-allocation impose aux participants à l'interview des contraintes relatives aux types de tours à produire conformément aux rôles occupés: il revient à l'Ir de poser des questions et à l'Ié de fournir des réponses³⁸. Etant donnée la nature initiative de la question et la nature réactive de la réponse, ce schéma régulier, assez rigoureusement suivi dans notre corpus, fonde le déroulement, la structure et la configuration thématique de l'interview. Notons que les thèmes conversationnels eux-mêmes, négociés à travers l'ensemble des procédures initiatives et réactives, ont une fonction structurante importante³⁹. Il s'ensuit qu'une étude de la structure thématique doit à la fois prendre en compte la force illocutoire exercée par les énoncés produits de part et d'autre par les interactants et reposer sur des considérations concernant l'organisation des tours successifs.

Les interviews que nous étudions se caractérisent par une pré-spécification précise du thème global: l'expérience migratoire de l'Ié. Ce cadre thématique est abordé sous forme d'une série de thèmes plus particuliers, que j'appellerai 'blocs thématiques'. Ces blocs sont à leur tour subdivisés en sous-thèmes, voire en sous-sous-thèmes. Le mode de succession des thèmes dépend de la situation de l'interaction communicative, plus précisément de sa nature

³⁸ Des déviations de ce schéma étant autorisées pour les deux partis, elles ne doivent cependant pas transgresser une certaine limite, sinon la définition de la situation comme interview est mise en cause.

³⁹ voir à ce sujet KERBRAT-ORECCHIONI (1990) et SCHANK (1981)

institutionnelle, du rapport de rôles entre les interactants mais aussi de la perception que ces interactants ont de leurs rôles et des droits et obligations que ceux-ci impliquent. Le guidage thématique constitue peut-être le moyen le plus puissant pour dominer la conversation: celui qui a le pouvoir d'ouvrir, de clore ou de manipuler les thèmes abordés et ainsi la structure de la conversation se trouve en position haute face à son interlocuteur. Les initiatives confèrent une supériorité interactionnelle à leur responsable: elles sont des moyens de contrôler⁴⁰ la conversation, en particulier si effectuées sous forme de questions, en ce qu'elles imposent un cadre contraignant pour la réaction du locuteur suivant. Cependant, la structure thématique, bien que liée aux forces illocutoires exercées par tel ou tel acte de langage, est partiellement indépendante de ceux-ci. Pour l'interview cela signifie que le guidage thématique n'est pas une fois pour toutes dans les mains de l'Ir du fait même qu'il pose des questions.

2.2 QUESTIONS, REPONSES ET LA STRUCTURE THEMATIQUE

Tandis que les interventions initiatives (les questions) créent un cadre d'attentes et de contraintes, le choix effectué parmi les options réactives⁴¹ (les réponses) illustre dans quelle mesure l'Ié se laisse déterminer par les attentes de l'Ir ou dans quelle mesure il essaie d'en dévier et de se procurer de l'espace libre. Comme l'a constaté SCHWITALLA (1978)⁴², les **deux**, interventions initiatives et interventions réactives, constituent des instruments importants du guidage thématique. Il s'ensuit que l'Ié, censé répondre aux questions qui lui sont posées, c'est-à-dire partiellement enfermé dans un rôle réactif, n'est pas de ce fait soumis à une autorité absolue des interventions initiatives. Ajoutons que les tours dans l'interview ne correspondent pas simplement à des interventions initiatives et réactives, à des questions et des réponses. Au contraire, Irs et Iés produisent des tours complexes, souvent composés de parties réactives et de parties initiatives. Ainsi les tours des Irs comportent souvent, à côté de la question, une évaluation ou un commentaire sur le tour précédent de l'Ié⁴³. Et dans les tours de l'Ié la réponse à la question posée est fréquemment suivie d'une expansion thématique, d'une digression ou même d'un changement de thème.

Certes, du point de vue de leur force strictement illocutoire, seule la question comporte une force initiative dans la paire question-réponse, seule la réponse une valeur réactive. J'opte ici cependant pour une redéfinition de ces termes dans une perspective thématique: une intervention illocutoirement définie comme réactive peut comporter des éléments thématiquement initiatifs. Les observations tirées du corpus étudié m'amènent à la constatation que l'Ié recourt à trois options possibles dans le choix d'une réaction (à part la possibilité d'une contre-question ou d'un refus explicite de la question posée, qui ne se produisent cependant jamais dans les interviews sous analyse):

⁴⁰ cf. BUBLITZ 1988

⁴¹ FRANCK 1980 parle de "Fortsetzungsraster", comme mentionné ci-dessus au chapitre I-4.4, note 71.

⁴² SCHWITALLA regroupe interventions initiatives et interventions réactives sous la fonction "dialogthematische Steuerung", les définissant comme "inhaltlich gefasste Steuerungsakte [...] mit denen ein Sprecher seinen Partner zu bestimmten verbalen Handlungen bewegen will und mit denen der Angesprochene den erkannten Steuerungen entgegentreten kann." (1978, 94). Les observations de SCHWITALLA s'intègrent dans une perspective interactive qui souligne le dynamisme régnant entre interventions initiatives et réactives.

⁴³ DEDERING/ NAUMANN (1986), se référant à des situations d'examen oral, notent que les initiations de l'examineur comportent souvent une série de 'moves' ("Gesprächsschritte") qui sont à leur tour articulés en diverses fonctions comme par exemple évaluation/ information et initiation. Les auteurs n'envisagent cependant pas la possibilité qu'il y ait initiation de la part du candidat à l'examen.

1. sa réaction remplit parfaitement la complétude illocutoire: il produit une **réponse** en cohérence thématique stricte avec le cadre posé par la question précédente. Son acte est purement réactif, et au niveau illocutoire et au niveau thématique.
2. sa réaction fait éclater le cadre thématique posé par la question
 - a) par une manipulation thématique (élargissement thématique, déplacement du focus thématique, etc.) qui enchaîne sur une vraie réponse: **éclatement par enchaînement** et
 - b) par une rupture thématique directe: **éclatement immédiat**.

La première possibilité constitue une procédure subtile de glissement thématique⁴⁴, moyen habile, parce que non offensant, d'influencer le développement thématico-structural de l'interaction.

La deuxième option se présente sous deux formes radicalement différentes dans les interviews analysées, comme nous l'avons déjà constaté dans l'étude des phases d'ouverture et de clôture:

- La rupture thématique est prononcée; elle constitue une transgression du cadre global de l'interview) et menace ainsi la face positive de l'Ir qui, par chacune de ces questions, contribue à la confirmation/redéfinition perpétuelle de ce cadre; la complétude illocutoire n'est nullement remplie: il ne s'agit pas d'une réponse. A un moment ou un autre un des Irs ramènera l'interview à son cours habituel par une opération de guidage forte.
- La rupture thématique est légère: il s'agit plutôt d'un élargissement du cadre thématique ou d'un déplacement du focus thématique à l'intérieur d'un thème ou d'un groupe thématique plus général. Le partage des présupposés n'est que partiellement mis en cause. Cette opération thématico-structurale de l'Ié est d'habitude rétroactivement légalisée par les Irs (régulateurs et/ou enchaînement par une question suivante sur le dit de l'Ié): la complétude illocutoire est interactivement déterminée comme remplie. L'offense potentielle de cet éclatement immédiat, c'est-à-dire de cette 'réponse', est ainsi évacuée, comme nous l'avons illustré au chapitre II-1.1.1.

Avec l'éclatement par enchaînement et avec cette seconde forme de réalisation de l'éclatement immédiat, des moyens efficaces de prise de liberté et de guidage sont mis à la disposition de l'Ié, moyens qui ne risquent pas de nuire à une définition positive de la relation interpersonnelle.

Les questions, quant à elles, peuvent être partiellement réactives au niveau thématique en ce qu'elles reprennent soit un aspect thématique de l'énoncé de l'é, soit un thème soulevé dans celui-ci. C'est d'une telle conception des notions initiative et réactive que part KERBRAT-ORECCHIONI (1987) quand elle constate que

"Ce critère de l'initiative entre en composition, voire en conflit, avec d'autres critères, en particulier celui de la nature des actes de langage accomplis de part et d'autre." (330).

La structure thématique de la conversation s'avère ainsi ne pas être directement et naturellement corrélée au schéma de questions et de réponses qui détermine le type de tours produits conformément aux rôles d'Ir et d'Ié. Les objets du discours sont toujours le produit commun de l'interaction des participants.

⁴⁴ cf. BUBLITZ 1988

2.3 LA STRUCTURE THEMATIQUE: UN PRODUIT COLLECTIF

Bien que les modalités du rôle de l'Ir mettent dans ses mains les rênes du guidage thématique, l'Ié n'est donc pas nécessairement relégué à un statut passif. La structure de la conversation étant un produit collectif, négocié implicitement ou explicitement par les interactants, l'Ié a le droit de s'opposer aux manipulations thématiques de l'Ir et d'effectuer lui-même des opérations de structuration. Il a, et ceci en particulier dans l'interview semi-directive, certains moyens à sa disposition qui lui permettent de jouer une part active dans le maniement collectif des thèmes conversationnels, tout en acceptant le rôle d'Ir qu'occupent ses partenaires. Dans toute conversation, nous dit BOUCHARD,

"Deux ou plusieurs projets de structuration co-existent, et [...] la structuration définitive résulte de leur confrontation, de leur négociation implicite entre les participants." (1988, 106)

A chaque tour, Irs et Iés engagent des interprétations ponctuelles, pas forcément concordantes, et prennent, sur la base des attentes réciproques, des décisions quant à la poursuite de la conversation. Des réinterprétations et des réorganisations d'unités au niveau thématico-structural sont effectuées par le biais d'opérations rétroactives⁴⁵. Ainsi, par exemple, une question de l'Ir peut focaliser un aspect thématique de l'énoncé précédent de l'Ié et conférer à cet énoncé une valeur initiative au niveau thématique; l'Ié peut effectuer un enchaînement sur un aspect secondaire de la question qui lui est posée et véhiculer ainsi une opération thématique, procédure habile constituant une stratégie d'évitement de thèmes non-désirés. Le développement thématique se présente ainsi comme tissu à structure complexe, créé à travers la succession des énoncés au cours de l'interaction communicative. Souvent le partage des tâches (initiative, changement, clôture de thèmes, etc.) ne réussit que progressivement et des conflits de structuration peuvent se produire. La stabilité thématique et structurale n'est pas une donnée, elle est un acquis. Et les négociations sur les thèmes constituent à la fois des négociations sur la structure de l'interaction, sur les positions des interactants (d'où le pouvoir du guidage thématique) et sur les droits et obligations qui fondent leurs rôles:

"A travers la structuration, ce sont les places hautes ou basses, dominantes ou dominées que [les interlocuteurs] se disputent." (BOUCHARD, 1988, 114)

2.4 PROCEDURE

S'il n'est pas toujours facile pour les participants d'assurer conjointement l'organisation thématico-structurale de leur interaction, il s'avère encore plus problématique pour l'analyste de reconstituer cette organisation. Ces difficultés tiennent à un certain nombre de facteurs:

- la notion de thème elle-même est problématique comme l'a montré GUMPERZ dans sa distinction entre "overt topic", "non overt topic" et "underlying topic". Par 'thème' je me réfère ici à l'objet du discours qui est explicitement discuté et négocié par les interactants.

⁴⁵ Une telle conception dynamique de l'organisation thématico-structurale met en cause toute vision de la conversation comme un et seul texte (cf. BOUCHARD 1988).

- la délimitation des unités se heurte à des difficultés considérables: passages continuels et complexes entre les unités, flou des indices démarcatifs d'unités: les marqueurs sont toujours polyvalents⁴⁶.
- entreprise pragmatique des participants, la structure thématique est un produit complexe et dynamique sur lequel l'analyste jette un regard a posteriori. L'analyste a bien une perception globale du produit final, mais n'a généralement pas accès à l'ensemble des éléments contextuels dont celui-ci est issu.

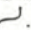
L'étude de l'organisation thématico-structurale des séquences d'interview présentée ici n'était pas sans se heurter à nombre de ces difficultés. Elle ne vise pas à une analyse globale et exhaustive des données thématico-structurales des interactions en question, ce qui dépasserait largement le cadre du présent travail. L'analyse qui suit aborde un certain nombre de ces données, choisies en fonction de leur signification par rapport aux rôles des interlocuteurs, d'un point de vue strictement orienté vers les objectifs posés. J'aborderai cette analyse selon une double perspective. J'étudierai la structure d'ensemble de certains extraits des interviews et les mécanismes conversationnels qui sous-tendent cette structure. Je poserai en particulier la question de l'intervention de l'Ié dans le processus thématico-structural: est-ce qu'il participe activement au maniement thématique ou se laisse-t-il simplement guider par les Irs? Ce qui m'intéresse par rapport aux Irs est s'ils autorisent l'Ié à réaliser ses intentions structurales ou si, au contraire, ils tiennent à poursuivre rigoureusement leur ligne thématique en coupant court aux activités de guidage de l'Ié. Je m'interrogerai finalement sur le rapport entre le comportement des participants au niveau des opérations thématico-structurales et les observations faites par rapport aux autres éléments étudiés jusqu'ici. Simultanément, il s'agira de déceler les mécanismes mis en oeuvre de part et d'autre par les participants pour imposer, ou tenter d'imposer, leur projet structural et leur ligne thématique. (Ces mécanismes seront spécifiés aux chapitres II-3 et 4). L'ensemble des modalités du traitement thématique et de la structure de la conversation permettra de tirer des conclusions sur la façon dont Irs et Iés accomplissent et perçoivent leurs rôles et définissent la situation d'interview.

2.5 LES SCHEMAS STRUCTURAUX


Les schémas structuraux présentés aux pages suivantes se réfèrent aux premières dix à quinze minutes des interviews analysées. Ces schémas ne sont pas fondés sur une théorisation concrète de la structuration thématique de la conversation, mais sont issus d'observations empiriques des corpus. Ils s'orientent vers le but spécifique de déceler dans le flux conversationnel les points de déclenchement d'opérations de guidage thématique. La segmentation en thèmes repose sur la notion d'unité. Elle s'appuie en plus sur l'existence, à la surface du texte, de signes articulatoires comme les marqueurs d'articulation du discours, certains connecteurs narratifs ou argumentatifs, certaines formules métalangagières, etc. Il s'agit d'une présentation simplifiée de la surface textuelle, fondée sur l'organisation séquentielle des énoncés produits, qui permet d'illustrer les opérations qui nous intéressent dans une perspective interactionnelle.

Les schémas atteignent à la fois le niveau de la macro- et de la micro-structuration: ils illustrent la structure de la conversation en blocs thématiques et en sous-thèmes (c'est-à-dire en épisodes sémantiquement cohérents) en indiquant par qui sont engagées ses opérations, et présentent une image globale de la conversation; ils fournissent en même temps des informations

⁴⁶ cf. p. ex. GUELIICH (1970) sur les marqueurs d'articulation du discours

sur les relations entre les tours successifs au niveau plus microscopique et sur des opérations structurales effectuées à l'intérieur des tours. Thèmes, sous-thèmes ou sous-sous-thèmes sont distinguables par les trois niveaux de leur positionnement sur la verticale. Chaque transition à une nouvelle ligne indique une opération thématico-structurale. Les points où sont amorcés des blocs thématiques se situent sur le bord gauche du schéma et sont numérotés; ceux des sous-thèmes et des sous-sous-thèmes se trouvent sur un second et un troisième niveau vertical et sont indiqués par des lettres minuscules et des lettres minuscules indexées respectivement. La forme de présentation choisie a permis d'intégrer à la fois l'organisation séquentielle des tours produits et des indices sur les types d'interventions effectués de part et d'autre: chaque 'point' du schéma indique un tour de parole, les tours successifs étant reliés par un tiret, et les deux parties des tours à l'intérieur desquels est déclenchée une structuration thématique étant reliés par une ligne .

légendeSCHEMAS STRUCTURAUX

| | |
|---|--|
| qX ; qY | question des Irs (tour qui comporte un éconcé à valeur de question) |
| X ; Y | tour à valeur assertive des Irs |
| H | tour de H |
| X ₁₂₃ ; qY ₁₆ | ligne dans la transcription où commence le bloc thématique ou le sous-thème |
| {qX} | question coupée sur l'enregistrement |
| [...] | digression (hors du cadre thématique global) |
| (...) | parenthèse (à l'intérieure du cadre thématique global) |
| { X Y | opération au niveau structural/ thématique effectuée en commun par deux participants; ou: coïncidence de deux opérations allant dans la même direction |
|  | opération thématico-structurale à l'intérieur d'un tour (tour complexe, p. ex. première partie constitue une réponse à une question, seconde partie initie un nouveau thème ou sous-thème) |
| H | réponse minimale (oui/ non ou simple répétition assertive) |
| q* | question reformulée |
| qX ; qY | tour comportant un commentaire métacommunicatif |
| >qX | remarque/ question résumante |
| <u>alors</u> | traces linguistiques d'opérations thématico-structurales: marqueurs d'articulation du discours, marqueurs pragmatiques ou compléments circonstanciels de temps |

FSG6

0. {q} - H
1. Y₄non mais - H - X
 a) [H₂₀(..)d'ailleurs - qX - H - qY - X - H - qY - H - X - H - Y] 1. règles
2. { X₄₃bon alors
 Y₄₄en fait
 b) [H₄₇ - X - H - X] 2. tentative
 d'organiser
 le cours de
 l'interview
3. { Y₅₃non
 qX₅₇ - H - X - Y - X 3. l'âge de H
4. qY₆₃et puis bon donc - H
 a) qY₆₅ - H - qX* - H - qX* - H - qX - H 4. La Chau-
 de-Fonds
5. H₇₇et puis - X - H - qY - H - Y - H - qX* - H - qX* - H
 a) qY₉₀et puis en fait bon - H - qX - H 5. arrivée et
 b) qX₁₀₈mais - H installation
 c) qX₁₁₂et puis - H - qX - H - Y - H à Bâle
 d) qY₁₂₂alors - H
 e) qY₁₂₉ - H
 f) qY₁₃₁ - H
 g) qY₁₃₃alors - H - qY - H
6. qX₁₄₈mais - H - qX* - H - qX* - H - qX* - H - qY* - H - qX/Y* - H
 a) qX₁₆₇puis - H - qX - H - qX* - H 6. pratique et
 compétence
 en suisse
 allemand
7. qY₁₈₀et puis - H
 a) qY₁₉₀puis - H - qX - H - qY - H 7. contacts
 avec la
 région
 d'origine

8. qY_{218} non mais - H - qY - H - qY* - H
8. la famille
à Bâle
9. qY_{226} puis - (X - Y) - H - Y
- a) H_{241} non mais parce que - qX - H
- a₁ $> qY_{254}$ alors - H
- a₂ qY_{256} - H - Y - H
- a₃ qY_{266} et puis - H - X - H
9. autres
contacts
à Bâle
10. $\left\{ \begin{array}{l} qY_{280}$ et puis \\ qX_{282} - H - X \end{array} \right.
- a) qX_{291} - H
- b) $[H_{296} - X - Y - H]$
- a₁ qX_{308} - H - X
- b₁ $[H_{312}$ alors - Y - H]
- a₂ qX_{326} - H
10. la famille
en région
d'origine
11. qY_{331} bon en réalité justement - H - qY - H
11. la décision
de partir de
la région
d'origine
12. H_{343} et puis après - Y - H
- a) qY_{347} - H
- b) qX_{346} - H
- c) H_{350} - qX - H
- d) qY_{362} - H
- e) $[Y_{375} - qH - Y - qH - Y - H]$
12. intégration
à Bâle
13. qY_{388} - H - X - H
13. le suisse
allemand

E3

0. $\left\{ \begin{array}{l} qY_1 \\ X_8 \end{array} \right.$ 0. départ de la région d'origine arrivée à Bâle
1. $H_{13} - qX$ 1. migration
 a) H_{29} antérieure:
 b) qY_{40} mais - H - qY - H retour de Lucerne à Lausanne
2. $qX_{52} - H$ 2. formation
3. H_{66} et puis bon(...) bon pour revenir à l'arrivée à Bâle 3. arrivée à Bâle
 a) $qX_{94} - H$
 b) H_{100} mais - qX - H - X - H - qY - > H alors bon(...) alors bon
4. $\left\{ \begin{array}{l} qY_{145} \text{ à ce moment là alors bon - H} \\ H_{155} (...) \text{ bon(...) bon alors - qX - H - X - qX - H} \end{array} \right.$ 4. amis
 a) H_{212} mais bon - qX* - H
 b) qY_{229} si non - H - Y - H
5. qX_{246} parce que tu as dit que; - H 5. mentalité fribourgeoise - mentalité vaudoise
6. $qY_{282} - H (...) (\text{mais eh} (...) \text{ bon - qX - H})$ 6. mentalité suisse romande
 a) $[X_{311} - H - Y - X - H]$ et mentalité suisse allemande
 b) $H_{322} (...) \text{ non mais bon[-X]} - > H (...) \text{ mais mais voilà}$
7. $\left\{ \begin{array}{l} H_{345} \text{ mais} \\ qY_{350} - H \end{array} \right.$ 7. arrivée et intégration
 a) qY_{364} et - H - qX - H
 b) $E_{400} - H - E - H - E - H$

- c) qY₄₁₈et - H
 d) qY₄₂₅et:bon - H - E - H
 e) >qY₄₃₀donc finalement - H

8. H₄₃₆non mais(...)alors

8. projets

a) qX₄₄₉ - E - X

b) H₄₅₈ - X - H - qY - H

9. { H₄₈₈mais

9. identité

{ qX₄₉₁justement - H - E - H - X - H - E - H - Y

10. qX₅₂₉et maintenant - H

10.intégration
à Bâle

F6

0. qX_1 0. formation
1. $H_{10} - Y - H$ 1. développement
 a) H_{45} alors - X - H familial
 b) qX_{58} mais(.) - H - X - H - qX - H (perspective
 c) qY_{77} et après - H historique
 c_1 qX_{84} et - H sur sa
 migration)
2. H_{89} ensuite - H - X - H - qX - H - qX - H 2. Zurich
 a) H_{123} mais là - qX - H - X - H - qX - H
 b) $> qY_{153}$ et - H
 c) qX_{156} puis - H
3. qY_{162} et après - H - qX - H 3. Neuchâtel
 a) H_{169} parce que - X - H - Y - H
 b) $> qX_{194}$ alors là - H
4. H_{198} et puis eh - qX - H - (qX - H) - qX - H - qX - H 4. arrivée
 à Bâle
 a) H_{232} - qY - H
 b) qY_{252} alors - H
 c) qY_{257} et - H
 d) qX_{261} et - H
 e) qX_{268} - H
 f) qX_{274} puis - H
 f_1 $(H_{279}$ parce que - Y - H)
 g) qY_{298} et - H - Y - H
 h) H_{317} parce que - qY - H - qY* - H - X - H - X
 i) H_{371} - qY - H - X - H
 j) qX_{397} et puis - H - qX - H - qX - H
 k) $> qY_{425}$ alors finalement - H
5. qY_{434} et - H 5. contacts
 a) H_{448} - qY - H région
 b) qY_{461} et après - H - qY - H - X - H - qX - H - X d'origine
6. qY_{502} et - H - qY - H 6. contacts
 à Bâle

7. qX₅₁₂ - H
a) H₅₁₉ et puis eh:bon - qY - H - qY - H - qY - H

7. langue /
travail

Le tableau présenté ci-dessus regroupe les résultats quantitatifs les plus importants auxquels fera référence l'interprétation qui suit:

| déclenchement par: | F6 | | F3 | | FSG6 | |
|---|-----|----|----------|----|------|----|
| | Irs | Ié | Irs | Ié | Irs | Ié |
| blocs thématiques: | 4 | 3 | 4 | 3 | 11 | 2 |
| sous-(sous-)thèmes: (sauf digressions) | 14 | 9 | 8 | 5 | 19 | 1 |
| digressions: | - | 1 | 1 | - | 1 | 4 |
| 'chaînes' 2 paires: | 5 | | | | 9 | |
| 3 paires: | 6 | | cf. ch. | | 3 | |
| 4 paires: | 2 | | II-2.6.7 | | - | |
| séquences isolées: | 14 | | | | 21 | |
| réponses minimales | 4 | | - | | 21 | |
| questions d'insistance | - | | 1 | | 11 | |
| enchaînement d'un niveau thématique à l'autre par l'Ié: | 10 | | 8 | | 4 | |

2.6 RESULTATS

2.6.1 DEUX TYPES DE STRUCTURATION - DEUX STRATEGIES COMMUNICATIVES

Les schémas pour F6 et F3 représentent des extraits de longueur égale tandis que celui pour FSG6 se réfère à un extrait qui est d'un tiers moins long que les précédents. La lecture des pages qui suivent doit être accompagnée d'un regard sur les séquences analysées (extraits I des transcriptions pour chaque interview, voir annexe II) que je ne reproduirai que très partiellement dans ce texte.

Un premier regard sur les schémas structuraux des trois extraits permet de faire les observations suivantes:

- FSG6 contient visiblement plus d'alternances de tours (cf. ch.II.1.), bien que l'extrait représenté soit plus court: les tours sont en moyenne beaucoup plus courts que dans les deux autres interviews,
- l'Ié dans FSG6 tend à fournir des réponses minimales (simple oui ou répétition affirmative): 21 réponses minimales dans le schéma pour FSG6 vs 4 pour F6 et aucune pour F3,

- l'extrait de FSG6 contient 11 questions d'insistance tandis que dans celui de F6 n'en figure aucune et dans F3 une seule,
- mises à part les digressions, les questions d'insistance⁴⁷ et les parenthèses, les lignes d'enchaînement des tours successifs au même niveau thématique, que j'appelle des 'chaînes', sont moins longues en FSG6 qu'en F6 et les enchaînements d'un niveau thématique à l'autre sont plus rares (4 vs 10 en F6 et 8 en F3),
- bien qu'il soit plus court que les autres, l'extrait de FSG6 contient plus de blocs thématiques: 13 blocs thématiques vs 7 en F6 et 10 en F3,
- le schéma pour FSG6 contient 5 digressions, tandis que ceux pour F6 et F3 n'en révèlent chacun qu'une seule.

Ces premières observations suggèrent que les interviews analysées se rangent de deux côtés différents quant à la structuration thématique et aux stratégies communicatives poursuivies que celle-ci traduit: tandis que F6 et F3 donnent l'impression d'une conversation plus cohérente et moins fragmentée au cours de laquelle le flux conversationnel (et informationnel de la part de l'Ié) est continu, dans FSG6 la conversation apparaît comme plus fragmentée, moins cohérente et moins productive si l'on considère les contributions de l'Ié. Ce regroupement correspond aux conclusions que nous avons tirées dans le chapitre II-1.1, il ne confirme cependant point la distinction nette que nous avons faite entre F6 et F3 au chapitre II - 1.2. Approfondissons ces premières remarques en analysant en détail les résultats fournis par les schémas structuraux.

2.6.2 LES BLOCS THEMATIQUES

FSG6:

Nous avons constaté que FSG6 est considérablement plus fragmenté que les autres interviews. A cela s'ajoute que, dans cette interview, l'initiative au niveau des blocs thématiques revient quasi exclusivement aux Irs: ceux-ci, sont responsables de l'introduction de 11 des 13 blocs repérables. Ils dirigent clairement l'organisation thématique globale et se trouvent par là même en position de supériorité. Leurs opérations de guidage sont pour la plupart linguistiquement marquées par le recours soit à des marqueurs d'ouverture ou des compléments circonstanciels de temps (blocs 2, 4, 6, 7, 9, 10 et 11), souvent accumulés⁴⁸, soit à des combinaisons de marqueurs d'ouverture et d'énoncés métacommunicatifs (blocs 1, 2, 3 et 8). Leurs interventions initiatives de blocs thématiques impliquent la clôture des blocs ou des digressions (en 2, 3 et 13) précédents. De telles ouvertures-clôtures comportent un non-enchaînement sur le dernier tour du bloc thématique précédent et impliquent ainsi une menace pour la face de L1. Tandis que ce non-enchaînement a lieu seulement trois fois après une intervention d'un des Irs, il suit huit fois un tour de l'Ié, sans que celui-ci n'ait donné le moindre signe d'une volonté de clore un thème. Cette procédure fait partie des caractéristiques de la situation et des droits et obligations que leurs rôles confèrent aux participants: les Irs sont censés poser une série de questions, souvent sans être obligés de se référer à la réponse précédente de l'Ié.

Le caractère initiatif des deux blocs ouverts par l'Ié nécessite d'être précisé. Dans les deux cas l'Ié procède à une extension thématique (sur l'axe chronologique) introduite par et puis (en 5) et et puis après (en 12): il s'agit d'éclatements par enchaînement, donc d'opérations thématico-

⁴⁷ cf. ch. II-4.2.3

⁴⁸ SCHANK 1976 et 1989 parle de "clusters" pour désigner l'occurrence de marqueurs d'articulation accumulés; cf. aussi GUELICH 1970.

structurales non offensantes. L'ouverture d'un nouvel aspect thématique par l'Ié ne devient cependant introduction d'un bloc thématique que rétroactivement par le fait que la question succédante de X prend pour référence l'objet de l'extension thématique effectuée par H. Cette procédure caractérise les initiatives des Iés en général: les réactions des Irs déterminent le statut initiatif de l'énoncé d'un Ié! On observe ainsi un remaniement des thèmes introduits par l'Ié, marque du processus collaboratif et négociatif qui soutient le développement thématique de la conversation. L'Ié apparaît fortement dépendant des Irs dans ses opérations thématico-structurales. Cette dépendance est beaucoup plus faible pour les Irs qui produisent pour la plupart des questions, donc des actes non contraints⁴⁹. Le rôle de l'Ié lui impose le devoir de réagir aux initiations-questions des Irs pour répondre aux attentes normatives et pour accomplir sa tâche. Les Irs, par contre, ne sont pas obligés de se référer aux réponses fournies, à part les manifestations d'accord minimales nécessaires pour le maintien de l'interaction communicative.

Malgré ces remarques qui portent sur la situation d'interview en tant que telle, la divergence dans l'activité initiative entre Irs et Ié constatée dans FSG6 est frappante, d'autant plus que les Irs semblent favoriser le libre développement du discours de l'Ié aussi longtemps qu'il reste dans le cadre thématique global de l'interview (cf. également ch. II-1.1). Le comportement de l'Ié par rapport à la structuration thématique en blocs s'avère être extrêmement passif: développant à peine ses réponses, l'Ié s'abandonne au guidage des Irs. L'asymétrie des rôles est particulièrement prononcée.

F6:

F6 se présente sous une forme très différente. L'Ié déclenche trois des sept blocs thématiques: le bloc 1 par le biais d'un éclatement immédiat du cadre posé par la question, les blocs 2 et 4 par des éclatements par enchaînement. Il s'agit d'ouvertures collaboratives comme signalé ci-dessus, le point de déclenchement revenant néanmoins à l'Ié. L'Ié participe ainsi activement au guidage de la conversation à gros traits, ce qui lui permet d'exercer un certain contrôle sur les thèmes abordés. Les Irs le soutiennent dans cette activité en légitimant ses développements thématiques libres par le biais de questions qui portent sur des éléments thématiques soulevés par l'Ié. L'entretien se déroule ainsi sur un ton plus équilibré et témoigne d'une collaboration complexe entre Irs et Iés. Signalons également que les Irs n'ont pas recours, à part dans la toute première question, à des énoncés métacommunicatifs pour effectuer des opérations thématico-structurales; les marqueurs d'ouverture, moins accumulés qu'en FSG6, leur suffisent. Les procédures de guidage thématique et structural sont plus subtiles qu'en FSG6.

Ces observations s'avèrent encore plus significatives lorsque nous suivons de plus près le développement thématique de l'extrait en question. Celui-ci peut être subdivisé en deux parties, la première s'orientant selon le développement historique de la migration de H, la seconde étant centrée sur l'état des choses à Bâle (ce qui constitue un nouvel indice de la cohérence globale de cet extrait, contrairement à ce que nous observons en FSG6):

⁴⁹ Ceci ne signifie pas que les initiatives des Irs sont autonomes: toute opération thématique dépend de la coopération de l'interlocuteur pour sa réussite. Ainsi, comme le formule BUBLITZ (1988), "the action of introducing a topic can only be ascribed to a certain speech act after the event. One participant alone cannot introduce a topic, but at a given moment is always only making an attempt to do this." (57). C'est pourquoi je parle d'initiatives ou de déclenchements de blocs thématiques et non pas d'introductions.

| n ^o du bloc | thème | initiateur/ trice | les 2 angles d'approche |
|------------------------|--|----------------------|-----------------------------------|
| 1. | histoire familiale et personnelle par rapport à la migration | H | |
| 2. | Zurich | H | I: le développement historique |
| 3. | Neuchâtel | X | |
| 4. | arrivée à Bâle | H | |
| 5. | contacts avec la région d'origine | Y | II: l'état des choses à Bâle |
| 6. | contacts à Bâle | Y | |
| 7. | pratiques langagières | X | |

Ce tableau illustre la prédominance nette de l'Ié H dans la première partie, la seconde étant entièrement guidée par les Irs. Le fait que l'Ié, et non pas les Irs, initie le premier thème discuté en détail est particulièrement intéressant. Lors de l'analyse de l'ouverture de l'interview, nous avons constaté que l'Ié, au lieu de suivre la ligne thématique amorcée par la première question de l'Ir X, entame lui-même un thème. Il dispute ainsi à X le rôle d'initiateur au niveau thématique (non pas au niveau illocutoire, les conditions de satisfaction à cet égard étant remplies par le fait que le tour de l'Ié a un statut de "réponse" par légitimation rétroactive de la part des Irs). Cette opération de l'Ié va déterminer et le développement thématique et la structure de toute une séquence de la conversation. Car dans la question de X et dans le tour suivant de H non seulement des thèmes distincts sont soulevés mais le sujet général est abordé sous deux angles différents. La question de X, portant sur les caractéristiques d'arrière-plan professionnel qui ont favorisé la migration de H, part d'une perspective plutôt statique: elle fait référence à des données comme la formation, l'arrivée à Bâle, la motivation et les conditions de la migration. La réponse de H, par contre, aborde la question de la migration sous un angle personnel ancré dans une perspective diachronique: développement de l'histoire familiale comme arrière-plan de la migration. Significativement, cette perspective va déterminer la première partie de l'extrait analysé (blocs thématiques 1 à 4) où H occupe clairement la place dominante au niveau de l'organisation à gros traits. Le point de vue diachronique se traduit dans les enchaînements marqués par des compléments circonstanciels de temps tels que *ensuite* (H89), *et puis eh* (H198, marqueur d'ouverture et marqueur d'enchaînement diachronique) dans le discours de H, et *et après* (Y 77 et Y 162) et parfois *puis* dans le discours des Irs. Les Irs acceptent et les thèmes ouverts par l'Ié et l'angle sous lequel est abordé le sujet général de l'interview; ils soumettent leur propre discours à cet angle. H parvient ainsi à imposer son approche sans que ne se produise un conflit de structuration, car les Irs ratifient rétroactivement l'initiative de l'Ié (par des régulateurs et l'enchaînement sur les informations de l'Ié). Ceci confère à H une position de domination considérable. Cette position est acceptée et même favorisée par les Irs qui n'entament point de stratégies de contre-guidage pour revenir à leur projet thématique initial, mais laissent, au contraire, l'Ié développer librement son discours.

F3:

En F3 nous observons un grand nombre de parallèles avec F6:

- participation active de H au guidage thématique à gros traits, soutenue par des légitimations rétroactives de la part des Irs (3 blocs thématiques déclenchés par l'Ié vs 4 par les Irs),
- opérations de guidage subtiles et peu marquées de la part des Irs: les métacommunications sont très rares (seules trois figurent dans la séquence analysée) et les marqueurs d'articulation peu accumulés,
- choix du premier bloc thématique effectué par l'Ié par le biais d'un éclatement immédiat à l'intérieur du cadre thématique de l'interview, rétroactivement autorisé par les Irs.

L'Ié se montre ici co-guide actif, tout comme l'Ié en F6. De plus, en F3 figurent trois ouvertures de blocs thématiques qui se font en collaboration parfaite entre l'Ié et un des Irs (en 4, 7 et 9): l'objet discursif résulte ici très clairement d'un travail collectif des participants, d'une synthèse des apports d'importance égale des deux côtés Irs et Ié, de façon que les introductions de blocs ne sont pas clairement attribuables à l'un ou l'autre des participants. Les opérations thématico-structurales en F3 s'avèrent extrêmement intéressantes en ce qu'elles sont particulièrement ancrées dans une dynamique entre Irs et Iés, partenaires actifs à titre égal. Ces opérations seront discutées au chapitre II - 2.6.7 selon une perspective interactive qui suit le développement de l'interaction

2.6.3 LES SOUS-THEMES

Les blocs thématiques sont structurés en sous-thèmes, parfois même subdivisés en sous-sous-thèmes. Ces deux sortes de constituants seront abordés simultanément ici. Nous retrouvons dans la structuration plus détaillée certaines tendances déjà décelées par rapport à l'activité thématique et structurale plus globale.

FSG6:

L'Ié n'initie qu'un des 20 sous-(sous-)thèmes abordés. Ses réponses, souvent minimales et pour la plupart peu extensives, ne lui donnent pas l'occasion d'exercer une influence visible sur le développement thématique. Même dans les cas rares où il déclenche un bloc thématique (en 5 et en 12) ou un sous-thème (en 9a), il se limite par la suite à des réponses courtes ou minimales de façon que les Irs reprennent - nécessairement - immédiatement le rôle directeur, comme l'illustre l'extrait suivant:

FSG6 I I. 331-355:

Y: beh [en réalité] justement quand q/ cette
H: (...) .

Y: décision elle était dure à prendre de de partir ou

Y: bien ça c'est fait très vite ça c'est fait comment
335 H: ah non

Y: =donc tu t'est dit eh:
H: oui ça c'est fait vite eh j'ai:

- H: oui j'en avais marre alors eh j'ai dit à mon père
-
- H: [chevalier] . au début c'était pour eh pour des
-
- 340 Y: ah oui
 H: vacances . . au début oui c'était des vacances en fait
-
- Y: ah oui c'est
 H: + et puis après je me suis dit je reste* . +parce
-
- Y: quand même parce que tu te plaisais bien
 345 H: que ça me plaisait* oui
-
- X: c'est
 Y: tu t'es tout (de) suite plu ici ou: mhm
 H: oui
-
- X: quoi qui te plaisait . .
 350 H: bon le nouv/ les nouveaux
-
- X: parce que tu t'es fait
 H: cercles: de connaissance (rire)
-
- X: tout (de) suite beaucoup de
 Y:
 355 H: x x dire que (...)
-

Cet extrait illustre la transition du bloc thématique 11 (la décision de partir de la région d'origine) au bloc 12 (l'intégration à Bâle). Le nouveau thème est abordé aux lignes 343/345 par H. Ce thème est focalisé dans le tour suivant de Y (l. 344) et érigé ainsi en objet de la conversation. Après l'introduction de ce thème, H se retire immédiatement de la position du co-responsable actif de l'organisation thématico-structurale: il se contente de fournir deux réponses minimales (l. 343 et 348) et une réponse brève (l. 349/351).

A part les trois exceptions très ponctuelles mentionnées, l'Ié en FSG6 se laisse entièrement guider par les Irs auxquels il cède presque complètement les rênes du guidage thématique. Sa position d'infériorité, voire de soumission, n'est pas imposée par des tentatives des Irs de couper court à ses expansions libres. Elle est, au contraire, due à un manque total d'initiative de sa propre part. Par son comportement communicatif l'Ié renforce l'asymétrie qui régit la situation d'interview. Sa vision des rôles respectifs semble l'amener à accepter, voire à favoriser l'inégalité sans la moindre objection.

F6 et F3:

Le comportement communicatif des Iés en F6 et F3, en revanche, est marqué par des tentatives systématiques de décomposition de l'asymétrie, tentatives favorisées par les Irs. L'Ié en F6 initie dans l'extrait étudié neuf des vingt-trois sous-(sous-)thèmes, donc 39,1%, celui en F3 cinq des quatorze, donc 35,7%. Les Iés participent activement à la constitution des thèmes abordés et au développement du discours. Ce discours se présente beaucoup plus clairement qu'en FSG6 comme produit coopératif. Si un nouvel aspect abordé par l'Ié est pris comme référence par un des Irs dans le tour suivant, l'intervention de l'Ié est haussée au rang d'initiation thématique:

F611.112-134:

- X: mhm . . parce que vous
 H: je l'ai un peu perdue assez vite
- X: a/ vous avez donc d'abord passé par Zurich avant de
- 115 X: venir à Bâle . et vous travailliez déjà dans le : dans
 H: oui
- X: la chimie . en fait /c'est pas/
 H: + non non non non ((vite)) j'ai fait j'ai fait mon
- H: bachot à Neuchâtel et ensuite j'ai étudié la chimie à
- 120 X: ah tout (de) suite . mhm .
 H: Zurich pendant cinq ans . x* oui*
- X: oui
 H: mais là c'était . . . disons là le milieu n'était
- H: pas aussi cosmopolite qu'il est aujourd'hui . (il) y
- 125 H: avait essentiellement des suisses allemands plus quelques
 H: allemands et quelques français eh qui venaient mais (il)
- Y: oui*
 H: y avait é/ une grande majorité de suisses. + [parmi mes
- X: mhm alors comment ça se passait
 130 H: mes camarades d'études] *
- X: là est-ce qu' il y avait une un espèce de: de groupe
- X: suisse romand ou bien les les suisses romands n'allaient
- X: pas tellement:
 H: que que dans ma connaissance (...)

Dans cet extrait, la transition au sous-thème 2a est déclenchée par H à la ligne 123: mais là c'était. L'élément abordé par H est focalisé dans le tour suivant de X (l. 129 - 133) et devient ainsi sous-thème. Comme nous l'avons observé, ce même mécanisme coopératif, qui repose sur un remaniement rétroactif des thèmes conversationnels, fonctionne au niveau des blocs thématiques.

Les opérations thématiques effectuées par les Iés se situent à l'intérieur de leurs tours (dix fois en F6, huit fois en F3). A part le tout premier tour de l'Ié en F6 et les deux premiers tours de celui en F3 (cf. ch.II-1.1.1), toutes les opérations thématiques des deux Iés sont effectuées par enchaînement direct sur le tour précédent de X ou de Y. Le mécanisme est le suivant: tandis que la première partie du tour de l'Ié est de nature réactive en ce qu'elle constitue une réponse à une question (ou une réaction à une remarque) précédente, la seconde partie est orientée proactivement, introduisant un nouvel aspect thématique auquel les Irs sont censés (mais pas obligés) réagir. Tout en enchaînant sur la ligne posée par les Irs et en assurant ainsi la cohérence intra-discursive

(cohérence illocutoire et thématique), l'Ié se permet d'évaluer beaucoup d'élargir sur des aspects thématiques proches ou lointains: il effectue un éclatement par enchaînement comme dans l'exemple ci-dessus. En acceptant l'objet proposé par la question précédente d'un Ir, l'Ié confirme le rôle de cet Ir. En transformant l'objet discursif à l'intérieur de son tour, il redéfinit son propre rôle et les droits et obligations que ce rôle comporte. Par la suite, l'Ir enchaîne sur l'élément soulevé et ratifie ainsi la transformation de l'objet discursif et le redéfinition du rôle de l'Ié.

Ces opérations thématico-structurales sont très souvent introduites par différentes sortes de marqueurs: marqueurs d'ouverture (et puis eh: ben F6 H519; et puis bon F3 H60), marqueurs argumentatifs (F6:alors H45; mais H123; parce que H169 et H317. F3:mais H100) ou accumulation de marqueurs d'articulation et marqueurs argumentatifs (F3: mais bon H212; bon alors H155, etc.). Il s'agit ainsi non pas de changements brusques ou de ruptures thématiques, mais d'opérations subtiles de glissement⁵⁰ ou de déplacement thématique, garantissant à la fois la cohérence inter-discursive et l'intégrité des faces des interlocuteurs (cf. également ch. II-3.1).

Tout en se mettant à maintes reprises en position haute et en neutralisant ainsi l'asymétrie des rôles, les Iés en F6 et F3 s'orientent à tout moment selon le cadre thématique imposé par la situation d'interview. Ils respectent les règles du jeu et les faces des Irs. Leurs initiatives et leur activité d'égalisation des rapports interpersonnels apparaissent ainsi comme liées au souci constant d'harmonie et de cohérence dans le développement de la conversation. Leur comportement communicatif témoigne d'une perception de leur rôle qui les incite, tout en favorisant une relation sociale positive avec les Irs, à prendre une part active dans le guidage thématico-structural et à se montrer co-responsables du développement de l'interaction communicative qu'ils poussent constamment vers un pôle plus symétrique.

2.6.4 LES DIGRESSIONS

Contrairement à ce que les résultats obtenus jusqu'ici laissent supposer, l'Ié dans FSG6 ne se soumet pas complètement au guidage des Irs. Seulement, ses rares tentatives de jouer un rôle actif dans la constitution de la structure thématique relèvent d'un tout autre domaine que celles observées chez les Iés dans F6 et F3. Au lieu de chercher une position active et plus égalitaire en accord avec les normes qu'impose la situation d'interview, cet Ié cherche à échapper au cadre de l'interview par des digressions. J'emploie le terme de 'digression' dans un sens spécifique pour désigner une déviation apparente du cadre thématique global de l'interview qui produit une rupture par rapport à ce thème général et, en ce sens, également par rapport au contrat communicatif entre les interactants (c'est-à-dire l'ensemble des droits mutuels et des attentes partagées). Dans l'extrait de FSG6, l'Ié produit quatre digressions sur des éléments non-liés au cadre thématique donné. Nous avons constaté dans l'étude de la phase d'ouverture que le recours aux digressions constitue pour cet Ié un moyen d'échapper momentanément à son rôle et de suspendre le questionnement qui fonde l'interview. Cette stratégie de déviation comporte une menace pour la face positive de l'Ir qui a posé la question ou effectué l'opération thématico-structurale sur laquelle l'Ié refuse d'enchaîner. A la place des mécanismes subtils employés par les Iés en F6 et F3 pour contribuer au déroulement thématique de la conversation, pour remédier au guidage des Irs et pour égaliser leur rôle d'Ié, l'Ié en FSG6 recourt à de véritables coups de force. Il le fait non pas pour échapper

⁵⁰ "glissements thématiques" selon BOUCHARD (1988, 119); "shifting a topic" selon BUBLITZ (1988) qui oppose cette opération subtile au "changing a topic" et surtout au "breaking-off a topic" (p. ex. les digressions en FSG6!)

au guidage thématique, mais pour échapper à la situation même ainsi qu'à son rôle et aux droits et obligations que ce rôle lui impose, au moins tels que ces éléments sont définis et perçus par les Irs! Cependant, tandis qu'en F6 et en F3 les Irs soutiennent les manipulations thématiques de l'Ié, les procédures de l'Ié en FSG6 sont systématiquement coupées: les Irs acceptent la prise d'initiative, la position haute et l'exercice d'un contrôle thématique de l'Ié à l'intérieur du cadre de l'interview (F6 et F3), mais non les pas 'hors cadre' tels qu'ils sont effectués en FSG6!

Dans le cas le plus grave, la confrontation des opérations de digression de l'Ié et des stratégies thématico-structurales poursuivies par les Irs aboutit à un conflit de structuration:

FSG6, 1.293-332:

X: que t'as des frères et soeurs ou t'es tout seul
H: une soeur mais

295 H: elle n'habite non plus: plus . elle habite la Chaux-de-

X: mhm . mhm
H: Fonds eh: elle est mariée mon neveu tu peux il

X: (rire)
Y: (rire)

300 H: peut pas l'enregistrer eh mon neveu eh eh à

X: oui (rire) ça c'est un signe
Y: (rire)
H: gauche dans le coin (rire)

X: de la région d'origine . (rire)

305 Y: oui oui ((en plaisantant))

H: eh mais non mais il est né (il) y a pas longtemps

H: et p(u)is ma soeur me me l'a envoyé eh par la poste

X: parce qu'elle habite où ta soeur
Y: -x*

340 H: eh à la Chaux-de-Fonds

X: ah elle est restée elle
H: alors c'est c'est pas moi qui qui

H: ai pris ça à la Chaux-de-Fonds pour avoir un souvenir

X: meh meh

345 Y: (rire)
H: de x . en plus ça fait calendrier . vous

H: pouvez voir j'ai marqué douze heures quinze . trente

X: c'est parce que le
H: et un . x x x . mais il faut encore le lire

320 X: ah
 Y: + il faut
 H: non non . parce que: que vous veniez . mais c'est

X: (rire)
 Y: encore le lire c'est bon ça ((en riant))
 325 H: bien . mais oui (rire) . j' [ai]

X: =avec ta soeur et
 H: pas tout noté sur le calendrier

X: tes parents là t'as gardé des contacts .
 H: avec mes

330 H: parents je retéléphone (de) temps en temps ou bien ils

Y: beh [en réalité] justement quand q/ cette
 H: me téléphonent .

Cet extrait résulte de la confrontation entre deux projets thématiques et structuraux divergents, tels que l'illustre en détail le tableau suivant:

| TABLEAU: CONFLIT DE STRUCTURATION - FSG6 | |
|--|---|
| schéma structural | commentaire |
| 1. qX191 - H | - X pose une question sur les frères et sœurs de H - H répond: il a une sœur |
| 2. [H356 - X - Y - H] | - à l'intérieur de son tour et après avoir fourni la réponse, H fait référence à une photo de son neveu qui se trouve dans un coin de la pièce (donnée extérieure au cadre thématique global de l'interview) - X commente - Y ratifie ce commentaire - H poursuit le thème de la photo |
| 3. qX308 - H - X | - X revient au sujet de la sœur de H qu'elle avait initié auparavant - H répond - X ratifie la réponse |
| 4. [H312alors - Y - H] | - H revient au sujet de la photo qu'il avait initié - Y produit une remarque évaluative positive sur le dire de H - H poursuit son thème |

5. qX326 - H

- X revient au fil de l'interview en posant une question sur les contacts de H avec sa famille
 - H répond
- l'équilibre conversationnel est réinstauré

Ce tableau traduit le conflit de deux stratégies, voire de deux conceptions différentes de la tâche actuelle commune. X et H tentent chacun d'imposer leur développement des séquences thématiques et ne s'orientent que partiellement vers les projets de l'autre. L'orientation réciproque n'est cependant pas entièrement absente: chacun participe à certains moments aux projets de l'autre, à d'autres moments il coupe court à ceux-ci pour poursuivre ses propres projets. Ainsi, les digressions de H sont accompagnées par des régulateurs du type *mhm*, des commentaires (X 301, Y 305) et même par une remarque évaluative positive (Y 321) de la part des Irs. D'autre part, les questions (l. 308 et 326) sont acceptées par l'Ié qui fournit des réponses avant de digresser. Les rires, très fréquents dans cette séquence et certes liés au contenu de celle-ci, fonctionnent comme procédés de figuration qui soulagent le conflit de structuration. Les réalisations des deux projets s'entrecroisent et la cohérence globale de la conversation est remplacée par deux cohérences indépendantes. Pour quelques instants, deux comportements communicatifs plutôt aut centrés se substituent aux efforts coopératifs. Après une séquence de dialogues parallèles (il ne s'agit toutefois pas de monologues!), la stratégie visant à organiser l'interview l'emporte sur la stratégie opposée qui consiste à dévier de la définition de la situation: l'Ir X ramène l'interview à son cours habituel, tandis que l'Ié cède et se soumet au guidage de l'Ir. L'Ié en FSG6 se situe à nouveau dans une position d'infériorité prononcée.

De telles phases de conflit ne se produisent ni en F3 ni en F6. Dans l'extrait de F6 ne figure qu'une seule digression:

F6 11. 274-304:

- X: _____
 275 H: (...) * mhm . oui* . p(u)is est-ce que
- X: vous avez:: . vous avez un peu craint par exemple que ça
- X: s(e)ra difficile pour votre femme ou:
 H: _____ =ça oui je pense
- H: oui . parce que . eh j'avais l(e) souvenir de ma mère
- 280 H: qui avait eu beaucoup beaucoup de peine à s'adapter à
- H: l'allemand parce que elle [trouvait] que c'était un saut
- H: et puis ensuite eh . elle avait au fond eu des mauvaises
- X: _____ mhm*
- H: leçons d'allemand à l'école . c'était l'allemand
- 285 H: c'était pour elle me l/elle me le rappelait plusieurs
- Y: _____ mhm*
- H: fois . c'était l/on s'en on s'en fichait ou on préparait

- X: mhm
 H: pas ses ses devoirs et cetera: . c'est le minimum
- 290 X: qui*
 Y: + on parlait pas beaucoup j(e) sais *
 H: quoi mais ca tombait mal parce
- H: que x x juste après la première guerre mondiale où
 H: (il) y avait où évidemment une tension jusqu'en Suisse
- 295 X: contre le monde eh:
 H: il y avait une tension: eh: contre . + [en partiel x x x
- X: mhm*
 Y: et du côté de vos amis
 H: . [contrairement au Japon] ** .
- 300 Y: et:: des gens que vous connaissiez à Neuchâtel
 Y: comment ils réagissaient au fait que vous partiez à
 Y: Bâle vous avez jamais: . .
 H: oh ((hésitant)) . . beh

La séquence digressive effectuée par l'Ié garde un lien faible au thème actuellement discuté: le connecteur explicatif parce que (l.279), qui introduit la séquence, la présente comme ajout explicatif venant compléter les informations fournies par l'Ié. Cet exemple ne constitue par conséquent pas un 'pas hors cadre' comme les digressions dans FSG6. A cela s'ajoute que cette "digression" est effectuée à la suite d'une réponse de l'Ié à l'intérieur de son tour, et qu'elle ne comporte donc pas une menace pour la face de l'Ir qui a posé la question.

Dans l'extrait suivant c'est l'Ir en FSG6 qui digresse:

FGS6 11. 359-393:

- X: . tu t'es fait tout (de) suite beaucoup de de
 X: connaissances
 H: oui oui . . pas de problèmes pour le contact
- Y: =par par quel biais en fait . eh dans la rue au club
 Y: d'échecs eh par ta grand-mère
 H: pas par ma grand-mère
- 365 X: (rire)
 H: non . parce qu'on fréquente pas le même genre . eh
 H: mais dans le p(e)tit Bâle (il) y a j'ai trouvé
 X: mhm

- Y: mhm mhm
- 370 H: directement j(e) suis tombé sur l' Hirscheneck . .
- H: et p(u)is eh: . et p(u)is là ben il y avait un gars
- H: qui jouait de n/ notre club d'échecs [qu'allait le soir]
- H: au Hirscheneck et p(u)is c'est lui qui m'a présenté
- H: et p(u)is voilà . et p(u)is depuis eh j'y vais souvent . .
- 375 Y: + j'étais manger à l'Hirscheneck l'autre fois x x *
- H: c'était
- X: (rire)
- Y: (rire)
- H: bon il s'appelle Christian le cuisinier (rire) comme
- 380 Y: mais j'ai commandé une chose et p(u)is ils
- H: moi
- Y: m'ont [ramené] une autre chose (rire) alors j'étais pas
- H: (rire)
- Y: très content
- 385 H: (rire) [mais] t'as commandé en français ou bien
- Y: =non en allemand bon [d'ailleurs] x x
- H: en allemand ah beh justement
- Y: quand t'as quand t'as décidé de venir ici
- H: (rire) + x x **
- 390 Y: le le l'idée de du contact avec l'allemand ça c'était
- Y: plutôt une idée qui t'attirait ou qui te faisait
- Y: hésiter ou:
- H: non ça me faisait pas hésiter . . (...)

La digression de l'lr (l. 375 et suivantes) a une fonction très différente de celles de l'Ié, tout en causant la même sorte de rupture dans la trame thématique. Y réagit ici au 'mot stimulus' Hirscheneck fourni par l'Ié à la ligne 373. Se laissant guider par un élément soulevé par l'Ié, l'lr met ce dernier en position haute. En même temps il quitte pour quelques instants son rôle officiel d'lr pour entamer une anecdote relevant de sa vie privée. L'image qu'il présente de lui est ainsi modifiée. H réagit immédiatement, contribue à la séquence digressive et accrédite cette nouvelle image de Y. Le rapport officiel des rôles est momentanément suspendu en faveur d'un rapport interpersonnel entre deux individus privés. La séquence digressive, marquée par un ton très détendu (voir en particulier le rire), a ainsi pour effet d'égaliser la situation. Cet effet est d'autant plus important vu qu'il s'agit d'une situation particulièrement problématique où l'Ié a des difficultés à s'accommoder au cadre institutionnellement réglé. Consciemment ou non, l'lr entame une procédure de facilitation en détendant la situation. L'égalisation ainsi produite prend finalement

la forme d'une inversion très momentanée des rôles: c'est H qui pose des questions (l. 376/379 et l. 385/387) et Y qui répond. Cet extrait constitue un exemple de suspension de la véritable interview en faveur d'une séquence conversationnelle institutionnellement non-marquée, qui est acceptée et construite coopérativement par les Irs et l'Ié. Significativement, c'est l'Ir qui ramène l'interaction à son cours habituel, donc à la renormalisation de la situation, comme il le fait toujours en FSG6 (l. 388 et suivantes).

L'exemple d'une digression effectué par l'Ir X en F3 contraste radicalement avec celui de FSG6: car ici c'est l'Ié qui ramène la conversation à son cours par une opération thématico-structurale et se met ainsi en position haute de guide de l'interaction:

F311.308-327:

[l'entretien porte sur la différence de mentalité entre Suisses allemands et Suisses romands]

X: c'est quoi comme séminaire
H: romands entre eux. c'est un :

310 H: séminaire pour de de enfin c'est un c'est un cours de

X: mhm . . vous avez le droit de parler eh
H: management pour x x

X: ((à E.)) (rire)
H: . non elle a pas le droit . non je pense plus que

315 Y: [parce que] c'est secret parce que c'est
H: depuis un mois déjà non

X: (rire) x vous voulez pas que ça se x . que ça
Y: enregistré (rire)
H: (rire)

320 X: soit analysé dans le dépouillement final (rire)
H: non mais je [vais]

H: x une clé là (rire) . . non mais bon c'est c'est clair

H: qu'(il) y a des eh . moi je crois pas je crois que les Sui/

H: les les Suisses romands ils sont: . oui c'est vrai ils sont

325 H: peut-être un p(e)tit peu il y en a point comme nous les

H: Suisses allemands ils sont aussi un p(e)tit peu comme il y en

H: a point comme nous mais chacun a besoin de l'autre et puis

La digression constitue ici une séquence métacommunicative portant sur la situation de communication actuelle. Comme en FSG6, le déclenchement de la digression vient de la part des Irs (ici de X). L'Ié contribue au développement de celle-ci (l. 314/316 et l. 321/322) et légalise ainsi rétroactivement l'opération thématico-structurale effectuée par X. Cependant, ici c'est l'Ié et non pas l'un des Irs qui ramène l'interview à son cours normal (l. 322). Cette opération thématico-

structurale, introduite par une accumulation de marqueurs d'ouverture (non mais bon), suit une réaction à la remarque précédente de X. Le tour de H maintient dans sa première partie l'orientation vers le tour précédent et ce n'est que par la suite que H clôt implicitement la séquence de digression en revenant au sujet qu'il discutait auparavant (il revient donc à son projet thématique). Sans menacer la face de X, H se met en position haute de guide de l'interaction. Bien qu'il ne s'agisse ici que d'un exemple ponctuel, cet exemple devient doublement significatif à la lumière des constatations que nous avons faites au sujet du comportement communicatif de l'Ié en F3: premièrement, cet extrait exemplifie la position égalitaire de l'Ié au niveau de l'organisation thématique et structurale et l'acceptation de la part des Irs de cette position; deuxièmement, il illustre l'adhésion de l'Ié au cadre thématique de l'interview et à la situation: en ramenant la conversation au fil régi par les attentes partagées jusque là, il prend une part active au modelage de cette même situation et des règles qui la sous-tendent.

2.6.5 LES 'CHAINES'

Les caractéristiques du comportement communicatif des Iés exercent une influence sur le cours des interviews. Nous avons observé une adaptation des stratégies des Irs aux comportements des Iés: dans FSG6 les opérations de guidage sont plus prononcées et l'ensemble de l'entretien prend une forme plus segmentée, moins cohérente. La formation de 'chaînes' traduit clairement l'effet des stratégies communicatives poursuivies de part et d'autre par les interactants. J'emploie la notion de 'chaîne' pour désigner une séquence structurale de l'interview qui suit un développement thématique linéaire d'un tour à l'autre. Dans les chaînes, les tours successifs s'enchaînent sans changement ni glissement thématique, de façon qu'un seul aspect thématique est coopérativement développé par les locuteurs successifs. Dans le schéma structural, les chaînes sont représentées sous forme d'une succession de points sur une et même ligne à l'intérieur d'un (sous-)thème. Une chaîne est définie comme étant composée au moins de deux paires adjacentes, l'un des constituants de chaque paire étant produit par l'Ié, l'autre par l'un des Irs. Les digressions et les parenthèses sont exclues de cette définition minimale de même les reformulations de questions.

Les chaînes se fondent sur l'orientation sémantique et pragmatique de chaque tour vers un des aspects essentiels du tour précédent. Elles constituent des marques évidentes des efforts coopératifs: elles sont des traces de la construction commune de l'information qui se cristallise dans l'interview. Leur existence même prouve (et dépend de) la présence d'un travail interactif collaboratif important.

Dans FSG6, les chaînes sont assez rares et courtes. Mises à part les digressions, les parenthèses et les questions reformulées, le schéma ne contient que douze chaînes, dont neuf sont minimales (à deux paires adjacentes: 4a, 5a, 5g, 6a, 8, 9a2, 9a3, 11 et 13) et trois sont constituées de trois paires adjacentes (5, 5c et 7a). Il y figure par contre 21 unités isolées, constituées d'une seule paire adjacente (0, 4, 5b, 5d, 5e, 5f, 7, 9a1, 10a, 10a2, 12a, 12b, 12d), éventuellement comportant en plus un commentaire des Irs ou étant précédées d'une contribution de H (1, 10, 10a1; 9a, 10b, 10b1, 12, 12c). Dans F6, par contre, nous pouvons déceler moins d'unités isolées et davantage de chaînes de longueur plus importante: cinq chaînes minimales (3, 3a, 4g, 4i, 6), six à trois paires adjacentes (1b, 2, 2d, 4h, 4j, 7a) et deux à quatre paires (4h, 5b). Ajoutons que le schéma pour FSG6 ne révèle que quatre enchaînements d'un niveau thématique à l'autre, tandis que dans le schéma pour F6, il en figure dix.

Ces caractéristiques sont dans une large mesure dues au fait qu'en FSG6 le comportement communicatif de l'Ié ne favorise point un flux continu et cohérent de la conversation. Ne fournissant pas assez d'informations indépendantes du cadre strict imposé par les questions des Irs, il rend impossible un enchaînement des Irs à un aspect thématique soulevé par lui-même. La production de chaînes devient difficile et l'entretien prend une forme entrecoupée et fragmentaire. Les Irs doivent prendre en charge de faire avancer l'interview et sont effectivement obligés de 'soutirer' les informations (cf. également le chapitre sur les questions d'insistance; ch. II-4.2.3). Nous avons déjà constaté en FSG6 des difficultés considérables d'adaptation réciproque des participants les uns aux autres et à la situation. Ces difficultés relèvent de l'Ié et ne trouvent pas de résolution au cours de l'interview, malgré les procédures de facilitation effectuées par les Irs.

F6, en revanche, présente une image beaucoup plus unifiée et cohérente: moins de blocs thématiques, plus de chaînes, moins de paires de tours isolées, plus d'enchaînements à l'intérieur d'un tour. Comme nous l'avons déjà constaté plus haut, ce caractère cohérent provient d'un guidage thématico-structural reposant largement sur des procédures collaboratives: un thème soulevé par les Irs est développé et élargi par l'Ié; l'expansion est focalisée dans le tour suivant des Irs et ainsi de suite. Les chaînes, dans lesquelles les contributions de l'Ié dépassent largement la longueur de celles de l'Ié en FSG6, témoignent d'un consensus sur le développement thématique et le mode de progression de la conversation. Ces données structurales ainsi que l'absence de véritables situations de rupture caractérisent cette interview comme interaction communicative à dominante coopérative forte. Elles traduisent des perceptions concordantes des participants quant à la conception de l'interview, à leurs rôles et aux droits et obligations que ceux-ci comportent.

En ce qui concerne F3, les procédures coopératives y sont particulièrement prononcées et accompagnées par des prises d'autonomie importantes de la part de l'Ié. L'unité thématico-structurale de l'interaction et le haut degré de coopération s'y traduisent moins par des chaînes; elles sont le mieux saisissables par le biais d'une étude du développement linéaire de la conversation à travers lequel se construit interactivement l'organisation thématico-structurale, comme le montre le chapitre suivant.

2.6.6 COHERENCE, COOPERATIVITE ET EQUILIBRAGE DES DROITS ET OBLIGATIONS AU NIVEAU THEMATICO-STRUCTURAL - UN EXEMPLE

L'étude du développement de la conversation en F3 comporte deux objectifs:

- illustrer le degré exceptionnel de cohérence et de coopération qui caractérise la séquence étudiée,
- déceler les mécanismes linguistiques par le biais desquels est atteinte cette caractéristique. Ces mécanismes ont valeur d'exemples en ce qu'ils se retrouvent, sous forme d'un emploi moins systématique, en F6. (Je tiens à signaler que la lecture des pages qui suivent nécessite absolument d'être accompagnée d'un regard sur le schéma structural et sur la transcription de la séquence qui nous occupe (voir annexe IV extrait I de F3).

Les opérations de guidage effectuées par l'Ié ainsi que les négociations communes des objets du discours peuvent être retracées à travers un itinéraire qui suit le développement linéaire de l'interaction communicative.

Dès les premiers instants de l'interview, l'Ié revendique un rôle partiellement autonome. Son ouverture des blocs thématiques 1 et 3 repose sur une prise de liberté par rapport au cadre des

options possibles imposé par les questions des Irs. En 1, H effectue un éclatement immédiat du cadre de la question posée qui est rétroactivement légitimé par les Irs (cf. transcription au ch. II 1.1.1). Sans mettre en cause le rôle des Irs, l'Ié réussit à s'instaurer dans la position haute, ratifiée par les Irs, de celui qui propose le choix d'un thème.

La même procédure est observable lors de l'ouverture du bloc thématique 3. Ici l'opération thématico-structurale est encore plus subtile car elle repose sur un éclatement par enchaînement qui ne met point en danger les faces des interlocuteurs: après avoir satisfait les pertinences conditionnelles, donc avoir répondu à la question précédente de X, H produit un changement thématique. L'opération thématico-structurale est effectuée en deux pas successifs, le premier étant introduit par une accumulation de marqueurs d'ouverture (et puis bon)(1.66), le second par la remarque métacommunicative bon pour revenir à l'arrivée à Bâle (1.78/79). L'Ié passe ainsi du sujet de sa profession au déplacement professionnel à Bâle pour aboutir finalement à l'arrivée à Bâle et aux problèmes que celle-ci lui a posés. Sa remarque métacommunicative comporte une triple fonction:

- a) elle véhicule une opération thématico-structurale et la signale aux interlocuteurs,
- b) elle indique le thème qui sera abordé par l'Ié et par rapport auquel devront être interprétés ses énoncés suivants,
- c) elle explicite, par le biais du verbe 'revenir', l'enchaînement à un thème soulevé antérieurement.

La métacommunication sert ainsi à orienter les Irs par rapport aux projets et aux attentes de l'Ié. Elle verbalise surtout un rapport à ce sujet antérieur qui a été soulevé, 80 lignes auparavant, par la première question de Y (l. 1) et repoussé par la suite par H (éclatement immédiat). Faisant ainsi preuve d'une orientation intense envers les projets discursifs de Y, H remédie rétroactivement à la menace de la face de Y qu'impliquait son refus du thème proposé. Ce faisant, il réaffirme le rôle de l'Ir et son droit de proposer des thèmes à aborder. Il revendique en même temps son droit à lui de guider l'interview selon ses projets discursifs.

Ces traits caractéristiques des deux initiations de H (bloc 1 et 3) témoignent d'un couplage entre prise de liberté, voire d'autonomie, et travail relationnel attentif.

Les mêmes particularités sont observables dans le bloc 3: H parle des problèmes d'adaptation au niveau mentalité/ personnalité/ travail (l. 78-95), X évoque la question de la langue (l. 94/96), H répond brièvement (il s'oriente donc vers la contribution de X) et revient, sans menacer la face de X, au sujet de la mentalité qu'il introduit par le marqueur concessif mais. Son glissement thématique est ensuite légitimé par un enchaînement du tour suivant de X (l. 101-106) sur le sous-thème qu'il a soulevé. Ce tour de X confère, par rétroaction, un statut initiatif à l'intervention de H. Le sous-thème ainsi que le bloc thématique sont clos par des remarques résumantes, introduites par le marqueur conclusif alors bon (l. 136 et l. 143). L'Ié Y ratifie cette opération thématico-structurale en initiant (l. 145-149) un nouveau thème: celui des amis de H. Ce thème n'est cependant pas donné une fois pour toutes. Il se cristallise progressivement à travers deux tours successifs dont un de Y et un de H (l. 145-171). Le point de vue statique et rétrospectif sous lequel Y aborde le thème (traduit dans la référence à ce moment là) est peu à peu modifié par H. Ce dernier passe progressivement de son l'arrivée à Bâle, à travers le développement diachronique pour aboutir à l'état actuel des choses (introduit par finalement (l. 165)). Ensuite H clôt son tour par la remarque conclusive c'est un peu ça qui c'est passé quoi(l. 171). L'objet du bloc thématique ainsi posé par un travail collaboratif entre Ir et Ié déterminera toute une séquence

du discours (l. 170-247). La question suivante de X (l. 170) enchaîne sur l'état actuel des choses et consolide ainsi le résultat de la négociation de l'objet du discours.

Une pareille initiation collective d'un bloc thématique est repérable dans les blocs 7 et 9. Vers la fin du bloc 6, H signale ses intentions de clôture du thème par le marqueur de clôture voilà, suivi d'une pause (l. 342). Après une brève plaisanterie, il introduit, par le marqueur d'ouverture mais (l. 345), une remarque sur la nécessité de s'adapter lors de l'arrivée à un endroit nouveau. L'idée d'arrivée et d'adaptation est focalisée dans la question suivante de X (l. 350-354) et transférée au niveau de l'expérience personnelle de l'Ié: la question porte sur les modalités de l'intégration de H lors de son arrivée à Bâle. L'initiation du thème qui gouvernera la conversation jusqu'à la fin du bloc 7 résulte des apports, en partie complémentaires, de H et de X.

Un autre indice du travail extrêmement coopératif et complémentaire se manifeste lors du passage du bloc 7 au bloc 8. A la ligne 430, Y introduit une question résumante en l'identifiant simultanément comme conclusive par donc finalement. De cette façon, l'Ir signale ses projets communicatifs à l'Ié. L'Ié interprète correctement les intentions de clôture d'un bloc thématique, les accepte et initie lui-même le bloc 8 (l. 436) après avoir répondu à la question de Y. Il s'agit ici d'un éclatement par enchaînement dans lequel la prise de distance par rapport au cadre imposé par la question précédente s'effectue progressivement. L'opération thématico-structurale est marquée par non mais et surtout par alors. Bien que s'adressant à E (la femme de H) et non pas à H, la question suivante de X (l. 448-453) reprend le thème introduit par H et ratifie ainsi son opération thématico-structurale.

En 9, nous retrouvons le même mécanisme d'éclatement par enchaînement de la part de l'Ié et à nouveau le point d'initiation de l'objet discursif de la séquence suivante se cristallise à travers les apports de H et de X.

Tous ces exemples illustrent combien est intense le travail coopératif dont résulte un haut degré de cohérence discursive, autant par rapport à la complétude illocutoire qu'à la structure thématique. Nous observons une co-construction pointue entre Irs et Ié. Celle-ci porte à la fois sur les objets discursifs (et par là sur l'information fournie), sur la structure du déroulement de l'interaction ainsi que sur les rôles respectifs des interlocuteurs. Les stratégies discursives poursuivies par les participants reposent sur un accord mutuel relatif aux droits et obligations que leurs rôles leur confèrent au niveau de l'organisation thématico-structurale: leur conception des rôles respectifs est fondamentalement égalitaire. C'est à travers le dynamisme coopératif et d'incessantes ratifications réciproques des opérations thématico-structurales que sont définis et redéfinis les rôles respectifs et qu'est décomposée l'asymétrie.

2.7 CONCLUSION

L'interview, dont le cadre thématique est prédéterminé, offre moins de place à des variations thématico-structurales qu'une conversation habituelle. Les opérations thématiques observées sont décelables à travers des traces linguistiques dans les discours des participants. Elles obéissent largement à la prédétermination institutionnellement réglée. Seul en FSG6 figurent de rares déviations de ce cadre. La détermination et la manipulation des thèmes conversationnels sont toujours fondées sur un accord mutuel entre les interlocuteurs: chacun d'entre eux a le droit et les moyens de participer activement aux opérations thématiques. L'asymétrie des rôles se traduit par une préallocation partielle des tours à produire de part et d'autre, tours qui véhiculent des forces fondamentalement différentes.

Les conclusions préliminaires que nous avons tirées de l'étude des phases d'ouverture et de clôture se trouvent confirmées. Tant qu'il reste Ié, le partenaire des Irs jouit de leur soutien dans les libertés qu'il prend: les Irs stimulent le développement monologique du discours de l'autre; lorsqu'il cesse d'être Ié, il est ramené à son rôle à l'aide d'opérations de guidage fortement prononcées (en FSG6 souvent des métacommunications). Dans les deux cas, organisation de l'interaction et procédures de figuration sont couplées, ce qui s'avère à nouveau particulièrement difficile en FSG6. Dans les trois interviews, ce sont essentiellement les Irs qui se chargent de l'instauration d'une relation sociale positive. Les légitimations par rétroaction constituent des marques très apparentes de ce travail relationnel et assurent en même temps la continuité interdiscursive.

Bien que la situation privilégie le guidage des Irs, de nombreuses possibilités s'offrent à l'Ié pour co-déterminer la structure thématique. L'analyse a révélé qu'avec les éclatements par enchaînement un moyen important est mis à la disposition des Iés pour participer activement au développement de l'interview. Les Iés en F6 et F3, ayant fréquemment recours à ces moyens de guidage subtils à l'intérieur du cadre thématique donné, réussissent dans leurs tentatives de copilotage actif: occupant souvent une position haute, ils exercent un contrôle important sur le développement thématique de l'interview. Leurs prises de liberté sont toujours liées à un travail relationnel attentif: assurant la cohérence intra-discursive, ils garantissent l'intégrité des faces des Irs. Dans F6 et F3, l'exercice du pouvoir est partagé par les deux partis de façon que l'asymétrie de la situation s'affaiblit dans un accord mutuel prononcé sur l'organisation thématico-structurale de l'entretien. L'Ié en F3, en parfaite collaboration avec les Irs, prend une part particulièrement importante dans cette organisation et, par là même, dans le modelage des rôles. Ce fait peut être interprété comme soutenant l'hypothèse formulée au chapitre précédent que l'équilibrage des comportements communicatifs par rapport à l'alternance des tours entre Ié et Irs est signe d'un engagement conversationnel prononcé des deux côtés, et non pas d'un entretien conflictuel ou problématique.

L'Ié en FSG6, en revanche, n'entreprend presque pas d'opérations thématico-structurales à part quatre véritables coups de force qui causent des ruptures dans la trame thématique et même dans la définition de la situation. L'Ié se voit relégué à une position basse d'où il est soumis au guidage des Irs. En même temps, il freine le flux informationnel et menace parfois les faces des Irs. Il se trouve confronté à l'exercice d'un pouvoir quasi absolu de leur part, pouvoir qu'il leur confère en partie lui-même.

Ainsi se trouve confirmée l'hypothèse formulée au sujet des modalités de la phase d'ouverture. Ces modalités constituent en effet des indices d'une disposition générale des participants quant à l'accomplissement de leur rôle et à la participation à la situation d'interview, disposition qui est reflétée dans le cours tout entier de l'interaction.

La perception que l'Ié en FSG6 a de son rôle et de la situation ainsi que la façon dont il assume ce rôle diffèrent radicalement de ceux des Iés en F3 et F6. Tandis que le premier se voit guidé, manipulé, passif, relégué au statut purement réactif, les derniers se font guides à titre plus égalitaire, sont manipulés et manipulateurs à la fois et exercent activement leurs influences; **deux représentations différentes des rôles respectifs et deux stratégies communicatives divergentes produisent deux apparences très différentes du même type d'interview.**

3. LES REACTIONS DE L'INTERVIEWE: COHERENCE ET RUPTURES

Les Irs produisent soit des interventions à fonction de question, soit des interventions qui n'ont pas (au moins pas directement) fonction de question. Les tours des Iés enchaînent soit sur l'un, soit sur l'autre type d'intervention. Des différences prononcées existent entre ces deux sortes d'enchaînements, différences qui affectent profondément la cohérence globale de la conversation. Dans le présent chapitre il va s'agir de préciser certaines propriétés d'enchaînement et de déceler des divergences d'enchaînement selon

1. le type de tour auquel ils suivent et
2. l'Ié qui les effectue.

L'objectif visé à partir de là consiste à préciser la caractérisation du comportement communicatif des Iés et, en particulier, à révéler quelle est la perception / représentation des rôles respectifs et de la situation que traduisent les modalités d'enchaînement.

3.1 LA COHERENCE INTRA- ET INTER-DISCURSIVE

A chaque question des Irs et à chaque réponse des Iés les rôles respectifs sont redéfinis en même temps que sont négociées les places de dominant et de dominé et protégées ou mises en danger les faces. Le chapitre précédent a insisté sur l'interdépendance constante entre faces et rôles des interactants. Dans ce contexte, les prises de liberté de l'Ié sont en tension permanente par rapport aux procédures de figuration, car ses réponses sont toujours contraintes. La façon dont l'Ié procède dans son guidage et la mesure dans laquelle il réussit à intégrer guidage et protection des faces des Irs s'avèrent de première importance pour un déroulement harmonieux de l'interaction. Nous avons constaté que les **éclatements par enchaînement** constituent l'instrument le plus efficace du guidage thématique-structural des Iés. La grande majorité de leurs opérations thématique-structurales sont effectuées de cette manière, comme l'illustrent les tableaux structuraux présentés au chapitre précédent et les extraits des entretiens auxquels ils se réfèrent. Les Iés ont recours à trois types différents d'éclatement par enchaînement. Leurs réponses, toujours contraintes, procèdent, après une partie réactive, à un éclatement du cadre proposé sous forme

- a) d'initiation d'un nouveau thème (sous-thème) (pour des exemples voir ch. II-2.6.2 et 2.6.3)
- b) d'un retour à une ligne thématique poursuivie auparavant (pour des exemples voir ch. II-2.6.2 et 2.6.3)
- c) de l'introduction d'une parenthèse, d'une illustration, d'un commentaire ou d'une digression:

F6 II.1.6-15:

| | |
|-------|--|
| Y: | vous dites c'est un problème pou/enfin pas un problème |
| Y: | c/eh ils ont peur des gens qui parlent trop bien |
| H: | il me |
| H: | semble oui . il me semble c'est général x mais pensez à à la |
| 10 X: | ouh là là il faut que |
| H: | légende du Klapperstei + par exemple * |

- X: vous nous racontiez je crois (rire)
 Y: (rire)
 H: [vous connaissez pas] le
-
- 15 H: Klapperstei c'est une pierre qu'on attache au coup des
 H: gens qui parlent qui parlent qu'ont la langue très (...)
 [suit une longue séquence sur la légende]

La stratégie poursuivie consiste à donner une réponse brève et d'enchaîner, par le biais d'un marqueur d'articulation du discours, d'un connecteur pragmatique ou d'expressions comme je pense, je crois, j'ai l'impression (souvent accompagnées par un anaphorique) à une opération thématique-structurale. Ces marqueurs et expressions qui forment la cheville entre partie réactive et partie initiative du tour de l'Ié dissimulent pour ainsi dire une éventuelle rupture structurale et thématique à l'intérieur de son discours, mais aussi et surtout par rapport au discours (contraignant) de l'Ir. Cette procédure prend la forme de glissements thématiques (plutôt que de changements ou de ruptures) et donne à l'Ié le moyen de faire glisser la conversation sur un autre sujet tout en préservant une cohérence intra- et inter-discursive apparente. Le sujet ainsi soulevé doit évidemment être ratifié par les interlocuteurs pour qu'il puisse s'instaurer comme objet de la conversation. Ce mécanisme permet à l'Ié de digresser, d'éviter des thèmes précaires, d'introduire de nouveaux thèmes ou aspects thématiques sans mettre en danger ni la face ni les rôles des Irs! Au contraire, comportant la ratification du rôle de l'Ir et de son droit de poser des questions, les réactions de la part de l'Ié mettent l'Ir en position haute de responsable du déroulement de l'interaction; car, en se référant dans la première partie de sa réponse en parfaite complétude illocutoire à la question précédente, l'Ié accepte le droit interrogatif de l'Ir. Tout en accomplissant son devoir de répondre, et par là, son propre rôle, il réussit à co-déterminer le cours de l'interview et le modèle de son propre rôle en s'érigeant en une position plus égalitaire.

3.2 LES RUPTURES

Les prises de liberté fréquentes par le biais d'éclatements par enchaînement en F6 et F3 contrastent, comme nous l'avons observé, avec les quelques ruptures de la trame thématique en FSG6. L'Ir en FSG6 ne réussit cependant pas à exercer une influence sur le maniement des thèmes conversationnels qui dépasserait le niveau strictement local. Ces observations se réfèrent aux réactions des Iés à des interventions à fonction de question⁵¹ des Irs. La situation s'inverse cependant radicalement pour F6 et FSG6 par rapport aux réactions de l'Ié à des contributions de la part des Irs qui n'ont pas fonction de question (énoncés assertifs; commentaires, évaluations)⁵²!

Le comportement violatif (interruptions ou non enchaînement) de l'Ié en FSG6 est strictement limité à des moments où les Irs lui posent des questions, où le rapport 'institutionnel'

⁵¹ Etant donné que la distinction au niveau formel entre énoncés interrogatifs et assertifs ne soit pas directement corrélable à la valeur illocutoire de ces mêmes énoncés, je préfère parler d'interventions à fonction de question ou sans cette fonction pour tenir compte du rôle important que jouent les actes de langage indirects dans la situation d'interaction en question.

⁵² F3 ne fournit pas d'informations supplémentaires à ce sujet car il n'y figure qu'un nombre très restreint de telles contributions. De plus, comme je l'ai déjà suggéré, la collaboration intense entre Irs et Ié dans cette interview implique un haut degré de cohérence à tous les niveaux.

des rôles officiels Ir - Ié est donc fortement actualisé dans l'interaction. Il en va tout autrement lorsque ce rapport se trouve rélégué au second plan et l'emphase est mise sur une relation plus privée: si les Irs quittent momentanément le schéma de questions et de réponses et semblent suspendre la distribution des rôles au sens strict pour fournir des commentaires évaluatifs, des apports informatifs ou autres (cf. ch. II-4.1), l'Ié réagit immédiatement, enchaîne sur le dit des Irs et ratifie par là cette image moins officielle que ces derniers présentent d'eux mêmes. Nous avons déjà rencontré une telle situation très évidente lors de la digression sur 'Hirscheneck' effectuée par l'Ir Y où celui-ci racontait une anecdote de sa vie (cf. ch. II-2.6.4: FSG6 I 1. 359-393). La revendication de l'identité privée est en général beaucoup moins prononcée dans les cas des commentaires ou des évaluations. Nous pouvons néanmoins considérer ces éléments comme effectuant une distanciation du cadre institutionnel et du rôle officiel en ce qu'ils explicitent des attitudes ou des opinions des Irs. Commentaires et évaluations ne font pas directement partie de leur tâche qui consiste à solliciter l'information. De plus, il s'agit d'instantanés où le poids du pouvoir initiateur des questions est remplacé par des actes assertifs qui sont non-contraignants. L'extrait suivant contient deux exemples:

FSG 11.266-295:

- X: et puis les gens qui y sont i/ils
 Y: (rire)
 H: (...) (rire)
-
- 270 X: parlent le suisse allemand non à Bâle
 H: ah ils sont tous
-
- X: de toute façon on
 H: ils savent quasi tous le français
-
- X: est censé se taire quand on parle quand on joue aux
 échecs
 275 Y: (rire)
 H: oui (rire) mais bon: on est joyeux quand même
-
- H: après les pa/ les parties alors eh: non mais ils ont tous
 H: beaucoup de plaisir à parler le français +j'ai remarqué*
-
- 280 X: mhm mhm
 Y: et p(u)is quand t'as décidé de venir
 H: (rire)
-
- X: ta mère
 Y: ici ça a été une décision facile ou:
 H: eh:
-
- 285 X: elle était contente
 Y: (rire)
 H: oui oui je pense (rire) oh toute
-
- H: ma famille était heureuse oui . parce que: . [beh]
-
- 290 X: ils étaient
 H: c'est eux qui me nourrissaient alors eh

X: contents d'[avoir une bouche de moins à nourrir] . parce
 H: (rire) voilà (rire)

X: que t'as des frères et soeurs ou t'es tout seul
 H: une soeur mais

295 H: elle n'habite non plus: plus . elle habite la (...)

Dans les deux cas l'Ié fait preuve d'une orientation vers le dit de l'Ié et d'une acceptation du commentaire fourni par celui-ci: à la ligne 276 H enchaîne directement sur ce commentaire, à la ligne 292 il le ratifie par son voilà et le rire qui suit. En collaborant immédiatement à la constitution du discours moins institutionnellement marqué qui est proposé par l'Ir, l'Ié contribue à l'instauration d'une relation interpersonnelle positive. Il ne s'agit pas seulement d'une forme de "coparticipant orientation" et de validation interlocutive, mais aussi et surtout d'une **ratification de cet image ou cette identité plus privée revendiquée par l'Ir à l'intérieur de la situation officielle.**

Le discours de l'Ié en F6, par contre, malgré sa cohérence au niveau de la paire question-réponse, est loin d'être aussi attentivement dirigé vers celui des Irs. Tout en remplissant les attentes normatives liées à son rôle et au devoir de répondre que lui impose toute question, l'Ié commet souvent des violations des règles rituelles et communicatives lorsque la conversation quitte le schéma, au sens très étroit, des rôles officiels. L'Ié tend systématiquement à passer outre les contributions des Irs qui n'ont pas valeur de question, qu'il s'agisse de commentaires à tendance dissensuelle, consensuelle ou neutre, comme l'illustrent les exemples suivants:

F6 11.354-376:

H: oui . de comprendre ça . parce que chez nous

355 X: mhm

Y: ehm*

H: c'est tellement uni c'est même volontairement uni . ça a

X: mhm mhm mais

H: été forcé (il) y a y a cent ans n'est-ce pas . . x**

360 X: *on on: . c'est aussi surtout uni dans dans l'idée des*

X: *romands parce (qu'il) y a quand même souvent une assez*

X: *grande différence entre la façon d'écrire et d(e) parler*

X: *français c'est clair que c'est pas une autre langue comme*

365 X: *eh . comme comme le suisse allemand et l'allemand mais*

H: oui

X: *souvent les les romands la/on disent qu'ils parlent on on*

X: *croirait qu'ils parlent comme ils écrivent . alors que*

H: oui**

X: *souvent c'est souvent en général ((en riant)) c'est pas*

- 370 X: Jy rail pas le cas quand même
 H: x =là où je sais pas quoi
 H: répondre . c'est quand on me dit ah vous venez de
 H: Neuchâtel oui eh c'est à Neuchâtel qu'on parle le meilleur
 X: (rire)
 375 Y: qu'est-ce que vous en pensez . qu'est-ce
 H: français [de tous] . alors là je suis un peu(...)

F6 VI 189-100:

- H: (...) celui qui parle bien et celui qui
 90 X: mhm
 H: s'exprime bien . a un certain rang . . aussi je crois aussi
 H: bien en Italie qu'en Espagne . peut-être en Grèce enfin
 X: mhm
 H: dans les pays méditerranéens en général je crois . . bon*
 95 H: aux pays arabes c'est peut-être encore plus accentué .
 X: oui parce qu'il y a le côté religieux qui est:
 H: . [là alors] celui qui sait tout eh celui qui
 Y: mhm*
 H: parle bien il s'il peut tout il y a toute la puissance . mais
 100 H: dans les pays du nord de la Méditerranée i(1) m(e) (...)

Les deux exemples témoignent d'un discours autocentré de la part de l'Ié. Dans le premier extrait, X introduit par un enchaînement concessif une longue remarque qui exprime sa vision personnelle des choses et qui témoigne d'un désaccord partiel. Ce désaccord est modalisé (quand même, assez). Quand H reprend le tour, il poursuit sa ligne thématique sans moindre référence au dit de X, le tour de ce dernier ayant toutefois été accompagné par deux régulateurs (oui). Dans le second extrait, nous observons ce que JEFFERSON (1973, 75) appelle "deletion": l'Ié produit un tour en chevauchement avec un commentaire d'assentiment de l'Ir X et couvre ainsi les paroles de cette dernière sans en tenir aucunement compte: l'énoncé de l'Ir est pour ainsi dire gommé. Dans aucune de ces séquences H n'accepte X dans cette position d'où elle contribue une opinion de sa part à la conversation: en refusant la co-construction de l'objet discursif par l'Ir, l'Ié réfute l'image revendiquée. Il refuse la prise de distance de l'Ir par rapport à son rôle et menace simultanément sa face positive. L'Ié détermine ainsi une partie des droits et obligations que comporte le rôle d'Ir. Selon lui, l'Ir n'est apparemment pas en position d'explicitier ses propres opinions. Il est réduit au statut d'occupant d'un rôle officiel au détriment de sa dimension plus individuelle! Ce rôle consiste uniquement à poser des questions.

Les stratégies communicatives poursuivies de part et d'autre par les Iés en FSG6 et F6 que nous avons analysées jusqu'ici se sont avérées directement opposées. De même cohérence et

ruptures au niveau inter-discursif se trouvent inversées dans le discours de l'un par rapport à l'autre de ces Iés. L'Ié en FSG6, qui tend à repousser son rôle, soutient les prises de distance de X et de Y par rapport à leur rôle d'Irs en faveur d'une interaction plus personnelle et moins soumise au réglage institutionnel. Son comportement peut être interprété comme résultant de la position de forte soumission à la quelle il se croit réduit par le cadre de l'interview. L'Ié en F6, en revanche, poursuivant une 'stratégie d'auto-exposition' à travers son rôle d'Ié, refuse de quitter le cadre institutionnel. La situation d'interview lui confère une position qu'il perçoit comme privilégiée et qu'il vit de façon à la définir constamment en tant que position haute. Ce comportement s'accorde avec la tendance générale de cet Ié à se procurer de l'espace discursif (voir les prises de parole violatifs) pour rehausser le statut de son rôle d'Ié.

4. L'INTERVIEWEUR: ENTRE OPERATIONS DE GUIDAGE ET PROCEDURES DE FIGURATION

Nous avons déjà observé la tension fondamentale qui marque la situation de l'Ir dans sa tâche de stimuler la transmission d'informations pertinentes: guide de l'interaction et chargé du maintien d'une relation sociale positive, il se trouve placé entre la nécessité d'opérations de guidage et le besoin de procédures de figuration, qui ne s'accordent pas facilement (voir en particulier l'ouverture et les opérations thématico-structurales en FSG6). Nous avons fait allusion à certaines traces linguistiques de ces procédures dans les chapitres précédents. Les pages qui suivent se proposent de présenter en détail un nombre d'instruments de guidage et de travail relationnel explicites mis en oeuvre par les Irs. L'emphase sera mise d'une part sur le fait que les Irs recourent à d'autres formes linguistiques que les Iés pour effectuer les opérations en question et, d'autre part, sur le couplage constant de guidage et de travail relationnel dans l'ensemble de ces procédures de Ir, l'un ou l'autre des deux occupant le premier plan selon le cas.

4.1 INSTRUMENTS DE TRAVAIL RELATIONNEL: EVALUATIONS ET COMMENTAIRES

Toute interview a une vie propre qui ne correspond jamais parfaitement à une schématisation quelconque de l'organisation institutionnellement prédéterminée de ce type d'interaction. Une des règles fondamentales qui régit l'interaction effective est que les Irs ne sont point réduits à poser des questions. Afin de favoriser le flux informationnel, ils doivent au contraire engager des stratégies visant à distancier le réglage institutionnel, stratégies qui ont pour effet d'éloigner ponctuellement les Irs de leur rôle officiel. De cette nécessité résultent des séquences discursives dont l'intérêt est apparemment tout autre que l'obtention d'informations. A part les digressions exceptionnelles et la production assez régulière d'énoncés à valeur informative dont la fonction d'invitation à la transmission d'informations reste encore très apparente⁵³, les Irs produisent quatre sortes de contributions qui n'ont pas directement fonction de question, mais qui verbalisent leurs attitudes ou opinions et se réfèrent en général au dit ou au dire de l'Ié:

1. remarques évaluatives positives
2. commentaires d'assentiment
3. commentaires de dissentiment

⁵³ en particulier lorsqu'ils sont employés comme pré-séquences pour introduire des questions.

4. commentaires neutres

Comme le traduit la terminologie, les deux premiers types constituent un travail relationnel positif tandis que le troisième met en danger la face du destinataire. Dans tous ces cas, l'emphase est apparemment mise sur l'enjeu interpersonnel et non pas sur la transmission d'informations. Cependant, comme le montrera l'étude qui suit, de tels éléments de distanciation du cadre de l'interview apparaissent souvent à des endroits spécifiques dans la trame conversationnelle où ils sont liés à une fonction organisatrice. Les taux d'occurrence de ces éléments étant proches dans les trois interviews, je ne distinguerai en général pas entre celles-ci par la suite.

Significativement, des remarques évaluatives négatives sont absentes des interviews. Quant aux Iés, ils ne produisent presque jamais de remarques évaluatives ni de commentaires: ils ne se croient apparemment pas en position de porter des jugements sur le discours des Irs ou de le commenter. Simultanément, ils ne se perçoivent pas comme chargés du maintien d'une relation sociale positive. Seul dans F3 - et significativement dans cette interview! - nous trouvons une remarque évaluative positive produite par l'Ié:

F3 B460-468:

- 460 X : parce que pour toi ça veut dire quoi par exemple bien
-
- X: parler français
 H: (3 sec.) *c'est une bonne question . . c'est*
-
- H: *une très très bonne question . beh**
 E: . ça t(e) laisse le temps
-
- 465 X: rire
 H: oui . oui non j/ j/ je bien bien parler
 E: d(e) réfléchir
-
- H: français c'est s'exp/ s'exprimer clairement (...)
-
- H: [longue réponse]

H fait un compliment à l'Ir qui porte sur la manière dont celui-ci accomplit sa tâche de poser des questions à un moment spécifique de la conversation. La remarque évaluative positive constitue ainsi une ratification explicite du rôle de l'Ir. Nous pouvons rattacher cette occurrence exceptionnelle d'un tel énoncé dans le discours d'un Ié à la nature particulièrement harmonieuse et égalitaire de F3.

Les quatre types d'interventions mentionnés sont tous marqués par un rapport au tour de parole précédent de l'Ié, c'est-à-dire par une orientation réactive. Tandis que les commentaires sont reliés à ce tour en ce qu'ils reprennent son sujet, la remarque évaluative en est même en dépendance totale⁵⁴, car elle prend directement pour objet le dit ou le dire de l'Ié. Les interventions en question comportent donc une orientation de la part de l'Ir qui les produit vers le discours de l'Ié et signalent l'acceptation de ce discours et du locuteur qui l'énonce. Seul dans le cas des commentaires de dissentiment s'agit-il d'un refus du dit, tandis que l'acceptation de l'énonciateur est préservée. Ces interventions comportent ainsi une validation interlocutive et font, de ce fait, partie des procédures de figuration. Signes d'une certaine distanciation de l'Ir de son rôle de

⁵⁴ cf. BOUCHARD 1987 pour le concept de "dépendance totale".

questionneur en faveur de la position plus personnelle d'un locuteur qui exprime son attitude ou son opinion, elles contribuent en plus à ramener les interactants momentanément à une relation moins institutionnalisée. Mais leur fonction est plus complexe encore, comme le montreront les exemples qui suivent.

4.1.1 LES REMARQUES EVALUATIVES POSITIVES

Les remarques évaluatives positives constituent les actes relationnels les plus directs. Il s'agit de compliments explicites adressés à l'Ié et portant sur un énoncé de sa part, donc de remarques métadiscursives. Les exemples suivants montrent combien le travail relationnel est prononcé :

F6 I 185-195:

- 185 H: (...) j/ j'ai l'impression quand même que c'est comme
 H: la main droite et la main gauche la main droite est
 Y: mhm
 H: quand même plus habile et [j(e) suis] bien plus habile
- X: mhm
 190 H: en français mais avec la main gauche + c'est aussi pour
 X: mhm . (rire)
 Y: c'est une belle image (rire)
 H: autre chose * si on peut (en
 X: riant) alors là vous avez travaillé un certain temps:
 195 H: riant)

FSG6 I 1316-327:

- H: (...) . en plus ça fait calendrier . vous
 H: pouvez voir j'ai marqué douze heures quinze . trente
 X: c'est parce que le
 H: et un . x x x . mais il faut encore le lire
- 320 X: ah
 Y: + il faut
 H: non non . parce que: que vous venez . mais c'est
 X: (rire)
 Y: encore le lire c'est bon ça ((en riant))
- 325 X: bien . mais oui (rire) . j' [ai]
 X: =avec ta soeur (...)
 H: pas tout noté sur le calendrier

Mettant l'Ié en position haute en l'accréditant comme producteur d'énoncés intéressants, les remarques ratifient son rôle d'informateur et d'Ié. Elles contribuent en même temps à l'instauration d'une relation sociale positive. Souvent, la fonction d'une telle remarque n'est cependant pas réduite à l'attribution de compliments. En effet, cette forme de travail relationnel apparaît régulièrement comme étant liée à une opération de guidage:

F611.170-190:

- 170 H: c'était extrêmement [intense] j/ j / j'éprouvais quand
 H: même le besoin quand même de parler un p(e)tit peu
 H: x x x question j(e) sais pas j'avais l'impression [du
 H: du point de vu de mon] équilibre psychique j'avais
 H: vraiment parlé que ça . que c/ que qu'une langue
- 175 X: mh*
 H: effectivement c'est quand même un peu étrangère .
 H: fallait que je revienne un p(e)tit peu [c'est pour ça]
 X: c'est intéressant que
 H: que j(e) suis revenu + à Neuchâtel *
- 180 X: vous ressentiez un peu comme ça un besoin de parler
 X: français pour poser: . pour trouver un peu ses
 Y: mhm *
 X: racines ou:
 H: oui ((hésitant)) ça me dérange pas je veux
- 185 H: dire j/ j'ai l'impression quand même que c'est comme
 H: la main droite et la main gauche la main droite est
 Y: mhm
 H: quand même plus habile et [j(e) suis] bien plus habile
 X: mhm
 190 H: en français mais avec la main gauche + c'est aussi (...)

Dans cet extrait, l'Ir recourt à une évaluation positive sur le contenu propositionnel du tour de l'Ié pour introduire, ou plutôt pour focaliser, le sujet des 'racines'. Sans énoncé à fonction ouverte de question, l'Ir réussit à inciter la parole de l'Ié et à la diriger dans la direction désirée. L'opération de guidage y est fortement masquée.

L'évaluation positive apparaît souvent comme moyen pour modaliser la force de l'opération de guidage qu'elle introduit:

FSG6 I I.190-222:

- 190 Y: mhm p(u)is eh au
H: (cinq) mois que je suis plus retourné *
- Y: niveau par exemple des contacts téléphoniques ou comme
- Y: ça t'as tu téléphones souvent à : Chaux-de-Fonds
H: eh: .
- 195 Y: (rire)
H: je téléphone un peu partout eh . parce que non
- H: justement: au club d'échecs d(e) la Chaux-de-Fonds .
- H: dans mon équipe eh: (il) y en a qui viennent de Lausanne
- 200 Y: =un peu x (rire)
H: de Genève et alors oui (rire) mais (il) y en
- X: parce que
H: a qu'un qui habite la Chaux-de-Fonds eh
- X: c'est un spécialement bon club ou quoi
H: non mais on
- 205 X: ah x
H: s'est tous dispersés eh: au début on était oui oui
- H: au début on était tous là à la Chaux-de-Fonds maintenant
- X: ailleurs
- 210 Y: mais
H: on est tous . dans tous les coins de la Suisse.
- Y: parce que tu joues aussi à Bâle eh
H: oui je joue aussi
- Y: non mais je crois qu'on va revenir après là
H: à Bâle
- 215 Y: dessus parce que c'est ça me paraît: intéressant de
- Y: parler un p(e)tit peu justement . du rôle des échecs
- X: (rire)
Y: mais mais donc t'avais
H: qu'est-ce qu'il y a après (rire)
- 220 Y: t'avais de la de la famille à à Bâle mais t'as t'as eu
- Y: beaucoup de famille ou bien t'as juste ta grand-mère
- H: j'ai ma grand-mère à Bâle à Bâle j'ai : ma une (...)

Contrariant l'initiation thématique effectuée par l'Ié (I.196/197: le club d'échecs) par une opération de guidage thématico-structurale prononcée, Y recourt aux lignes 215/216 à une évaluation positive du sujet soulevé. Il intègre cette évaluation sous forme d'ajout explicatif (parce

que) dans une métacommunication (l. 213-215). Par le biais de cette métacommunication, il repousse cependant ce même sujet à un moment postérieur de la conversation pour soulever un autre aspect qui déterminera la poursuite immédiate de celle-ci. L'Ir atténue ainsi la menace de la face de l'Ié qu'implique le refus de l'objet des échecs et réussit à imposer sa planification discursive. Travail relationnel et guidage, ainsi que les formes linguistiques qui les véhiculent, s'entrecroisent pour faire évoluer la conversation par rapport à la relation interpersonnelle et au déroulement thématique-structural dans le sens prévu par l'Ir.

4.1.2 LES COMMENTAIRES

Comme les remarques évaluatives positives, les commentaires d'assentiment, de dissentiment et les commentaires neutres se situent entre les deux pôles organisation de l'interaction et travail relationnel. Seulement, les commentaires, au lieu d'accompagner - en tant que procédures de figuration - les opérations de guidage, intègrent habituellement les deux côtés fonctionnels. Selon le cas, l'un ou l'autre de ceux-ci prédomine:

| type de commentaire: | | fonction prédominante: |
|----------------------|-------|--|
| c. d'assentiment | ----> | figuration |
| c. de dissentiment | ----> | figuration négative ou guidage, selon le cas |
| c. neutre | ----> | figuration ou guidage, selon le cas |

Les commentaires neutres apparaissent assez régulièrement dans les interviews analysées (surtout en FSG6 où en figurent 11 dans l'extrait I). Les commentaires d'assentiment et, plus encore, les commentaires de dissentiment sont par contre rares.

a) procédures de figuration: les commentaires d'assentiment

Les commentaires d'assentiment portent en général sur des opinions ou des propos avancés par l'Ié. Leur fonction semble se situer essentiellement au niveau de la relation interpersonnelle: ils servent à soutenir l'Ié en ce qu'il dit, comme l'illustre l'extrait suivant:

F611.300-316:

300 H: d'abord ils ont jamais rien compris parce qu'ils
 H: trouvaient que ça va / ça assez étonnant du fait
 H: d'abord que . parce que je parlais l'allemand couramment
 H: parce que je parlais le suisse allemand j'étais pour
 H: eux aussi une espèce de . de bête de bête curieuse .

305 X: + [c'est fou] x x *
 Y: (rire)
 H: . n'est-ce pas . j'étais un peu une bête curieuse et

Y: oui . ça les
 H: p(u)is . ah oui . oui comprenaient pas

310 Y: surprenait quand même
 H: ca les surprenait bon moi je faisais

H: le plus d'efforts possibles pour pas les choquer (...)

En reformulant le mot étonnant de l'Ié (l. 305) par ca les surprenait, l'Ir manifeste sa prise en compte de et son accord avec l'information fournie par H. Il contribue en même temps à la constitution de cette information. H ratifie cette contribution par une reprise lexicale d'une partie du tour de Y (ca les surprenait l. 315).

L'effet de soutien de l'Ié ainsi produit est particulièrement important dans des séquences où l'obtention de l'information s'avère problématique. Les deux exemples qui suivent figurent dans une telle séquence en FSG6:

FSG6 II l.74:

X: des fois on dit que que quand on change de langue on change

X: de personnalité t'as l'impression d'être différent quand tu

X: parles allemand suisse allemand

10 H: . oui j'ai changé un peu

H: ma personnalité parce que: je connais plus de monde et puis

H: j'ai grandi aussi un peu et puis et puis je vis plus chez

c'est des changements oui

H: mes parents (rire) alors eh: non pas pas par

X: oui

15 Y: t'as pas (...)

H: rapport à la langue je pense pas

FSG6 II l. 95-110:

95 Y: tu te définirais comme migrant toi

H: eh moi je: vis où

Y: oui

H: je m'attache (rire) . + contraire je m'attache où je vis *

Y: mhm oui oui (rire)

100 H: . je m'attache où je vis (rire) alors eh voilà

Y: . donc tu te définirais pas comme migrant

H: eh . non non*

Y: tu te sens pas déraciné

- H: non non . mais bon (il) y a pas
-
- 105 X: oui (il) y a pas beaucoup
 H: beaucoup peut-être en Afrique eh
-
- X: de grandes différences
 H: non (il) y a pas . les rues sont
-
- Y: et puis pour qu'on puisse s'attacher (...)
 110 H: les mêmes
-

L'Ir signale par le biais des assentiments sa solidarité à l'Ié et lui donne un soutien important à ces moments de l'entretien où la transmission d'informations se heurte à des difficultés considérables. Il stimule ainsi cette transmission. Ceci est particulièrement évident dans le second exemple où l'Ié est confronté à trois questions successives dont la seconde (l. 101) constitue une reformulation de la première et met ainsi en cause sa réponse en tant qu'information pertinente.

Les extraits cités illustrent que la forme linguistique des commentaires d'assentiment comporte pour la plupart les composantes suivantes: signe d'assentiment, anaphorique et commentaire effectif. Ces types d'interventions ont pour effet d'accréditer l'Ié à la fois au niveau du contenu propositionnel de ses énoncés et dans son rôle de fournisseur d'informations valables. La confirmation se déroule sur un mode moins personnel et moins ouvert que dans le cas des remarques évaluatives positives. Elle constitue toutefois une explicitation de l'opinion personnelle de l'Ir. Contribuant à une base interpersonnelle positive entre Ir et Ié, les commentaires d'assentiment font partie des stratégies des Irs visant à favoriser la transmission de l'information.

b) guidage et menace de la face de l'Ié: les commentaires de dissentiment

Deux sortes des commentaires de dissentiment figurent dans le corpus analysé:

- premièrement, ceux portant, comme les commentaires d'assentiment, plus ouvertement sur les opinions ou les propos avancés par l'Ié et faisant ainsi partie des négociations sur les opinions;
- deuxièmement, ceux portant moins sur le contenu en tant que tel et plus sur la pertinence des propos de l'Ié dans le contexte situationnel immédiat ou général.

Tandis que les premiers comportent un effet de distanciation par rapport aux rôles officiels, les seconds sont au contraire directement liés à la distribution de ces rôles.

Les premiers figurent fréquemment en F6. Nous en avons déjà étudié un exemple du point de vue de la réaction de l'Ié (ch. II-3.2: F6 I 354-376). Ces commentaires de dissentiment sont souvent introduits par le connecteur concessif mais et accompagnés d'un anaphorique. Leur forme est modalisée. En F6II l. 26-31, par exemple, l'Ir Y dit : mais est-ce que c'est pas plutôt quelque chose contre le bavardage. Malgré l'atténuation du dissentiment, celui-ci constitue une mise en position haute de la part de l'Ir qui le produit, tout en témoignant d'une orientation réactive vers un énoncé précédent de l'Ié.

Leur statut par rapport aux places est d'autant plus complexe que les commentaires de dissentiment ramènent l'interaction pour quelques instants à un terrain plus personnel, et plus symétrique. L'Ir quitte momentanément son rôle institutionnel pour manifester son attitude ou sa vision personnelle. Ce faisant, il se met cependant dans une position ambiguë. D'une part, il se sent apparemment poussé par son statut d'individu privé à exprimer son désaccord, ce qui implique une menace de la face de l'Ié et, paradoxalement, met en cause son rôle officiel d'Ié. D'autre part,

le rôle officiel de l'Ir impose à celui-ci de sauvegarder la face de l'Ié afin de faciliter la transmission de l'information. La tension entre personne privée et rôle officiel apparaît ainsi comme fortement marquée dans ces commentaires. Le décalage éclate en faveur de la première et au détriment de l'idéal du second. Reste à vérifier dans quelle mesure le dissentiment peut être - et est - employé consciemment par l'Ir en tant que défi lancé vers l'Ié pour stimuler la transmission d'informations.

Contrairement au premier type de commentaire de dissentiment, le second type est entièrement ancré dans les rapports institutionnels et, plus particulièrement, dans le but poursuivi par les Irs. Significativement, la quasi totalité des commentaires de cette sorte figurent en FSG6. Je dis significativement parce que ce type de dissentiment, portant sur la pertinence des propos de l'Ié par rapport au cadre de l'interview à un moment spécifique de la conversation, constitue un puissant instrument de guidage: il sert à signaler à l'Ié les attentes de la part des Irs quant à ce qu'il est censé dire. Plus précisément, il indique ce qui est considéré comme information pertinente à un moment précis dans l'interview. Les exemples qui suivent illustrent comment ces commentaires sont employés pour diriger l'Ir dans la production de l'information. Le dissentiment y est pour la plupart exprimé sur le mode implicite. Le premier exemple figure dans la phase d'ouverture de FSG6 où l'Ir explique à l'Ié les 'règles du jeu':

FSG6 I 1.12-20:

- Y: (...) un questionnaire cadre quoi le but
 H: oui beh justement
-
- Y: c'est de comprendre le truc c'est pas de de tirer des
-
- 15 Y: informations à tout prix x x
 H: oui beh c'est plus simple pour moi de mettre
-
- Y: (rire) + bon c'est moins intéressant
 H: des croix en général
-
- Y: quand même ((en riant))
 20 H: (rire) j'en ai fait un d'ailleurs (...)

L'objection faite par Y est modalisée: moins, quand même. La menace de la face de l'Ié est minimisée par le rire de Y. Tout en explicitant son opinion, l'énoncé de l'Ir a pour fonction essentielle d'amener l'Ié à accepter son rôle et à se comporter conformément aux droits et obligations que lui impose ce rôle et aux attentes des Irs. L'effet de guidage est encore plus prononcé dans l'exemple suivant:

FSG6 II 1.109-124:

- Y: et puis pour qu'on puisse s'attacher qu'on puisse
 110 H: (...)
-
- Y: s'intégrer et tout qu'est-ce qu'est-ce qu'il te paraissait
-
- Y: les critères le les facteurs les plus importants . pour
-
- Y: que ça se passe bien quand t'est venu à Bâle qu'est-ce
 H: oui x

- 115 Y: qui t'a paru le plus important pour que
 H: . . . beh c'est
- Y: c'est oui c'est un peu
 H: d'avoir des des relation quoi*
- X: la chaleur humaine
 120 Y: évident x + c'est le
 H: (rire) chaleur
- X: (rire)
 Y: plus banal comme j'ai dit ((en riant)) (rire) mais dire
 H: (rire)
- 125 Y: x t'as eu l'impression que c'est: une expérience positive

Notons que cette séquence figure dans l'extrait II de FSG6, extrait qui témoigne de difficultés considérables par rapport à la transmission d'informations. Le jugement de l'Ir ne réfute pas le contenu de la réponse en tant que tel, mais porte sur sa valeur fonctionnelle en tant qu'information pertinente. Sans que ne soit suggéré un désaccord avec le dit de l'Ié, son rôle d'Ié est mis en cause. Le commentaire constitue en effet une critique portant sur la façon dont l'Ié assume son rôle de fournisseur d'informations. L'Ir signale implicitement à l'Ié, en disant ce qu'il ne doit pas dire, ce qu'il doit faire pour accomplir duement ce rôle. La procédure de guidage comporte ici une menace grave pour la face positive de l'Ié, bien que celle-ci soit légèrement ménagée par le rire des trois participants. FSG6 s'avère ainsi à nouveau un lieu particulièrement problématique pour la coexistence de guidage et de travail relationnel positif.

c) *figuration et guidage: les commentaires neutres*

La notion 'commentaires neutres' renvoie aux remarques des Irs qui portent sur ce que l'Ié dit sans comporter une dimension évaluative, un assentiment ou un dissentiment. Il s'agit de la classe la plus fréquemment produite dans le corpus analysé. Nous pouvons distinguer trois groupes de commentaires neutres:

- i) les commentaires qui expriment un fait ou une opinion de la part des Irs et constituent un ajout informationnel ou interprétatif à l'intervention de l'Ié: *les commentaires informatifs*,
- ii) les commentaires qui comportent une sorte d'interprétation plaisantante d'un fait mentionné par l'Ié: *les commentaires interprétatifs-plaisants*,
- iii) les commentaires qui signalent une prise en compte de la part des Irs de l'énoncé de l'Ié, sans ajout informationnel explicite: *les commentaires de prise en compte*.

Tandis que les deux premiers groupes ne sont pas de grande importance pour les objectifs visés ici, le dernier groupe est particulièrement intéressant par rapport aux questions qui nous occupent.

i) les commentaires informatifs

Les commentaires informatifs ont pour fonction de contribuer à la constitution de l'information. L'extrait qui suit illustre comment l'Ir propose à deux reprises un élément informatif à l'Ié.

F6 II 1.42-69:

- X: mhm
 H: (...) . mais j(e) voudrais aussi eh une chose . j(e)
- H: sais pas si vous connaissez la légende des Niebelungen .
- 45 X: oui x
 H: . mais (il) y a un trésor qui est caché au fond du
- X: mhm
 H: Rhin . et p(u)is c'est un roi allemand germanique qui
- X: mhm
 50 H: est chargé de garder ce trésor au fond du Rhin . et
- H: p(u)is vient un méchant latin n'est-ce pas [et] un
- H: méchant welsch qui par son bavardage et son bagout
- X: *parce qu'il lui fait dire ce*
 H: arrive à trouver le secret
- 55 X: *que l'aut(re) voulait pas dire ce qu'il* x x mhm
 H: *voilà c'est de/ . . voilà .*
- H: je dirais ça c'est symptomatique . des gens pas le
- H: germain qui a peur du latin parce qu'il est trop malin il
- Y: c'est le langage qui est vraiment le le:
 60 H: l/le lui de le circonfdirel
- X: *qui aurait pas autant de*
 Y: le . moyen
 H: le moyen de de x ruse
- X: rhétorique de moyen de rhétorique ou . en allemand
 65 H: ruse verine oui
- X: *qu'en français*
 H: non . non pas qu'il y en a pas x qu'il
- X: oui oui mhm
 H: n'éprouve pas le besoin c'est x une fac/faculté qu'il

Ces commentaires constituent des marques visibles des processus coopératifs de constitution de l'information. L'Ié est libre d'accepter ou de refuser les propositions de l'Ir. Dans les deux cas, il ratifie la position qu'occupe l'Ir momentanément en s'orientant vers son commentaire.

ii) les commentaires interprétatifs-plaisants

Ces commentaires se limitent essentiellement à une fonction phatique: ils constituent des remarques plaisantantes qui témoignent d'une prise en compte de ce que l'Ié dit et ramènent l'interaction à un ton familier. Ils semblent viser à favoriser une relation sociale détendue et

personnelle entre les participants. Parfois, ces éléments comportent également une dimension interprétative. Ces commentaires abondent en FSG6:

FSG6 I 1.38-47:

- H: eh eh ils disent que t'es
- H: un aberré . et p(u)is qu'après tu deviendras un clair .
- 40 X: ah oui
- Y: (rire) x x ils jargonnent eh: .
- H: (rire) dans les termes dianétiques (rire)
- X: bon alors oui allons y
- Y: ils se font x encore en fait on
- 45 H: O.K. on essaye eh c'est x x
- Y: va tout de suite sauté le début parce que:
- H: x c'est japonais

FSG6 I 1.57-64

- X: t'es né quand ah: alors
- Y: p(u)is : : [est-ce que]
- 60 H: en soixante six
- X: on est vieux (rire)
- Y: beh oui eh +il faut que vous [vous entendriez]
- X: on fait semblant de rien
- Y: quoi ((en riant)) et p(u)is bon donc

FSG6 II 1.56-66

- X: (...)
- H: je pense quelque part (rire) comme
- H: on dit une phrase quelque part eh: ben une phrase qui veut
- X: oui
- 60 H: rien dire eh: mais je pense que j'y tiens quelque peu oui
- X: t'aimerais pas passer pour x
- H: mais mais pas mais: mon cerveau + je
- X: + x [ça devient] bien compliqué
- Y: (rire)
- 65 H: pense oui ((en riant))
- X: ((en riant))
- H: non j(e) pense j(e) pense que: j(e) (...)

Dans tous ces cas, les commentaires évoquent un rire d'au moins un des participants, ce qui contribue de façon considérable à détendre la situation d'interview qui paraît peser si lourd sur l'Ié en FSG6. Les rires constituent en même temps des ratifications du droit de l'Ié de faire de tels commentaires. La distanciation ponctuelle du cadre officiel est favorisée en FSG6 par Irs et Ié.

iii) *les commentaires de prise en compte*

Les éléments de ce groupe sont linguistiquement marqués par l'expression *ah* qui les introduit régulièrement: *ah tout (de) suite* (FSG6 I l. 120), *ah elle est restée elle* (F6 I l. 311), etc. Il s'agit de reprises ou de reformulations brièves de parties d'énoncés du tour précédent de l'Ié qui signalent une prise en compte. Leur fonction dépasse cependant cette définition. Signes d'une orientation intense vers l'Ié et moyens de ratification de la position locutrice qu'il occupe ainsi que du contenu de ses énoncés, les commentaires de prise en compte comportent également une fonction de guidage importante. L'Ir indique à l'Ié que l'information qu'il vient de fournir n'était pas connue ou pas attendue. Simultanément, cette information est rétroactivement accentuée et qualifiée comme pertinente. De cette manière, l'Ié est doublement dirigé quant à la poursuite du discours: l'intervention de l'Ir demande une ratification de sa part; en même temps elle invite l'Ié à approfondir davantage cette information qu'elle qualifie comme nouvelle/inattendue et pertinente à la fois. Les exemples des corpus montrent que ces commentaires de prise en compte comportent, selon leur distribution dans le courant conversationnel, deux fonctions au niveau de l'organisation de l'interaction communicative:

- s'ils se trouvent en position isolée, c'est-à-dire s'ils occupent un tour entier de l'Ir, ces commentaires ont fonction de questions en ce qu'ils incitent l'Ié à élargir, à approfondir ou à préciser l'information à laquelle ils font référence. Les exemples qui suivent illustrent cet aspect fonctionnel:

F3 I l. 172-189:

X: (...) c'est des gens plutôt : suisses allemands ou: tout de

X: suite des francophones ce sont : trouvés par là

H: bon. c/.il y a

175 H: y a du fait du fait aussi de la de la situation géographique

H: de Bâle et de et de la maison : dans laquelle je travaille

X: . ah c'est francophone

H: qu(i) est une maison francophone

X: M.

180 H: c'est francophone M. est francophone c'est le siège le holding

X: mhm

H: est à Genève . eh et et du fait qu'il y a beaucoup

H: d'Alsaciens donc ça fait qu(e) c'est c'est une maison assez

H: francophone (il) y a environ je pense un: un bon: quarante

185 X: mhm

H: pour cent de français donc la langue officielle de la maison

H: c'est un peu comme au au Bundesrat c'est moitié français moitié

X: mbm
 H: allemand chacun parle dans sa langue eh: bon . au début (...)

Dans cette séquence, le commentaire de prise en compte a pour effet de focaliser l'attention de l'Ir sur un aspect spécifique de l'information qu'il est en train de fournir. Le sujet de la maison francophone régira toute une séquence de l'entretien. Le commentaire a ainsi un impact important sur l'organisation thématique de l'interview.

FSG6 I I. 64-84:

Y: tu tu viens de la Chaux-de-Fonds ça moi je le sais mais t'as

65 X: t'as

Y: toujours vécu à la Chaux-de-Fonds avant

H: oui . toujours

X: fait toutes tes écoles à Chaux-de-Fonds . .

H: toutes mes

70 X: c'est-à-dire

H: écoles ça x mais mais mes écoles oui (rire)

X: primaire oui

H: école obligatoire et secondaire . + primaire et secondaire *

X: à Chaux-de-Fonds

75 H: . et p(u)is un bout d'école de commerce

X: + tu y as préparé le x *

H: oui oui et p(u)is j(e) suis

X: *ah tout (de) suite déjà*

H: venu à Bâle oui j'ai : pendant une

80 H: année je suis resté: sans travail et p(u)is après j(e)

Y: donc ça fait t/ t'es t'es venu

H: suis venu à Bâle

Y: exactement quand à Bâle . exactement

H: eh: (il) y a (...)

Mettant l'emphase sur le dernier aspect soulevé par l'Ié, le commentaire de prise en compte dirige ici l'attention de cet Ié vers cet aspect et l'incite à l'approfondir par la suite: l'élément secondaire est rehaussé au statut d'objet du discours. Ces exemples illustrent que le potentiel initiatif et de guidage des commentaires de prise en compte est assez grand pour stimuler la transmission d'information et la diriger dans le sens voulu.

Je tiens à signaler ici la production très fréquente de la part des Irs d'éléments dont la fonction est très proche de ce type de commentaires de prise en compte: les "régulateurs"⁵⁵, ou "back channels" selon la terminologie anglophone. Il s'agit

⁵⁵ selon la terminologie de KERBRAT-ORECCHIONI 1990 et COSNIER 1988

d'éléments produits en accompagnement du tour d'un locuteur qui ont pour fonction fondamentale de signaler l'écoute et l'orientation du destinataire vers ce locuteur. Font partie des régulateurs entre autres⁵⁶:

- des particules dits du groupe 'mhm': éléments à valeur de pur enregistrement: mhm; éléments à valeur évaluative: c'est ça, absolument, etc.
- des achèvements brefs par le récepteur d'un énoncé du locuteur⁵⁷
- des demandes de clarification courtes (c'est vrai?)

Ces éléments fournissent des informations sur la façon dont le récepteur perçoit l'énoncé et l'activité d'énoncer du locuteur. Les régulateurs figurent avec une fréquence importante dans le discours des Irs, tandis qu'ils sont quasi absents de celui des Iés. Les Irs soutiennent fortement l'Ié et exercent ainsi un contrôle important au niveau de l'organisation de la conversation. Les régulateurs et les commentaires de prise en compte isolés font partie du processus général de signallement qui accompagne toute interaction. Ce processus est exploité par les Irs pour soutenir leur guidage. Simultanément, en signalant l'acceptation de la position locutrice qu'occupe l'Ié et du contenu propositionnel de ses énoncés, ces mêmes éléments manifestent à l'Ié la solidarité de la part des Irs, favorisent une relation sociale positive et comportent une ratification de la façon dont l'Ir accomplit son rôle.

S'ils précèdent une question des Irs, les commentaires de prise en compte ont la fonction d'introduire cette question tout en la rattachant à l'information précédente de l'Ié:

FSG6 11.90-104:

- 90 Y: et p(u)is en fait bon la première question qui en fait
 Y: qui nous intéresse vraiment c'est quelle est l/l/
 Y: pourquoi t'es t'es venu à Bâle en fait comment c'est
 Y: pris cette décision comment .
 H: parce que j'avais de la
- 95 H: famille je voulais changer je voulais venir dans une
 Y: mhm
 H: grande ville et p(u)is j'ai de la famille à Bâle
 X: ah t'as de la famille à Bâle mais de la famille
 H: c'est oui
- 100 X: proche ou des des cousins x ou
 H: de ma mère ma mère elle est
 X: aha
 Y: donc
 H: bâloise . alors eh: c'était plus simple (...)

⁵⁶ D'après DUNCAN 1973 et 1976. L'auteur ajoute en plus certains éléments kinésiques.

⁵⁷ "sentence completions" selon DUNCAN 1973 et 1976

Ici, l'Ir X accroche une question de détail à une information précédemment fournie par l'Ié en recourant à un commentaire de prise en compte. Elle masque son guidage thématique par la référence directe à un élément introduit par H. Elle initie ainsi le thème de la famille qui n'apparaissait auparavant que sous forme d'un des constituants du thème de la 'décision'. Lorsqu'ils précèdent une question qui ouvre un nouveau (sous-)thème, ces commentaires ont parfois fonction de clôture d'un (sous-)thème:

FSG6 II 1.112-127:

- X: et p(u)is comment t'as trouvé ce: ce
 H: pas du tout non
-
- 115 X: boulot là parce que j'imagine . . . ah oui comme eh:
 H: dans le Baslerstab
-
- X: comment visionneur visionniste pro-
 Y: projectionniste
 H: eh projectionniste .
-
- 120 X: jectinniste oui
 Y: ah t'as trouvé dans le Baslerstab
 H: oui voilà
-
- Y: l/ alors t'es t'es ton ton idée c'était partir de
 H: oui oui
-
- Y: Chaux-de-Fonds ou bien c'était venir dans une grande
-
- 125 X: + les deux *
 Y: ville . (rire)
 H: eh: un peu les deux oui (rire) ben

En faisant précéder l'opération de guidage par un commentaire de prise en compte, Y assouplit ici la transition d'un thème à l'autre et ménage la face de l'Ié en faisant preuve de son orientation vers celui-ci.

Par les commentaires de prise en compte, l'Ir réussit habituellement à modifier le cours de la conversation et à s'ériger en position de dominant sans menacer ouvertement la face de l'Ié. Les exemples cités illustrent qu'on ne peut pas parler ici d'une distanciation du rôle officiel mais, au contraire, que ces commentaires relèvent entièrement du rôle de guide de l'interaction qu'occupe l'Ir.

Les commentaires neutres se trouvent ainsi dispersés entre les côtés fonctionnels guidage et figuration selon leur nature et selon leur position dans la trame conversationnelle. Qu'ils soient employés consciemment ou non, ils semblent avoir régulièrement pour effet de favoriser la transmission de l'information dans la direction désirée par les Irs.

4.1.3 EVALUATIONS ET COMMENTAIRES - VUE D'ENSEMBLE

L'étude qui précède a révélé la complexité fonctionnelle des remarques évaluatives positives et des commentaires dans la situation d'interview que nous analysons.

Vu la monopolisation de ces éléments par l'Ir, celui-ci apparaît à nouveau comme partie chargée du travail relationnel. Simultanément, il se trouve en position haute d'un locuteur qui

évalue le dire ou le dit de l'autre et, plus encore, qui propose souvent le degré 'd'institutionnalisation' des rôles respectifs et de la situation. (Il revient toutefois à l'Ié de ratifier ou de refuser la décomposition de l'aspect officiel, comme nous l'avons observé au chapitre précédent.) Paradoxalement, l'Ir occupe en même temps la position basse du locuteur qui soumet son discours à celui de l'Ié pour effectuer une validation interlocutive et - à l'exception des commentaires de dissentiment - pour soutenir l'Ié dans ses propos et dans son rôle. Indices de solidarité, d'adhésion ou, au contraire, de non solidarité, de dissensus, ces instruments signalent l'intérêt porté de la part de l'Ir sur le dire et le dit de l'Ié: en lui montrant si ce dit et ce dire sont acceptés et compatibles avec la perception que les Irs ont de lui et du rôle qu'il occupe, ceux-ci guident l'Ié dans son rôle et dans sa production discursive.

Tout en véhiculant souvent une image plus privée de l'Ir, les commentaires et les remarques évaluatives positives font - autre ambiguïté! - partie des stratégies relevant de son rôle officiel. Signes d'une souplesse du rôle de l'Ir et de son engagement conversationnel, ces éléments ramènent l'interaction momentanément à un niveau plus égalitaire. Ils le font cependant rarement sans but fonctionnel précis au niveau organisateur, comme en témoigne leur distribution dans le flux conversationnel. Dans l'enjeu interpersonnel et inter-rôles - car ils touchent aux deux - ces éléments sont les marques les plus apparentes du couplage - ou de la confrontation - entre guidage et travail relationnel, et parfois même de la tension entre côté public et côté privé de l'Ir.

4.2 LES INSTRUMENTS DE GUIDAGE

Nous avons fait allusion au chapitre II-2 à différents moyens de guidage particulièrement prononcés employés par les Irs⁵⁸:

- énoncés métalangagiers
- questions résumantes
- reformulations de questions/d'énoncés immédiatement précédents (questions d'insistance)

Ces éléments comportent chacun des fonctions organisatrices différentes et sont destinés à des objectifs divers faisant partie du but général qu'est l'obtention d'informations pertinentes. Comme l'ont indiqué les schémas structuraux au chapitre II-2.5, ces instruments de guidage apparaissent avec forte prédominance en FSG6, tandis qu'ils sont plus rares en F6 et même exceptionnels en F3. Nous pouvons en conclure que le taux de leur occurrence constitue un indice de l'adaptation du comportement communicatif des Irs à la situation et, plus particulièrement, aux modalités sous lesquelles l'Ié effectue la transmission de l'information. Ce chapitre étudie les formes linguistiques qui servent aux Irs comme base pour véhiculer leurs opérations de guidage apparents. Un intérêt particulier sera porté sur les tentatives, de la part des Irs, de 'contrebalancer' (stratégies d'atténuation) leur propre guidage. Je m'interrogerai dans ce contexte sur la mesure dont les instruments linguistiques employés pour véhiculer le guidage intègrent ou pourvoient des possibilités de modalisation du guidage. Ces éléments seront étudiés du point de vue de la difficulté que pose le couplage entre guidage et travail relationnel à l'Ir, couplage si nécessaire pour accomplir duement sa tâche d'Ir.

⁵⁸ On ne reviendra plus sur le potentiel de guidage inhérent dans le fait que les Irs posent des questions.

4.2.1 LES ENONCES METALANGAGIERS⁵⁹

Les énoncés métalangagiers qui figurent dans le corpus analysé sont de nature très diverse selon qu'ils soient produits par un *Ié* ou un *Ir*. Pour déceler la particularité de ces éléments dans le discours des *Irs*, nous devons d'abord étudier brièvement leur nature dans le discours des *Iés*, ce qui enrichissera la caractérisation du comportement communicatif de ces derniers en général.

LES INTERVIEWEES

Le discours des *Iés* contient des énoncés métadiscursifs (mais pas métacommatifs!) qui sont essentiellement auto-centrés, c'est-à-dire orientés vers la propre production discursive. Il convient d'en distinguer deux sortes selon leur fonction:

a) *les énoncés métadiscursifs qui aident l'Ié à organiser son propre discours ou à formuler ses propos*, tels que par exemple *comme j'ai dit* (FSG6 II l.21). Ces énoncés constituent des pré-séquences introduisant l'objet que le locuteur va traiter. L'*Ié* prépare ainsi sa formulation en même temps qu'il initie un élargissement thématique ou une parenthèse illustrative, comme dans les extraits qui suivent:

F611436-458:

Y: vous gardiez beaucoup de contacts eh:: avec la Suisse

Y: romande . vous avez toujours gardé beaucoup de contacts

Y: ou bien eh:: par exemple est-ce que vous rentriez

Y: souvent à Neuchâtel.

440 H: non non pas tellement au fond bon

H: c'est des circonstances de famille évidemment mon père

Y: mhm*

H: il est mort très jeune . ma mère aussi . donc j/ quand

Y: mhm

445 H: j'étais d(é)jà adolescent j'étais d(é)jà indépendant .

H: et puis eh: j'ai /j'ai parc/ par/ par ci par là au fond .

H: le saut ça a peut être aussi été à Zurich . disons mais

H: là j'ai eu la chance donc j'étais recueilli *bon je veux*

H: *pas donner des détails mais* j'étais recueilli chez un

450 H: cousin . le cousin lui était d'origine suisse allemande et

Y: mhm*

H: il était chimiste . [et alors] lui pour lui c'était tout

⁵⁹ Je distinguerai d'après GAULMYN (1986) entre **énoncés métadiscursifs**, qui portent sur le discours, soit l'occurrence d'un énoncé, soit l'acte d'énoncer (contenus, formes, actes de langage), et **énoncés métacommatifs**, qui portent sur la conduite de l'interaction (organisation, structure). Les énoncés métalinguistiques ne sont pas intéressants dans le contexte donné.

- H: naturel il avait fréquenté des universités allemandes .
- 455 H: alors lui aussi lui il m'a encour/ eh lui et sa femme
-
- Y: + mhm
 H: m'ont encouragé aller étudier à Zurich plutôt qu' à
-
- Y: mhm * . et là déjà là vous rentriez plus tellement: à:
 H: Neuchâtel
-
- 460 Y: Neuchâtel donc* mhm*
 H: je rentrais . tout l/une fois par mois ou
-

Cette séquence s'ouvre par une question de Y (l. 436 - 439) portant sur les rapports de H avec la Suisse romande, plus particulièrement sur la fréquence des retours de H en sa région d'origine. H fournit une réponse (non non pas tellement) et y ajoute une séquence explicative ouverte par le marqueur d'articulation bon (l. 440: premier éclatement par enchaînement). Par la suite, H dévie progressivement du cadre posé par la question et finit par introduire (l. 447 - 450) une parenthèse assez déconnectée sur son cousin à Zurich (second éclatement par enchaînement). Cette introduction est effectuée par le biais de la remarque bon je veux pas donner des détails. Paradoxalement, ce que H fait c'est exactement de donner des détails. La remarque métadiscursive comporte ici une valeur fonctionnelle qui dépasse largement son contenu propositionnel: elle forme la cheville entre deux parties du discours de H dont la seconde fait fortement éclater le cadre de la question posée, de façon que l'Ir Y se voit obligé de ramener l'Ié au thème des retours dans la région d'origine par sa question à la ligne 57.

La remarque métadiscursive dans le passage suivant comporte la même fonction:

F6 II 1.42-46

- X: mhm
 H: peur de ça . mais j(e) voudrais aussi eh une chose . j(e)
-
- H: sais pas si vous connaissez la légende des Niebelungen .
-
- 45 X: oui x
 H: . mais (il) y a un trésor qui est caché au fond du
-

Ici l'Ir introduit une séquence illustrative se référant à une information qu'il a fourni. Le sujet de la légende régira la conversation pendant un temps prolongé.

Dans les deux extraits, l'Ié recourt à des énoncés métadiscursifs pour organiser son discours et, simultanément, pour prendre distance par rapport à la question de l'Ir à laquelle il est censé répondre⁶⁰. La remarque métadiscursive de la part de l'Ié comporte ainsi, bien qu'étant autocentrée, une fonction structurante, non pas seulement par rapport à son propre discours, mais aussi indirectement par rapport à l'organisation thématique de l'interaction. Certaines formules stéréotypées, dont la signification métadiscursive est affaiblie, ont cette même fonction:

60 Selon SCHWITALLA (1978) l'Ié recourt à ce que l'auteur désigne comme "metakommunikative Akte" afin de se procurer un choix d'options discursives qui dépasse le cadre imposé par la question.

F6 B 210-214:

2A0 H: en réalité il y a autant de Suisses allemands . peut-être

H: de versions suisses allemandes qu'il y a de versions suisses

Y: mhm

H: romandes . bon cela dit je trouve en effet dommage que les

H: suisses allemands se mettent à parler le: dialecte parce

H: que (...)

La formule métadiscursive cela dit⁶¹ sert ici à soutenir un changement thématique et joue ainsi, ensemble avec le bon qui la précède, le rôle d'un marqueur d'articulation du discours⁶².

Les énoncés métadiscursifs apparaissent ainsi comme une forme linguistique de réalisation d'éclatements par enchaînement et constituent par là des instruments d'effectuation d'opérations thématico-structurales pour l'Ié.

A côté de ce premier groupe il existe

b) des énoncés métadiscursifs qui portent sur la définition des rôles respectifs. Il en figurent deux en FSG6:

qu'est-ce que je dois dire ((en riant)) (I 1.1)

qui qu'est-ce que tu veux que je te dise (rire) (II 1.92)

Ces éléments verbalisent une partie des tâches que comportent les rôles respectifs. Notons l'emploi de verbes traduisant une vision des rôles qui défavorise l'Ié: l'Ié **doit** dire; l'Ir **veut** que l'Ié dise. L'Ié se met en position en tant qu'Ié en même temps qu'il initie des négociations explicites sur les objets à traiter, comme nous l'avons observé dans la phase d'ouverture de FSG6 où figure le premier de ces exemples. Significativement, les deux occurrences cités se trouvent dans cette interview que nous avons caractérisée comme extrêmement problématique par rapport aux rôles respectifs!

LES INTERVIEWEURS

L'Ir développe une activité métalangagière qui ne s'observe jamais chez l'Ié. Ses énoncés métalangagiers sont bien plus hétéro-centrés: ils ne portent pas sur l'organisation de son propre discours mais sur le discours de l'Ié ou sur l'organisation de l'interaction en général. Ces formulations métalangagières apparaissent souvent comme des pivots autour desquels s'organise une séquence discursive. Nous pouvons en distinguer deux formes qui correspondent à deux fonctions différentes:

- a) les énoncés métadiscursifs
- b) les énoncés métacommunicatifs

a) les énoncés métadiscursifs

⁶¹ Notons également ici l'occurrence d'autre formes (non métadiscursives) dans le discours des Iés servant à signaler la structure de leurs interventions, comme p.ex. d'un côté (...) et puis (F6 B 267-279). Une telle préindication de la structure prévue constitue un moyen efficace pour éviter d'éventuelles interruptions par une prise de parole des Irs.

⁶² cf. GUELICH 1970 au sujet de ces marqueurs.

La grande majorité des énoncés métadiscursifs figurant dans le discours des Irs introduisent une reformulation d'un dit de l'Ié et la présentent en tant que telle. Ces éléments prennent généralement la forme suivante: pronom personnel tu/vous, verbe de la parole (fréquemment 'dire') au présent ou au passé et reformulation du dit. Considérons les exemples suivants:

vous dites c'est (...) (F6 II 1.6)

parce que vous dites eh il y a (...) (F6 VI 1. 75-77)

c'est intéressant comme vous avez dit (...) (F6 VI 1. 106/107)

tu m'as dit que (...) (FSG6 I 1.180)

Le pronom personnel vous/tu est remplacé par nous/on si la remarque se réfère à un objet de la conversation discuté antérieurement:

et on avait parlé de racines tout à l'heure (...) (F6 B 1. 113-114).

SCHANK (1989) observe que de telles références à un dit antérieur servent souvent à initier un thème ou à ouvrir une séquence discursive. Dans les interviews analysées, les énoncés métadiscursifs des Irs et les reformulations qui les accompagnent se trouvent toujours en position précédant une question. Ils servent en effet à introduire cette question en l'accrochant à un dit antérieur de l'Ié ou un objet antérieur de la conversation. Les observations de mon corpus m'amènent ainsi à attribuer à ces éléments les propriétés esquissées par SCHANK (ibid.): les remarques métadiscursives ont une fonction organisatrice en ce qu'elles ramènent la conversation à un thème antérieur. Leur fonctionnement, tel qu'il se présente dans les interviews, s'avère cependant plus complexe. En créant une forte cohérence qui dépasse largement l'organisation locale, ces remarques remédient au potentiel menaçant de l'opération de guidage qu'ils introduisent. A nouveau, fonction organisatrice et souci de figuration positive sont liés. Ce lien est particulièrement marqué dans les cas où l'opération organisatrice est fortement prononcée, où elle consiste en un changement thématique et cause une rupture par rapport à l'énoncé précédent de l'Ié:

F3 I 228-255:

-
- X: mhm
 Y: si non vous avez quand même des cercles : sépa/et plus
 230 H: . . .
-
- Y: séparés entre les les amis francophones et les amis .
-
- Y: germanophones +c'est plutôt
 H: . oui c'est x c'est assez séparé . +tout à fait
-
- Y: séparé*
 235 H: . tout à fait . tout à fait* bon c'est c'est c'est
-
- H: c'est forcé je crois c'est obligatoire enfin c'est forcé
-
- H: parce que parce que bon eh. je sais pas finalement pourquoi
-
- H: est-ce qu'on les a [jamais] tous invités ensemble parce qu'on
-
- Y: +oui c'est*
 240 H: n'a jamais l'occasion . voilà . eh peut-être ce serait
-

- Y: pendre la crémaillère
 H: marrant x l'expérience .tah on va faire ça
-
- X: x x (rire) rire
 Y: x x alors* rire
 245 H: ((en riant)) (rire) rire ça serait marrant
-
- X: mhm mhm. *parce que*
 H: une fois oui c'est vrai . de faire un essai
-
- X: tu as dit que: que c'était de de d'arriver comme Fribourgeois:
 X: dans le canton de Vaud. tu: qu'est-ce que tu dirais je demande
-
- 250 X: pourquoi est-ce pourquoi ces deux cercles ne se ne se mélangent
 X: pas tu ressens très très fortement une différence de mentalité
-
- X: ou:
 H: =mais mais le Vaudois le le Vau/le Fribourgeois : je x x
-
- X: mhm
 255 H: comme ça le le Vau/le Fribourgeois enfin je le sens comme ça

Cette séquence comporte une transformation de l'objet du discours: les interlocuteurs passent du thème des amis de H, qui a dominé tout un long passage précédent, au thème de la mentalité fribourgeoise et vaudoise, qui sera discutée en détail par la suite. La rupture (l.46) par rapport au tour immédiatement précédent de l'Ié est modalisée par l'indication d'un lien à un dit plus éloigné: la signalisation d'une cohérence inter-discursive globale vient ménager l'incohérence inter-discursive locale!

La fonction de l'énoncé métacommunicatif ne se limite cependant pas à l'organisation thématique, à la minimisation de la force véhiculée par le guidage et à la création d'une cohérence inter-discursive. En instaurant un dit de l'Ié comme fondement de la question qu'il introduit, l'Ir force d'autant plus l'Ié à répondre. Si l'Ié ne répond pas, il renie en quelque sorte son propre dit et menace sa face positive. Les remarques métadiscursives peuvent ainsi prendre forme d'actes d'autorité dans la programmation de l'interaction, de véritables tours de force de guidage. L'exemple qui suit illustre comment une telle remarque métadiscursive sert de base à interpréter un dit antérieur de l'Ié et de le guider ainsi dans la réponse à fournir:

F3B503-511:

- Y: parce que tu disais aussi quand tu disais que t'étais: Suisse
-
- Y: eh Vaudois Fribourgeois Lucernois Bâlois
 505 H: rire Suisse Vaudois Fribourgeois Lucernois et Bâlois
-
- Y: t'as dit que ton indentité c'est un peu les deux ou quoi eh
 H: oui
-
- Y: germanophone et francophone ou bien . francophone et
-
- Y: germanophone . cette partie de toi . x
 510 H: oui oui oui oui et non mais (..)

Procédure de figuration, acte organisateur et guidage fort de la réaction de H se trouvent ainsi curieusement liés dans les énoncés métadiscursifs produits par les Irs. Ces énoncés constituent un moyen puissant de guidage tout en intégrant la possibilité de protéger une relation sociale positive entre Ir et Ié.

b) Les métacommunications

Les énoncés métadiscursifs atteignent l'organisation de l'interaction par une voie indirecte qui passe par la référence à un dit antérieur de l'Ié. Les métacommunications, par contre, portent directement sur cette organisation dans une visée prospective: ils servent à communiquer à l'Ié les projets des Irs quant à la poursuite (immédiate ou plus éloignée) de l'interaction. Ces projets sont verbalisés par exemple sous forme d'une référence à l'objet discursif qui régira, d'après les attentes des Irs, la suite de l'interaction:

FSG6 A 352-356:

[Après une longue séquence sur les difficultés que pose le suisse allemand et sur la réaction des gens au parler de H, Y passe par une métacommunication au sujet des pratiques langagières (nouveau sous-thème)]

Y: [...] *si on faisait un peu le tour de de des des emplois*

Y: *eh des langues que tu parles ici quoi dans quelle situation*

Y: *t'es amené vraiment à parler: allemand ou suisse allemand*

H: *oh c'est uniquement dans les: dans les bistros (...)*

La détermination de la poursuite de la conversation et des sujets à traiter est encore plus prononcée dans l'extrait suivant:

F6 II l. 1-5:

4 X: *p(u)is si on fait un peu le tour maintenant des des pratiques*

X: *. . linguistique c'est-à-dire avec toutes les langues*

X: *maintenant où vous les utilisez et quand . si on commence*

X: *bon par la vie professionnelle vous vous utilisez les*
5 H: *oui**

Ces exemples illustrent comment les métacommunications sont employées pour introduire des thèmes ou souvent des blocs thématiques tout entiers. Comme indiqué au chapitre II-2, ces éléments se situent souvent sur le seuil entre deux blocs thématiques où ils constituent des opérations thématico-structurales importantes. Le second exemple illustre clairement que la métacommunication ne porte pas seulement sur la suite immédiate de l'interview (*si on commence bon par...*) mais qu'elle explicite des projets discursifs plus globaux (*si on fait le tour maintenant*...).

Souvent, les métacommunications de l'Ir portent sur la façon de procéder dans l'interview, comme le font ces exemples de FSG6:

en fait on va tout de suite sauter le début parce que: (I 1.44)

non on va passer très vite sur le début (I 1.53)

si on vient maintenant à des justement à des questions un peu plus générales (II 1.79-82)

L'Ir spécifie ainsi ses intentions communicatives et tente de les imposer à l'organisation de la conversation. Souvent, il masque cet acte d'autorité fort - mais attendu, vu son rôle - sous les pronoms collectifs 'nous' ou 'on', comme le montrent les exemples cités. En explicitant de cette manière la nature de l'objet à discuter ou la façon de laquelle cela devrait être fait, l'Ir guide l'Ié conformément à ses attentes. Il lui donne pour ainsi dire des directives quant à la poursuite de l'interview et facilite sa tâche. La métacommunication, si elle est employée de la sorte, constitue une marque visible du processus général de signalisation des intentions communicatives sans lequel la conversation serait vouée à l'échec. L'Ir réussit ainsi effectivement à introduire des thèmes, à couper court au développement d'autres et à exercer par instants une domination prononcée sur l'Ié, comme le montre clairement l'extrait suivant:

F3 I 1.441-460:

Y: mhm
H: (...) eh . alors on en discutait encore l'autre

H: jour ça nous x pas encore si on devait partir aujourd'hui

H: eh si on on m'offrait un job ou j'avais un job en Suisse

445 H: romande aujourd'hui . je réfléchirais deux fois je crois et

H: même on réfléchirait deux fois x x à Lausanne ah je peux

H: plus le voir [on peut pas] me voir donc cette ville aujourd'

X: c'est étonnant par/ justement bon on y

H: oui c'est vrai eh

450 X: reviendra après mais en écoutant le : la cassette là tu

X: ((à E.)) disais que tu semblais très très attachée quand même

X: à Lausanne t'es guidée toujours d'y retourner :

E: oui . c'est

X: mais

455 H: alors bon

E: vrai* +ça a beaucoup changé effectivement*

X: on parlera peut-être des changements après

H: je sais pas si ça vient du

E: eh

460 H: fait qu'on se sent vraiment bien à l'aise en se plaît bien

Dans cet extrait l'Ir X réagit par une parenthèse aux informations fournies par l'Ié. X marque la parenthèse comme telle en l'accompagnant d'une remarque métacommunicative qui

rapporte le sujet qu'elle est en train de soulever à un moment postérieur de l'interview: bon on y reviendra après. Elle indique ainsi à ses interlocuteurs que ce sujet n'est pas destiné à s'ériger en objet du discours. Cependant, en se référant par un commentaire métadiscursif sur une information fournie par E, elle oblige E à ratifier le sujet soulevé. Dès que cette ratification est faite, X clôt la parenthèse par la même sorte de métacommunication qui lui servait d'ouverture: on parlera peut-être des changements après. En thématissant ses propres projets, l'Ir coupe court à d'éventuels projets communicatifs divergents de la part de E. La force de guidage exercée par les métacommunications réside justement dans cette explicitation concrète des intentions, et, par là même, des attentes de l'énonciateur. Dans ce contexte explicite toute opposition à l'opération thématico-structurale ainsi effectuée serait perçue comme violation forte des attentes de l'Ir.

Signalons que ces instruments de guidage puissants apparaissent souvent sous forme modalisée, comme par exemple dans si on revient à (FSG6 A 386-390). Ceci est surtout le cas si l'Ir explicite sa position de guide en se posant comme sujet de l'énoncé:

moi je voulais re/revenir a: (F6 I 1.150/151)

je voulais revenir justement (F3 A 654-660)

Ainsi guidage et figuration se trouvent à nouveau corrélés.

Significativement, dans l'ensemble des trois interviews analysées ne figure qu'une seule métacommunication à fonction organisatrice de la part d'un Ié. Et plus encore, significativement c'est l'Ié en F3 qui la produit:

F3 I 1. 74-79:

H: parce que j'étais pas du tout eh: j'avais bon j'avais pas

75 H: tellement l'intention finalement de de venir dans un secteur

H: achat où on fait beaucoup d'impôts beaucoup de voyages et

X: mh

H: cetera . et: au début eh c'était bon pour revenir à l'arrivée

H: à Bâle au début je crois j'ai eu beau/ a mon avis j'ai eu

Cet exemple constitue un autre signe de la position souvent égalitaire de l'Ié en F3.

Instrument de guidage fort, la métacommunication appartient au monopole de l'Ir. Lui seul semble avoir le droit d'expliquer une tâche organisatrice globale - c'est-à-dire qui dépasse son discours à lui - et de se mettre ainsi en position haute. Les opérations organisatrices des Iés par rapport à la structure thématique se déroulent par contre sur le mode tacite et ne sont jamais directement dirigés vers le discours des Irs. Métacommunication et remarque métadiscursive, telles qu'elles viennent d'être décrites, peuvent ainsi être interprétées comme des 'matérialisations' langagières de la position de guide de l'interaction que son rôle confère à l'Ir. Elles sont simultanément des instruments de guidage et d'affirmation de l'Ir dans son rôle. Tout énoncé métalangagier de cette sorte actualise par conséquent la distribution inégalitaire des droits et obligations entre Irs et Iés.

4.2.2 QUESTIONS RESUMANTES

Parmi les interventions des Irs figure un type spécifique de questions, souvent introduites par un marqueur consécutif comme donc ou alors: les questions résumantes. Il s'agit d'interventions à fonction résumante et/ou récapitulative qui constituent des reformulations de l'information (ou d'un aspect de cette information) construite en commun par les interactants dans la séquence précédente de la conversation. Parfois, ces questions comportent une dimension interprétative qui vient s'ajouter à l'information pure. Vu qu'elles sont de nature réactive-initiative, qu'elles comportent donc à la fois une orientation vers le discours produit auparavant par l'Ié et une visée proactive, le statut des questions résumantes par rapport aux places respectifs des interactants et à leurs rôles est loin d'être univoque.

Se situant dans le flux conversationnel à des positions terminales de blocs thématiques ou de sous-thèmes, comme l'illustrent les schémas structuraux au chapitre II-2.5, les questions résumantes ont une fonction thématico-structurale de clôture. En F3, par exemple, le bloc thématique 7, qui s'étend sur presque cent lignes et porte sur l'intégration de H à Bâle, est clôturé comme suit:

F3 I 425-445:

- 425 X: mhm
 Y: et: bon eh c'est-ce que vous fréquentez une église ou:
 H: . . on fréquente pas mais on paye des impôts oui , eh non non
 H: pas du tout eh on a on a pas ici à Bâle
 E: non pas ici à Bâle
- 430 Y: (2 sec.) donc finalement eh: . vous avez
 H: mais mais non non
 Y: vous vivez ici avec des des amis francophones un noyau d'amis
 Y: francophones des amis germanophones mais vous êtes pas . .
 Y: institutionnellement liés à à part par le travail à la à la
- 435 Y: région bâloise
 H: non institutionnellement non mais : je pense
 H: on a on a quand même un. des attaches de peut-être tout autre:
 H: . j(e) sais pas eh on a j(e) crois on a on a pas besoin de de
 Y: non (rire)
- 440 H: de faire partie intégrante d'une ville pour être pour être
 Y: mhm
 H: lié à cette ville eh . alors on en discutait encore l'autre
 H: jour ça nous x pas encore si on devait partir aujourd'hui
 H: eh si on on m'offrait un job ou j'avais un job en Suisse
- 445 H: romande aujourd'hui . je réfléchirais deux fois je crois et

Faisant partie des opérations d'organisation de l'interaction communicative, les questions résumantes constituent dans certains cas en plus des demandes de clarification/vérification et servent ainsi aux Irs pour s'assurer de la bonne compréhension d'une information fournie par l'Ié. Selon le cas, l'une ou l'autre de ces fonctions occupe le premier plan. Tandis que la fonction de clarification/vérification peut être absente, celle organisatrice reste toujours pertinente.

Souvent, clôture et ouverture sont effectuées à l'intérieur du même tour d'un Ir. L'effet d'assouplissement et la procédure de figuration que celui-ci implique correspondent à ceux des exemples ci-dessus. Dans l'extrait qui suit, où l'opération thématique-structurale est accompagnée par une dimension interprétative et la fonction de clarification/vérification, le tour des Irs comporte une orientation claire vers le dit antérieur de l'Ir. L'élément résumant-interprétatif ne se présente ici plus comme question, mais prend la forme d'un énoncé purement assertif:

FSG6 1.280-295:

- 280 Y: _____ et p(u)is quand t'as décidé de venir
 H: (rire)
-
- X: _____ ta mère
 Y: ici ça a été une décision facile ou:
 H: _____ eh:
-
- 285 X: elle était contente
 Y: _____ (rire)
 H: _____ oui oui je pense (rire) oh toute
-
- H: ma famille était heureuse oui . parce que: , [beh]
-
- X: _____ ils étaient
- 290 H: c'est eux qui me nourrissaient alors eh
-
- X: contents d'[avoir une bouche de moins à nourrir] . parce
 H: _____ (rire) voilà (rire)
-
- X: que t'as des frères et soeurs ou t'es tout seul
 H: _____ une soeur mais
-
- 295 H: elle n'habite non plus: plus . elle habite la (...)

Cet exemple illustre une opération au niveau de l'organisation locale. La question résumante-interprétative y introduit la transition au sous-thème 10a (voir schémas structuraux) qui porte sur les frères et soeurs de H. Cette transition est habilement rattachée à un commentaire se référant à l'information fournie immédiatement auparavant, ce qui garantit la cohérence interdiscursive.

L'opération thématique-structurale dans la séquence suivante se situe sur le niveau organisateur global:

FSG6 1.207-222:

[la conversation porte sur les contacts de H avec sa région d'origine, plus particulièrement les contacts téléphoniques qu'il entretient avec les membres du club d'échecs]

H: au début on était tous là à la Chaux-de-Fonds maintenant

- X: ailleurs
- Y: mais
- 240 H: on est tous . dans tous les coins de la Suisse
-
- Y: parce que tu joues aussi à Bâle eh
- H: oui je joue aussi
-
- Y: non mais je crois qu'on va revenir après là
- H: à Bâle
-
- 245 Y: dessus parce que c'est ça me paraît: intéressant de
-
- Y: parler un p(e)tit peu justement . du rôle des échecs
-
- X: (rire)
- Y: mais mais donc t'avais
- H: qu'est-ce qu'il y a après (rire)
-
- 220 Y: t'avais de la de la famille à à Bâle mais t'as t'as eu
-
- Y: beaucoup de famille ou bien t'as juste ta grand-mère
-
- H: j'ai ma grand-mère à Bâle à Bâle j'ai : ma (...)
-

La question résumante, comportant une dimension interprétative, se réfère ici à un objet antérieur de la conversation. Elle véhicule ainsi un retour à la ligne thématique abandonnée. La question suivante introduit des éléments particuliers à l'intérieur du cadre de ce thème antérieur. Ainsi s'effectue le passage du bloc 7 au bloc 8.

Dans les deux exemples cités, clôture et ouverture sont reliées à une orientation vers les informations fournies précédemment. Les questions résumantes peuvent ainsi servir à manoeuvrer des opérations thématico-structurales qui dépassent l'organisation local des tours adjacents.

En ce qui concerne les Iés, seul l'Ié en F3 a deux fois recours à des remarques résumantes et réussit ainsi à clore deux blocs thématiques (blocs 3 et 6). Dans ces cas, les positions des participants sont inversées par rapport aux exemples qui viennent d'être analysés: c'est l'Ié qui signale ses intentions communicatives. Au point de transition du bloc 3 au bloc 4 les Irs réagissent conformément aux intentions de l'Ié et ouvrent un nouveau bloc. A la transition du bloc 6 au bloc 7 l'Ié effectue lui-même clôture et ouverture. Dans le cadre des observations que nous avons faites sur le comportement communicatif de l'Ié en F3 et la perception que cet Ié a de son rôle, les deux exemples très ponctuels prennent une signification importante. Ils constituent d'autres indices de la forte décomposition de l'asymétrie dans cette interview.

Moyens de guidage extrêmement subtils, car les Irs réussissent par leur biais à concilier travail de figuration et objectifs organisateurs, les questions résumantes intègrent des fonctions multiples: vérification de la compréhension, interprétation de l'information fournie, guidage thématico-structural, figuration, signalisation d'une orientation vers l'Ié. Leur ensemble constitue un instrument important à la disposition de l'Ié pour déterminer, par des procédures subtiles et non offensantes (contrairement aux métacomunications), l'organisation thématico-structurale de la conversation. Faisant preuve d'une orientation vers ce qui précède dans la conversation, les questions résumantes fonctionnent comme chevilles entre les blocs thématiques qui assouplissent les passages effectués par les Irs d'un bloc à l'autre. En même temps, ils donnent à l'Ié la possibilité de participer activement à l'organisation de ce passage. Ce dernier peut ainsi

s'approprier un projet discursif de l'Ir, le transformer en son projet et introduire un nouveau thème: tout en se mettant en position haute, l'Ié réalise partiellement les intentions communicatives de lrs! Travail relationnel et guidage s'y trouvent en équilibre parfait.

4.2.3 LES QUESTIONS D'INSISTANCE

Contrairement aux questions résumantes, les questions d'insistance constituent des instruments de guidage particulièrement violatifs par rapport à la face de l'Ié. La notion de question d'insistance renvoie ici à une procédure qui consiste à reformuler ou répéter, entièrement ou partiellement, soit une question des lrs, soit un énoncé de l'Ié immédiatement précédents quand l'information fournie par l'Ié est jugée insatisfaisante. Le terme de "Nachhaken", employé par SCHWITALLA (1978) et ECKER et al. (1977), me semble exprimer de façon très appropriée à la fois le mécanisme qui sous-tend cet instrument de guidage et la force directive que comporte ce mécanisme.

Trois motivations se trouvent à la base de cette procédure:

- besoin de spécification de l'information fournie
- incohérence au niveau du contenu propositionnel entre question et réponse
- doute sur la véracité de l'information fournie

La reformulation résulte selon le cas d'une ou de plusieurs de ces motivations. Le mécanisme sous-jacent à cette procédure est parallèle à celui de la légitimation rétroactive d'une réponse de l'Ié par la réaction de l'Ir, tel qu'il a été décrit ci-dessus: le "Nachhaken" constitue une mise en question rétroactive implicite de la réponse de l'Ié. Cette procédure comporte une menace ouverte pour la face positive de l'Ié dont la gravité augmente selon que la reformulation vise à une spécification de l'information (la moins offensante), une adéquation au niveau du contenu propositionnel ou une rectification de la véracité (la plus offensante). La contestation du rôle de l'Ié passe dans ce dernier cas à travers une contestation de son dit. En refusant l'intervention de l'Ié en tant que réponse valable, l'Ir ébranle le rôle de cet Ié de fournisseur d'informations pertinentes tout en réaffirmant l'autorité de son propre rôle et, par là, l'asymétrie des droits et obligations respectifs. L'Ir a justement le droit de mettre en question les réponses de l'Ié et, ce faisant, il actualise ce droit. L'Ié, par contre, se trouve sous l'obligation, également actualisée par la reformulation, de fournir des informations détaillées, vraies et dont l'apparition dans son discours respecte les contraintes illocutoires imposées par la nature du discours de l'Ir.

Les exemples qui suivent illustrent quelles sortes de domination et de guidage sont exercées ainsi par l'Ir, quel est leur but, leur effet sur le déroulement de l'interaction et leur impact sur la relation entre Ir et Ié. Les exemples étant de nature très différente selon l'interview dont ils sont extraits, ils permettent d'interpréter les questions d'insistance et la fréquence de leur occurrence à la lumière des caractéristiques du contexte dans lequel elles sont produites. En même temps, un nombre de traits définitoires sera ajouté aux caractérisations des trois interviews.

Dans l'extrait I de F3 ne figure qu'une seule procédure de "Nachhaken" (cf. schéma structural ch. II - 2.5):

F3 I1.212-219:

H: (...) . mais bon avec eux on est on est obligé de parler

- X: *allemand ou suisse*
 Y: *mhm**
 215 H: de parler *eh* allemand mais bon ma foi *x x*
-
- X: *allemand vous parlez* [*suisse allemand*]
 H: *suisse allemand* (*rire*) . +non
-
- Y: *oui**
 H: mais [on dit] allemand ou suisse allemand ça va* . +eh: (...)

Il s'agit ici d'une demande de clarification/ spécification du sens dans lequel est employé le mot allemand (les Irs sont conscients du fait que ce terme est souvent employé par les sujets de leur recherche pour désigner 'suisse-allemand'). La réponse de l'Ié n'est donc pas mise en cause, seulement un élément de cette réponse est sujet à une précision. Le "Nachhaken" prend ici forme d'une collaboration paisible entre Irs et Ié à la genèse de l'information sans menace importante de la face de ce dernier. La menace légère est immédiatement minimisée par le rire et une ratification de la part de H (qui confirme: suisse allemand).

F3 est marquée par une absence quasi totale de questions d'insistance, ce qui confirme la caractérisation établie précédemment de cette interview: l'Ié en F3 semble fournir des informations abondantes et précises en cohérence avec les attentes des Irs dans une interview à très forte dominante coopérative, où la relation sociale entre les interlocuteurs est inhabituellement harmonieuse et où le rapport de forces inhérent à l'asymétrie des rôles est très rarement actualisé sous une forme prononcée.

Dans l'extrait I de F6 ne figure également qu'une seule question d'insistance. Des reformulations apparaissent cependant plusieurs fois dans le reste de l'interview. A cela s'ajoute que le "Nachhaken" prend ici une forme beaucoup plus prononcée et menaçante pour l'Ié. Considérons l'extrait suivant:

F6 11.6-38:

- X: *mhm*
 Y: (2 sec.) est-ce qu'il vous
 H: (...) *
-
- Y: arrive souvent de de passer d'une langue à l'autre: .
- 10 Y: [*ou de*]
 H: *oui* ((hésitant)) au début ça me gênait un p(e)tit peu
 H: quand quand mes collègues suisses allemands se rendaient
 H: compte que:: que j'étais romand et p(u)is ensuite ils
 H: parlaient en Hochdeutsch . ça me chan/gênait un p(e)tit
- 15 H: peu . parce que je de changer parce que pour moi c'est
-
- X: *mhm*
 Y: *mhm*
 H: vraiment deux langues différentes il me faut peut-être
 H: une demi seconde pour vraiment eh eh commuter + d'une

- 20 X: *mais est-ce qu'il vous arrive pas*
 H: *langue à l'autre **
-
- X: *vraiment de de mélanger consciemment avec quelqu'un d'autre*
-
- X: *qui est bilingue . de: de d'insérer par exemple tout*
-
- X: *à coup une phrase dans un disc/en suisse allemand dans*
-
- 25 X: *un discours français avec votre fils par exemple (de)*
-
- X: *temps en temps . . de:*
 H: *je crois pas peut-être peut/*
-
- X: *mhm*
 H: *seulement x sous forme de citations peut-être oui*
-
- 30 Y: *(il) y a pas des des des choses que vous*
 H: *+ je crois pas **
-
- X: *des domaines*
 Y: *des des des lieux ou non mais les lieux c'est différent*
-
- Y: *c'est des noms propres disons mais . des choses que vous*
-
- 35 Y: *désignez toujours en allemand ou toujours en français*
-
- X: *et*
 H: *j'ai pas l'impression non + je crois pas **
-
- X: *qu'est-ce que vous pensez de ça des g/des . de de (...)*
-

Cette séquence, qui comprend deux "Nachhaken" de l'Ir, peut être représentée comme suit:

- Y l. 7/10: question 'source': est-ce que H passe d'une langue à l'autre ?
- H l. 11-21: réponse apparemment cohérente: H répond oui et donne des détails
- X l. 20-26: **la première reformulation** de la question 'source' consiste à spécifier la question (mélanger consciemment avec quelqu'un d'autre qui est bilingue) et à fournir un exemple concret. Tout en réinterprétant la réponse antérieure comme insatisfaisante (allant dans une autre direction qu'attendu), X entame ici une procédure d'hétéro-facilitation: elle indique à l'Ié la direction attendue que devrait prendre sa réponse. Cette hétéro-facilitation n'est cependant pas sans comporter une opération de guidage forte: la formulation interrogative négative, renforcée par le vraiment, suggère qu'une réponse positive est attendue. Le guidage prend forme d'une tentative de manipulation de l'information à fournir.
- H l. 27-31: réponse cohérente négative, fortement modalisée (2 fois je crois pas; 2 fois peut-être)
- Y l. 30-35: **seconde reformulation** de la question 'source': l'Ir fournit un autre exemple. La formulation interrogative négative comporte le même effet de suggestion d'une réponse positive qu'auparavant. Dans le contexte de la réponse négative sur laquelle enchaîne cette question, elle a pour effet de mettre en cause de la véracité de la réponse. Elle constitue ainsi une attaque grave à la face de l'Ié.

H 1. 37: H persiste dans sa réponse négative, toujours modérée, et défend ainsi sa position sans se laisser influencer par les Irs.

La première reformulation semble résulter d'une incohérence au niveau du contenu propositionnel (interprétation erronée de la part de l'Ié de l'objet visé par la question et, par là, manque de complétude illocutoire). Elle demande une **autre sorte d'information**.

La seconde reformulation traduit directement un doute sur la véracité de l'information fournie et invite à une reformulation (indentique ou contraire) de cette **même sorte d'information**. Ce second type de question d'insistance figure sous forme prononcée dans l'extrait III l. 23-55 de F6 (voir transcription dans l'annexe II). Les exemples mentionnés sont significatifs car, malgré les manipulations de la part des Irs, l'Ié en F6 persiste sur sa position. Cette propriété est caractéristique de son comportement général dans cette interview où ses réponses sont proliférantes, où il occupe souvent une position haute mais qui est cependant moins équilibrée et moins harmonieuse que F3.

Quant à FSG6, la nature et la fréquence des procédures de "Nachhaken" s'ajoute à la série d'éléments qui distinguent radicalement cette interview des autres. Il semble effectivement exister une systématité des comportements communicatifs, liés les uns aux autres et surtout aux données situationnels dans les trois interviews!

En FSG6 les reformulations de questions ne sont pas seulement extrêmement fréquentes (11 occurrences dans l'extrait I !) mais aussi fortement menaçantes. De plus, elles apparaissent souvent sous forme accumulée, ce qui a pour effet de condenser l'actualisation de l'autorité des Irs et de renforcer l'effet de guidage. L'exemple qui suit illustre comment l'Ié se trouve véritablement poussé dans une impasse jusqu'à ce qu'il cède partiellement:

FSG6 I l. 148-168:

- | | | |
|-----|----|--|
| | X: | mais tu sais t/vu que ta mère est suisse allemande |
| | X: | enfin bâloise tu tu sais déjà le suisse tu savais |
| 150 | X: | déjà le suisse allemand ah rien du tout |
| | H: | non non non non |
| | X: | ta mère ne vous a jamais parlé en suisse allemand |
| | H: | non . parce qu'elle devait apprendre le français aussi |
| 155 | X: | mhm |
| | Y: | jamais du |
| | H: | p(u)is + elle parlait toujours le français * |
| | Y: | tout même des p(e)tit mots ou des des choses |
| | H: | non non |
| 160 | X: | Schätzeli |
| | Y: | comme ça et puis |
| | H: | oh des p(e)tits mots eh . . oh non . |
| | X: | non |
| | Y: | (rire) Schätzeli |
| | H: | mais bon elle écoutait toujours |
| 165 | X: | oui |
| | H: | la télé en allemand alors . je j'étais [encore] un |

X: p(u)is ta (...)
 H: p(e)tit peu . + p(e)tit peu dans le x *

Dans cette séquence, le "Nachhaken" est répété à plusieurs reprises et devient de plus en plus insistant: jamais (l. 152), jamais du tout (l. 155), même des p(e)tits mots (l. 157), pour aboutir à un exemple concret Schätzeli (l. 159). L'Ié, après avoir constamment répondu par non, finit par céder en partie: mais bon introduit une légère concession, modalisée par la double répétition de p(e)tit peu.

Cet exemple illustre ainsi une mise en question radicale des réponses fournies par l'Ié, qui subit une véritable manipulation par les Irs, et de la façon dont celui-ci accomplit son rôle. Ce rôle est redéfini comme état de soumission. L'Ié est relégué à une position d'infériorité forte en même temps que la relation sociale entre Irs et Ié se trouve mise en danger: guidage et figuration ne sont nullement conciliés dans cet extrait, comme nous l'avons fréquemment observé en FSG6.

Ce que l'extrait cité ne met pas à jour c'est que la reformulation des questions résulte toujours d'un souci d'obtention d'informations pertinentes. Le flux informationnel étant souvent freiné par le comportement de l'Ié en FSG6, les questions d'insistance deviennent indispensables pour les Irs afin d'accomplir leur tâche de façon appropriée. C'est en effet le comportement communicatif de l'Ié qui les amène à recourir fréquemment à cette procédure et à se mettre, par là même, en position d'autorité extrême. L'inégalité des droits et obligations se trouve ainsi renforcée à un degré maximal, surtout dans les séquences où les questions reformulantes sont accumulées. La forte présence du "Nachhaken" (et d'autres opérations de guidage prononcées) en FSG6 peut ainsi être interprétée comme faisant partie des stratégies d'ajustement de la part des Irs à la façon dont l'Ié assume son rôle.

Dans le fait même de reposer une question réside, nous l'avons vu, un potentiel de guidage très important au niveau thématique-structural. SCHWITALLA (1978) parle du "Nachhaken" comme "Mittel der Themensteuerung für den Interviewer" (152). Cette procédure a pour effet d'imposer les projets communicatifs de l'Ir, de contrarier éventuellement les projets de l'Ié (qui n'avait possiblement pas l'intention de spécifier une information, ou même de donner une information allant dans la direction attendue par l'Irs⁶⁴). La question d'insistance s'avère être une technique de réorganisation locale extrêmement puissante et aussi offensante. L'Ir réussit à imposer sa programmation discursive et à renforcer son rôle directif en soumettant l'Ié à son autorité, voire à le manipuler, et en exerçant un contrôle important sur la production discursive de ce dernier. Reposer une question, reformuler une information fournie constitue ainsi une réaffirmation prononcée de l'asymétrie des rôles d'Ir et d'Ié; comme disent KRESS/FOWLER (1979) un "reenactement, and thereby recreation, of the relationship of control and subjection" (64).

4.3 L'INTERVIEWEUR FACE A L'INTERVIEWE: GUIDAGE ET TRAVAIL RELATIONNEL - ROLES ET PERSONNES

Le titre du présent chapitre, "l'Ir: entre opérations de guidage et travail relationnel" plaçait l'Ir dans une position ambiguë. Les titres des sous-chapitres, "instruments de travail relationnel" et

⁶⁴ SCHWITALLA (1978) note: "Der steuermde Effekt liegt für den Fragenden darin, den Versuch des Befragten, das Interview in eine (ihm vielleicht angenehmere) Richtung zu lenken, vorerst aufzuhalten." (152)

"instruments de guidage", semblaient ramener cette ambiguïté à une distinction binaire reposant sur la mise en oeuvre de certains instruments. Deux questions s'imposent:

la première: existe-t-il une polarisation entre guidage et travail relationnel ?;

la seconde: peut-on parler d'instruments?

L'étude qui précède a réfuté l'idée d'une polarité en faveur d'une complexité intégrante des deux éléments. Reste alors à préciser la notion d'instrument (en la comparant aux procédures poursuivies par les Iés) et de revoir la tension entre guidage et figuration par rapport à celle-ci et aux côtés public (rôle) et privé (individu/personne) des interactants.

Irs et Iés recourent, nous l'avons vu, à des formes linguistiques distinctes pour mettre en oeuvre des procédures d'organisation de l'interaction. L'exclusivité des actes relationnels ouverts revenant aux Irs, ceux-ci sont les seuls à employer des formes spécifiques pour instaurer une relation sociale positive avec leurs interlocuteurs. Tandis que je parlerai de 'mécanismes' pour désigner les opérations organisatrices et de guidage des Iés qui reposent sur des procédures à base sémantique (éclatements par enchaînement ou éclatements immédiats), la notion d'"instruments" me semble plus adéquate pour décrire les entreprises des Irs. Dans leur discours figurent des véhicules linguistiques précis des opérations de guidage et de figuration qui ne sont pas tant des entités de contenu que des entités fonctionnelles. Deux différences fondamentales se dessinent entre Irs et Iés par rapport aux opérations d'organisation et de guidage.

Premièrement, chez l'Ié les processus de (ré)organisation de la conversation passent par la (ré)organisation de son propre discours. Chez l'Ir, par contre, ces procédures portent directement soit sur le discours de l'autre, soit sur ce discours commun qu'est la conversation. Elles imposent souvent des contraintes sur la poursuite du discours par l'Ié. Certes, les deux, Ir et Ié, dépendent des ratifications de la part de l'autre pour la réussite de leur guidage. Pour l'Ié s'impose cependant l'obligation de suivre, au moins sous forme minimale (éclatement par enchaînement), les projets de l'Ir s'il ne veut pas mettre gravement en danger la face de ce dernier et réfuter son rôle. L'Ir, en revanche, n'est pas sous cette même obligation, les réponses de l'Ié ne demandant pas nécessairement une réaction de sa part.

Deuxièmement, les opérations de l'Ié se déroulent sur le mode implicite, tandis que celles des Irs comportent souvent une verbalisation de leurs attentes, de leurs projets discursifs et /ou des contraintes imposées à l'Ié. Face aux opérations 'tacites' de l'Ié, les explicitations du guidage de l'Ié sont les signes de sa position dominante.

Les entités fonctionnelles, ou instruments, ont été étudiées en tant qu'expressions et, simultanément, réalisations des positions des Irs et de leur rôle. Que leur fonction apparente soit à prédominance phatique (commentaires et remarques évaluatives) ou organisatrice (expressions métalangagières, questions résumantes et questions d'insistance), ces éléments constituent des **techniques de réorganisation locale et/ou globale de l'interaction**. Mécanismes de guidage d'une grande subtilité, ils comportent une mise en position haute de l'Ir. Guidage et figuration s'y entrecroisent pour la plupart.

La nature des instruments qui figurent dans les trois interviews illustre que les Irs tiennent à actualiser dans leur discours leur rôle de guides tout en respectant dans la mesure du possible les faces des Iés. Les instruments de guidage et de figuration constituent des indices d'une **difficulté majeure de la tâche de l'Ir qui consiste justement à être à la fois guide et responsable d'une relation sociale positive**. Ce paradoxe est vécu de façon harmonieuse en F6 et surtout en F3, il détériore pourtant en des situations problématiques en FSG6.

C'est justement parce qu'ils sont des instruments, c'est-à-dire des entités linguistiques fonctionnelles et clairement reconnaissables en tant que telles, que les moyens de guidage comportent une forte actualisation du rôle de guide de l'Ir et de l'inégalité de la situation. Il en résulte que, paradoxalement, les procédures visant à l'obtention d'informations peuvent freiner cette obtention en endommageant la relation sociale entre Irs et Iés. De même, c'est parce qu'ils sont reconnaissables comme actes relationnels que les instruments du travail relationnel peuvent atténuer la portée menaçante ou déséquilibrante des opérations de guidage qu'ils accompagnent ou intègrent. Les remarques évaluatives et les commentaires constituent en ce sens souvent des 'exploitations' du travail relationnel par le guidage. Ce guidage repose sur un soutien de l'Ié comme locuteur et comme fournisseur d'informations valables. Portant en effet sur la façon dont l'Ié assume son rôle, le soutien passe par une validation de la personne et du rôle; le guidage s'appuie sur des procédures de figuration dans lesquelles personne et rôle de l'interlocuteur concerné sont interdépendants.

Pour l'Ir, il existe ce même lien entre côté privé et côté officiel. A travers son comportement communicatif et toutes les procédures qui viennent d'être décrites, l'Ir projette une image de son rôle et une image de sa personne à son interlocuteur, images qui peuvent entrer en conflit comme nous l'avons vu par rapport aux commentaires de dissentiment. Ainsi, **la réalisation des rôles officiels et le rapport de rôles se révèlent être constamment liés à la réalisation des personnes privées et de la relation interpersonnelle entre les participants dans l'interaction.** La confirmation des rôles respectifs comporte toujours une confirmation de la relation sociale entre les interactants.

CONCLUSION

En tant que forme spécifique d'interaction communicative et sociale, l'interview semi-directive de recherche est régie par les mêmes principes que ces interactions. Mécanismes conversationnels et rapports de force s'y entremêlent de même que s'y confrontent rôles publics et individus privés. Ces éléments sont toutefois soumis à un ensemble de règles propres à la situation spécifique, situation qui pénètre la structure de l'interaction et y laisse ses empreintes. En même temps l'interaction (re)crée la situation à tout moment de son déroulement. Le rapport entre les deux est de nature dynamique.

Très peu de choses sont en effet prédéterminées dans cette situation. L'étude des trois interviews a montré qu'il n'existe qu'un minimum de règles inaltérées qui régissent le rôle de l'Ir et celui de l'Ié: la tâche de l'Ir peut être réduite à la formulation de questions, à l'ouverture et à l'introduction de la clôture de l'interaction, celle de l'Ié à la production de réponses aux questions posées. C'est essentiellement en cette distribution des tâches que consiste l'asymétrie des rôles et qu'est ancré l'exercice d'un pouvoir de la part de l'Ir. La structure en questions et réponses constitue la trace la plus évidente par laquelle la situation imprègne le déroulement de l'interaction. A l'intérieur de ce cadre, la liberté des participants est pourtant grande. Ainsi, les traits mentionnés schématisent l'interview et ne permettent pas d'élaborer une définition suffisante d'un type d'interview spécifique. Ils ne font que constituer le squelette à l'intérieur duquel se jouent les rapports de force et de rôle, se crée un type spécifique d'interview et une apparence concrète de ce type.

L'interaction n'est pas directement régie par un ensemble de lois attachées à un rôle, mais par la perception que l'individu a de son rôle et son attitude envers ce rôle. Cette perception conditionne la façon dont sont vécus le rôle et le rapport de rôles. Simultanément, elle fonde des procédures d'adaptation réciproques des interactants.

Non seulement les représentations des Iés et la façon dont ils vivent leurs rôles ainsi que leurs identités privés diffèrent des uns aux autres, mais aussi ces éléments déterminent-ils le comportement des Irs et le déroulement des interviews. D'où la diversité d'apparences que peut prendre le type d'interview étudié ici. La divergence radicale entre d'une part F6 et F3 et, d'autre part, FSG6 en constitue la preuve. F6 et F3 effectuent une mise en scène d'une image de soi à travers la situation d'interview qui correspond à une **stratégie de présentation de soi**. Cette stratégie comporte l'exercice d'un pouvoir qui vient contrebalancer la position souvent haute et privilégiée des Irs. Elle peut impliquer des traits comportementaux légèrement offensants pour les Irs, comme l'illustre F6, ou, au contraire, être vécue de façon absolument harmonieuse par rapport aux intentions communicatives de ces derniers, comme c'est le cas en F3. L'"auto-exposition" se traduit essentiellement par une occupation importante du terrain locutoire et une co-détermination active et intense du déroulement structural et thématique de l'interview. L'analyse a révélé que les procédures de rééquilibrage reposent sur une multitude de négociations conversationnelles, qui sont en même temps des négociations des places respectives. Elles comportent les formes d'expression, des activités d'organisation globales ou locales, des procédures de structuration thématique et touchent aux notions de cohérence, de complétude illocutoire, de terrain locutoire,

etc. Les procédures de rééquilibrage sont effectuées des deux côtés Iés et Irs et aboutissent effectivement à une neutralisation importante de l'asymétrie de la situation sans mettre en question les rôles respectifs. F6 et F3 comportent, au contraire, une validation réciproque des rôles occupés.

En FSG6, par contre, l'Ié entame une **stratégie de défense** qui repose sur un refus partiel du rôle et, par là, de la présentation de ce portrait public-privé que comporte sa tâche d'informateur. Etant donné que les Irs s'appliquent constamment à réorienter l'Ié selon son rôle, le comportement de cet Ié, en partie offensant, ne fait que renforcer l'asymétrie à un degré maximal. Curieusement, ce renforcement semble impliquer une dépréciation des rôles et positions respectifs même pour les Irs, qui se trouvent souvent confrontés à des atteintes à leurs faces.

En général, la production discursive de l'Ié peut être qualifiée d'auto-centrée: les métacomUNICATIONS portent sur son propre discours, le travail relationnel est rare, les prises de parole se déroulent sur un mode plus irrégulier que ceux des Irs et visent en général à gagner du terrain locutoire. L'Ir détient le savoir et a la possibilité de le présenter largement à sa guise.

La production discursive de l'Ir, par contre, s'avère hétéro-centrée: ses instruments de guidage se réfèrent directement au discours de l'autre, il produit un travail relationnel intense et stimule la production discursive de l'Ié. Ces éléments correspondent à son rôle de sollicitateur d'informations, de chercheur et de sujet qui désire savoir.

Bien qu'asymétrique, le rapport de rôles est loin d'être d'une inégalité des forces univoque. Le pouvoir de l'Ir, inhérent à son rôle de questionneur, est contrebalancé par le besoin de soumission de toute son attention et de son discours au discours de l'Ié. L'Ir dépend de la disposition de l'Ié à fournir des informations et sa tâche est d'encourager cette disposition. Les positions de dominant et de dominé s'entrecroisent. De ce fait une neutralisation de l'asymétrie devient possible à travers un travail collaboratif de modelage des rôles respectifs.

Les remarques précédentes m'amènent à concevoir un "interview spectrum", comme le proposent KRESS/FOWLER (1979) plutôt que de parler d'un type spécifique avec son ensemble de propriétés définitoires⁶⁵.

Si une typisation stricte est repoussée en faveur d'une perception de la variété des interviews, du même coup est ébranlée la notion de rôle. Le rôle, l'analyse l'a montré, ne constitue qu'une étiquette qui couvre une multitude de formes de réalisation même à l'intérieur d'un type donné. Il comporte une réduction de l'individualité qui éclate en permanence.

Deux identités sont en effet revendiquées par chacun des participants aux interviews: l'identité publique (le rôle) et l'identité privée (l'individu). Leur actualisation dans l'interaction étant soumise aux mêmes mécanismes conversationnels, les deux sont en interdépendance.

En ce qui concerne l'Ié, il est Ié, détenteur du savoir mais aussi et surtout fournisseur d'informations sur son expérience privée. Son rôle officiel s'appuie donc sur un côté privé. L'interview constitue en effet une tentative de pénétrer dans ce monde privé et l'Ir est l'instance de force qui entreprend cette tentative. De là résulte un besoin accentué pour l'Ié de défendre une image de soi, image du rôle et de la personne. La façon dont est vécu ce besoin dépend de la perception que l'Ié a de son rôle et de la situation. Cette perception déclenche des stratégies comportementales poursuivies de façon systématique.

Le problème de la double identité - officielle et privée - se pose en termes directement opposés pour Ir. Dans son cas, les deux faces de l'image qu'il présente de soi constituent des

⁶⁵ car les propriétés qui sont effectivement définitoires sont peu nombreuses, souvent floues et ne suffisent point à caractériser à fond une situation ou même un type.

pôles souvent difficiles à concilier. Ayant pour tâche de soumettre son activité discursive au but fonctionnel de l'interview de recherche, l'Ir se trouve confronté aux questions suivantes:

- veut-il se distancier en faveur de la position officielle objective, dominante au risque de freiner le flux informationnel, ou bien
- veut-il s'approcher, pénétrer, entrer dans le jeu avec l'Ié, donner libre cours à la relation sociale au risque de perdre sa position privilégiée, de se livrer à la subjectivité et à la limite également de manipuler l'information?

Dans les interviews étudiées les Irs X et Y trouvent un équilibre entre ces deux alternatives qui leur permet d'effectuer des interviews à haut degré informatif. Ceci est essentiellement dû à leur adaptation constante à l'Ié, comme nous l'avons observé à plusieurs reprises. Les procédures de ratification, les légitimations rétroactives et la corrélation perpétuelle de guidage et de travail relationnel y contribuent de façon considérable. Les Irs ont conscience du fait que la proximité sociale favorise le flux informationnel et que, par conséquent, l'interdépendance des comportements communicatifs entre Irs et Iés doit être gérée de façon à soutenir un rapport positif entre les deux. En plus, la complémentarité des procédures de X et Y influence de façon positive le déroulement de l'interaction.

La double identité de l'Ir ne cesse de faire surface: soit rôle public et personne privée se trouvent en tension, la seconde éclate (comme c'est le cas dans les commentaires de dissentiment) et nuit à l'obtention d'informations, soit cette seconde intervient en surface pour soutenir le rôle, comme c'est le cas lors des distanciations du cadre institutionnel qui visent à favoriser la relation sociale et, par là, la transmission de l'information. Ou bien encore l'identité privée surgit dans des fragments de vrais dialogues comme cela semble parfois être le cas dans F3. Le problème, alors, est que la communauté scientifique reproche à l'Ir son absence de neutralité et met en question la fiabilité des résultats obtenus. Derrière la première tension apparaît ainsi une seconde: celle entre 'objectivité' et 'subjectivité'...Paradoxe scientifique où le chercheur-intervieweur navigue entre deux pôles.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBOU, André (1980): "Approche ethnométhodologique des échanges langagiers en situation de face-à-face", in: ELA 37, 61-37.
- ANDRE-LAROCHEBOUVY, Danielle (1984): La conversation quotidienne. Introduction à l'analyse sémio-linguistique de la conversation. Paris, Crédif.
- BANGE, Pierre (1983): "Points de vue sur l'analyse conversationnelle", in: DRLAV Revue de linguistique 29, 1-28.
- BATESON, Gregory (1981): "Communication", in: Winikin Y. (éd.), 116-144.
- BERENS, Franz Josef (1975): Analyse des Sprachverhaltens im Redekonstellationstyp Interview. München, Hueber.
- BERGER, Peter / LUCKMANN, Thomas (1986): La construction sociale de la réalité. Paris, Meridiens Klincksieck.
- BERGMANN, Jörg R. (1980): "Ethnomethodologische Konversationsanalyse", in: Schröder P./Steger H. (éds.), 9-52.
- BLANCHET, Alain (1987): "Interviewer", in: Blanchet et al. (éds.), 81-126.
- BLANCHET, Alain/ GHIGLIONE, Rodolphe/ MASSONAT, Jean/ TROGNON Alain (éds. 1987): Les techniques d'enquête en sciences sociales. Observer, interviewer, questionner. Paris, Bordas.
- BOUCHARD, Robert (1987): "Structuration et conflits de structuration", in: Cosnier J./Kerbrat-Orecchioni C. (dir.), 73-104.
- BOUCHARD, Robert (1988): "La conversation-palimpseste", in: Cosnier J./Gelas N./Kerbrat-Orecchioni C. (dir.), 105-122.
- BRENNER, Michael (1981): "Aspects of conversational structure in the research interview", in: WERTH, Paul (éd. 1981): Conversation and discourse. London, Croom Helm, 19-41.
- BROWN, Penelope/FRASER, Colin (1979): "Speech as a marker of situation", in: SCHERER K./GILES H. (éds. 1979): Social markers in speech. Cambridge, Cambridge University Press, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 33-62.
- BROWN, Penelope/LEVINSON, Stephen (1987): Politeness. Some universals in language usage. Cambridge, Cambridge University Press.
- BUBLITZ, Wolfram (1988): Supportive fellow-speakers and cooperative conversations. Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins.
- CICOUREL, Aaron V. (1972): "Basic and normative rules in the negotiation of status and role", in: SUDNOW, David (éd.): Studies in social interaction. New York, Free Press; London, Macmillan, 229-258.
- CICOUREL, Aaron V. (1985): "Doctor-patient discours", in: Van Dijk T. (éd.) vol. 4, 193-202.
- COSNIER, Jacques (1988): "Grands tours et petits tours", in: Cosnier J./Gelas N./Kerbrat-Orecchioni C. (dir.), 175-184.
- COSNIER, Jacques/KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (dir. 1987): Décrire la conversation. Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- COSNIER, Jacques/GELAS, Nadine/KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (dir. 1988): Echanges sur la conversation. Paris, CNRS.
- DAUSENSCHOEN-GAY, Ulrich (1988): "Particularités des réparations en situations de contact", in: Cosnier J./Gelas N./Kerbrat-Orecchioni C. (dir.), 269-284.
- DEDERING, Hans-Martin/NAUMANN, Bernd (1986): "Gesprächsinitierende Steuerungsmittel in Prüfungsgesprächen", in: Hundsnurscher, Franz / Weigand, Edda (éd.), 79-96.
- DILLER, Anne-Marie (1984): La pragmatique des questions et des réponses. Tübingen, Narr.
- DUCROT, Oswald (1972): Dire et ne pas dire. Paris, Hermann.
- DUNCAN, Starkey jr. (1973): "Toward a grammar of dyadic conversation", in: Semiotica 9. The Hague, Mouton, 29-46.
- DUNCAN, Starkey jr. (1976): "Interaction units during speaking turns in dyadic, face-to-face conversation", in: Weingarten E., Sack F., Schenkein J. (éds.), 29-46.
- DUNCAN, Starkey jr./ FISKE, Donald (1977): Face-to-face interaction: research, methods and theory. Hillsdale, Lawrence Erlbaum Ass.
- DUNCAN, Starkey jr. /FISKE, Donald (1985): Interaction structure and strategy, Cambridge, Cambridge University Press, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.

- ECKER Hans-Peter/LANDWEHR Jürgen/SETTEKORN Wolfgang/WALTHER Jürgen (1977): Textform Interview. Darstellung und Analyse eines Kommunikationsmodells. Düsseldorf, Schwann.
- EHRlich, Konrad (1986): "Xenismen und die bleibende Fremdheit des Fremdsprachensprechers", in: HESS-LUETTICH, Ernst W. B. (éd.): Integration und Identität. Tübingen, Narr.
- FLAHAULT, François (1978): La parole intermédiaire. Paris, Seuil.
- Formation Continue des Journalistes (1986): Les techniques de l'interview. Lausanne.
- FOWLER, Roger (1985): "Power", in: Van Dijk T. (éd. 1985), vol.4, 61-82.
- FRANCK, Dorothea (1980): Grammatik und Konversation. Königstein/Ts., Scriptor.
- GARCIA, Claudine (1982): "Interaction et analyse du discours - étude comparative de débats entre adolescents", in: ELA 46, 98-118.
- GARFINKEL, Harold (1972): "Remarks on ethnomethodology", in: GUMPERZ, J./HYMES, D. (éds.): Directions in sociolinguistics. The ethnography of communication. New York, Holt, Rinehart et Winston, 301-324.
- GAULMYN, Marie-Madeleine de (1986): "Reformulation métadiscursive et genèse du discours", in: ELA 62, 98-117.
- GAULMYN, Marie-Madeleine de (1987): "Reformulation et planification métadiscursives", in: Cosnier J./Kerbrat-Orecchioni C. (dir.), 167-198.
- GOLDSTEIN, Arnold P./KRASNER, Leonard (éds. 1972): Studies in dyadic interaction. New York, Holt.
- GOFFMAN, Erving (1971): Relations in public. Harmondsworth, Penguin.
- GOFFMAN, Erving (1974): Les rites d'interaction. Paris, Minuit.
- GOFFMAN, Erving (1981): Forms of talk. Oxford, Blackwell.
- GOFFMAN, Erving (1986): Interaktionsrituale. Frankfurt s. M., Suhrkamp.
- GOODY, Esther (1978): "Towards a theory of questions", in: GOODY, Esther (éd.): Questions and politeness. Cambridge, London, Cambridge University Press, 17-43.
- GRAWITZ, Madeleine (1986): Méthodes des sciences sociales. Paris, Dalloz.
- GREATBATCH, David (1988): "A turn-taking system for British news interviews", in: Language in Society 17, 401-430.
- GRICE, H. Paul (1975): "Logic and Conversation" in: COLE P./MORGAN J. L. (éds.): Syntax and semantics, vol 3: Speech acts. New York, Academic Press, 41-58.
- GUELICH, Elisabeth (1970): Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen Französisch. München, Fink.
- GUELICH, Elisabeth (1980): "Dialogkonstitution in institutionell geregelter Kommunikation", in: Schröder P./Steger H. (éds.), 418-456.
- GUELICH, Elisabeth (1986a): "L'organisation conversationnelle des énoncés inachevés et leur achèvement interactif en 'situation de contact'", in: DRLAV Revue de linguistique, 161-182.
- GUELICH, Elisabeth (1986b): "'Souil c'est pas un mot très français'. Procédés d'évaluation et de commentaire métadiscursifs dans un corpus de conversations en 'situation de contact'", in: CLF 7, 231-258.
- GUELICH, Elisabeth (1987): "L'approche ethnométhodologique dans l'analyse du français parlé: Description de séquences conversationnelles d'explication", Beitrag zum Romanistentag 1987.
- GUMPERZ, John J. (éd. 1982): Language and social identity. Cambridge, Cambridge University Press.
- GUMPERZ, John J. (1989): Sociolinguistique interactionnelle. URA 1041 du CNRS Université de la Réunion, L'Harmattan.
- GUMPERZ, John J./AULAKH, Gurinder/KALTMAN, Hannah (1982a): "Language and the communication of social identity" (Introduction), in: Gumperz, J. (éd.), 1-21.
- GUMPERZ, John J./AULAKH, Gurinder/Kaltman Hannah (1982b): "Thematic structure and progression in discourse", in: Gumperz, J. (éd.), 22-56.
- HELLER, Kenneth (1972): "Interview structure and interviewer style in initial interviews", in: Goldstein, A./Krasner, L. (éds.), 9-28.
- HOLLY, Werner (1979): Imagearbeit in Gesprächen. Tübingen, Niemeyer.

- HUNDSNURSCHER, Franz / WEIGAND, Edda (éd. 1986): Dialoganalyse. Tübingen, Niemeyer.
- HYMES, Dell (1984): Vers la compétence de communication. Paris, Hatier-Crédif.
- JACQUES, Francis (1985): L'espace logique de l'interlocution. Paris, PUF.
- JACQUES, Francis (1988): "Trois stratégies interactionnelles. Conversation, négociation, dialogue", in: Cosnier J./Gelas N./Kerbrat-Orecchioni C. (dir.), 45-68.
- JEFFERSON, Gail (1973): "A case of precision timing in ordinary conversation: overlapped tag-positioned address terms in closing sequences", in: Semiotica 9. 47-96.
- JEFFERSON, Gail (1980): "The abominable *ne*? An exploration of post-response pursuit of response", in: Schröder P., Steger H. (éd.), 53-89.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1984): "Les négociations conversationnelles", in: Verbum VII, fascicule 2-3. 223-243.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1987): "La mise en places", in: Cosnier J./Kerbrat-Orecchioni C. (dir.), 319-359.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1988): "La notion de 'place' interactionnelle ou Les taxèmes qu'est ce que c'est que ça?", in: Cosnier J./Gelas N./Kerbrat-Orecchioni C. (dir.), 185-198.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1990): Les interactions verbales. Paris, Armand Colin.
- KRESS, Gunther/FOWLER, Roger (1979): "Interviews" in: FOWLER, Roger et al.: Language and control. London, Basteen Henley, Routhledge & Kegan, 63-88.
- LACAN, Jacques (1966): Écrits. Paris, Seuil.
- MATARAZZO, Joseph/ WIENS, Arthur/ SASLOW, George (1965): "Studies of interview speech behavior", in: KRASNER, L./ULLMANN, L. P. (éds.): Research in behavior modification. New developments and implications. New York, Holt, 172-210.
- MOESCHLER, Jacques (1980): "La réfutation parmi les fonctions interactives marquant l'accord et le désaccord", in: CLF 1, 54-78.
- MORIN, Edgar (1966): "L'interview dans les sciences sociales et à la radio-télévision", in: Communications 7. Paris, Seuil, 59-73.
- MYERS SCOTTON, Carol (1983): "The negotiation of identities in conversation: a theory of markedness and code choice", in: International Journal of the Sociology of Language 44, 115-136.
- NIYI, Akinnaso, SEABROOK Ajiroto Cheryl (1982): "Performance and ethnic style in job interviews", in: Gumperz, J. J. (éd.), 107-126.
- RASPER, Ch./ RUDIGKEIT R./ SCHAEFER G./ WENNER D. (1978): "Die Beziehung zwischen turn-taking Verhalten und sozialem Rang. Ein Modellversuch zur praktischen Anwendbarkeit eines turn-taking Systems", in: Linguistische Berichte 56, 1-43.
- ROULET, Eddy (1980a): "Stratégies d'interaction, modes d'implication et marqueurs illocutoires", in: CLF 1, 30-103.
- ROULET, Eddy (1980b): "Modalité et illocution. Pouvoir et devoir dans les actes de permission et de requête", in: Communications 32. Paris, Seuil, 216-239.
- ROULET, Eddy et al. (1985): L'articulation du discours en français contemporain. Berne, Francfort s. M., Lang.
- SACKS, Harvey/SCHEGLOFF, Emanuel/JEFFERSON, Gail (1974): "A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation", in: Language 50. Baltimore, Waverly Press, 696-735.
- SBISA, Marina (1988): "Remarques sur la conversation en tribunal", in: Cosnier J./Gelas N./Kerbrat-Orecchioni C. (dir.), 211-220.
- SCHANK, Gerd (1981): Untersuchungen zum Ablauf natürlicher Dialoge, München, Hueber.
- SCHANK, Gerd (1976): "Zur Binnensegmentierung natürlicher Dialoge", in: BERENS, Franz Josef / JAEGER, Karl-Heinz / SCHANK, Gerd / SCHWITALLA, Johannes: Projekt Dialogstruktur. München, Hueber, 35-72.
- SCHANK, Gerd (1989): Redeerwähnung im Interview. Strukturelle und konversationelle Analysen an vier Interviewtypen. Düsseldorf, Schwann.
- SCHEGLOFF, Emanuel A. (1980): "Preliminaries to Preliminaries: can I ask you a question?", in: Sociological Inquiry, 50 (3-4), 104-152.
- SCHEGLOFF, Emanuel A. (1982): "Discourse as an interactional achievement: some uses of 'uh huh' and other things that come between sentences", in: TANNEN, Deborah (éd.):

- Analysing Discourse: Text and Talk. Washington D.C., Georgetown University Press, 71-93.
- SCHEGLOFF, Emanuel A./ SACKS, Harvey (1973): "Opening up closings", in: Semiotica 8, 289-327.
- SCHENKEIN, Jim (1978): "Identity Negotiations in Conversation", in SCHENKEIN, Jim (éd.), 57-78.
- SCHENKEIN, Jim (éd. 1978): Studies in the organization of conversational interaction. New York, Academic Press.
- SCHMALE, Günter (1988): "Situations de contact ou situations de crise? Activités de figuration dans des communications exolingues", in: Cosnier J./Gelas N./Kerbrat-Orecchioni C. (dir.), 285-300.
- SCHROEDER, Peter/STEGER, Hugo (éds. 1981): Dialogforschung. Jahrbuch 1980 des Instituts für deutsche Sprache 54. Düsseldorf, Schwann.
- SCHWITALLA, Johannes (1978): Dialogsteuerung in Interviews. (Dissertation Albert-Ludwigs-Universität, Freiburg im Breisgau), München.
- SCHWITALLA, Johannes (1979): "Metakommunikationen als Mittel der Dialogorganisation und der Beziehungsdefinition", in: DITTMANN, Jürgen (éd.): Arbeiten zur Konversationsanalyse. Tübingen, Niemeyer, 111-143.
- SIEGMAN Aron W. /POPE, Benjamin (1972): "The effects of ambiguity and anxiety on interviewee verbal behavior", in: Goldstein A. /Krasner L. (éds.), 29-69.
- SETTEKORN, Wolfgang (1977): "Pragmatique et rhétorique discursive", in: Journal of Pragmatics 1, 195-210.
- SETTEKORN, Wolfgang (1985): "Bestätigungen im Französischen. Vorüberlegungen zu ihrer Untersuchung", in: GUELICH, Elisabeth, KOTSCHI, Thomas (éds.): Grammatik, Konversation, Interaktion - Beiträge zum Romanistentag 1983. Tübingen, Niemeyer, 191-232.
- SPERBER, Dan/WILSON, Deirdre (1986): Relevance : Communication and Cognition. Oxford, Blackwell.
- TURNER, Ralph H. (1962): "Role-taking: process versus conformity", in: ROSE, Arnold (éd.): Human behavior and social process. Boston, Mifflin, 22-41.
- VAN DIJK, Teun A. (éd. 1985): Handbook of discourse analysis, vol. 3 and 4. London, Academic Press.
- WEINGARTEN, Elmar / SACK, Fritz (1976): "Die methodische Konstruktion der Realität", in: Weingarten E., Sack F., Schenkein J. (éd.), 7-28.
- WEINGARTEN, Elmar / SACK, Fritz / SCHENKEIN, Jim (éd. 1976): Ethnomethodologie. Beiträge zu einer Soziologie des Alltagshandelns. Frankfurt s. M., Suhrkamp.
- WERLEN, Iwar (1987): "Die 'Logik' ritueller Kommunikation", in: Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik 65, 41-81.
- WINKIN, Yves (éd. 1981): La nouvelle communication. Paris, Seuil.

ANNEXES

I: protocoles d'entretien

Les protocoles des trois interviews ont été établis par les intervieweurs: LP est l'intervieweuse désignée par 'X' dans ce travail, FdP est l'intervieweur désigné par 'Y'. h sont les interviewés désignés par 'H'.

II: conventions de transcription

III: tableaux: changements de tour de parole

IV: transcription (extrait I F3)

Protocole d'entretien

Code d'enregistrement: F6BSH

Date: juin 1989

0. Modalité de contact: par sa femme (F6BSf).
1. Nature de l'entretien: Enquête (Q1).
2. Interviewer(s): LP et FDP.
3. Interviewé(e)(s): h
4. Arrivée, départ, durée de l'entretien: Samedi matin entre 10 et 12 heures.
5. Disposition lors de l'entretien (schéma): cf. F6BSf.
6. Installation du matériel: SONY TCS-430 avec petit micro sur pied; rien à signaler.
7. Modalités d'ouverture et de clôture: rien à signaler.
8. Accueil et adieu: f nous accueille et nous présente à son mari. On s'installe, elle nous offre un café. Puis elle se retire et revient vers la fin de l'entretien.
9. Description des lieux: cf. F6BSf.
10. Déroulement de l'entretien (interruptions, incidents, ordre des questions, etc.): agréable et intéressant; rien de spécial à signaler.
11. Notes impressionnistes sur l'entretien (moments significatifs, impression générale): ---

FdP, LP

Code : F3BS h

0. **Modalité de contact** : h est le mari de F3BSf qui est étudiante au Romanisches Seminar, avec qui nous avons testé le questionnaire pour la pré-enquête, et qui nous avait dit que son mari serait tout à fait disposé à y répondre aussi.

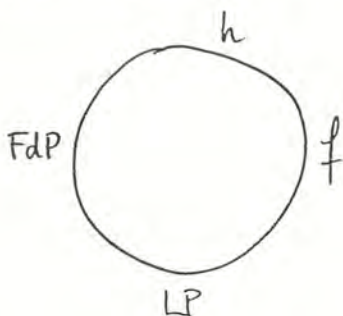
1. **Nature de l'entretien** : enquête.

2. **Interviewer(s)** : FdP et LP.

3. **Interviewé(s)** : h.

4. **Arrivée, départ, durée de l'entretien** : arr. 19h - dép. 23h45 / durée 1h30 env.

5. **Disposition lors de l'entretien** :



6. **Installation du matériel** : SONY TCS-430.

7. **Modalité d'ouverture et de clôture (type d'entretien)** : c'était notre premier entretien avec h, mais nous en avons profité pour reposer quelques questions à f, que nous avons vue pour la première fois en octobre 86.

8. **Accueil et adieu** : f nous a reçus et nous a présentés à son mari, puis nous nous sommes installés à la table de la salle à manger-cuisine, et h nous a servi l'apéritif et nous avons commencé l'entretien. Un peu avant la fin, f nous a rejoints. Après le questionnaire nous étions invités à manger et la soirée s'est prolongée assez tard.

9. **Description des lieux** : h et f étaient en plein préparatifs de déménagement, presque tout était déjà dans les cartons. Néanmoins l'espace restait chaleureux, meublé dans un style plutôt moderne. Pas de traces visibles de RO.

10. **Déroulement de l'entretien** : rien à dire.

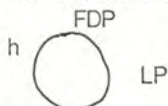
11. **Notes impressionnistes** : Atmosphère agréable. Pendant une bonne partie de l'entretien, h semblait un peu sur la défensive; ce n'est que vers la fin qu'il s'est vraiment ouvert.

Protocole d'entretien

Code d'enregistrement: FSG6BSh

Date: 31.5.1989

0. **Modalité de contact:** h est une ancienne connaissance de FDP en RO; rencontre fortuite à Bâle, décision est prise de passer l'entretien.
1. **Nature de l'entretien:** Enquête (Q1).
2. **Interviewer(s):** LP et FDP.
3. **Interviewé(e)(s):** h
4. **Arrivée, départ, durée de l'entretien:** arrivée à 12h20, départ à 14 heures; entretien d'une soixantaine de minutes.
5. **Disposition lors de l'entretien (schéma):**



6. **Installation du matériel:** Sony TCS-430 (rien à signaler).
7. **Modalités d'ouverture et de clôture:** Au début, h ne voulait pas être enregistré. Il accepte finalement et oublie rapidement l'enregistreur.
8. **Accueil et adieu:** h avait oublié qu'on devait venir, mais il était là par hasard. Le contact est facile (FDP connaissait déjà h), le climat agréable.
9. **Description des lieux:** Appartement d'une pièce, moderne. Ameublement simple, pas de traces visibles de RO.
10. **Déroulement de l'entretien (interruptions, incidents, ordre des questions, etc.):** rien à signaler.
11. **Notes impressionnistes sur l'entretien (moments significatifs, impression générale):** Au début, h craignait de n'avoir rien à dire d'intéressant. Déroulement sans problèmes, entretien intéressant.

FDP, LP

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

| | |
|-------------------|--|
| . | pause neutre |
| ... | pause longue |
| (2 s.) | pause très longue (durée en secondes) |
| <u>d'ailleurs</u> | mot, partie d'un mot ou séquence de mots produits en chevauchement |
| phé/ | interruption d'un mot ou d'une construction |
| = | enchaînement rapide lors d'un changement de tour de parole: un locuteur commence son tour immédiatement après la fin du tour précédent |
| p(u)is | élision: les phonèmes qui ne sont pas prononcés - mais qui pourraient l'être - sont mis entre parenthèse |
| ↗ ↘ | intonation: l'intonation montante/descendante n'est indiquée qu'exceptionnellement lorsqu'elle a une valeur importante quant à l'interprétation de la fin d'un tour |
| xxx | incompréhension: les mots ou passages non comprises; le nombre des x est approximativement équivalent à la longueur du ségment concerné |
| [trois] | reconstitution de fragments dont la compréhension reste incertaine |
| (rire) | phénomènes paraverbaux: rires, accélération du débit, etc. L'intensité vocale sera notée séparément: |
| * | voix basse |
| ** | voix très basse |
| ((riant)) | commentaire qui résulte d'une interprétation de la part du transcripteur |
| + | ségment auquel se réfère le commentaire ou l'indication d'un phénomène paraverbal est borné à gauche par un + (le commentaire ou l'indication constituant la borne droite) |

F6 - changements de tour de parole

| effectué type par de changement | Ié | Irs | | Ié | Irs |
|--|---------|---------|------------|-----|-----|
| <u>IA</u> | 10 | 55 268 | <u>II</u> | 343 | 120 |
| | 339 | 76 274 | | | 166 |
| | 354 | 84 291 | | | 244 |
| | 440 | 112 298 | | | 404 |
| | 460 | 129 312 | | | |
| | 464 | 146 334 | Total II | 1 | 4 |
| | | 149 358 | | | |
| | | 153 397 | <u>III</u> | 46 | 375 |
| | | 161 406 | | 61 | 471 |
| | | 178 414 | | 118 | |
| | | 191 424 | | 509 | |
| | | 210 434 | | 533 | |
| | | 225 457 | Total III | 5 | 2 |
| | | 227 461 | | | |
| | | 251 492 | <u>IV</u> | 80 | 43 |
| | | 257 512 | | 109 | 467 |
| | | 261 531 | | 157 | |
| Total IA | 6 | 34 | | 197 | |
| | | | | 258 | |
| | | | | 315 | |
| <u>IB</u> | 70 428 | 65 467 | Total IV | 6 | 2 |
| | 88 468 | 194 496 | | | |
| | 150 475 | 217 506 | <u>V</u> | 5 | 108 |
| | 165 493 | 340 510 | | 163 | |
| | 169 511 | 350 526 | | 215 | |
| | 193 516 | 393 | | 228 | |
| | 272 530 | | | 265 | |
| | 371 535 | | | 292 | |
| | 396 537 | | Total V | 5 | 1 |
| Total IB | 19 | 11 | | | |
| <u>IC</u> | 134 303 | | | | |
| | 183 402 | | | | |
| | 219 411 | | | | |
| | 232 417 | | | | |
| | 278 502 | | | | |
| | 286 | | | | |
| Total IC | 11 | | | | |
| Total I | 36 | 45 | | | |

| effectué type de changement | Ié | Irs | | Ié | Irs |
|--------------------------------------|-----|-----|------------|-----|-------------------------|
| <u>IA</u> | 72 | 25 | <u>II</u> | 466 | 94 206 338 347 |
| | 107 | 52 | | | |
| | 233 | 101 | | | |
| | 242 | 145 | | | |
| | 314 | 170 | | | |
| | 341 | 177 | | | |
| | 354 | 229 | | | |
| | 372 | 246 | | | |
| | 436 | 273 | | | |
| | | 282 | | | |
| | | 308 | | | |
| | | 311 | | | |
| | | 364 | | | |
| | | 370 | | | |
| | | 414 | | | |
| | | 426 | | | |
| | | 430 | | | |
| | | 462 | | | |
| | | 474 | | | |
| | | 513 | | | |
| | | 523 | | | |
| | | 529 | | | |
| Total IA | 9 | 22 | Total II | 1 | 4 |
| <u>IB</u> | 130 | 39 | <u>III</u> | | 82 |
| | 150 | 70 | Total III | | |
| | 153 | 448 | <u>IV</u> | 13 | 129 |
| | 174 | 491 | | 50 | 213 |
| | 217 | | | 97 | 241 |
| | 277 | | | 180 | 315 |
| | 288 | | | 207 | |
| | 309 | | | 498 | |
| | 321 | | Total IV | 6 | 4 |
| | 514 | | <u>V</u> | 27 | 47 |
| | 524 | | | 58 | 111 |
| | 535 | | | 458 | 477 |
| Total IB | 12 | 4 | Total V | 3 | 3 |
| <u>IC</u> | 41 | | | | |
| | 253 | | | | |
| | 369 | | | | |
| | 418 | | | | |
| | 427 | | | | |
| | 475 | | | | |
| Total IC | 6 | | | | |
| Total I | 27 | 26 | | | |

| effectué type par de. ² changement | Ié | Irs | Ié | Irs |
|--|--|---|---|--------------------------------|
| <u>IA</u> | 20 204 33 219 38 241 42 265 49 268 69 329 87 350 94 | 5 144 17 155 21 159 23 169 32 177 48 183 70 190 88 301 108 331 114 351 130 374 131 396 | <u>II</u> 13 22 84 136 | 97 253 318 321 342 |
| Total IA | 15 | 24 | Total II | 4 5 |
| <u>IB</u> | 45 172 59 193 67 211 77 221 77 224 79 226 86 229 98 232 119 256 122 269 129 274 133 285 146 305 150 308 150 334 152 360 157 363 160 375 163 384 169 | 45 201 51 209 59 213 67 218 75 224 77 226 79 237 82 256 86 261 87 271 99 308 113 310 120 326 122 336 147 356 150 361 151 380 157 386 170 173 | <u>III</u> 73 101 111 | 224 |
| Total IB | 39 | 38 | Total III | 3 1 |
| <u>IC</u> | 132 185 187 261 337 393 | 245 289 300 | <u>IV</u> 201 249 312 394 398 | 230 |
| Total IC | 6 | 3 | Total IV | 5 1 |
| Total I | 60 | 65 | <u>V</u> 16 28 47 115 355 387 | 23 41 |
| | | | Total V | 6 2 |

TRANSCRIPTION
F3BSh

I, pos A13-A390:

- 4 Y: en fait eh (il) y a pas mal de questions qu'on a eu à poser
 Y: sur eh. la situation ici . et les premiers questions c(e)
 H: mhm
 Y: serait peut-être sur l'histoire de ton arrivée à Bâle . enfin
- 5 Y: t'est t'est pas originaire de la même place qu' E. .
 H: mhm
 Y: comment c'est fait . comment t'as vécu ton arrivée à Bâle et
 X: surtout que t'as t'as
 Y: le départ de la région d'origine .
- 40 X: déjà été en Suisse allemande je crois . avant de venir à
 H: mhm oui oui
 X: Bâle (rire)
 H: oui tout à fait non mais (rire) j'ai : bon je suis allé en
 H: sept/ en septante sept à Lucerne deux ans ou là bon c'est
- 45 H: clair j'avais dix-neuf ans c'est décontracté c'est c'est
 H: cool quoi on va là-bas pour apprendre l'allemand mais en
 H: fait . bon très décontracté p(u)is ensuite bon je suis
 H: retourné à Lausanne où on a: ou: j'ai on a vécu enfin enfin
 H: on s'est marié on a vécu cinq ans . ensemble bon bin si ça
- 20 H: c'est arrivé l'arrivée en Suisse romande a oui pas été très
 H: facile à Lausanne je veux dire [elle a été] très dure parceque
 Y: de peine
 H: la mentalité vaudoise j'ai eu beaucoup de mal à accepter en
 H: étant étant en étant pourtant Suisse romand . +j(e) veux pas
- 25 X: (rire) t'as ressenti fort cette
 Y: (rire)
 H: dire Fribourgeois* bon (rire) oui
 X: différence
 H: oui non c'était non c'était c'est . disons bon . le problème
- 30 H: c'est qu'en étant en étant à Lucerne comme Suisse romand
 H: comme jeune Suisse romand on est on est le p(e)tit welsch qui:

- H: qui: qui est sympa alors qu'on aide en arrivant à Lucerne le
- H: premier jour où je suis arrivé par exemple on m'a : une dame
- H: m'a x viens manger à la maison alors j'étais seul là avec
- 35 X: mhm
H: les gamins à midi c'était fantastique quoi . et bon finalem/
H: finalement les premiers mois j'avais tous les jours
H: pratiquement chez quelqu'un d'autre quoi j'étais vraiment
- 40 Y: mais par l'allemand
H: pris en cha/pris en charge extraordinaire
Y: là là
H: oui bien sûr mais avec les mains au début +et avec la
Y: mhm
H: parole vers la suite ((en riant)) bon c'est clair on
- 45 H: a/ on arrive en Suisse allemande avec des connaissances
H: scolaires et: qui sont du bon allemand et qu'on commence à
Y: t'étais pas du tout d/dans
H: parler le suisse allemand alors*. ça [pose des problèmes]
- 50 Y: un milieu de francophone à Lucerne mhm mhm
H: pas du tout pas du tout non non je
H: n'ai j'ai sur la période de deux ans que j'étais à Lucerne j'ai
X: c'est quoi au fond qu(e)
H: connu un seul francophone c'est tout*
X: t'as co /qu(e) t'as eu comme formation pour eh faire ton métier
- 55 X: parceque bon eh: E. nous a dit que tu vendais des disques et
H: oui c'est une for/
X: des livres : pour M. mais comme
H: oh c'est j'ai fait une comaç/ une formation
X: mhm
60 H: de commerce au départ . et puis bon : comme comme le grand
H: magasin m'intéressait eh bon c'est un hasard finalement. le
H: grand magasin m'intéressait . j'ai : je me suis me suis tourné
H: par [la par] la vente eh pour pouvoir eh: comme comme but par
H: par la suite de faire de faire des métiers de grand magasin
65 H: parce qu'ils sont mieux le type il y a vraiment le métier de
H: grand magasin. et puis bon ma foi: c'est arrivé qu'un jour

H: on m'a où j'étais à Lausanne on m'a proposé de venir à Bâle et

X: mhm

H: que: on avait deux heures et demie pour réfléchir à peu près

70 X: c'est vrai

Y: (rire)

H: (rire) . non un p(e)tit peu plus quand même alors bon

H: j'ai dit oui et puis là je crois tout devient basculaire

H: parce que j'étais pas du tout eh: j'avais bon j'avais pas

75 H: tellement l'intention finalement de de venir dans un secteur

H: achat où on fait beaucoup d'impôts beaucoup de voyages et

X: mhm

H: cetera . et: au début eh c'était bon pour revenir à l'arrivée

H: à Bâle au début je crois j'ai eu beau/ a mon avis j'ai eu

80 H: plus de problèmes qu'E. à m'adapter parce que je m'attendais

H: à avoir cet cet [être] sympathique j'ai eu (il) y avait (il)

X:

H: y avait cinq six ans en arrière des gens qui t'entouraient

H: à voir les gens qui viennent

H: et puis non pas du tout parce que j(e) suis arrivé dans un

85 H: bureau où j(e) n'étais plus le petit eh gars mais j'étais le

Y:

H: responsable donc c'est moi qui organisait donc donc si alors

H: là on me respectait plutôt on: on respectait ma fonction (il)

H: y avait plutôt la hierarchie qui jouait alors qu'à Lucerne

90 X:

H: j'étais le p(e)tit dernier arrivé quoi c'était facile quoi mhm

H: alors là j(e) crois que j'ai eu . . en plus du surcroît d(e)

H: travail et du stress ça j'ai beaucoup enfin pas mal de

X:

95 H: problèmes au départ d'adaptation . mais tu savais déjà le bon x

X: lucernois

H: bon . oui mais l'allemand j'ai pas eu de problèmes en

X:

H: allemand au départ mhm au départ j'ai vraiment pas eu de

100 H: problèmes . mais eh j'ai plutôt de problèmes avec avec bon x

X: . . mais t'as l'impression qu(e)

H: la mentalité et cetera

X: c'était dû au fait que Lucerne est une plus p(e)tite ville où

X: justement simplement ton statut social: qui avait: où t'as

105 X: l'impression quand même qu(e) ça x le fait que Bâle soit quand

X: même +plus grand*

H: (2sec.) oui ((hésitant)) oui et non mais

H: bon j(e) crois Bâle est u/est/Lucerne mais bon (il) y a y a

H: une y a une mentalité bien lucernoise c'est c'est plutôt eh

110 H: c'est c'est très très cosmopolite Lucerne (il) y a énormément

X: c'est vrai

H: d'étrangers eh: c'est c'est c'est eh c'est pas tellement

- X: l'idée qu'on a [je sais pas]
 Y: des touristes eh
 145 H: eh (il) y a y a en/(il) y a disons la
-
- H: population j(e) sais pas j(e) veux peut-être pas dire des
-
- H: bêtises mais elle doit elle doit en tout les cas tripler en été
-
- Y: mhm mhm
 H: et: et doubler en hiver donc (il) y a énormément (il) y a
-
- 120 H: énormément de touristes donc malgré tout eh on dit on dit on
-
- H: dit bon on dit de Lucerne la Suisse primitive. mais : eh
-
- H: finalement non mais c'est vrai on dit que c'est un peu
-
- H: primitif finalement ils sont j(e) crois un peu obligés d(e)
-
- X: mhm
 125 H: s'adapter donc ils sont beaucoup plus ouverts . vous arrivez
-
- H: à Bâle à Bâle eh vous parlez français vous êtes Alsacien
-
- X: mhm*
 H: . ah +x x x Elsässer x ((mime les Bâlois en plaisantant))
-
- Y: on t'a dit souvent ça mhm mhm
 130 H: et cetera non mais on on sent. on sent . on le
-
- X: mhm
 H: sent qu'on est Alsacien et l/le Bâlois il tolère l'Alsacien
-
- X: mhm
 H: [ou pas] pour des raisons économiques j'ai l'impression .
-
- 135 H: mais il s'il pouvait s'en passer il s'en passerait il est il
-
- H: est assez exclusif le Bâlois finalement . . alors bon c'était
-
- H: au départ j(e) crois j'ai ressenti plutôt ça eh: du fait que
-
- X: mhm
 H: qu'on me prenait plutôt pour un Alsacien qu'un Suisse et et
-
- 140 H: eux ils font énormément cette différence malgré tout qu'ils
-
- H: s(e) disent Européens mais eh c'est vrai ils font la différence
-
- Y: mhm
 H: est grande . alors bon j(e) pense qu'au départ c'est c'est
-
- H: cette eh. ce côté là qui a primé qui a fait que finalement
-
- 145 Y: . à ce moment là alors bon t'avais des relations: des amis
 H: bon*
-
- Y: quand même des des relations extérieures ou bien . seulement
 H: bon

- Y: des relations de travail
 450 H: bon on est arrivé là on avait rien
 H: ((on entend la sonnerie de la porte et le chien qui aboie))
 X: ça fait rien (rire)
 H: on est : (rire) on est arrivé là eh (il) y avait
 H: y avait y avait y avait rien quoi rien c'était le néant . juste
- 455 Y: mhm
 H: j(e) connaissais un deux gars du travail et cetera bon c'est
 H: égal les premiers amis qu'on se fait toujours dans la vie c'est
 H: enfin dans la vie professionnelle ce sont les gars du boulot
 H: bon alors on on s(e) fait on s(e) fait des amis des amis du
- 460 H: travail et p(u)is après bon on va chez eux et p(u)is après on
 X: mhm
 Y: mhm
 H: connaît des autres gens et cetera et et le cercle s'élargit
 H: et on arrive à la fin on arrive au bout d'un ou de deux ans
- 465 H: où finalement on fréquente beaucoup moins les gens du travail
 H: pour fréquenter beaucoup plus des gens qu'on a connus par
 X: par relation
 Y: +x x x *
 H: rapport aux gens et c'est et c'est par relation et c'est et
- 470 X: mhm . mais c'est
 H: c'est un peu ça qui s'est passé quoi . c'est sûr
 X: des gens c'est des gens plutôt : suisses allemands ou: tout de
 X: suite des francophones ce sont : trouvés par là
 H: bon. c/.il y a
- 475 H: y a du fait du fait aussi de la de la situation géographique
 H: de Bâle et de et de la maison : dans laquelle je travaille
 X: . ah c'est francophone
 H: qu(i) est une maison francophone
- 480 X: M.
 H: c'est francophone M. est francophone c'est le siège le holding
 X: mhm
 H: est à Genève . eh et et du fait qu'il y a beaucoup
 H: d'Alsaciens donc ça fait qu(e) c'est c'est une maison assez

- H: francophone (il) y a environ je pense un: un bon: quarante
- 485 X: mhm
H: pour cent de français donc la langue officielle de la maison
H: c'est un peu comme au au Bundesrat c'est moitié français moitié
- X: mhm
H: allemand chacun parle dans sa langue eh: bon . au début j'ai
- 490 H: j'ai pas mal on a pas mal x de de de c'est claire on x des
H: Suisses romands qui son [venus] s'agreffer . [ils sont]
H: agreffés tout de suite et puis après bon le cercle
- Y: mhm
H: c'est élargi +il y a aucun* . et puis maintenant
- 200 H: je crois maintenant on compte eh: je veux dire moitié moitié
- Y: mhm mhm
H: moitié suisse romand moitié suisse allemand eh : on peut se
H: permettre de disons d'avoir d'avoir les deux a/d'avoir des
H: deux amis [à moins] ça pose pas d(e) problèmes quand on a
- 205 H: un couple suisse allemand et puis un couple suisse romand
- X: ça arrive souvent que vous avez:
H: et: +bon ma foi* non ça arrive pas souvent
H: mais disons on a on a un couple d'amis où elle elle est Suisse
- X: mhm
240 H: romand / et Suisse allemand qui n(e) parle pas le français
H: et lui il est Suisse a /il est Suisse romand et il parle
H: l'allemand . mais bon avec eux on est on est obligé de parler
- X: allemand ou suisse
Y: mhm*
245 H: de parler eh allemand mais bon ma foi x x
- X: allemand vous parlez [suisse allemand]
H: suisse allemand (rire) . +non
- Y: oui*
H: mais [on dit] allemand ou suisse allemand ça va* . +eh: et
- 220 H: puis et puis bon ma foi* c'est clair dans la conversation eh:
X: on utilise des mots
Y: en français
H: on on glisse forcément forcément un mot en français

- X: (rire)
 225 Y: (rire)
 H: expliquer quelque chose là ouah moi je t'explique quoi (rire)
-
- H: x x rappelle x x ah bon d'accord . on reprend en allemand
-
- X: mhm
 Y: si non vous avez quand même des cercles : sépa/et plus
 230 H: . .
-
- Y: séparés entre les les amis francophone et les amis .
-
- Y: germanophones +c'est plutôt
 H: . oui c'est x c'est assez séparé . +tout à fait
-
- Y: séparé*
 235 H: . tout à fait . tout à fait* bon c'est c'est c'est
-
- H: c'est forcé je crois c'est obligatoire enfin c'est forcé
-
- H: parce que parce que bon eh. je sais pas finalement pourquoi
-
- H: est-ce qu'on les a [jamais] tous invités ensemble parce qu'on
-
- Y: +oui c'est*
 240 H: n'a jamais l'occasion . voilà . eh peut-être ce serait
-
- Y: pendre la crémaillère
 H: marrant x l'expérience . +ah on va faire ça
-
- X: x x (rire) rire
 Y: x x alors* rire
 245 H: ((en riant) (rire) rire ça serait marrant
-
- X: mhm mhm. parce que
 H: une fois oui c'est vrai . de faire un essay
-
- X: tu as dit que: que c'était de de d'arriver comme Fribourgeois:
 X: dans le canton de Vaud. tu: qu'est-ce que tu dirais je demande
-
- 250 X: pourquoi est-ce pourquoi ces deux cercles ne se ne se mélangent
 X: pas tu ressens très très fortement une différence de mentalité
-
- X: ou:
 H: =mais mais le Vaudois le le Vau/le Fribourgeois : je x x
-
- X: mhm
 255 H: comme ça le le Vau/le Fribourgeois enfin je le sens comme ça
-
- H: le Fribourgeois le Valaisan et le Neuchâtelois [par chance] x
-
- X: mhm
 H: [j]'ai des des amis neuchâtelois . bon on se regarde au
-
- H: départ. et puis . on s'observe comme ça et puis on dit okay
-
- 260 H: bon copain: ça va ça va pas ça passe assez rapidement le

H: vaudois .+t'est pas du canton de Vaud t'est pas mon copain

H: [je veux ça que tu l'éprouves] ((en imitant les Vaudois)) .

H: alors c'est clair au départ il faut c'est à vous de faire

H: beau/beaucoup plus de pas avant qu'eux ils en fassent un un

265 X: mh

H: demi . et mais j'ai remarqué x par contre le Vaudois quand

Y:

H: on quand on a un copain vaudois c'est un copain . il c'est

H: pas c'est vraiment le gars sur qui on peut compter et je crois

270 X:

H: qu(e) c'est là c'est peut-être là leur mentalité eh . oui

H: c'est c'est le truc voyez il est bien gentil bien qu'il

Y:

H: vienne d'ailleurs quoi c'est ça rire il
non mais c'est c'est (rire)

275 X:

Y: x x comme un autre rire

H: oui [un peu] comme nous quoi . et je

H: crois que: c'est c'est peut-être là j'ai j'ai connu le:

H: justement c'est ce ce problème au départ alors je m'attendais

280 Y:

H: à arriver dans à arriver dans la Suisse romande bon avoir pas
c/aisé

Y: de problème

H: décontracte quoi et bien non +et bien non* . cette différence

Y: de mentalité par rapport à la Suisse allemande t'as

285 Y:

Y: l'impression qu'elle est plus grande quand même en: entre

Y: Suisses romands et des Suisses allemands qu'à l'intérieur de

Y: la Suisse romande

H: je crois pas . je crois pas . je crois pas

H: moi je crois je crois je crois que c'est c'est justement on

290 Y:

H: se fait de fausses idées . . je crois que . le Suisse

H: est très exclusif et comme le Suisse allemand est exclusif

H: mais eh j'ai l'occasion justement eh . c/par exemple bon par

H: exemple de suivre un séminaire . actuellement on fait je fais

- 295 H: un séminaire . oui on est on est des groupes bilingues c'est
 H: à dire bon il y a des traductions simultanés d'accord mais
 X: mhm
 H: . et on et et on c/c'est un c'est un séminaire qui x x
 H: deux ans enfin plus de deux ans . mais au au sein de ce
- 300 H: groupe il y a des francophones qui parlent pas un mot d(e) f/
 H: d'allemand et des et des germanophones qui ne parlent pas un
 H: mot de français .alors donc ils sont cencés pendant vingtquatre
 H: mois ou vingt-six mois à ne pas se parler . mais oui parce
 X: mhm
 305 H: qu'ils peuvent pas ils peuvent pas communiquer et et
 H: contrairement à ce qu'on peut croire la communication passe
 H: très très bien . donc eh même mieux que que certains Suisses
 X: c'est quoi comme séminaire
 H: romands entre eux. c'est un :
- 340 H: séminaire pour de de enfin c'est un c'est un cours de
 X: mhm . . vous avez le droit de parler eh
 H: management pour x x
 X: ((à E.)) (rire)
 H: . non elle a pas le droit . non je pense plus que
- 345 Y: [parce que] c'est secrèt parce que c'est
 H: depuis un mois déjà non
 X: (rire) x vous voulez pas que ça se x . que ça
 Y: enregistré (rire)
 H: (rire)
- 320 X: soit analysé dans le dépouillement final (rire)
 H: non mais je [vais]
 H: x une clé là (rire) . . non mais bon c'est c'est clair
 H: qu'(il) y a des eh . moi je crois pas je crois que les Sui/
 H: les les Suisses romands ils sont: . oui c'est vrai ils sont
- 325 H: peut-être un p(e)tit peu il y en a point comme nous les
 H: Suisses allemands ils sont aussi un p(e)tit peu comme il y en
 H: a point comme nous mais chacun a besoin de l'autre et puis
 X: mhm
 H: eh et puis on vit . alors on: parle de la fameuse barrière

- 330 H: des röschti mais je crois pas qu'elle existe cette barrière
 H: des röschti elle existe elle existe je pense pas la Sarine
- X: mhm
 H: eh à Fribourg ou x elle doit exister elle doit exister plutôt
- 335 X: rire
 H: dans dans le grand Vaud . mais p/ je crois moi j(e) .
- Y: +x x x *
 H: mais j(e) pense j(e) pense pas que finalement ça c'est
- X: il faut que
 H: à dire c'est aussi une question de volonté . la pers
- 340 X: tu te défends eh E. (rire)
 H: non mais j'ai j'ai rien contre les
 H: vaudois c'est des c'est des mais mais voilà . + du reste eh
- X: rire
 Y: rire
 345 H: ((en plaisantant)) rire mais j(e) crois que . . c'est à
 H: chacun à chacun à faire un effort quand il quand il arrive
- X: mhm
 Y: mhm
 H: dans dans un dans un lieu de de de s'adapter aussi . c'est
- 350 Y: est-ce que quand t'es arrivé à Bâle t'as l'impression qu'(il)
 H: c'est
 Y: y a eu des étapes marquantes dans : . dans ton intégration à
 Y: Bâle
 H: . non je crois que c'est ça s'est fait finalement
- 355 Y: mhm
 H: finalement quand même en douceur et puis progressivement il
 H: y a pas eu vraiment de x une grosse étape . . plutôt . toi
 H: t'as x x moi je n'ai non je pense pas . je pense pas parce
- X: jour après
 360 H: que finalement ça s'est ça s'est fait s'est fait . x
 X: jour
 Y: mhm
 H: je veux pas dire dans du velours mais . ça c'est fait
- Y: et tu: tu fais
 365 H: quand même assez assez assez progressivement
 Y: par/tu t'es inscrit dans des sociétés ou: des des associations

- X: (rire)
 Y: ou:
 H: . eh non . non non je fais pas encore partie du
-
- 370 X: pas encore ça veut dire quoi (rire)
 Y: rire
 H: carnaval eh (rire) (rire) non .
-
- H: bon finalement . . je sais pas . j/j(e) me suis jamais inscrit
 H: mais . je sais pas pourquoi. bon . je fais du tennis eh on va
-
- 375 H: on fait du squash on va ent(re) copains mais . bon j(e) .
 H: trouve de par ma profession j(e) pense que j(e) pourrais pas
 H: me permettre d'être membre de ces sociétés parce que je suis
-
- X mhm
 Y: (rire)
 380 H: jamais là alors (rire) mais bon j'ai beaucoup
-
- H: hésiter à faire à faire partie d'un d'un club de foot eh ça
 H: m'a travaillé: assez et à la fin j(e) me suis acheté un vélo
-
- X: (rire)
 H: eh (rire)
 400 E: de toute façon tu veux pas faire partie d'un d'un
-
- H:
 E: tu ferais jamais partie d'un club ici à Bâle mais je sais pas
 tu: t/tu
-
- E: irais eh tu ferais avec tes tes copains francophones mais je
 E: crois pas que tu irais faire du football avec une équipe suisse
-
- 405 H: mais je sais pas . dans dans le fond je sais pas
 E: allemande je crois que non .
-
- X: (rire)
 H: je serais pas si affirmatif que
 E: hm je suis sûre que non (rire)
-
- 410 X: (rire)
 Y: (rire)
 H: ça . +moi je préfère x x * (rire)
 E: non non mais bon [on en a
-
- Y:
 415 H: non mais je crois pas . non je crois pas . . et le
 E: parlé] x x
-
- Y: squash tennis ça c'est dans des clubs ou bien:
 H: non non pas
-
- Y: +comme ça*
 420 H: du tout +non non* . je vais en Allemagne parce que

X: ^{mhm}
 H: c'est moins cher . et . bon c'est tout quoi mais il y a

Y: ^{mhm}
 H: pas de club toujours avec les mêmes partenaires et cetera

425 X: mhm
 Y: et: bon eh c'est-ce que vous fréquentez une église ou:
 H: . . on fréquente pas mais on paye des impôts oui . eh non non

H: pas du tout eh on a on a pas ici à Bâle
 E: non pas ici à Bâle

430 Y: (2 sec.) donc finalement eh: . vous avez
 H: mais mais non non

Y: vous vivez ici avec des des amis francophones un noyau d'amis

Y: francophones des amis germanophones mais vous êtes pas . .

Y: institutionnellement liés à à part par le travail à la à la

435 Y: région bâloise
 H: ../ins /non instituellement non mais : je pense

H: on a on a quand même un. des attaches de peut-être tout autre:

H: . j(e) sais pas eh on a j(e) crois on a on a pas besoin de de

Y: non (rire)

440 H: de faire partie intégrante d'une ville pour être pour être

Y: ^{mhm}

H: lié à cette ville eh . alors on en discutait encore l'autre

H: jour ça nous x pas encore si on devait partir aujourd'hui

H: eh si on on m'offrait un job ou j'avais un job en Suisse

445 H: romande aujourd'hui . je réfléchirais deux fois je crois et

H: même on réfléchirait deux fois x x à Lausanne ah je peux

H: plus le voir [on peut pas] me voir donc cette ville aujourd'

X: c'est étonnant par/ justement bon on y

H: hui c'est vrai eh

450 X: reviendra après mais en écoutant le : la cassette là tu

X: ((à E.)) disais que tu semblais très très attachée quand même

X: à Lausanne t'es guidée toujours d'y retourner :

E: +oui . c'est

X: mais

455 H: alors bon

E: vrai* +ça a beaucoup changé effectivement*

- X: on parlera peut-être des changements après
 H: je sais pas si ça vient du
 E: eh
- 460 H: fait qu'on se sent vraiment bien à l'aise en se plaît bien
 H: ici . où alors que . ou alors que: on j(e) sais pas on a on
 X: [puis que]
 Y: rire
 H: a pas envie de déménager tout simplement mais (rire)
- 465 X: vous déménagez en deux jours (rire) . . . x x
 H: (rire) . . . ah j(e) sais pas
 H: eh je sais pas pourquoi mais moi j(e) me sens j(e) me vois
 H: mal partir de Bâle pour aller dans une ville . bon en Suisse
 Y: mhm
- 470 H: romande . je me vois pas aller à à Lausanne je me vois pas
 H: aller à Genève je me vois pas aller à Sion je me vois mal je
 X: mhm mhm
 H: dis pas j'irais pas je me vois mal . pourquoi je sais pas .
 Y: par exemple partir à Zurich par exemple ça serait:
 H: oh non .
- X: x x
 Y: non plus quoi c'est vraiment x x
 H: non je me vois pas . non maintenant +non non je me vois
 H: partir ((à voix plus haute)) non je me vois partir je me vois
- 480 H: partir à Lucerne je me vois partir à Choir je me vois partir
 H: là mais j(e) me vois pas pa/à à Zurich peut-être mais j/non
 H: mais bon mais c'est x alors je me vois partir à New York je
 H: me vois partir à à Moscou j(e) sais pas où . là je me vois
- X: au delà des océans
 485 Y: mhm pas retourner pas retourner
 H: facile alors . mais mais mais
 Y: en :
 H: mais je crois que: j(e) sais pas j'ai peut-être évalué
 H: dans ma mentalité j'ai plus un esprit en suisse avec ses six
- 490 H: petits millions d'habitants et cerera et mon esprit c'est
 X: justement tu
 Y: mhm
 H: peut-être élargi [peut-être ça] je sais pas

- X: dirais que t'es quoi . maintenant si tu devais : définir
- 495 X: comme ça . tu dirais j(e) suis Fribourgeois j(e) suis Suisse
- X: romand j(e) suis Suisse j(e) suis Européen
 Y: + x x x
 H: j/ j(e) suis Gruyérien
- 500 X: Gruyérien
 Y: + x x x x*
 H: en [tout] mais eh (rire) à part ça ((en riant)) (rire) non
- H: non non non * . bon . je suis . Suisse Vaudois . je mets dans
- X: mhm . Vaudois
 H: l'ordre eh oui j(e) suis je mets dans l'ordre
- 505 X: mhm
 H: eh comme comme je dirais : eh je suis Suisse . Vaudois
- H: Fribourgeois Lucernois Bâlois . eh voilà je crois eh
 E: =puis
- 540 H: non non Fribourgeois +arrête
 E: Gruyérien tu mets pas [du tout]
- X: (rire)
 H: maintenant on plaisante pas*. (rire) non mais voilà je pense
- X: Bâlois aussi à la fin quand même mhm
 H: q/ . oui oui bien sûr bien
- 545 X: mhm
 H: sûr
 E: et quand tu dis vaudois en troisième position tu veux pas
- H: non non non non Vaudois .
 E: mettre Romand . à la place de Vaudois
- 520 H: Vaudois . eh si si j(e) vais à l'étranger on me demande d'où
 H: je viens eh bon je dis j'habite c'est ça et puis d'où je
 H: viens . je dis Lausanne . et je sais pas pourquoi . en fait
 Y: c'est c'est la la plus grande ville la plus proche
 H: (rire) oui
- 525 H: je crois que c'est une étape qui m'a marqué peut-être .
 H: +dans dans m/dans ma vie j(e) pense c'est une étape qui m'a
 H: marqué Lausanne c'est une ville que j'ai beaucoup aimé c'est
- X: mhm
 Y: (2 sec.) et maintenant par
 530 H: sûr* . disons mais : bon*

Y: rapport à Bâle vous vous sentez bien intégrés tu connais bien

Y: la la région quoi tu: vous avez l'impression de: bon par

Y: exemple aussi au niveau politique vous votez pour les questions

Y: régionales (....)

S H: absolument pas

Dans la même série:

ARBA 1:

Georges Lüdi & Claude-Anne Zuber (éds): *Contributions aux 4èmes rencontres régionales de linguistique, Bâle 14-15 septembre 1992* (juin 1993)

ARBA 2:

Simona Pekarek: *Gestion des rôles et comportement interactif verbal dans l'interview semi-directive de recherche* (février 1994)

ARBA 3:

Linguistique et modèles cognitifs. Actes de l'école d'été, Sion 6-10 septembre 1993 (à paraître)